TRENTE-CINQUIEME ANNEE — N° 10 351 40 PAGES — VENDREDI 12 MAI 1978

Les troubles s'aggravent en Iran

LIRE PAGE 9



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,73; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 20 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les échéances de M. Callaghan

Pour la seconde fois en trois jours, le gouvernement de M. Callaghan vient de se faire battre sur son projet de budget. En *adoptant, mercredi 10 mai*, par 288 voix contre 286, un amendement conservateur qui proposait un relèvement de 1 000 livres du seuil d'imposition maximum des revenus importants, la coalition des députés conservateurs, libéraux, nationalistes écossais et unionistes d'Ulster a démontré la fragilité du cabinet travailliste.

Minoritaire au Parlement depuis plus de trois ans, le Labour gouverne grâce à l'appui épisodique des députés nationalistes écossais et gallois et des élus d'Irlande du Nord, mais surtout des onze libéraux, qui voient, dans leur alliance parlementaire avec les travaillistes, l'occasion de jouer un rôle politique plus actif que leur faible représentation à Westminster ne pouvait leur laisse espérer.

Mais tandis que l'échéance électorale approche, l'opposition conservatrice se fait plus pressante, les nationalistes plus hésitants, et la contestation s'est installée chez les libéraux, qui ont subi depuis la conclusion du « pacte Lib-Lab » une série de revers aux élections partielles.

Depuis un an, le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, a vu sa sagacité et son adresse récompensées : l'inflation a été ramenée au-dessous de 10 %, le chômage, bien qu'encore considérable, est en régression. Cependant, de nouveaux nuages apparaissent : après une remontée spectaculaire due en partie au pétrole de la mer du Nord, la livre et la balance des paiements donnent des signes de faiblesse. Les syndicats restent des alliés loyaux du gouvernement, mais ils n'envisagerent pas sans garanties sérieuses le renouvellement, en juillet, du « contrat social » par lequel ils acceptent depuis trois ans de limiter leurs revendications.

L'opposition conservatrice, consciente que ce « contrat social » reste le meilleur atout du gouvernement, a porté le combat sur le front de l'immigration, un sujet éminemment populaire dans un pays qui compte plus de deux millions de citoyens « de couleur ». Mais malgré les succès remportés par Mme Thatcher, qui réclame de plus en plus vigoureusement la limitation des entrées des ressortissants du « nouveau Commonwealth » dans le Royaume-Uni, l'échec du Front national aux dernières élections locales a montré les limites de cette campagne raciste.

Les revendications nationalistes écossaises, et, à un moindre degré, galloises, restent un autre sujet de préoccupations pour M. Callaghan. Mais, là encore, les dernières élections locales ont prouvé que, si le nationalisme reste populaire, le « séparatisme » a, depuis quatre ans, perdu de son dynamisme.

L'élection partielle qui aura lieu le 31 mai à Hamilton, près de Glasgow, et à laquelle Mme Margo MacDonald, l'une des personnalités les plus populaires du parti nationaliste écossais, est candidate, sera un test important. Au moment que ce parti vient de publier ses nouvelles propositions pour une Ecosse indépendante, qui vont bien au-delà des projets de dévolution de pouvoirs proposés par les travaillistes à Edimbourg.

Dans la mesure où M. Callaghan n'envisage pas de demander un vote de confiance aux Communes, l'existence de son gouvernement n'est pas immédiatement menacée. Mais il va lui falloir prendre une grave décision : celle de la date des prochaines élections générales. Constitutionnellement, le scrutin doit avoir lieu au plus tard à l'automne 1979, mais il est très probable que les travaillistes n'attendront pas cette échéance.

La plupart des observateurs estiment que la consultation aura lieu à l'automne prochain, avant que la situation économique ne se dégrade à nouveau, comme la plupart des études prospectives semblent l'annoncer. A moins que M. Callaghan, misant sur la désorganisation présente du parti conservateur et sur la « dynamique travailliste » soutenue par les trade-unions, ne décide d'attendre le printemps.

Les prix agricoles

Les Neuf seraient d'accord sur les nouveaux barèmes et une dévaluation du « franc vert »

Le *débat entre les ministres* de l'agriculture des Neuf pour fixer les nouveaux *prix agricoles* européens continuait jeudi *11 mai* en fin de matinée. Un accord semblait *cependant* à peu *près acquis sur la* base du compromis global de la Commission européenne, discuté depuis 2 heures du matin.

Selon M. Méhaignerie, le ministre français, certains points avaient déjà fait l'objet d'un accord, permettant notamment une réduction de l'écart entre les prix agricoles français et allemands, grâce à une substantielle dévaluation du « franc vert ». Comme corollaire, les montants compensatoires monétaires (M.C.M.), appliqués par la France dans les échanges, seraient diminués de façon très nette.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — L'accord qui sera probablement *conclu* ce jeudi 11 mai, à Bruxelles, entre les ministres des Neuf, va entraîner un fort relèvement des prix agricoles français. Le premier ministre, M. Raymond Barre, avait décidé de s'engager hardiment dans la voie du rattrapage, c'est-à-dire de l'alignement des prix agricoles français sur les prix communs, en dépit des effets inflationnistes d'une telle politique.

Cela confirme que M. Barre a la conviction d'être en mesure de garder un parfait contrôle de l'économie française et, *en tout* cas, d'empêcher une nouvelle chute du franc. Sur le plan européen, l'alignement du franc vert sur les prix communs — autrement dit le retour à une situation normale — devrait placer la France en bien meilleure position dans les prochaines négociations agricoles européennes.

Le conseil des ministres avait repris ses travaux dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 mai. Pénible habitude européenne. Ce fut pour écouter le commissaire européen chargé des affaires agricoles, M. Gundelach, présenter un nouveau et — en principe — ultime projet de compromis. Tout de suite, l'attention a été attirée sur deux points : d'une part, l'ampleur de la hausse des prix agricoles en France ; de l'autre, la revendication prioritaire des Français en faveur de l'ajournement de toute décision sur le vin.

Un ballon d'oxygène

La hausse des prix agricoles en France sera, si l'on considère comme acquises les propositions de la Commission, bien plus sensible que ce qui était prévu au moins avant l'entrevue entre MM. Barre et Debatisse. Dans le compromis de la Commission sont inscrites — avec l'approbation du ministre français M. Méhaignerie — une dévaluation du « franc vert » de 3,6 % pour le début de la campagne et une autre dévaluation de même montant pour le début de la campagne *1979-1980*. Il est précisé que, dans le cas du porc, la hausse du « prix de base » prendrait immédiatement en compte, par anticipation, la dévaluation du « franc vert » de 1979-1980.

Compte tenu d'une hausse moyenne des prix communs de 2,25 % on aboutit, ainsi, pour le début de la campagne, à un relèvement moyen des prix agricoles français de 5,85 %. Si l'on prend en compte les deux dévaluations du « franc vert » effectuées depuis le *début* de 1978 (2,5 % début février et 1,2 % début mars), la progression moyenne des prix agricoles français sera de 9,55 % avec, en plus, la promesse d'un rattrapage monétaire de 3,6 % pour l'année prochaine. Voilà un ballon d'oxygène donné à l'agriculture française, de nature à apaiser bien des mécontentements.

La satisfaction dans les campagnes devrait être d'autant plus vive qu'en raison de règles agri-monétaires de l'Europe verte cette forte hausse des prix n'affectera d'aucune manière, contrairement à ce qui se passerait pour les produits industriels, la compétitivité des exportations agricoles françaises.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 37.)

Les difficultés de l'industrie

• Le gouvernement rejette le « plan de survie » de Boussac
• Terrin licencie 825 salariés

Le sort du groupe Boussac reste en suspens. Au moment où la direction présentait aux principaux comités d'entreprise du groupe son « plan de survie », entraînant mille quatre cent quatre-vingts suppressions d'emplois en deux ans (dont huit cents licenciements dans les Vosges) sur un effectif total de onze mille cinq cents personnes, M. André Giraud, ministre de l'industrie, déclarait le 10 mai à l'Assemblée nationale : « Il ressort [de ce] plan que le groupe est incapable de tenir une comptabilité analytique digne de ce nom. La réponse du gouvernement ne peut donc être que négative, car il est impossible d'engager l'argent du contribuable dans de semblables conditions. » L'aide de l'Etat étant indispensable à l'application du plan proposé par la direction du groupe Boussac, une intervention juridique (dépôt de bilan ou procédure dite de suspension provisoire des poursuites) semble maintenant inévitable.

A Marseille, les syndics de Terrin ont envoyé mercredi huit cent vingt-cinq lettres de licenciement. Le ministre des transports, M. Joël Le Theule, a déclaré que les précédents dirigeants du groupe « n'avaient pas su prendre à temps les mesures de gestion rigoureuses qui s'imposaient », mais que, en dépit de la situation difficile de ce groupe, « la réparation navale française n'était pas condamnée ». *Enfin, la société* de produits chimiques Ugine-Kuhlmann a annoncé quatre cents suppressions *d'emplois* d'ici à la fin de l'année.

Cette fois, c'est net ! Le *gouvernement* a dit non à M. Jean-Claude Boussac. Au *moment même où*, dans *les Vosges*, la *direction* du groupe annonçait aux salariés les grandes lignes de son « *plan de survie* », le ministre de l'industrie, à la tribune de l'Assemblée, exécutait ledit plan *de quelques petites phrases sèches. Elles signent* la condamnation de l'actuelle direction.

Ce refus s'explique aisément. Il n'est que de constater l'incapacité de l'équipe animée par M. Jean-Claude Boussac depuis trois ans à conduire un redressement qu'on lui *avait pourtant largement* donné en 1975 *les moyens* de *mener à* bien, pour comprendre les *réticences* du gouvernement à la soutenir plus longtemps.

Ce refus réduit à néant l'ultime tentative de M. Jean-Claude Boussac pour se maintenir à flot.

Le « plan de survie » élaboré par celui-ci, avec l'aide et la « garantie morale » de M. Petit, nouveau venu dans le groupe, reposait sur deux conditions essentielles : un coquet appui financier de l'Etat (environ 200 millions de francs) et l'« *accord* » de M. Marcel Boussac pour abandonner les créances et les pouvoirs de contrôle qu'il détenait dans le groupe. Le premier point est définitivement compromis. Le second dépend de l'issue de l'assemblée générale des actionnaires, qui doit se tenir vendredi 13 mai.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 37.)

Un coup d'arrêt au développement des radios libres

M. Giscard d'Estaing a demandé au gouvernement à l'occasion du conseil des ministres, le mercredi 10 mai, de « proposer immédiatement au *Parlement* les dispositions *législatives* nécessaires pour assurer le respect du monopole de la radiodiffusion et de la télévision ». M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, *qui* n'a pu, faute de temps, s'expliquer mercredi après-midi devant l'Assemblée nationale, répondra vendredi, au Sénat, à deux questions de MM. Caillavet et Chauvin sur ce *sujet*.

En décidant de soumettre au Parlement une nouvelle loi qui permettra de faire respecter le monopole de la radiodiffusion et de la télévision, M. Giscard d'Estaing pare d'abord au plus pressé. Il veut combler sans attendre le vide juridique qu'a révélé l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier en faveur de Radio-Fil bleu *(le Monde* daté 7-8 et du 10 mai).

THOMAS FERENCZI.

(Lire la suite page 31.)

AU JOUR LE JOUR

Monopole et monologue

Pierre Schaeffer, qui connaît mal l'Université mais fort bien la radio, défendait devant Jacques Chancel le monopole de la distribution tout en désapprouvant le monopole de la production.

Il ne semble pas que le président de la République fasse le détail puisqu'il va demander au Parlement de resserrer le bâillon qui empêche les neuf dixièmes des Français de s'exprimer et, ce qui est plus grave, de communiquer entre eux.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Entre la liberté totale à l'italienne et le sempiternel monologue parisien, il y a bien des solutions intermédiaires qu'on veut ignorer.

ROBERT ESCARPIT.

- ITALIE : le ministre de l'intérieur a donné sa démission (page 3)
- CHINE : des milliers de cadres « droitiers » vont être réhabilités (page 6).
- DESARMEMENT : le plan français inquiète et irrite gaullistes et communistes (page 6)

Il y a vingt ans, le 13 mai...

par JEAN PLANCHAIS

Face à la « chienlit », l'armée. Par deux fois de Gaulle s'est servi du corps militaire et de l'ordre qu'il est supposé incarner. La première fois, en 1958, pour reprendre le pouvoir ; la seconde, en 1968, pour ne pas le perdre.

On sait comment, il y a dix ans, une simple conversation, enveloppée de mystère, avec le général Massu, à Baden-Baden, lui a permis, sans qu'elles aient à bouger, d'utiliser le poids des légions. On se souvient moins comment, en 1958, sans jamais donner un ordre ni une consigne précise, il a utilisé la menace de l'armée pour amener le pouvoir légal à lui céder la place.

De Gaulle n'a pas personnellement et directement participé aux entreprises secrètes contre la IVe République. Il a prédit sa chute et il a laissé faire tant ses amis que les hommes qui, à droite, ne l'aimaient point. Le jour venu, il a ramassé la mise.

Le 13 mai 1958, à Alger, fut aussi proche de la « chienlit » que les jours qui suivirent, à Paris, le 13 mai 1968. Même si elle était d'un tout autre type : une « chienlit » politique et militaire.

L'armée refusait de continuer à faire la guerre en Algérie pour rien. Des généraux l'affirmaient avec quelque prudence dans les termes, des colonels avec fermeté, des capitaines avec exaltation : il fallait faire la guerre d'Algérie pour garder l'Algérie.

Pour une partie du personnel politique, il fallait faire la guerre pour défendre l'Occident contre les « rouges », pour conserver l'intégrité du territoire national ou pour aboutir, à son bénéfice, à un régime fort.

Pour les gaullistes, peu nombreux mais actifs, il fallait en même temps et surtout renverser le régime et ramener au pouvoir l'ancien chef de la France libre.

Enfin, pour les extrémistes comme Robert Martel, colon de la Mitidja, « chouan » attardé et passionné, il fallait, pour la plus grande gloire de Dieu, établir une théocratie, ou tout simplement, pour certains poujadistes, créer le chambardement pour le chambardement.

Quant au peuple « pied-noir », il était l'instrument, la masse de manœuvre sensibilisée par la crainte de l'abandon qu'on lançait dans les rues, hurlant ses espoirs et son désespoir.

(Lire la suite page 11.)

DÉCOUVRIR LA LITTÉRATURE SUISSE ROMANDE

Entre Genève et Lausanne

La Suisse française compte environ un million cinq cent mille habitants. Comme tout le pays, elle connaît une prospérité sans précédent, que la crise économique n'est pas parvenue à réellement entamer. La « *paix du travail* » assure une collaboration entre les divers « partenaires sociaux », et les citoyens jouissent à la fois d'un franc suisse éclatant de santé et d'une indéniable sécurité.

D'après de récents sondages, l'autosatisfaction et le conservatisme font excellent ménage, et rares sont ceux, même parmi les jeunes, qui boudent le « bonheur suisse ». *Des écrivains comme* Max Frisch *ont dit, à la suite de Ramuz*, combien il est étouffant de vivre dans un pays où l'ambition ne saurait donner des ailes, parce que toutes les carrières y butent sur la médiocrité et le conformisme.

Jugement sévère et sans doute partiellement injuste, car, dans cette moderne médiocratie, la littérature connaît une effervescence assez surprenante. En effet, alors même qu'il n'existe nul enthousiasme populaire pour les arts et les lettres, nulle politique culturelle cohérente, ni même compétente, nulle ressource financière « pour ce qui ne sert à rien », des éditeurs courageux et opiniâtres, comme Vladmir Dimitrijevic *(l'Age d'homme)* et Bertil Galland, tous deux fixés à Lausanne, publient de jeunes écrivains aussi bien que des auteurs chevronnés.

Richard Garzarolli, critique littéraire à *la Tribune de Lausanne* et romancier, évoque le travail mené par ces éditeurs, cependant que Jacques Chessex, prix Goncourt 1973 pour *l'Ogre*, insiste sur la vocation universelle, au même titre que le Dublin de Joyce ou le Sud profond de Faulkner, de cet espace de nature et de culture qu'est le Pays de Vaud.

Vie littéraire, certes, mais aussi vie culturelle et universitaire, particulièrement à Genève, où l'Université, ainsi que le rappelle Frank Jotterand, a eu le privilège d'accueillir des chercheurs de la valeur de Jean Piaget, de Denis de Rougemont et, surtout, de Marcel Raymond, de Jean Rousset et de Jean Starobinski. Quant aux Suisses de Paris, qui ont choisi de renoncer au confort et au « bonheur suisse », l'essayiste Jean-Pierre Moulin, auteur de *Comment peut-on ne pas être français*, leur donne la parole.

ROLAND JACCARD.

(Lire pages 24 et 25.)

idées

FEMMES

LE FÉMINISME DOUX

par LAURENCE BARDIN (*)

SE battre pour l'égalité, crier sa révolte le couteau aux dents à l'ombre de papa Freud et du marxisme, renier les rondeurs de ses désirs féminins pour un féminisme à tout prix ?

Ou bien :

Se plonger avec délice dans le mystère du corps et de l'écriture de la femme, retrouver son essence à l'abri du regard masculin, les yeux noyés dans le miroir trouble de sœurs triomphantes ?

Le féminisme égalitaire et le néo-féminisme : l'un à trop regarder l'homme pour mieux le fusiller, l'autre à trop se regarder le nombril pour *mieux* se retrouver, oublient que la terre tourne et nous avec.

Ainsi le monde va sans les femmes. Et le monde s'en va...

La pionnière de trente ans un peu lasse de la bataille ; la mutante, oublieuse par son imitation forcenée de l'homme, du parler-femme ; la *tardive*, enfants élevés et mari empâté de réussite, découvrant avec courage une vie nouvelle ; l'héritière aux longues jambes d'adolescentes, maladroite et impertinente de *féminisme* prêt-à-porter... toutes, dans leur diversité, peuvent maintenant dépasser la revendication féministe à œillères ou le narcissisme *f é m i n i n* introverti, pour un être-femme *serein*.

féminine. Mais ce qu'elles ne disent pas, ce qu'elles ne savent pas peut-être, ce sont leurs territoires apparemment anodins et jalousement gardés : tous les savoir-faire de ce quotidien qui trame nos jours. Elles règnent sur *la cuisine*, elles ont le privilège des fleurs et des poupées, la joie des larmes, le plaisir des bijoux, la douceur de la tendresse et des sourires. Elles arpentent des maisons où l'homme est *invité*, elles serrent fort leurs bébés et ne veulent pas les prêter, elles se font enfants, objets, faibles avec ruse. On leur ouvre la porte, elles éparpillent le temps. Et, *chaque soir, une petite* pilule subrepticement avalée garde son secret sur leur désir d'enfant.

Et si elles ne veulent pas tout cela, elles ont le choix, *elles*, de passer *de l'autre côté de la barrière*. D'oublier jupe en corolle, maternité *ronde*, et le *temps* qui coule, pour le pantalon alerte, la réussite au ventre plat et toutes ces choses pleines de prestige qu'on croise au pays « aventureux » des hommes. Eux ne peuvent pas faire le chemin *inverse : de grandes pancartes leur* interdisent les territoires féminins.

Chaque être humain porte en soi la diversité des tendances masculines et féminines. Dans la civilisation *actuelle, les hommes, par obéissance* au modèle du mâle viril, censurent leur potentiel « *féminin* ». Les femmes se croient obligées de choisir entre l'un *ou* l'autre : féminisme *copieur ou féminité aveugle*. Laissons chacun d'eux jouer avec ses différences, ses incohérences, ses variations sur le registre continu et non linéaire de la masculinité-féminité. *Que les hommes tendres* jouissent de leur douceur, que les femmes fortes rayonnent dans le monde, que le chemin des fleurs et des choses muettes ne soit plus coupé *aux étrangers, que les escaliers* politiques et leurs méandres soient simplifiés par des femmes à la bouche soudain ouverte. Que les sexes s'ouvrent et se partagent.

Les buissonnières sont prêtes

Avec d'autres moyens (tactique douce, non-violence), avec la force *tranquille de celles qui n'en sont* plus à un risque près, les femmes buissonnières (libérées de l'impérialisme viril aussi bien que du *modèle féministe ou* féminin) *sont* prêtes. Prêtes avec réalisme à mettre au monde des utopies nécessaires. Prêtes à dire leurs désirs et ceux de leurs enfants, ceux des vieux, des fous, des plantes... et des hommes.

Où sont les femmes maintenant ? Si quelques-unes sont égarées au pays abstrait et dur des hommes, si beaucoup trop *encore* restent enfermées comme des esclaves du côté de la féminité malheureuse et bornée, la majorité s'aperçoit avec inquiétude que nous sommes sur une terre en dérive.

Or cette terre a été transformée par les hommes : pillée et défigurée, *violente* et *bardée de machines* de guerre. Des fourmis mécanisées, courbées par le travail, produisent toujours plus vite des objets inutiles et des déchets incassables. Des automates en *complet gris*, le sexe mou et la voix prometteuse, orchestrent, derrière des écrans de verre, un monde en voie de minéralisation.

La crise écologique fait prendre conscience à certains, aux femmes en particulier, que l'espace de la vraie vie se rétrécit comme une peau de chagrin. Nous n'avons qu'une seule terre, et elle est mal en point. « *Plus vite, plus vite* », disent les automates en complet gris. « *Ralentissons, réfléchissons, changeons de cap* », répondent ceux qu'on nomme écologistes. Que disent les femmes ? Leur voix est trop douce ou trop dure pour se faire entendre...

La femme est (à cause des hommes qui ont fait l'histoire, à cause de ses mains complices des bébés et des matières) *du côté du paysan et du sauvage*. La femme est culture comme l'homme, elle n'est *pas nature brute, mais sa conversation avec la nature est moins* brisée. Elle a encore les pieds sur terre, mais les pieds n'ont pas droit à la parole. Car l'homme domine la *femme comme il domine la terre. Il* cache sous le bâton dressé de la loi et de la lutte ce qu'il croit être sa faiblesse, une nostalgie envieuse pour ces paradis perdus *qu'il habita un jour : la femme et* la nature. Que la femme s'agrippe à la terre et y ramène l'homme. Non pas en prenant le pouvoir de l'homme, mais en faisant pacte avec *lui. Afin que l'homme abstrait*, l'homme mégalomane, l'homme malheureux retrouve l'origine du cordon qui le relie à la terre.

Parce que les femmes sont en retard sur la civilisation du progrès industriel et la maîtrise crispée du monde, elles portent en elles, spontanément, sans le savoir, les utopies du proche avenir. Privées de *pouvoir, débiles de la science*, de la théorie, des systèmes, de la technique, elles se meuvent avec facilité dans un temps morcelé mais *projeté* sur la conservation de la vie, dans des espaces intérieurs denses et organiques bien différents du monde bétonné des urbanistes mâles. Elles sont encore — si elles ne l'ont pas renié — en accord avec le ventre, la nourriture, les matières, du côté des odeurs, des épluchures et du vert des plantes qui poussent.

Mais sur une terre quadrillée de fils de fer barbelés, les hommes maintiennent par la force leurs pouvoirs : la politique et l'argent, le savoir, la chasse et la drague. Les femmes n'y entrent que par effraction et dépouillées de leur identité

Avec les hommes

La terre est trop précieuse pour qu'on se fasse la guerre. La vie est trop bonne dans sa simplicité journalière pour l'agression de principe entre hommes et femmes, entre les hommes et la nature.

Ce n'est pas *contre* les hommes que les femmes doivent jouer, mais avec eux. Car elles sont suffisam*ment fortes et libres maintenant pour* l'alliance plutôt que la violence. Car elles sont suffisamment sûres d'elles-mêmes et de leurs manières d'être pour partager leur identité et s'oc*cuper, malgré eux, du monde* à venir. Car nous sommes, pour la plupart, suffisamment libérés sexuellement et matériellement pour que les relations entre hommes et fem*mes ne soient pas la caricature du* système de production-consommation. La tendresse se donne, elle ne se vend pas. Et comme l'énergie solaire elle est inépuisable. L'amour peut se permettre d'être improductif. L'autre n'est pas un objet de consommation ou une ressource exploitable. Pas plus qu'il n'est interchangeable ou gaspillable.

La terre des hommes a maintenant besoin des femmes : de toutes, les travesties et les « vraies », les timides et les solides, les diplomates et les analphabètes, *celles* qui veulent entrer en politique avec leurs robes dansantes et celles qui préfèrent rester dans leur maison en vieux pantalons.

Le temps est venu pour elles de prendre leur liberté à pleines mains. Le temps est venu pour elles de prendre la main de l'homme, de la serrer très fort et d'avancer la tête haute et *rieuse*. Sans *avoir* peur, sans leur faire peur.

★ Maître-assistant à l'université de Paris-V, Membre des Amies de la Terre, 3, rue de la Bûcherie, 75005 Paris.

Pour une dialectique créatrice

par NURIA PUIG et CHANTAL SAVINKOV (*)

« L'ÉMANCIPATION de la femme » donne lieu à *toutes sortes de polémiques* ; nous y sommes plongées, et tout en nous réjouissant de leur existence, nous devons reconnaître que tout cela nous laisse un peu *sur notre faim. Bien sûr, dans* les sociétés où nous vivons, les fonctions masculines et féminines sont nettement démarquées au détriment des femmes ; bien sûr, le *maintien de ce clivage contribue* à la conservation de ces sociétés ; mais l'on a trop tendance à négliger ce que cela implique dans la pratique quotidienne des relations *entre hommes et femmes, de la* maison au lieu de travail. Or il arrive qu'un détail qui vous sollicite, parce qu'il est répété, se révèle à l'analyse comme symptôme *d'un phénomène plus profondément* enraciné que le laissent supposer les polémiques.

Quant à nous, ce qui nous étonne, c'est la multiplicité des activités et des centres d'intérêt de *presque toutes les femmes*, même lorsqu'elles travaillent et ont charge de famille. Elles y mettent tant de naturel que cela passe généralement inaperçu ; et pourtant *la formation* permanente n'a-t-elle pas mis récemment en évidence une adaptation beaucoup plus rapide des femmes lorsqu'il s'agit d'acquérir de nouvelles compétences ? Nombre d'animateurs s'accordent à le constater, non sans quelque surprise, parfois.

(*) Sociologues.

N'est-il pas paradoxal que dans un *système* qui les maintient en *marge des responsabilités et des* prises de décision, les femmes parviennent à *développer* une certaine *polyvalence* qui, bien souvent, fait défaut à leurs compagnons par *et pour qui ce système a été mis* en place ?

C'est pourquoi il semble nécessaire de s'interroger sur les mécanismes dans lesquels un homme se trouve intégré dès qu'il fait partie de la « population active ». Nous constatons ceci : la nécessité économique, qui incombe en priorité à l'homme, l'amène à exercer une profession, c'est-à-dire une fonction précise dans la société ; il y joue un rôle qui est l'effet de son adaptation à la fonction, rôle socialement *représenté* par un personnage (le médecin, l'agent commercial, le comptable, etc.). Il évolue dans *l'espace nécessaire à l'exercice* de sa fonction (espace fonctionnel) pendant le plus grande partie de la journée — phénomène accentué *dans les grands centres* urbains par la durée des déplacements. Il se trouve soumis à un parcours qui ne se prête point à l'improvisation, qui ne sert qu'à assurer une fonction, qui est conçu pour que rien d'autre ne se passe, qui le plonge en somme dans une *lourde* monovalence. Et nous savons combien il est facile de finir par s'identifier au personnage que l'on nous demande de jouer, d'intérioriser les qualités reconnues socialement, et de mépriser en conséquence celles qui sont tenues pour négligeables. Dans la plupart des cas, il s'ensuit qu'un homme finit par ne se retrouver que dans l'espace et le temps de sa *fonction (1). C'est le : « Je suis paumé quand je ne travaille pas. »* Ce circuit est d'autant plus contraignant que ne pas jouer son personnage, c'est échapper à la norme, *c'est être menacé d'une sanction* économique préjudiciable à la survie de soi et des siens.

Flou artistique

En revanche, on demande à une femme d'assumer plusieurs fonctions considérées comme subalternes. Elle est amenée à jouer plusieurs rôles, la polyvalence lui est imposée à travers des tâches le plus souvent fastidieuses et répétitives, *à la limite dérisoires*, mais qui lui laissent en retour quelques possibilités non négligeables. Il ne la contraint à se conformer à un personnage ; on la dissout dans *le « flou artistique »* de sa « féminité », et même si elle exerce une profession, l'on dira d'elle : « C'est *une femme médecin, une femme agent commercial, une femme comptable...* »

Il y a bien là comme un relent de ségrégation, mais aussi et implicitement une image sociale non *réduite au seul personnage (2)*. Elle évolue dans un espace qui par sa multifonctionnalité est beaucoup plus plastique, moins contraignant et qui se prête à toutes sortes de « *bricolages créateurs* », générateurs d'expériences qui peuvent déborder largement le champ des fonctions. Nous nous garderons bien d'évoquer un *prétendu* pouvoir *féminin*, car, sur la transgression de tel ou tel archétype de la « féminité » pèse souvent une sanction morale, culpabilisante, qui, dans certains cas, a pu engendrer une véritable mort sociale. Dans cette perspective, les mouvements féministes peuvent être considérés comme une lutte contre cette mort sociale...

La réalité n'est jamais si simple que ce qu'en reflètent les polémiques. Si le rapport d'oppression hommes-femmes *existe*, il a permis aux femmes de conquérir une frange d'innovation et a engendré pour les hommes des contraintes de plus en plus réductrices. Il ne faut pas mésestimer *cette* contradiction immanente au système, contradiction *qui, à terme*, pour peu qu'hommes et femmes en soient conscients et l'assument dans la pratique des relations, peut se révéler une *dialectique créatrice* de changement profond de société. Alors Eurydice et Orphée pourront se retrouver.

(1) *Les espaces de la représentation* sont étroitement conditionnés par la représentation *de l'espace fonctionnel*. Cf. Henri Lefebvre, *LA PRODUCTION DE L'ESPACE*, éd. Anthropos.

(2) Excepté en ce qui concerne les fonctions implicitement féminines : institutrice, secrétaire... et l'on peut se demander si, dans ce cas, c'est la fonction ou la « féminité » qui domine dans l'image sociale.

Laissez-nous jouer

Le premier jouet que Dieu a donné à l'homme, c'est la pomme.
Mais la première qui a voulu y jouer, c'est la femme.
Et l'homme, bêtement mais sûrement, a suivi.
Puis il l'a confisquée, la pomme.
Ça, c'était un peu fort.
Il faut dire qu'elle, la femme, n'était sortie que de la côte [de l'homme. Tandis que l'homme, lui, était sorti de la cuisse [de Jupiter. C'est une nuance, me direz-vous. Mais elle est là.
Laissons Dieu, Jupiter, Adam, Eve et les autres jouer avec [leurs pommes, leurs serpents et leur foudre.
Tout ça c'est comme le skate-board.
D'abord, on interdit. « Tu vas te faire mal. C'est trop dan-[gereux. »
Puis on permet. « Bon. Mais alors mets un casque et des [genouillères. Et joue sous les fenêtres, je te prie. »
En vérité, ça va faire mal.
Il y aura des morts et des blessés. Des deux côtés.
Parce que, mesdames, il ne faut pas croire, ce n'est pas si [drôle, la liberté.
D'accord.
Mais déjà on n'a pas eu le paradis. A cause de tous ces [jeux interdits.
Alors, au moins, laissez-nous jouer. Nous aussi.
On mettra le casque. C'est promis. Et les genouillères. Et [puis, messieurs, soyez tranquilles. On restera sous vos fenêtres [pour jouer.
On aime tant se faire admirer.

GABRIELLE ARVAL.

Réplique à...

FRANCE QUÉRÉ

L'ANCIEN RÉGIME ET AUJOURD'HUI

Mme France Quéré, dont j'ai apprécié d'autres écrits, peint, dans son article « Le perdu et le gagné » (*le Monde* du 27 janvier) un tableau idyllique de la condition féminine sous l'Ancien Régime qui pourrait induire en erreur bien des lecteurs.

Née à la campagne, de parents *agriculteurs*, j'y ai acquis une certaine expérience. Le sort des femmes n'y est pas encore aujourd'hui ce que France Quéré croit qu'il était déjà hier.

Les femmes y accomplissaient-elles les tâches les plus nobles ? Non, elles devaient faire et font encore ce que les hommes trouvent fastidieux, facile, routinier. Tirer l'eau au puits plusieurs fois par jour, car toutes les habitations rurales n'ont pas encore l'eau courante ; traire les vaches, accroupie dans *l'odeur* du fumier, risquant un coup de pied de la vache, cela constitue-t-il « *la meilleure part* » ? Et que dire alors du plaisir de rincer une lessive dans un lavoir ouvert à tout vent, lorsqu'il fait froid ?

La *femme* s'occupait-elle de « *ce que l'on appelle aujourd'hui la comptabilité* » ? Non, c'étaient les hommes qui géraient les biens. En outre, comment les *femmes* auraient-elles pu tenir le rôle de régisseur alors que la plupart ne savaient pas lire, le minimum d'instruction étant réservé aux hommes, qui, eux, devaient bien savoir compter. Pour une femme, c'était superflu : pas de marché à faire, on avait un jardin ; pas de vêtements à acheter, on filait à la ferme.

Quant à la double journée de travail, elles la connaissaient aussi bien que les salariées actuelles. Travailler aux champs, élever une basse-cour, s'occuper des bêtes et du jardin, de la maison, des *enfants*, sans week-end ni congé, cela faisait et fait encore des journées trop bien remplies.

Où était le prestige des femmes lorsqu'on disait — on le dit encore, je l'ai entendu — lors d'une naissance : « *C'est un garçon* », mais « *Ce n'est qu'une fille* » ?

Certes, les femmes étaient indispensables à la campagne. Leur place y était-elle enviable ? Elles ne se révoltaient pas. Le besoin impérieux de survivre leur en ôtait le temps. De plus, la société rurale n'aurait pas toléré qu'une *femme* ose revendiquer un autre sort que celui traditionnellement dévolu à toutes ses semblables. L'âge moyen de la mortalité leur permettait de ne pas souffrir trop longtemps, mais elles souffraient en silence.

Pourquoi croyez-vous que les femmes désertent les campagnes ? Le refus des servitudes est certainement beaucoup plus fort que l'attrait des villes. Elles savent qu'en restant elles auraient de multiples devoirs, mais très peu de droits, que le contrôle moral du milieu social pèserait sur tous leurs actes, qu'il leur serait très difficile d'échapper à l'emprise des traditions les moins justifiées qui sont aujourd'hui les vestiges bien vivants de l'Ancien Régime.

FRANÇOISE DUMOULIN,
Clermont-Ferrand.



Le Monde

étranger

LE MEURTRE D'ALDO MORO ET LE TERRORISME EN EUROPE

Avant les débats parlementaires

M. Cossiga, ministre de l'intérieur, a remis sa démission

Ministre de l'intérieur du cabinet Andreotti, M. Francesco Cossiga a donné sa démission le 10 mai, après l'assassinat de M. Aldo Moro. La vie politique devrait reprendre son cours après les obsèques nationales, samedi, à Saint-Jean-de-Latran. Le président de la démocratie chrétienne a été inhumé dans la soirée du 10 mai, aux environs de Rome, en présence de sa famille.

Cependant, les terroristes continuent à frapper. A Milan, un nouvel attentat s'est produit à 7 heures du matin, le 11 mai. Un dirigeant de banque a été blessé par coups de feu aux jambes en sortant de son domicile.

De notre correspondant

Rome. — La démission de M. Francesco Cossiga a surpris. D'ordinaire, les dirigeants italiens s'accrochent plutôt à leur poste. Mille pressions n'avaient pas réussi à faire lâcher à M. Vito Lattanzio le portefeuille de la défense après l'évasion de l'ex-colonel SS Herbert Kappler en septembre 1977. *« C'est un geste de grande honnêteté qui témoigne de nouvelles mœurs »*, a remarqué un dirigeant de la démocratie chrétienne.

M. Cossiga n'a pas dit que sa démission était « irrévocable ». Sans cette précision, on peut toujours s'attendre à une fausse sortie. Si l'on en croit l'un de ses plus proches collaborateurs, le ministre aurait voulu innover également sur ce point : ancien professeur de droit constitutionnel, il sait, nous a-t-on dit, qu'une démission est une démission. La qualifier d'irrévocable serait un pléonasme.

On a peine à croire cependant que le président du conseil se privera d'un collaborateur aussi précieux. M. Cossiga a en effet le double avantage d'être un « morotéen » — c'est M. Aldo Moro qui l'avait installé à ce poste — et de plaire aux communistes. Il apparaît de plus comme un homme neuf dont le nom n'a jamais été cité à propos du moindre scandale.

Ce Sarde de cinquante ans, cousin de M. Berlinguer, n'est pas le « bourreau » que dénoncent certaines franges de l'extrême gauche. Il évoque plutôt un père de famille tranquille dont les froncements de sourcils ont du mal à impressionner. Depuis sa désignation en décembre 1976, il a dû affronter des affaires aussi complexes que le tremblement de terre du Frioul, la réforme manquée de la police, le malaise des forces de l'ordre et d'innombrables attentats. Dans l'affaire Moro, le ministre de l'intérieur a défendu la thèse de la fermeté, menaçant même de démissionner si on négociait avec les *terroristes*.

Il a donc été doublement critiqué : par ceux qui défendaient une position plus souple et par ceux — beaucoup plus nombreux — qui soulignaient l'inefficacité des forces de l'ordre. Comment un homme aussi important que M. Moro n'était-il pas mieux défendu ? Est-il possible que cinquante-quatre jours d'enquête n'aient conduit à rien ? Pendant ces huits semaines, les Brigades rouges n'ont cessé de défier l'Etat, jusqu'à déposer le corps d'Aldo Moro au cœur de la Rome politique.

Le cabinet Andreotti menacé

M. Cossiga a pris les devants, sachant que les critiques ne pouvaient que se préciser et menacer l'existence même du cabinet Andreotti. Dans sa lettre de démission, il affirme être solidaire du gouvernement mais assumer la *« pleine responsabilité politique de l'action du ministère de l'intérieur et des forces de police »*. Soulignant que le terrorisme ne se combat pas seulement par des mesures d'ordre public, M. Cossiga veut laisser au Parlement le soin d'examiner sereinement l'ensemble du problème.

Les communistes saluent ce geste *« simple et correct »*. Ils demandent — ainsi que les républicains et les sociaux-démocrates — une réunion des secrétaires généraux des partis de la majorité pour parler de l'ordre public avant le débat parlementaire du 18 mai. On note en revanche le silence des socialistes qui n'ont pas voulu commenter à chaud la démission du ministre de l'intérieur. Ils apparaissent — avec la droite, démocrate-chrétienne ou non, et l'extrême gauche — comme les principaux adversaires de M. Cossiga.

Cette affaire est intimement liée au débat politique. Ceux qui s'opposent à M. Cossiga sont aussi ceux que l'actuelle majorité ne satisfait pas. Pour le moment, le débat est en sourdine, mais il ne manquera pas de s'affirmer dès la semaine prochaine, après les funérailles nationales d'Aldo Moro et les élections locales du lendemain.

Comme de Gaulle

Aldo Moro a été enterré promptement, discrètement, presque à la sauvette. Sa famille est restée sourde à toutes les démarches. Même le cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome, n'a pas réussi à la faire changer d'avis. Elle a voulu respecter la volonté du défunt et en même temps embarrasser les partis politiques qu'elle rend responsables de sa mort. Le président de la démocratie chrétienne, salué dans le monde entier comme un chef d'Etat, a donc été inhumé dans un cimetière de village, par un curé de campagne. Comme de Gaulle.

Et comme pour de Gaulle, l'Etat va être conduit à célébrer des *« funérailles nationales »* sans dépouille mortelle. Il faut s'attendre à une gigantesque manifestation à Saint-Jean-de-Latran où, pour la première fois, les démocrates-chrétiens seront sans doute plus nombreux que les communistes. Survenant la veille des élections locales partielles de dimanche, cet événement peut avoir des conséquences psychologiques et politiques importantes. Le *« martyre »* d'Aldo Moro — comme le qualifie *Il Popolo*, quotidien de la démocratie chrétienne — révèle un patriotisme de parti et rejoint la volonté des catholiques italiens d'affirmer *« leur identité »*.

Cette même place Saint-Jean-de-Latran a été, mercredi 10 mai, l'occasion d'une grande manifestation syndicale, *« contre le terrorisme et la violence subversive, pour la défense de la démocratie et des institutions »*. Malgré la pluie, des dizaines de milliers de personnes, communistes en majorité, se sont rassemblées sous la photo d'Aldo Moro. On n'a pas entendu *l'Internationale* cette fois mais *Bella Ciao*, l'hymne des partisans. Très applaudi, M. Luciano Lama, secrétaire général de la C.G.I.L., a dénoncé *« les assassins sadiques qui ont dépassé la férocité des délinquants de Buchenwald et d'Auschwitz »*.

Un autre communiste, M. Pietro Ingrao, président de la Chambre des députés, a solennellement évoqué la mémoire d'Aldo Moro. Tous les parlementaires et les membres du corps diplomatique étaient debout. La seule place vide dans l'hémicycle, celle du président de la démocratie chrétienne, était couverte de roses. Sans citer une seule fois le nom des Brigades rouges, M. Ingrao a dit : *« La réponse à ces barbares est la démocratie. »* Il a ajouté : *« Nous n'avons pas beaucoup de temps pour les larmes et les condamnations. Le peuple demande des actes. »*

ROBERT SOLÉ.

● LE GROUPE COMMUNISTE AU CONSEIL DE PARIS propose à M. Jacques Chirac que le nom d'Aldo Moro soit attribué à un lieu de la capitale.

Dans un projet de délibération, les élus communistes estiment que *« la Ville de Paris se doit de manifester son attachement aux libertés en rendant un solennel hommage à la mémoire de la victime d'un crime qui visait en fait la démocratie »*.

● RECTIFICATIF. — Une malencontreuse erreur d'attribution de signature est intervenue dans une de nos éditions datées du 11 mai, en page 2. L'article intitulé « La violence n'a jamais tué la violence » a été rédigé par M. Serge Livrozet, militant du Comité d'action des prisonniers. L'article intitulé « Les fils de la deuxième société » était de M. Remo Guidieri, universitaire à Paris-X. Nous présentons nos excuses aux auteurs pour cette erreur.

Au procès de Turin

« C'est un acte de justice révolutionnaire » DÉCLARE RÉNATO CURCIO

De notre correspondant

Rome. — Il est un lieu en Italie — un seul — où l'assassinat d'Aldo Moro a été publiquement applaudi : la cour d'assises de Turin (nos dernières éditions du 11 mai). Depuis le 9 mars, quarante-neuf membres présumés des Brigades rouges — dont quinze détenus — y sont jugés pour association subversive.

La trente-deuxième audience s'est déroulée, mercredi 10 mai, dans une ambiance encore plus agitée que d'habitude. Dès l'ouverture, Renato Curcio, chef présumé du noyau fondateur de l'organisation terroriste, a demandé la parole. Méfiant, le président Barbaro lui a demandé s'il s'agissait d'une intervention en rapport avec le procès. *« Absolument,* a dit Curcio. *Le 16 mars* (date de l'enlèvement d'Aldo Moro et de l'entrée des communistes dans la majorité) *devait marquer, dans les intentions de la bourgeoisie impérialiste, le début d'un régime d'entente nationale dirigé par la D.C. et le P.C.I. pour gérer la crise économique avec des méthodes capitalistes qui pénalisent fortement la classe ouvrière... »*

Le président et le ministère public se sont interposés : c'était hors sujet. Curcio a alors dit au juge : *« Vous vivez hors de l'histoire. Sans doute n'avez-vous pas compris ce qui s'est passé ces jours-ci et ce qui se passera dans les prochains mois. »* Sourd aux menaces, l'inculpé a mis carrément les pieds dans le plat, commentant en ces termes l'assassinat d'Aldo Moro : *« Un acte de justice révolutionnaire, l'acte le plus humain possible dans une société divisée en classes. »* Le président l'a aussitôt expulsé.

Le « numéro 2 » de la bande à Curcio, Franceschini, a alors demandé la parole. Pour citer Lénine — *« La morale dépend des intérêts de la lutte de classe du prolétariat »* — et pour dire : *« L'exécution d'Aldo Moro est un acte de justice révolutionnaire, l'acte le plus humain possible... »* Expulsé.

Fallait-il juger par une procédure d'urgence les deux perturbateurs pour *« apologie de crime »*, comme le demandait le ministère public ? La cour en a délibéré pendant une heure pour décider que non : d'autres interventions intempestives des inculpés étaient prévisibles. On n'en sortirait pas. Mais le président a ordonné... l'« arrestation » de Curcio et Francheschini en les inculpant d'apologie de crime. Cela n'a pas beaucoup impressionné un autre inculpé, Paolo Maurizio Ferrari, qui a crié au ministère public : *« Nous, nous intervenons quand nous voulons et comme nous voulons. »*

En effet, les détenus publient aussi des communiqués dans leur prison des Nuove. Et pour mieux ressembler à l'*« organisation externe »*, c'est-à-dire aux ravisseurs d'Aldo Moro, ils numérotent ces messages. Le « communiqué numéro 1 » propose une nouvelle réglementation pénitentiaire. Sa publication a été accompagnée de seize heures d'agitation aux Nuove, sans incident. Mais on a appris que d'autres pensionnaires, condamnés pour des délits de droit commun, étaient de plus en plus hostiles aux brigadistes et les menaçaient de représailles.

R. S.

Les réactions

● M. JACQUES CHIRAC : seule l'autorité de l'Etat...

Evoquant mercredi 10 mai, au micro d'Europe 1, l'assassinat d'Aldo Moro, M. Jacques Chirac, maire de Paris, a notamment déclaré : *« Les plus grands risques existent de voir se reproduire la misérable et dramatique affaire Moro, et notamment en France. (...) Les renforcements des effectifs policiers en France ne suffiraient pas pour qu'il n'y ait pas d'affaire Moro ou d'affaire Schleyer. (...)*

» Plus encore dans un régime de démocratie que dans tout autre, le respect de l'autorité de l'Etat est fondamental. L'Etat doit se donner les moyens d'être respecté et de faire respecter son autorité sinon, comme on l'a vu très souvent, cela se termine par l'anaschie et la dictature. »

● LE CENTRE INDEPENDANT : *« L'odieux assassinat de M. Aldo Moro et la situation qui règne en Italie sont la conséquence de l'impuissance des institutions de ce pays et de l'habitude qu'ont prise les partis politiques à se partager et à se disputer l'Etat. La France n'est pas à l'abri d'un retour à ce système d'abandon. Aussi le Centre indépendant compte-t-il tout particulièrement sur le président Giscard d'Estaing pour assurer la pérennité de la Ve République. »*

● M. JEAN CHARBONNEL, président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition) : *« L'assassinat d'Aldo Moro témoigne d'abord de la gravité de la crise dans laquelle se débat depuis plusieurs années l'Italie, faute d'avoir su se doter, comme la France l'a fait en 1958 grâce au général de Gaulle, d'un Etat fort et indépendant des factions. »*

● M. ROBERT FABRE, président du M.R.G. : *« Le bureau national du M.R.G. exprime sa réprobation la plus totale devant le lâche assassinat d'Aldo Moro. Il adresse à sa famille, au gouvernement et au peuple italiens le témoignage de son intense émotion. »*

● LE BUREAU POLITIQUE DU P.C.F. après avoir exprimé *« l'indignation et l'horreur des communistes français devant l'assassinat d'Aldo Moro »* attire l'attention *« sur le fait qu'à la faveur de ces agissements, la grande bourgeoisie européenne et américaine a en définitive pour objectif de faire obstacle à toute avancée des forces démocratiques, de porter des coups aux partis communistes et de mettre en échec leur politique de large union, de désagréger le cadre démocratique dans lequel les forces populaires agissent pour le progrès social, la conquête de nouveaux droits, des réformes profondes »*.

● LUTTE OUVRIERE (trotskiste) : *« Les Brigades rouges viennent de rendre un signalé service aux classes possédantes italiennes. Celles-ci ont maintenant un martyr, involontaire, mais martyr quand même, à brandir pour affirmer la légitimité de leur pouvoir. Grâce à cet assassinat, les représentants politiques des classes possédantes italiennes peuvent compter sur le soutien et la solidarité de l'ensemble de la classe ouvrière. Aucun homme politique de la bourgeoisie italienne, aucun parti, y compris le parti communiste italien, n'auraient pu, dans les circonstances politiques actuelles, provoquer l'unanimité, la solidarité que le geste criminel des Brigades rouges vient de susciter. »*

● LE MRAP (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix) : *« Ce drame appelle une mobilisation de l'opinion publique et des mesures urgentes contre le terrorisme politique, expression actuelle des menées fascistes, qui atteint son paroxysme en Italie et sévit grandement en France même. Qu'ils se réclament du commando Delta, comme récemment les tueurs d'Henry Curiel, ou, le 2 décembre, ceux de l'Algérien Laïd Sebaï, du groupe Peiper, comme les agresseurs du MRAP, ou de tout autre dénomination, les auteurs d'attentats et de violences ont pour objectif évident de détruire les libertés individuelles et la démocratie. Or, dans tous les cas, ils bénéficient d'une inquiétante impunité. »*

En Turquie

Plus de 200 morts depuis le début de l'année

De notre correspondant

Ankara. — Poursuivant son dessein de resserrer les liens de la Turquie avec ses alliés les plus traditionnels, et d'en obtenir des crédits, M. Bülent Ecevit, premier ministre, est parti le 10 mai pour Bonn et Londres. Il envisage de se rendre à Moscou à la fin de juin. Mais la situation intérieure semble encore échapper à ses tentatives de stabilisation, et le développement du terrorisme ne manque pas d'inquiéter ses interlocuteurs.

Les trente-six morts du 1er mai 1977 à Istanbul, ont été honorés cette année par cent mille personnes convoquées par la centrale ouvrière de gauche DISK, et encadrées par d'importantes forces de police et des unités de parachutistes. La ville était presque déserte, et ce n'est que le soir que des jeunes, après avoir versé de l'essence sur le pavé, ouvraient le feu sur un car de police, blessant trois de ses occupants. D'une résidence universitaire, le feu était ouvert sur un autre groupe de policiers. Maoïstes, dans le premier cas, commandos d'extrême droite dans le second, disait-on, ou provocations délibérées organisées par des « forces occultes », d'origines idéologiques diverses ?

Simples escarmouches en tout cas, compte tenu du bilan des morts par attentats depuis le début de l'année : cent quatre-vingt-sept, selon le journal *Milliyet*. Mais selon d'autres sources, le total monterait jusqu'à deux cent cinquante. Etendue à l'ensemble du territoire, la violence est difficilement recensable, parce que ses causes sont diverses.

Des groupes divers

Dans l'organisation dite de « contre-guérilla » (*le Monde* du 3 mars 1978), créée à l'instigation de la C.I.A., des officiers collaboraient avec des agents de la sécurité d'Etat pour entretenir un climat de « déstabilisation », notamment dans l'Est du pays. On a même attribué au K.G.B. ou à l'Iran l'agitation criminelle dans les régions des minorités, kurdes en particulier.

Dans les agglomérations urbaines, il existerait trois groupements terroristes, deux de tendance maoïste, le TIKKO (Armée de libération des ouvriers et paysans turcs), plus ou moins liés aux séparatistes kurdes, et l'Armée populaire de libération turque marxiste-léniniste, dont certaines fractions sont spécialisées dans le hold-up de banques. Un troisième groupe est d'extrême droite, le Foyer de l'idéal, dont certains membres forment des commandos de choc. Ils seraient divisés en deux clans ; l'un dénommé les Trois Croissants, prônerait une attitude très dure vis-à-vis des « anarchistes » et des « communistes » ; l'autre, composé d'éléments plus jeunes, accuserait les dirigeants d'être trop timorés.

Si le hold-up est de gauche, le plasticage et les bombes à retardement paraissent de droite. Mais les enlèvements ont cessé depuis 1973, pour être remplacés par les assassinats. Selon certaines informations, depuis quatre mois que M. Ecevit est au pouvoir, il y aurait eu plus de militants d'extrême droite tués que de membres de son propre parti. Ce qui donnerait à penser que l'extrême gauche est plus active contre les « loups gris » du colonel Turkes que contre le centre gauche.

Les « tribunaux de sécurité d'Etat », juridiction d'exception mixte (civile et militaire) créée en 1973, ont été supprimés à la fin de 1976 par la Cour constitutionnelle. Le gouvernement envisage une solution plus souple : des « tribunaux spécialisés », un par département, dont les juges civils seraient désignés par le Conseil supérieur de la magistrature, auraient à connaître exclusivement des actes terroristes. M. Ecevit et ses amis sont en tout cas opposés aux cours d'exception, dont l'opposition de droite réclame la restauration. Celle-ci accuse d'autre part le gouvernement de fermer les yeux sur les tortures pratiquées par la police sur ses militants. Le premier ministre a promis d'ouvrir une enquête sur ces allégations.

ARTUN UNSAL.

En Irlande du Nord

Un aspect de la vie quotidienne...

L'issue tragique de l'affaire Moro a sans doute moins étonné et scandalisé les Irlandais du Nord et du Sud que les continentaux. Car il y a belle lurette — dix ans cette année — qu'ils ont appris à connaître par cœur les divers scénarios de la violence poussée jusqu'à l'illogisme politique total.

Tandis que la presse internationale et certains rescapés des mouvements de 68 s'entêtaient à trouver dans la « crise irlandaise » des relents de guerre du Vietnam ou d'Algérie, voire l'amorce de la « révolution socialiste » en Europe occidentale, les habitants de l'Ulster et ceux de la République vivaient au jour le jour le terrorisme ordinaire. Explosions, assassinats, enlèvements, sont devenus depuis des années le pain quotidien des habitants de Belfast et la hantise de ceux de Dublin. Attentats sauvages, souvent assortis de rites barbares, comme la balle dans la rotule — ou dans les deux rotules — salaire des « mouchards » de l'IRA. Victimes plus souvent catholiques que protestantes, mais toujours issues des « ghettos » minables des deux communautés. Victimes même pas toujours « politiques », car les « troubles » servent parfois de « couverture » commode dans une petite province au sang chaud et à la mémoire trop longue.

Qui tuait qui, et pourquoi ? La vanité des réponses à donner à ces questions brutales a, peu à peu, découragé l'intérêt de la presse internationale pour le nouvel avatar de « la question d'Irlande ». Au fil des années, l'échec de toutes les initiatives venues de Londres ou de Dublin, la médiocrité des responsables politiques nord-irlandais, l'incapacité des activistes à formuler la moindre solution cohérente aux « troubles », ont peu à peu relégué l'affaire d'Ulster au rang des guerres oubliées.

Grâce à un quadrillage sévère des forces de police et de l'armée, à la coopération qui a fini par s'instituer entre les deux parties de l'île, et surtout à l'immense lassitude de la population, les « troubles » se résument maintenant à une dizaine de morts par semaine. Les autorités, qui déclarent assez cyniquement que c'est là un bilan bien moins lourd que celui de n'importe quel week-end sur les routes, ne choquent plus personne.

De temps à autre, l'IRA provisoire réussit encore un « grand coup » : l'assassinat d'un ambassadeur britannique à Dublin, en juillet 1976 ; un attentat qui fait une douzaine de morts, il y a quelques semaines, dans un restaurant de la banlieue de Belfast. Une poignée de journalistes se précipitent en Ulster, de gros titres apparaissent dans la grande presse, quelques éditorialistes en renom donnent, pour la nième fois, leur diagnostic de la « crise irlandaise », puis tout retombe dans la grisaille du semi-oubli.

La grande leçon de la dernière guerre tribale d'Europe serait-elle qu'on peut quand même vivre avec le terrorisme ordinaire ? Un terrorisme ponctuel à l'impact politique à peu près nul dans les pays très développés. Un terrorisme destiné à devenir un trait quasi permanent de la vie quotidienne, une forme de délinquance, en somme. Sinon, comment expliquer qu'après dix ans d'attentats, et près de deux mille morts, l'Apocalypse si souvent annoncée n'ait eu lieu, ni en Irlande... ni en Grande-Bretagne ?

NICOLE BERNHEIM.

EUROPE

Union soviétique

Les deux versions de la mort de Mme Chevtchenko

De notre correspondant

Moscou. — M. Guennady Chevtchenko, le fils du diplomate soviétique, fonctionnaire des Nations unies, qui a rompu avec son gouvernement au début du mois dernier, a confirmé, le mercredi 10 mai, que sa mère s'était suicidée. Peu avant, il avait indiqué par téléphone, à des correspondants occidentaux, qu'elle était décédée à la suite d'une crise cardiaque, mais il s'est ravisé et a affirmé que seule était vraie la version du suicide donnée par les autorités (*le Monde* du 11 mai, dernière édition). Le corps de Mme Chevtchenko, qui était âgée de quarante-neuf ans, a été trouvé dans les toilettes de son appartement moscovite par des amis qui s'étonnaient de son absence. La mort remontait à lundi. Les autorités ont indiqué que Mme Chevtchenko avait absorbé une dose trop forte de sommifères.

Mme Chevtchenko était rentrée de New-York au début du mois d'avril avec sa fille, âgée de seize ans, en ignorant tout, semble-t-il, des projets de son mari. Depuis, elle n'avait pas pu lui parler. Après la défection de M. Chevtchenko, elle avait déclaré qu'il s'agissait d'une « *pure et simple provocation* » et que son mari avait été victime des services secrets américains. Elle n'avait pas cru qu'il veuille rester aux Etats-Unis : « *Il ne peut vivre sans son travail et sans sa famille* », avait-elle dit.

M. Arkady Chevtchenko a démissionné, le 26 avril, de son poste de sous-secrétaire général des Nations unies après avoir rompu avec son gouvernement. Il a déclaré que des « divergences politiques » l'opposaient à Moscou, mais les raisons de son geste n'ont pas été entièrement éclaircies. — D. V.

UNE DÉCLARATION DE L'ANCIEN DIPLOMATE

Aux Etats-Unis, l'ancien diplomate soviétique a fait diffuser par l'intermédiaire de son avocat la déclaration suivante :

« *La mort de ma femme a été un dur coup pour moi. Je n'avais même pas eu la possibilité de lui parler, après ma décision de rompre avec le gouvernement soviétique parce que, j'en suis convaincu, les autorités soviétiques la forcèrent à rentrer à Moscou.*

» *Ma fille, qui a seize ans, a été privée de sa mère, mais elle a encore son frère. Je ferai tout mon possible pour qu'elle puisse me rejoindre ici. J'adresse un appel au gouvernement américain pour qu'il me fournisse son aide à ce sujet.* »

● *M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères*, est attendu ce jeudi 11 mai à Berlin-Est. Pour les observateurs, cette visite permettra au chef de la diplomatie du Kremlin d'informer les dirigeants est-allemands des entretiens que le chef de l'Etat soviétique, M. Brejnev, a eus la semaine dernière à Bonn. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

UN AVION DES LIGNES INTÉRIEURES TCHÉCOSLOVAQUES A ÉTÉ DÉTOURNÉ SUR FRANCFORT

Francfort *(A.F.P.)*. — Un appareil tchécoslovaque de type Ilyouchine-18 qui assurait la liaison Prague-Brno a été détourné sur Francfort le mercredi 10 mai. Il y avait quarante passagers. Le pirate de l'air s'est rendu aux forces de sécurité après s'être assuré qu'il était bien en Allemagne de l'Ouest. Il s'agit d'un chauffeur de taxi de vingt-sept ans, M. Joseph Katrincak. Il était en possession de deux kilos d'explosifs, mais était dépourvu de détonateur de mise à feu.

Il a demandé l'asile politique à l'Allemagne de l'Ouest pour lui, pour sa femme, Anne, ses enfants, ainsi que pour un ami voyageant à bord, M. Radomir Sebesta, et sa femme.

Grande-Bretagne

Le divorce de la princesse Margaret

De notre correspondant

Londres. — *Pour la modique somme de 16 livres (environ 150 francs), la princesse Margaret va obtenir rapidement son divorce, en vertu de la nouvelle procédure accélérée qui n'exige pas la comparution des époux. Comme les quelque cent cinquante mille Britanniques qui sont chaque année candidats au divorce, la princesse invoque la nouvelle législation qui permet la dissolution officielle du mariage après deux ans de séparation et en cas de consentement mutuel des époux.*

De toute évidence, la princesse et Lord Snowdon s'étaient mis d'accord, il y a longtemps, sur les termes du divorce, depuis la garde des enfants jusqu'aux arrangements financiers, qui n'ont pas été révélés. L'initiative de la princesse est donc une pure formalité, et n'a provoqué aucune surprise.

Au palais de Buckingham, on feuillette l'album de famille avec nostalgie, mais ce divorce ne pose pas de problème puisque la princesse n'est que cinquième dans la ligne de succession. Dans la presse du cœur, les spéculations vont bon train sur les raisons qui ont déterminé les deux conjoints, restés en termes très amicaux, à divorcer. Certains affirment que la reine a insisté pour la dissolution du mariage, considérant comme hypocrite la prolongation d'une union depuis longtemps brisée. D'autres prétendent que Lord Snowdon, désireux de se remarier avec une jeune assistante de production de cinéma, Mme Lindsay-Hogg, également divorcée, a demandé et obtenu sans difficulté le consentement de la princesse, qui a apprécié la discrétion de Tony ces derniers mois, alors qu'elle était attaquée dans les milieux politiques et dans la presse.

La princesse a fait savoir qu'elle n'envisageait pas de se remarier. Apparemment, elle n'entend pas renoncer à son titre, aux prérogatives, et sans doute aux avantages financiers de ses fonctions royales. D'autre part, elle peut difficilement défier une seconde fois l'Eglise anglicane, dont la reine est officiellement le chef, par un remariage rapide.

Plus tard peut-être... Les mœurs ont passablement évolué. Un divorce dans la famille royale — inconcevable il y a seulement vingt ans — est aujourd'hui toléré, et même encouragé par la souveraine. Néanmoins, pour trouver le précédent d'un remariage royal, il faut remonter jusqu'à Henri VIII qui, il est vrai, faisait parfois aussi exécuter ses femmes.

HENRI PIERRE.

Espagne

VIOLENTS INCIDENTS A PAMPELUNE

De notre correspondant

Madrid. — Pampelune a vécu le mercredi 10 mai une nouvelle journée de tension. Des groupes « abertzale » (séparatistes) ont provoqué de nombreux incidents dans la vieille ville, où ils ont blessé un sous-lieutenant de la garde civile et un policier. Le sous-lieutenant, qui était en civil, a été atteint de plusieurs coups de poignard. Abandonné dans la rue, il a été hospitalisé dans un état assez grave. Le policier armé, également en civil, a été frappé avec des barres de fer et a eu une jambe brisée.

Face à l'intervention de la police anti-émeute les séparatistes ont dressé des barricades et lancé des pierres contre cette force armée qui a procédé à une cinquantaine d'arrestations.

Le matin, de 3 000 à 4 000 personnes avaient assisté à un service funèbre célébré en l'honneur du garde civil tué lundi à Pampelune par des guérilleros de l'ETA. Le chapelain militaire qui dirigeait l'office a critiqué durement, dans son sermon, l'attitude gouvernementale face au terrorisme. Il a notamment affirmé : « *Quand un député se permet, à Madrid, d'exiger l'indépendance du Pays basque et que personne ne bronche, cela paraît une chimère de demander aux forces de l'ordre de mourir pour l'Espagne.* » Le prêtre faisait allusion à M. Francisco Letamendia, député d'Euskadiko Eskerra (extrême gauche basque), qui a défendu dans le débat général sur l'avant-projet de Constitution le droit à l'autodétermination pour les provinces basques.

Après le service funèbre, une manifestation s'est formée, qui a poussé des cris hostiles à l'ETA, lapidé le siège local du parti nationaliste basque et fait hisser le drapeau national sur la façade de la mairie. — C. V.

AMÉRIQUES

Argentine

DEUX POLICIERS TUÉS PAR L'EXPLOSION D'UNE BOMBE AU CENTRE DE PRESSE DE LA COUPE DU MONDE

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — Deux personnes ont été tuées et quatre autres blessées par l'explosion d'une bombe, mercredi après-midi 10 mai, dans un sous-sol du centre de presse du *Mundial* (Coupe du monde de football) à Buenos-Aires, indique-t-on de source officielle.

Un coup de téléphone anonyme avait indiqué qu'une bombe de forte puissance avait été placée dans une voiture située dans le parking du sous-sol de l'édifice où doit être installé le centre de presse pendant la Coupe du monde de football. C'est au moment où ils transportaient la bombe que deux policiers ont été tués par l'explosion.

Les quelque cinq cents personnes travaillant à l'aménagement du centre de presse ont été évacuées tandis que le chef de la police, le général René Ojeda se rendait sur les lieux pour diriger les opérations de recherches. Plusieurs membres du service de surveillance auraient été retenus dans les locaux de la police afin d'être entendus. Aucune organisation n'avait encore revendiqué l'attentat jeudi matin.

ATTENTATS « SIMULÉS » PAR LES MILITAIRES

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — *L'armée argentine doit réaliser vendredi 12 mai une série d'exercices d'alerte pour familiariser la population avec les mesures de sécurité en vigueur durant la Coupe du monde de football. Les exercices commenceront à Mar-del-Plata, élégante station balnéaire choisie comme centre secondaire de la Coupe du monde. L'armée simulera des attentats, des enlèvements et autres actes terroristes possibles pour observer les réactions de la population. L'opération se fera sous le slogan :* « Nous tous, habitants de Mar-del-Plata, rendrons possible la Coupe du monde. »

AMÉRIQUES

CUBA : le point de non-retour

III. — Ceux d'en bas

La révolution cubaine a dix-neuf ans. Les dirigeants, qui prétendent assumer collectivement les erreurs, notamment dans le domaine économique, des premières années, estiment disposer de bases sérieuses pour une industrialisation véritable. D'autre part, les mécanismes de mobilisation et de participation populaires n'ont cessé de se renforcer. (Voir « le Monde » des 10 et 11 mai.)

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

La Havane. — « *Ne cherchez pas le reflet de votre société dans nos vitrines. Vous ne le trouverez pas...* », répètent les dirigeants cubains à leurs visiteurs américains. En effet, les magasins de la vieille Havane, un peu mieux approvisionnés peut-être que dans les années 60, sont encore bien tristes. Une foule sérieuse, attentive, mais sans aucune exubérance, encombre les rues piétonnes qui débouchent sur la place du Capitole, copie conforme de celui de Washington, et transformé en musée...

« *Il est maintenant facile d'acheter une montre ou une radio...* », disent encore les dirigeants. Sans doute. Mais où sont les coloris et les senteurs violentes des marchés tropicaux ? Le reflet des champs d'orangers, l'éclat des poivrons verts ou rouges ? Des récepteurs de télévision en couleurs, réservés pour l'instant aux syndicats et aux collectivités, ont fait leur apparition dans les vitrines. Machines à laver, tourne-disques : le secteur électro-ménager s'est apparemment aussi beaucoup développé. Mais à l'intérieur les étalages sont strictement utilitaires : chemises de toile, chaussures « de travail » à 8 pesos (1).

Les Cubains font la queue, patiemment, apparemment résignés, pour des pommes de terre, rationnées, pour un parfum soviétique en vente libre, pour des crèmes glacées type Coppelia, succulentes, pour une place au restaurant, où les repas excellents, sans tickets, coûtent en moyenne 5 pesos. Ils attendent sans se plaindre en file indienne, sur le trottoir, que le serveur salarié du gouvernement ait débarrassé sans aucune hâte un coin de table pour prendre un jus de fruit.

« *Notre système de distribution n'est pas sans faille*, affirme un dirigeant du parti. *Mais ça marche. Et la capitale est plutôt mieux pourvue que la province en ce qui concerne les produits rationnés...* » Radio-Bemba, version cubaine de radio-trottoir, fonctionne, en tout cas, parfaitement. « *Dans cette ville immense, tout, absolument tout, se sait, immédiatement*, dit une Chilienne réfugiée à La Havane. *Une vente imprévue de fruits ou de légumes de saison, dans tel ou tel quartier, suscite aussitôt un petit mouvement de foule.* » Encore faut-il pouvoir se déplacer rapidement. Le transport urbain à La Havane a des carences que les autorités ne nient pas tout en l'expliquant par le blocus, bien réel, des Etats-Unis. « *Nous avions affecté cinq mille autobus Leyland, en 1974, au service de la capitale*, précise un dirigeant du P.C.C. *Il en reste mille, les autres étant immobilisés par un manque de pièces de rechange. La General Motors contrôlant maintenant Leyland, nous ne pouvons les obtenir.* »

Le marché kolkhozien

Les *tiendas* dans les villes de province ou les villages ne sont guère plus attrayantes. Simplement moins encombrées, car chacun a le temps de faire ses emplettes. C'est l'uniformité dans ce supermarché d'un « nouveau village » de la province de Matanzas (2), comme dans cette boutique populaire de Trinidad, près de Santa-Clara. A gauche, les produits en vente libre : des œufs à 10 centimes, les pâtes, les boîtes de sauce tomate, de fruits en conserve, le miel. Sur les étagères de droite, les « *rationnés* » : le riz, les haricots noirs ou secs, le sucre, le café, le lait, les savons de toilette ou de ménage.

Personne, ce matin-là, dans le supermarché du « nouveau village », où les vendeuses désœuvrées n'hésitent pas à faire leurs observations au dirigeant qui nous accompagne : « *Pas assez de viande de bœuf pour satisfaire la demande, et les fruits ne sont pas de qualité.* » A 300 mètres de là, sous une tente de fortune, un attroupement : c'est le marché « kolkhozien », en plein air, qui vend, à des prix « libres » mais raisonnables, des légumes, des ananas, des poulets livrés par les petits paysans du voisinage. Chaque jour, « un chiffre d'affaires de 200 pesos ». La revanche du système D, bien évidemment toléré par les autorités, sur les planificateurs.

En fait, tous les Cubains, peu ou prou, « se débrouillent » pour tourner les difficultés d'un rationnement manifestement très mal supporté par la population dix-neuf ans après l'instauration du régime révolutionnaire. Un système de « troc », de famille à famille, s'est institutionnalisé, s'est perfectionné malgré les remontrances acides de « représentantes » du C.D.R. de quartier qui se plaignent à l'occasion « *de ne jamais être prévenues quand quelque chose est vendu au noir* ». Dans certains quartiers de La Havane, des paysans viennent à jours fixes proposer leurs produits en s'efforçant d'échapper à la « vigilance » des familles connues pour être « *très révolutionnaires* ». Des citadins, de leur côté, vont à la campagne « au ravitaillement ». Des échanges se font, de palier à palier, selon les besoins ou les préférences de chacun. « *Acheter au noir, c'est cher*, confie une femme de ménage, *et il n'y a pas toujours ce que l'on cherche...* » Elle gagne 120 pesos (dont 45 en espèces et le reste en biens de consommation) chez un diplomate ayant accès aux « magasins spéciaux » pour étrangers, où l'on trouve à peu près tout.

Les techniciens et les membres des ambassades des pays socialistes de l'Europe de l'Est sont, dit-on, les plus grands « revendeurs » de produits réservés à la population cubaine, en multipliant les prix par cinq ou six. Ce marché noir est nécessairement limité mais il irrite particulièrement, et on le comprend, les militants du parti communiste cubain qui éludent la discussion sur ce sujet. « *Notre société n'est pas juste*, confient-ils, *mais elle est quand même plus juste que la société capitaliste...* ». Le directeur de l'institut de la demande interne préfère qualifier le marché noir de « *marché additionnel* » et de « *système de troc* ».

Le nécessaire et l'essentiel

Il ajoute : « *Les magasins spéciaux et l'afflux des touristes représentent des risques limités. De toute façon, nous pouvons maintenant largement ouvrir les portes du pays. Notre idéologie est supérieure...* »

« *Les Cubains*, dit un technicien occidental, *ont une formule pour définir leur rationnement : ils distinguent l'essentiel du nécessaire. L'essentiel est assuré, le nécessaire pas toujours...* » Où passe la frontière entre « essentiel » et « nécessaire » ? Où commence le « superflu », la catégorie « supérieure » définie par les planificateurs ? Cela dépend bien sûr des besoins, des habitudes, des nouvelles aspirations. Tout indique que ces dernières sont en hausse, conséquence logique d'une amélioration moyenne générale et des promesses du gouvernement les « *nécessités physiologiques de base étant assurées totalement pour l'ensemble de la population* », selon les dirigeants de l'institut qui précisent : « *La « libretta », le carnet individuel de ravitaillement, assure un minimum de 2 100 calories par jour.* »

« *En 1959*, affirme un membre du gouvernement, *moins de 5 % de la population rurale et une infime partie de la population urbaine mangeaient de la viande ou des œufs, mais vous trouviez naturellement de tout dans les magasins de La Havane. Aujourd'hui, tous les Cubains sans exception mangent de la viande, des œufs, boivent du lait, ont des vêtements et des chaussures. Tout le monde sans exception. D'une économie de consommation restreinte nous sommes passés à une économie où la capacité de consommation de la population est très supérieure.* »

Pour ceux « d'en bas », comparaison n'est pas toujours raison. D'autant plus que les difficultés du ravitaillement quotidien ne sont que l'un des aspects d'une vie souvent difficile. Il faut ajouter les coupures de courant électrique ou d'eau, fréquentes dans les quartiers populaires de la capitale (les « apagons »), les inconvénients d'immeubles vétustes de la vieille ville, un service de voirie critique. La Havane est une ville propre. Mais ce sont bien les plaintes sur les conditions de vie quotidienne qui constituent l'essentiel des réunions du « pouvoir populaire » auxquelles nous avons assisté. Dans la rue, sur une estrade improvisée, le « délégué » du quartier rend des « comptes » à ses électeurs, jeunes ouvriers, militaires en uniforme, femmes en foulard. Tous demandent que « *les trous dans la rue soient bouchés* » et que « *les ordures soient enlevées plus tôt dans la journée* ». Ils dénoncent une « *insécurité plus grande et trop de vols* ». Le délégué promet d'intervenir en haut lieu et précise pour les « *trous dans la chaussée* » qu'il est nécessaire de « *réserver le béton à la construction du nouvel aéroport de La Havane* ».

L'opinion des Cubains sur la « *qualité de leur vie* » est très variable. « *Chez nous, la « libretta » est épuisée en dix jours* », affirme un fonctionnaire. « *Courir la ville, faire la queue, parfois pour rien, c'est kafkaïen* », déclare un employé de bureau.

« *C'est largement suffisant avec les rations cumulées au sein d'une famille...* », assure une ouvrière d'une fabrique de cigares. Les étrangers estiment qu'il est bien difficile de modifier les habitudes culinaires des Cubains. « *Ils ignorent la salade, les poivrons, n'apprécient pas les tomates, commencent tout juste à consommer du poisson...* » Il est vrai qu'il a fallu plus de quinze ans de propagande gouvernementale pour persuader le Cubain moyen que le « puerco con arroz » (le porc au riz, plat national) pouvait avantageusement être remplacé par autre chose. La télévision, très didactique, multiplie les explications, les conseils. Sans grand succès jusqu'à présent...

Les « sondages » de l'institut de la demande interne sont révélateurs : les consommateurs trouvent que « *la compote soviétique est trop acide* », qu'il y a « *trop de gras dans la viande* », que les cigares « *sont trop secs et trop chers* ». « *Frijoles* », les savoureux haricots noirs, et pommes de terre sont en revanche « *jugés satisfaisants* ». L'institut s'efforce de « *coordonner la production et la consommation dans le cadre d'une économie socialiste* ». Disposant d'un important réseau d'enquêteurs, permanents et occasionnels, sur tout le territoire, il estime que ses études et ses prévisions comportent une marge d'erreurs « *inférieure à 4 %* ». Ses entreprises de « publicité socialiste » réalisent des études de marché basées sur dix mille familles cubaines types.

Au moins un repas gratuit par jour

« *Il s'agit*, déclarent les experts, *de rationaliser la production, d'éviter les fautes des économies de marché. L'éventail des salaires va maintenant de un à sept, du salaire de base de 100 à 700 pesos et plus, mais les différences de salaires sont compensées par des avantages sociaux. Et les prix des produits de base rationnés n'ont pas bougé depuis 1959... Une importante épargne intérieure se reconstitue et nous devons maintenant songer à élever la qualité après avoir assuré la quantité pour l'essentiel. Nous devons également créer un consommateur ayant une conscience, orienter les préférences...* »

Et d'ajouter : « *Une analyse du niveau de vie doit tenir compte du fait que tous les Cubains prennent au moins un repas gratuit sur leur lieu de travail ou à l'école. Les loyers sont très faibles, 10 % du salaire, et la santé à peu près totalement gratuite. Les salaires bruts ne sont qu'une partie des revenus des familles...* »

Une évidence : les « moins de vingt ans », pionniers, collégiens, sont éclatants de santé. Et les adultes paraissent tous en bonne condition. Un jeune médecin, directeur d'un hôpital de campagne dans la sierra de l'Escambray, nous a soutenu que « *le rationnement avait eu des effets positifs sur la santé moyenne de la population* ».

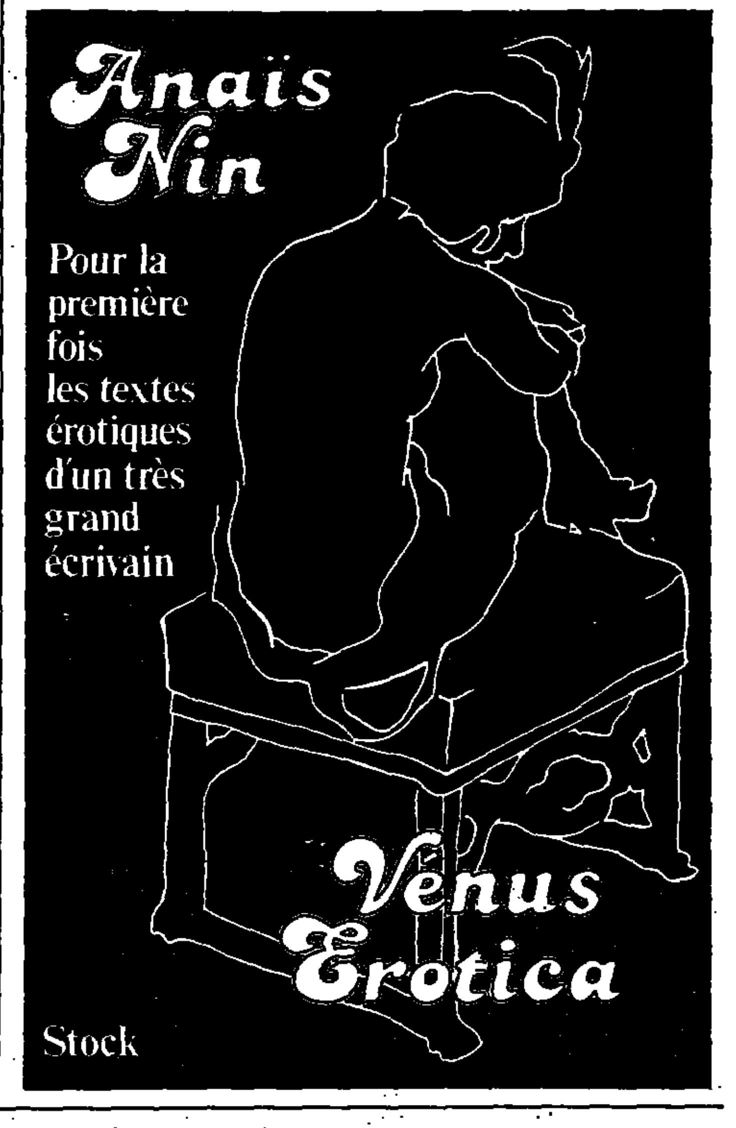
Une conséquence : les « petits métiers » reviennent côté cour. Coiffeuses à domicile, manucures, couturières indépendantes, mécaniciens, taxis « privés », dépanneurs, sans parler des retraités qui emploient leurs loisirs à « faire la queue » pour les autres, en échange d'un modeste « salaire ». Tout un artisanat de fait, « toléré » par les autorités bien qu'il échappe en partie aux « statistiques » officielles. Un mode de vie connu sinon encouragé par les organisations de « masses ». Mais qui donc, dans le Cuba d'aujourd'hui, n'appartient pas au moins à l'une des nombreuses organisations : syndicats, parti, comités de défense de la révolution, fédération des femmes, association des petits propriétaires, brigades et colonnes de travail, association d'étudiants... ?

Prochain article :

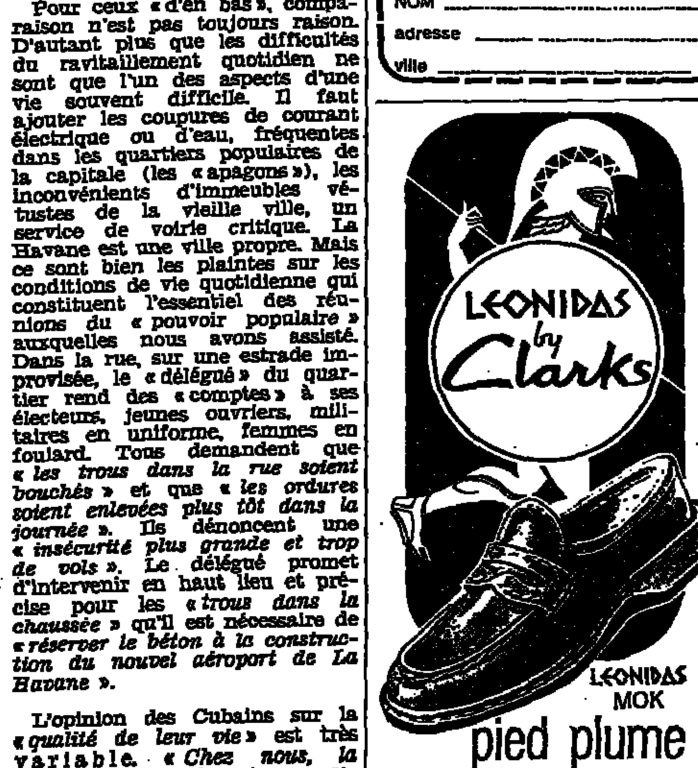
MOSCOU SUREMENT
WASHINGTON PEUT-ÊTRE

(1) 1 peso vaut 1,20 dollar au cours officiel.

(2) Les « nouveaux villages » sont, en fait, de petites cités modernes disposant de toutes les commodités (école, polyclinique, cinéma, marché, terrain de sports) et regroupant les familles d'ouvriers d'un centre de production agricole.









DIPLOMATIE

Le plan français de désarmement inquiète gaullistes et communistes

M. Giscard d'Estaing a reçu jeudi matin 11 mai une délégation du parti socialiste pour l'informer de la position française sur le désarmement qu'il exposera, le 25 mai, devant l'assemblée générale des Nations unies. La délégation du P.S. était dirigée par MM. Gaston Defferre et Marcel Champeix, présidents des groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat, et comprenait MM. Chandernagor, Charles Hernu et Jean-Pierre Cot, qui fera partie de la délégation qui accompagnera M. Giscard d'Estaing aux Nations unies.

Vendredi, le président de la République recevra une délégation du P.C. conduite par M. Robert Ballanger, président du groupe à l'Assemblée, et comprenant MM. Louis Odru et Gustave Ansart et Mme Marie-Thérèse Goutmann. C'est à l'issue de cette réunion que le P.C.F. fera savoir s'il désigne ou non M. Odru pour faire partie de la délégation française. Mardi et mercredi, M. Giscard d'Estaing avait successivement reçu une délégation de l'U.D.F. puis une délégation du R.P.R.

Le plan de désarmement, mis au point sous le contrôle direct de M. Giscard d'Estaing et que celui-ci exposera le 25 mai, devant la session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations unies, soulève un certain nombre d'inquiétudes et de critiques au sein du R.P.R. comme du parti communiste. La campagne d'information entreprise par le président de la République auprès des grandes formations politiques du pays ne paraît pas devoir calmer un mouvement de défiance et d'irritation qui vise aussi bien la stratégie politique du chef de l'Etat que sa diplomatie. Aussi bien chez les gaullistes que chez les communistes, on fait également remarquer que les audiences accordées cette semaine par M. Giscard d'Estaing ne relèvent en rien de la concertation : le plan français de désarmement n'en sera nullement affecté puisqu'il a été adopté dans ses grandes lignes dès le conseil des ministres du 25 janvier et qu'il fait même, depuis cette date, l'objet de conversations, sinon de négociations, diplomatiques dans la plupart des grandes capitales du monde.

Pour les responsables du R.P.R. et du P.C. l'opération « désarmement » de M. Giscard d'Estaing, esquissée dès l'été dernier, est lourde d'arrière-pensées politiques ; il s'agirait avant tout, pour le président de la République, de dégager un terrain d'action sur lequel il pourrait amorcer une certaine coopération avec le parti socialiste ; ce rapprochement pourrait constituer la première étape d'un élargissement — voire d'un changement — de majorité. Les uns et les autres n'en veulent pour preuve que la présence, parmi la délégation française qui va se rendre à New-York, de M. Jean-Pierre Cot, le député socialiste de Savoie, qui est aussi l'un des experts de son parti pour la politique étrangère et le désarmement. Les démentis de plusieurs responsables du P.S. n'ont pas suffi, bien sûr, à entamer la conviction des dirigeants gaullistes et communistes. Si les premiers ne s'expriment publiquement qu'à mi-mots, les seconds dénonçaient dès le mois de décembre dernier les vues de M. Mitterrand en matière de désarmement comme *« n'étant pas sans parenté avec celles du pouvoir giscardien »* (1). La semaine dernière, enfin, M. Marchais a laissé entendre que son parti ne *« cautionnerait »* certainement pas les propositions peu constructives de M. Giscard d'Estaing en désignant un parlementaire communiste pour se joindre à la délégation française à l'ONU.

Quoi qu'il en soit des motivations profondes du président de la République, il est clair que les nouvelles préoccupations de M. Giscard d'Estaing en matière de désarmement rejoignent aujourd'hui un intérêt beaucoup plus ancien du parti socialiste, une vieille sensibilité de la gauche non communiste. Que les suggestions du P.S. en la matière aillent plus loin que les intentions du chef de l'Etat, est indéniable également. Mais qu'importe, fait-on remarquer au R.P.R., puisque le désarmement n'est pas prêt de toutes façons d'être réalisé et qu'il constitue surtout un thème éternel.

Le président de la République a sans doute tenu compte de tous ces éléments pour mettre au point son plan. L'idée de base de son projet est qu'un désarmement *« général et complet »* est *« inaccessible »* en l'état actuel mais que la France ne peut plus se contenter de rester silencieuse et doit faire entendre sa voix à condition que sa participation au débat n'entraîne pas un affaiblissement de sa sécurité basée essentiellement sur la force de frappe. La seconde idée qui paraît avoir guidé le chef de l'Etat, c'est la volonté de donner un aspect « mondialiste », « tiers-mondiste » surtout, à ce retour de la France, comme pour pallier l'échec du dialogue Nord-Sud. On retrouve en tout cas ces préoccupations dans les quatre grandes propositions que présentera M. Giscard d'Estaing à l'O.N.U. :

Quatre grandes suggestions

— *Création d'un nouveau forum international*, sous l'égide des Nations unies, pour remplacer l'actuelle conférence de Genève sur le désarmement dont la France s'est retirée en 1962 sur ordre du général de Gaulle ; ce nouvel organisme ne devrait plus être co-présidé par les Etats-Unis et l'Union soviétique mais devrait être doté d'un système de présidence par rotation ;

— *Création d'une agence mondiale de contrôle du désarmement par satellites*, là encore pour tenter de briser le « monopole » soviéto-américain ; le paradoxe est toutefois que seuls les Américains et les Soviétiques ont actuellement les moyens financiers sinon techniques de construire et d'entretenir la « flotte » de satellites nécessaire au contrôle ; en fait, c'est donc l'internationalisation des moyens de contrôle soviéto-américains que va demander M. Giscard d'Estaing.

— *Organisation d'une conférence européenne, « de l'Atlantique à l'Oural »*, pour étudier la réduction éventuelle des seules armes classiques stockées sur le continent ; pour M. Giscard d'Estaing, le problème des armes nucléaires en Europe ne pourra se poser que lorsque Moscou et Washington se seront entendus sur une diminution *« significative »* des réserves dont ils disposent ; l'objection a le mérite pour le président de la République de rendre pour longtemps non négociable la force de dissuasion ; la France, toutefois, aura plus de difficultés à esquiver le problème de l'interdiction des expériences nucléaires, Washington, Moscou et Londres négociant un traité interdisant toutes les explosions. M. Giscard d'Estaing peut être certain de faire l'objet de toute la vigilance du R.P.R. pour lequel le maintien en état de la force de dissuasion exige la poursuite d'expériences nucléaires ;

— *Création d'un fonds de développement* qui serait alimenté par une taxe sur le « sur-armement ».

Les réserves du P.S.

Ce dernier point fait tout particulièrement sourire les experts en désarmement de toutes les familles politiques. Comment évaluer le « sur-armement » ? Le montant de la taxe ? Comment contraindre les nations « sur-armées » à la verser ? Autant de questions qui risquent de rester longtemps sans réponse. Cette suggestion, qu'un gaulliste juge *« totalement utopiste, pour ne pas dire démagogique »*, n'en traduit pas moins l'espoir du chef de l'Etat de rallier à ses vues une partie du tiers-monde. Ce chapitre, en tout cas, n'inquiète pas le R.P.R., pour lequel il n'a aucune chance d'être réalisé, pas plus d'ailleurs que le projet de conférence européenne sur le désarmement conventionnel ou d'agence mondiale de contrôle par satellite : la première idée devrait en effet se heurter à l'opposition de l'U.R.S.S., puisque celle-ci dispose d'une très nette supériorité conventionnelle en Europe ; la seconde n'a soulevé aucun enthousiasme chez les intéressés. Le seul vrai sujet d'inquiétude des gaullistes — hormis les « manœuvres » de politique intérieure — reste donc le problème des expériences nucléaires. Si le président de la République faisait la moindre concession sur ce point, *« ce serait une grosse affaire »*. Pour le reste, les héritiers du général paraissent assez faire confiance à la « collusion » soviéto-américaine pour mettre un frein aux ambitions de M. Giscard d'Estaing.

La même attitude, bien sûr, ne prévaut pas chez les socialistes, auxquels une politique hardie de désarmement permettrait de dépasser leurs hésitations et leurs divergences en matière de défense. Il faut s'attendre donc que le P.S. précisera ses propositions et reprochera au président de la République *« de ne pas aller assez loin dans la bonne direction »* ; les divergences devraient porter surtout sur le désarmement nucléaire, et sur la réduction des ventes d'armes. M. Giscard d'Estaing, on l'a vu, est sous *« haute surveillance »* du R.P.R. en ce qui concerne le premier point et ne s'appréterait à évoquer que pour la forme le problème des ventes d'armes. La France se situe, on le sait, en tête des nations exportatrices de par rapport au chiffre de sa population.

Les critiques que ne vont pas manquer de développer les communistes seront autrement fondamentales, le P.C.F. reprochant traditionnellement aux dirigeants occidentaux d'ignorer les propositions soviétiques (en particulier l'engagement de non-recours en premier à l'arme nucléaire), et au gouvernement français de ne pas souscrire à tous les accords existants. Le P.C.F. est également d'accord avec Moscou pour estimer inutile la création d'un nouveau forum destiné à remplacer la conférence de Genève. Il soutient, en revanche, l'idée chère au Kremlin d'une conférence mondiale sur le désarmement, pourtant passablement dépassée depuis que les Nations unies ont décidé de consacrer une session spéciale à ce sujet et insiste beaucoup, comme le P.S., sur le problème des ventes d'armes.

Les initiatives de M. Giscard d'Estaing pourraient cependant amener le P.C. à moduler quelque peu sa critique, à laquelle il donne une base « populaire » par l'intermédiaire du Mouvement de la paix, où il est très influent. Jusqu'à présent, les communistes reprochaient à l'Elysée de favoriser la course aux armements sous le prétexte d'une politique *« du tout ou rien »*. Ce ne leur sera plus possible.

JACQUES AMALRIC.

(1) *L'Humanité* du 15 décembre.

ASIE

Chine

NOUVELLE REMISE EN CAUSE DE LA LIGNE MAOISTE

Des milliers de cadres «droitiers» limogés depuis 1957 vont être réhabilités

De notre correspondant

Pékin. — La politique de réhabilitation des cadres qui avaient été inquiétés lors de la révolution culturelle vient de prendre une nouvelle ampleur. Jusqu'à présent, elle s'était traduite par des mesures nombreuses mais individuelles visant à réintégrer dans leurs fonctions administratives, universitaires ou autres, des personnages victimes d'accusations aujourd'hui jugées injustes. Un effort était fait, d'autre part, pour apurer les dossiers encore en suspens. Le comité central du P.C. a diffusé sous son autorité, le 5 avril, un « document n° 11 » présentant une décision prise par l'organisation du « Front uni » et qui va beaucoup plus loin. Il ne vise à rien moins, en effet, qu'à *« ôter leur étiquette »* à tous ceux qui furent dans le passé classés comme « droitiers », non seulement à l'époque de la révolution culturelle mais dix ans plus tôt lors du « mouvement de rectification » qui suivit, en 1957, l'expérience des « Cent fleurs ». Une mesure globale de cette ampleur est sans précédent.

L'origine de la décision indique qu'il ne s'agit pas seulement de cadres du parti puisque le « Front uni » représente, par définition, l'alliance, autour du P.C. chinois, de toutes les personnalités et organisations patriotiques, des intellectuels et des Chinois d'outre-mer sans affiliation politique. On notera au passage que M. Teng Hsiao-ping a la haute main sur cette organisation en qualité de président de la Conférence politique consultative du peuple chinois.

L'expression « *ôter l'étiquette* », utilisée dans le document n° 11, signifie que les accusations, voire les verdicts formulés dans le passé, doivent être purement et simplement effacés. Une publicité adéquate, par voie d'affiches, doit être organisée afin que l'entourage des intéressés soit convenablement prévenu. Les personnes qui moisissaient depuis des années dans des « camps de rééducation » doivent être libérées et celles qui avaient été simplement éloignées dans les campagnes pourront regagner leur domicile urbain. Des dispositions sont prévues — avec intervention de la commission d'Etat au plan — pour donner de nouvelles fonctions à ceux qui ont encore l'âge et la santé voulus pour les exercer, les autres devant être assurés de pensions. Cette réhabilitation généralisée s'applique également aux défunts afin que leurs descendants ne puissent avoir à souffrir de l'« étiquette » infamante imposée à leurs parents.

Une telle liquidation du passé va rendre à une vie normale une foule de gens qui, parfois depuis plus de vingt ans, étaient réduits à la condition de citoyens de second ordre, en général privés de leurs droits politiques, objets de discriminations diverses et souvent astreints à un état de détention plus ou moins rude. Il est impossible de dire combien de personnes vont bénéficier de cette mesure : plusieurs dizaines de milliers sûrement, des centaines de milliers sans doute.

Une page tournée

Les échos recueillis à Pékin montrent en tout cas que la décision frappe profondément les esprits qui hésitent seulement à croire qu'une page puisse être aussi radicalement tournée.

Le « document n° 11 » soulève cependant au moins deux questions. En ce qui concerne son application d'abord, on sait que la politique de réhabilitation des cadres se heurtait déjà à de multiples résistances dans les provinces, où les équipes dirigeantes en place se montraient parfois peu pressées de réintégrer des personnages écartés depuis dix ans ou plus. On peut s'interroger sur l'accueil qui sera réservé sur le terrain aux vastes contingents de « droitiers » ainsi rappelés au service et les remous qui peuvent en résulter.

La seconde question est d'ordre presque idéologique. La réhabilitation de victimes des années 60 pouvait assez bien se concilier avec le principe de la fidélité à l'héritage de Mao Tse-toung, puisque le président défunt avait lui-même regretté les injustices commises lors de la révolution culturelle et qu'un certain nombre de personnages de marque éliminés à cette époque avaient fait leur rentrée politique de son vivant. Il en va différemment des verdicts prononcés lors du Mouvement de rectification de 1957, sur lequel Mao Tse-toung n'a jamais, que l'on sache, porté de jugements critiques ni formulé la moindre réserve, mais qu'il inspira et dirigea, au contraire, de bout en bout. On pense généralement que, pour éviter une inopportune remise en cause du fondateur du régime, les cas les plus embarrassants seront traités avec le maximum de discrétion.

ALAIN JACOB.

● *M. Chirac à Pékin.* — M. Chirac a annoncé, mercredi 10 mai, à la mairie de Paris, qu'il se rendrait en Chine *« vraisemblablement dans la deuxième quinzaine de septembre »*. Rappelant *« qu'il était sollicité depuis deux ans déjà pour venir en Chine »*, il a indiqué qu'il avait invité le maire de Pékin à Paris.

« L'Événement » sur TF 1

« VIETNAM : TROISIÈME GUERRE D'INDOCHINE ? »

Des cadavres de soldats cambodgiens pourrissant sous le soleil dans la rizière. Des prisonniers cambodgiens dans des camps, le regard morne. Ce sont les premières images de la guerre khméro-vietnamienne filmées par une télévision étrangère que présente le film de Roger Pic diffusé ce jeudi 11 mai au cours du magazine « l'Evénement » sur TF 1. On n'y voit certes pas de combats, on ne peut se faire une idée de l'importance des forces en présence, mais à la question que pose ce film, « Vietnam : troisième guerre d'Indochine ? », on doit bien répondre par l'affirmative.

Près de Tay-Ninh, plusieurs milliers de réfugiés cambodgiens vivent dans des paillotes. Ils ont profité des combats pour franchir la frontière. Ainsi Mme Ing Sarin, professeur, dont le mari, commandant de brigade d'infanterie, a été tué après la prise de Phnom-Penh. Elle pleure devant la caméra la mort de son mari et de deux de ses quatre enfants, emportés par le béri-béri.

Mais la « troisième guerre » se livre aussi sur le plan économique pour l'eau, le riz, pour combattre les calamités naturelles et mettre fin à une pénurie alimentaire catastrophique. D'où ces grands chantiers collectifs. A Ho-Chi-Minh-Ville, la plupart des boutiques sont fermées depuis la nationalisation du commerce, tandis que les rues connaissent les mêmes embouteillages de vélos et de motos que les années précédentes.

« Nous pratiquons la religion sans difficultés », *assure le bonze Thich Minh Chau, de la très contestataire pagode An Quang, à Saigon. Il précise toutefois que* « si des bouddhistes individuels qui ont fait quelque chose contre la loi du pays » *ont des ennuis* « c'est une autre question ». *La liberté, c'est aussi un problème qui concerne en premier chef tous ceux qui sont encore détenus dans des « camps de rééducation ».* « C'est une politique qui a porté globalement ses fruits », *déclare le premier ministre, M. Pham Van Dong. Et de donner l'assurance que la promesse faite en 1976 par le chef du Front national de libération, Me Tho, que tous les prisonniers seraient libérés avant un délai de trois ans sera réalisée...*

P. de B.

هكذا من الأصل

Tribune internationale

VIETNAM ET CAMBODGE :

Les voisins terribles

par TRAN VAN MINH (*)

LES nations, à la différence des individus, ne peuvent pas choisir leurs voisins. Si certaines d'entre elles connaissent une cohabitation relativement paisible, d'autres semblent par contre vouées, par une sorte de fatalité historique, à entretenir des rapports mutuels particulièrement tumultueux.

Tel serait le cas du Cambodge et du Vietnam.

Leur premier contact fut pourtant un heureux événement. Lorsque les Vietnamiens, ayant annexé le royaume du Champa, arrivèrent aux frontières du Cambodge, le roi khmer épousa une princesse vietnamienne, fille du seigneur Nguyen. Ce dernier aida son illustre gendre à secouer la pesante et séculaire tutelle siamoise. Ce fut le début d'une longue série d'avantages territoriaux accordés aux nouveaux voisins et alliés, en compensation des services rendus.

Ce serait simplifier les faits que de présenter l'avance vietnamienne comme une conquête par l'épée et la charrue. Car l'épée a surtout servi à combattre les Thaïlandais, à la demande même des rois et princes cambodgiens, constamment agités par de sanglantes querelles dynastiques, alors que la charrue a permis de mettre en valeur des terres, sans doute fertiles, mais en général laissées en friche en raison d'un peuplement insuffisant.

L'INTERVENTION militaire vietnamienne — certes ni désintessée ni exempte de tout reproche — avait-elle empêché l'annexion totale du Cambodge par ses voisins de l'Ouest ? Ou n'avait-elle fait qu'aggraver les effets de la terrible suzeraineté de Bangkok, qui s'était emparé de la moitié du royaume khmer, ravageant et dépeuplant le reste, gardant les princes en otages et emmenant les populations en captivité ?

En tout cas, les ressentiments cambodgiens paraissaient dirigés principalement contre les nouveaux voisins : massacre des Vietnamiens vivant au Cambodge, la première fois en 1730 et la dernière fois en 1970 ; revendications territoriales formulées par les dirigeants successifs, du roi Ang Duong au prince Sihanouk, et plus ou moins ouvertement reprises par le régime actuel.

Les délimitations frontalières effectuées par le colonisateur, légèrement favorables à la Cochinchine, fournissaient un motif supplémentaire de récriminations. La déclaration de la princesse Yukanthor à l'Assemblée de l'Union française, en 1949, lors des débats sur le rattachement de la Cochinchine à l'Etat associé du Vietnam, donnait toute la mesure de cette rancune tenace.

Ces diverses réclamations ne semblent cependant justifiées ni en droit ni en équité. Juridiquement, elles se trouvent annulées par les acceptations répétées des frontières existantes. Le Cambodge avait en effet approuvé au dernier « sommet » des pays non alignés, au Caire en 1964, le principe de l'intangibilité des frontières, ajoutant même en ce qui le concerne : « Si défavorables que soient pour nous ces frontières avec le Vietnam du Sud, nous les acceptons. » Puis, devant la mission d'enquête de l'ONU, en juillet 1964, il reconnut les frontières terrestres avec son voisin telles qu'elles existaient au moment de l'indépendance. En 1967, il demanda et obtint la reconnaissance de ses « frontières actuelles » par plusieurs gouvernements, dont celui de Hanoï et le F.N.L. Enfin, en 1977, le Kampuchea démocratique et la République socialiste du Vietnam se sont mis d'accord sur la carte au 1/100.000 établie et publiée par le service géographique de l'Indochine française avant 1954.

Ainsi donc, il n'existe qu'un problème de délimitation, et souvent de simple démarcation, pour les frontières terrestres. Celles-ci, ni naturelles ni rationnelles, ne sont pas toujours bien marquées sur le terrain, et de nombreuses bornes, constituées par des piliers en bois ou des jarres en terre cuite, se trouvent fréquemment déplacées.

POUR les frontières maritimes, c'est par contre un véritable conflit de souveraineté. Tant que le sort des îles n'est pas réglé, on ne peut délimiter les plateaux continentaux respectifs. Les nombreuses discussions sur ces problèmes n'ont jusqu'ici donné que fort peu de résultats. Les preuves concordent toutefois assez largement sur l'existence d'une occupation vietnamienne effective des principales îles litigieuses dès avant la colonisation.

La querelle des « droits historiques » paraît en vérité anachronique. A l'encontre des prétendus droits territoriaux cambodgiens, les Vietnamiens ne pourraient-ils pas invoquer d'autres droits historiques ? En effet, le traité franco-khmer de 1863 précisa que la France, exerçant à la place du roi d'Annam les droits de suzeraineté sur le Cambodge, transforma cette suzeraineté en protectorat. La restitution de la Cochinchine au Vietnam n'entraînerait-elle pas dès lors le retour à celui-ci des droits auxquels il n'avait jamais renoncé ?

On aurait pu penser que les épreuves communes dans la lutte pour l'indépendance devraient effacer les vieilles rancunes. Non seulement celles-ci subsistent, mais de nouvelles divergences s'y ajoutent.

L'un des voisins essaie de garder un équilibre difficile entre la Chine et l'Union soviétique ; l'autre choisit délibérément la première contre la seconde. L'un cherche une voie révolutionnaire modérée, alors que l'autre se lance dans une révolution radicale.

SI importantes que soient les querelles passées et présentes, elles ne sauraient détruire la solidarité profonde due à une communauté de destin entre ces deux peuples. Car chaque fois qu'apparaissait une grave menace extérieure, leur sort semblait lié. Ils succombaient ensemble ou triomphaient ensemble. Lorsque les Mongols, maîtres de la Chine, envoyèrent une armée pour conquérir le Champa et le Cambodge, ce furent les Vietnamiens qui l'ont défaite, assurant ainsi le salut collectif. Puis, à l'époque de la colonisation, ils sombrèrent en même temps dans la servitude, pour recouvrer en même temps leur liberté un siècle après. L'année 1884 fut pour eux celle des traités de protectorat, comme 1975 celle de la libération de Phnom-Penh et de Saigon.

Et quand le roi Ang Duong demanda à l'empereur Napoléon III de conquérir la Cochinchine, espérant récupérer ensuite celle-ci en échange du protectorat du Cambodge, il perdit l'indépendance de son royaume ainsi que celle du voisin, sans pour autant retrouver ses « provinces perdues ».

Cette erreur historique, trop chèrement payée, ne mériterait-elle pas d'être méditée ?

(*) Maître-assistant à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris.

FACE AUX REVENDICATIONS DE PÉKIN, TAIPEH ET HANOÏ

Les Philippines renforcent leur dispositif militaire dans l'archipel des Spratlys

De notre envoyé spécial

Puerto-Princesa (île de Palawan). — Dans le bureau du commodore Fernandes, commandant en chef des forces de l'Ouest (Westcom), des soldats, dont le tee-shirt porte l'inscription « *Nous occupons et nous combattons* », repeignent une grande carte murale de la zone. Au sud-ouest de Palawan figure l'archipel des Kalagan, *nom philippin* pour les Spratlys, chapelet d'îlots perdus au milieu de la mer de Chine du Sud et revendiqués par Hanoï, Manille, Pékin et Taipeh. Le président, M. Marcos, a récemment réaffirmé que les Philippines contrôlent sept îles des Kalagan. Les peintres tracent avec minutie le nom de la dernière, qui n'était pas mentionné sur l'ancienne carte : Panata.

En fait, cet îlot ne figure sur aucune carte : pas même sur les cartes de navigation des garde-côtes à quai à Puerto-Princesa. Il vient en effet de naître. Il y a quelques mois encore, il ne s'agissait que d'un atoll recouvert par les flots à marée haute. Depuis décembre, les Philippins l'ont remblayé et depuis mars leurs troupes occupent l'îlot qu'ils ont ainsi fait surgir, y plantent des cocotiers et le fortifient.

L'anecdote témoigne de la volonté de Manille de renforcer sa présence dans les Spratlys. L'archipel, à mi-chemin — environ 300 miles — des côtes philippines et vietnamiennes, est potentiellement riche en pétrole et se trouve en outre à un carrefour entre l'océan Indien et le Pacifique. Créé en 1974, le Westcom compte trois mille deux cents hommes des trois armes. Bientôt, il y en aura cinq mille. Les Vietnamiens, de leur côté, occupant trois îles (Rurok, Binago et Pugad) ayant également, ces derniers temps, considérablement augmenté leurs forces, le face-à-face pourrait devenir dangereux. Pour l'instant, les Taiwanais, qui occupent, avec six mille hommes, l'îlot de Ligaw (connu aussi sous le nom de Itu-Aba), sont assez paisibles. Ils sont au demeurant à plus de 900 miles de leur base. Leur présence date de la seconde guerre mondiale, lorsque les Américains les placèrent là pour observer les mouvements de la flotte japonaise. La Chine, pour sa part, n'occupe aucun îlot, bien qu'elle revendique, comme d'ailleurs Taipeh, tout archipel, arguant de ses « *droits historiques* » sur les Paracels — qu'elle conteste aux Vietnamiens, — et dont les Spratlys seraient la « *continuation* ».



Un vaste programme

Les Vietnamiens, sur leur île de Pugad sont beaucoup plus actifs. Ils y maintiennent trois cent cinquante hommes. Selon l'armée philippine, qui a photographié du ciel leurs fortifications, ils disposent d'une artillerie « formidable » et tireraient sur tout navire qui tenterait de s'approcher. Leur nervosité s'explique : Pugad se trouve en effet cernée par les îlots contrôlés par les Philippins dont le plus proche, Parola, visible à l'œil nu, est en cours d'armement.

Les Philippins ont des hommes (de trois cents à cinq cents) sur « leurs » six îles (Pagasa, Parola, Kota, Likas, Lawak, Patag, occupée à la fin de l'année dernière) et désormais sur l'atoll, devenu l'île de Panata. La plus importante base est Pagasa, véritable forteresse, disposant d'une piste de 450 mètres qui doit bientôt atteindre 600 puis 1 200 mètres en prenant des terrains sur la mer, l'île est truffée de structures en béton et de canons.

Pour l'instant ne s'y posent que des vieux T 28 et, avec beaucoup de risques, des DC 3. Pagasa, qui est équipée de radars et d'un système de guidage automatique, devrait bientôt recevoir des chasseurs F 8 Crusader. Manille affirme, pour démontrer la validité de ses droits, que des pêcheurs habitent à Pagasa. Le gouvernement philippin aurait l'intention de créer une ligne aérienne, commerciale reliant l'île à Palawan.

Tout ce déploiement de forces dans les Spratlys fait partie d'un vaste programme (150 millions de dollars) de militarisation de Palawan. A Puerto-Princesa, le Westcom sera bientôt équipé d'un escadron de chasseurs F 5 Freedom. D'autre part, sur la côte ouest de l'île, à Ulugan-Bay, une importante base navale tournée vers les Spratlys est en construction.

C'est une société américaine qui a installé le radar de Palasa ; des ingénieurs américains, également rencontrés à Puerto-Princesa, entretiennent une chaîne de radars sur la côte ouest de Palawan.

Apparemment, les Etats-Unis, qui se gardent de toute intervention directe dans l'affaire des Spratlys, ne sont pas mécontents de voir les Philippins contrer les Vietnamiens dans la région. Il reste que Washington y regarderait sans doute à deux fois si Manille invoquait le traité de sécurité avec les Etats-Unis dans un conflit avec le Vietnam. Sur le plan du droit international, aucun des protagonistes ne peut faire valoir un droit incontestable sur la zone. Les Chinois mettent en avant des « *droits historiques* », et les Vietnamiens assurent avoir hérité les leurs des anciens colonisateurs français qui auraient laissé une stèle à Ita-Abu occupée par les Taiwanais. Ce sont d'abord les troupes de Saigon qui en 1974 occupèrent trois îles des Spratlys, puis, à partir de 1975, celles d'Hanoï.

CHINE
Shantou
Canton
Hongkong
TAIWAN
Tongsha
Haiphong
Presq. de Leizhou
(Pratas)
Haiko
HAINAN
VIETNAM
Hsisha
(Paracels)
MER DE CHINE MERIDIONALE
PHILIPPINES
SAIGON
KALAGAN
(Spratlys)
Palawan
MALAISIE
BRUNEI

Les Philippins arguent pour leur part de l'occupation *effective* et de la « proximité » : Pagasa, par exemple, est à 277 miles de Palawan, 311 du Vietnam et 650 du premier *territoire chinois*, l'île de Hainan. M. Marcos s'est *empressé*, dès 1973, de faire occuper des îlots : la *fosse* marine qui sépare les Spratlys de Palawan lui aurait, en effet, interdit de faire valoir la thèse des 200 miles du plateau continental discutée aux conférences sur le droit de la mer.

Pour l'instant, tout en maintenant leurs revendications, ni Pékin ni Hanoï ne semblent souhaiter une épreuve de force avec Manille — pas plus d'ailleurs que le président Marcos. Celui-ci sait, en effet, que les pays de l'Asean, désireux d'améliorer leurs relations avec le Vietnam, ne le soutiendraient pas. Lors de la visite, en janvier 1978, de M. Trinh, ministre des affaires étrangères du Vietnam, les deux pays ont décidé de régler leur différend « *dans un esprit de conciliation* ». Quant aux Chinois, ils n'ont apparemment pas réagi lorsque fut annoncée l'occupation d'une île par Manille, peu avant la visite aux Philippines, en mars dernier, de M. Li Hsien-nien, vice-premier ministre. Manille et Pékin sont convenus également de « *régler leurs différends par la voie diplomatique* ».

Il reste qu'un « détonateur » pourrait bien remettre en question le *modus vivendi* actuel : la découverte de pétrole dans la zone contestée. Car c'est bien évidemment là l'enjeu des « *grandes manœuvres* » aux Spratlys. Le renforcement de la présence militaire des Philippines à Palawan date de 1974, lorsqu'on a commencé à découvrir du pétrole au large de l'île. Trois puits, Nido 1 et 2 et Cadlao, découverts en 1976 et 1977, recèlent *des* hydrocarbones en quantité exploitable. La compagnie américaine Cities Service a décidé d'exploiter ses concessions en 1979. Amoco, qui a découvert du pétrole à Cadlao, continue à forer dans la zone dite du Reed-Bank plus éloignée de Palawan et proche des Spratlys : l'ambassade américaine aurait mis en garde la compagnie contre les « *conséquences politiques* » de découvertes éventuelles. Les perspectives d'exploitation de pétrole au large de Palawan sont apparemment bonnes. Shell et Caltex ont déjà des concessions. Selon des sources philippines, C.F.P.-Total aurait récemment signé à Manille un accord avec un groupe philippin pour participer à la recherche sur des concessions appartenant à ce groupe. Ce retour des Français, sceptiques il y a quelques années, tend à prouver que, sur le plan pétrolier, les Philippines ne sont pas à négliger. Le jour où sera découvert du pétrole en quantité exploitable non loin des Spratlys, il est peu vraisemblable que, armés comme ils le sont, les Philippins et les Vietnamiens en restent à s'observer d'un îlot à l'autre.

PHILIPPE PONS.

PROCHE-ORIENT

Israël

LE TRENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'ÉTAT

Les festivités seront plus modestes que ne le souhaitait M. Begin

Les festivités du 30e anniversaire de la naissance d'Israël ont commencé mercredi soir 10 mai après la journée consacrée au souvenir des morts.

Dès la tombée de la nuit, la foule a envahi les places publiques, dans toutes les localités du pays. Des concerts en plein air, des spectacles et des programmes artistiques se sont déroulés sur les grandes places décorées de lampions multicolores.

A Jérusalem, des dizaines de milliers de personnes ont entendu un concert donné sous les remparts de la vieille ville avec le violoncelliste Msistlav Rostropovich. A Tel-Aviv, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, plus de soixante mille personnes ont entendu l'Orchestre philharmonique d'Israël avec la célèbre cantatrice Leontyne Price.

Le premier ministre, M. Menahem Begin, a adressé ses vœux télévisés à la population, déclarant notamment que le souci principal de son gouvernement était « de concilier le très ardent désir de paix de la nation avec les exigences de la sécurité qui assureront qu'il ne sera pas exposé à une attaque dévastatrice ». « Aucun effort ne sera épargné pour la paix, *a dit M. Begin,* mais je demande à mes concitoyens de faire preuve de patience ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Le trentième anniversaire de l'Etat d'Israël (1) devait être célébré avec un éclat particulier, mais en fin de compte, les festivités seront plus modestes que celles du vingtième anniversaire, célébré dans l'euphorie — en 1968 — moins d'un an après la guerre de six jours. Au lendemain des élections de mai 1977, M. Menahem Begin avait déclaré qu'il souhaitait des manifestations grandioses pour ce trentième anniversaire. De multiples idées furent lancées, mais les projets se sont réduits, au fil des mois, comme une peau de chagrin, après les polémiques qui ont prouvé que, même pour une pareille fête, la politique ne perdait pas ses droits.

M. Begin avait l'abord envisagé d'organiser un grand défilé militaire dans les rues de Jérusalem alors que le gouvernement précédent avait renoncé à cette tradition depuis plusieurs années, estimant le coût de l'opération à quelque 100 millions de livres (28,5 millions de francs environ). L'armée n'a pas tardé à faire part de ses réticences, d'autant plus que des coupes sombres venaient d'être pratiquées dans le budget de la défense. D'autre part, une partie de l'opinion publique s'inquiète de l'engagement de telles dépenses en période d'austérité. La presse et de nombreux députés de la Knesset ont critiqué vivement le projet en insistant sur la gravité de la situation économique. Au sein même de la majorité gouvernementale, on a considéré qu'il serait peu judicieux de donner un caractère trop militaire à ces festivités, alors que dans le pays — et à l'extérieur, — le nouveau gouvernement est soupçonné d'avoir des penchants militaristes trop marqués. M. Begin s'est incliné et a retiré sa proposition.

Un comité interministériel a été créé pour chercher des idées originales, recherches aussi longues qu'infructueuses. La Joconde n'aura pu être exposée au musée d'Israël et certaines suggestions, pour le moins insolites, sont encore aujourd'hui un sujet de plaisanterie. Certains avaient proposé, par exemple, que les citoyens israéliens portent, le jour de la fête, un « costume national », une sorte d'uniforme rappelant les couleurs du drapeau (bleu et blanc). Dans le même ordre d'idées, on avait recommandé la composition d'un « menu national » auquel les restaurants et toutes les ménagères israéliennes auraient été invités à se conformer.

Un « programme minimum »

Reprenant et modifiant son projet initial, le gouvernement de M. Begin suggéra, plus tard, d'organiser un vaste défilé de vétérans de la guerre d'indépendance. Mais il devait, là encore, se heurter à de vives oppositions. Les anciens de la Haganah et du Palmach (unités nées des mouvements travaillistes qui allaient donner naissance à l'armée israélienne) refusaient de côtoyer ceux des « organisations terroristes » de la droite, comme le groupe Stern, l'Irgoun et le Lehi, dont M. Begin avait été l'un des chefs. Le premier ministre s'est vu reprocher de vouloir réhabiliter ces organisations longtemps condamnées par les gouvernements travaillistes, et volontairement oubliées dans les livres d'histoire officiels.

Le gouvernement a dû conclure, d'autre part, un accord avec la Histadrout (la puissante centrale syndicale) afin d'éviter que celle-ci ne boycotte certaines cérémonies. Entre temps, d'autres difficultés se faisaient jour. En décembre 1977, un comité d'organisation s'était vu attribuer un budget tellement insuffisant qu'en février son directeur avait donné sa démission. Deux mois avant la date des festivités, rien n'était donc prévu, et l'on dut se résoudre à faire appel à un professionnel de la publicité, directeur d'une agence qui avait notamment organisé la campane électorale — très contestée — de M. Samuel Flatto-Sharon (poursuivi à Paris pour escroqueries et dont la France avait demandé en vain l'extradition l'an dernier). Après une véritable course contre la montre, un « programme minimum » a pu être établi : parade militaire dans le stade de l'université de Jérusalem, où sera présenté, pour la première fois en public, le nouveau char d'assaut Merkava fabriqué en Israël, et concert symphonique sur les remparts de la vieille ville.

FRANCIS CORNU.

(1) L'indépendance d'Israël a été proclamée le 14 mai 1948, mais, selon le calendrier hébraïque, la date du 5 Iyar correspond cette année au 11 mai du calendrier grégorien.

● PRECISION. — M. Itzrak Mopsik, secrétaire général du bureau national du mouvement sioniste Betar (extrême droite), nous précise que, contrairement à ce que nous écrivions au sujet des cérémonies, dimanche à Paris, marquant le trentière anniversaire de l'Etat d'Israël (*le Monde* du 9 mai), ses militants ne sont pour rien dans l'attaque du stand Identité et Dialogue installé au palais du C.N.I.T. Au contraire, écrit-il, « *ce sont les militants du Betar qui étaient, à ce niveau de la manifestation, responsables du service d'ordre, et qui se sont interposés pour empêcher des bagarres fratricides* ».

Dans ses vœux au président Katzir

M. GISCARD D'ESTAING SOUHAITE « UN RÈGLEMENT D'ENSEMBLE JUSTE ET DURABLE AU PROCHE-ORIENT »

A l'occasion du trentième anniversaire de la création de l'Etat d'Israël, le président Giscard d'Estaing a envoyé au chef de l'Etat israélien, le président Ephraïm Katzir, le message suivant :

« *Au moment où l'Etat d'Israël s'apprête à célébrer le trentième anniversaire de sa fondation, je suis heureux de vous adresser mes sincères félicitations.*

» *La France se souvient de la part qu'elle a prise à la naissance de l'Etat d'Israël, et des sentiments qui l'animaient alors. C'était la conviction qu'un peuple en butte pendant des siècles, et particulièrement pendant les années de guerre, aux épreuves et aux injustices cruelles de l'histoire, avait bien mérité de se voir reconnaître son droit à pouvoir disposer d'une patrie.*

» *C'était aussi l'espoir qu'il pourrait vivre et se développer dans des conditions qui lui assurent la sécurité, la dignité et la paix.*

» *La France continue à éprouver cette conviction et cet espoir. C'est pourquoi les vœux qu'elle forme pour un règlement d'ensemble, juste et durable, au Proche-Orient, rejoignent ceux qu'il m'est agréable d'adresser à Votre Excellence pour son bonheur personnel et celui du peuple israélien.* »

Malgré les assurances de M. Carter

Le Congrès demeure réservé à l'égard du projet de « vente groupée » de chasseurs F-15 à Israël, à l'Arabie Saoudite et à l'Égypte

Le président Carter a donné au Congrès, s'il avalise ses projets de vente d'avions perfectionnés à trois pays du Proche-Orient (Israël, Arabie Saoudite, Egypte), la « *ferme assurance* » que les Etats-Unis livreront vingt F-15 supplémentaires à Israël en 1983 et 1984, a confirmé mercredi 10 mai le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell. La Maison Blanche a également offert aux parlementaires des assurances écrites sur la configuration, l'équipement et les endroits où seront basés les F-15 devant être livrés à l'Arabie Saoudite. Enfin, a dit M. Powell, les autorités de Ryad semblent être disposées à fournir la garantie qu'elles n'achèteront pas d'autres appareils, dans aucun pays, d'ici à 1983. De plus, l'administration américaine est disposée à prendre l'engagement de « *considérer avec sympathie* » de futures requêtes israéliennes en armement, a précisé M. Powell.

Les nouvelles propositions faites par l'administration au Congrès pour assurer l'adoption de son projet de vente d'avions groupée n'ont pas suffi à désarmer les adversaires du contrat. Le sénateur démocrate de l'Idaho, M. Frank Church, membre influent de la commission des affaires étrangères du Sénat, estime que sa commission reste profondément divisée, même après les nouvelles propositions, et qu'un débat général au Sénat ne pourra pas être évité.

De nombreux membres de la commission des relations internationales de la Chambre des représentants, notamment le démocrate de Floride, M. Dante Fascell, jugent également que les nouvelles propositions sont insuffisantes. Le président Clement Zablocki pense, cependant, que la commission rejettera une résolution de veto. Les deux commissions, qui terminent, ce jeudi, leurs délibérations, doivent se prononcer ensuite sur l'introduction éventuelle de résolutions de veto au Congrès pour un débat général. Les deux Chambres, la Chambre des représentants et le Sénat, doivent adopter les résolutions de veto pour que le projet de vente d'armes de l'administration Carter soit rejeté.

Le Congrès a jusqu'au 28 mai pour se prononcer.

LE ROI KHALED FERA UNE VISITE OFFICIELLE A PARIS A LA FIN DE MAI

Un communiqué, publié mercredi simultanément à Ryad et à Paris, annonce que le roi Khaled effectuera une visite officielle en France à la fin du mois de mai.

Le souverain avait déjà rencontré le président Giscard d'Estaing lors de la visite officielle du chef de l'Etat français en Arabie Saoudite, en janvier 1977.

La visite du roi Khaled, qui sera certainement accompagné du prince Ibn Abdulaziz, ministre de la défense saoudien, est annoncée à un moment où sont négociés d'importants contrats d'armements entre les deux pays.

Cette question tiendra probablement une place importante dans les entretiens des deux chefs d'Etat, d'autant plus que le problème de la livraison des F-15 américains à l'Arabie Saoudite est toujours en suspens.

● *L'Arabie Saoudite et la Belgique*, agissant également au nom du Luxembourg, ont signé, mercredi 10 mai à Bruxelles, un accord de coopération économique et technique d'une durée de trois ans, à l'issue de la troisième journée de la visite officielle du roi Khaled en Belgique.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● L'AMBASSADEUR DU NICARAGUA EN COLOMBIE, M. William Baquero, a été enlevé, mercredi 10 mai, à Bogota, pendant quatre-vingt-dix minutes, par trois personnes déguisées en ecclésiastiques. Il a regagné ensuite son domicile par ses propres moyens et en bonne santé. Les auteurs de l'enlèvement sont sortis de la résidence en criant des slogans en faveur du Front sandiniste de libération nationale. — (A.F.P.)

Espagne

● DES COMITÉS MADRILÈNES du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) ont réclamé, mercredi 10 mai, la convocation d'un congrès extraordinaire pour se prononcer sur l'abandon ou le maintien de la définition « marxiste » du P.S.O.E., à la suite de la décision de renoncer à cette définition annoncée lundi par son premier secrétaire, M. Felipe Gonzalez (*le Monde* du 10 mai). La fédération madrilène du parti a célébré mercredi soir le cent soixantième anniversaire de la naissance de Karl Marx, et, à cette occasion, M. Felipe Gonzalez a été sévèrement critiqué. De son côté, le premier secrétaire du P.S.O.E. a nié s'être « *reconnu comme social-démocrate* ». — (A.F.P.)

● DEUX CENTS DETENUS de la prison madrilène de Carabanchel ont tenté mercredi de se donner la mort en se coupant les veines ou en avalant des ressorts métalliques. Les détenus ont voulu attirer l'attention de l'opinion sur la lenteur de l'élaboration de la réforme pénitentiaire, a déclaré le directeur de la prison. — (A.F.P.)

Pologne

● M. EDWARD GIEREK, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, a décidé, en accord avec M. Aleksander Grlichkov, envoyé spécial du maréchal Tito, de reporter sa visite à Belgrade, annonce l'agence polonaise PAP. L'agence ne précise ni la raison du report ni la date à laquelle la visite pourrait avoir lieu. — (A.F.P.)

Portugal

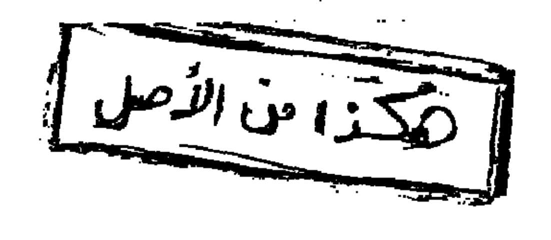
● M. MARIO SOARES a annoncé, mercredi 10 mai, que son gouvernement allait bientôt déposer au Parlement un projet de loi anti-terroriste dirigé contre « *le séparatisme, l'extrémisme gauchiste, le fascisme et les abus de la liberté de la presse* ». Le premier ministre portugais, qui parlait à la télévision, a ajouté que « *le Portugal, par sa position stratégique privilégiée, est l'objet de la convoitise de forces intérieures et extérieures qui complotent contre les fragiles institutions démocratiques du pays* ». — (A.F.P.)

République Sud-Africaine

● LA LOI SUR LES SECRETS D'ETAT va être révisée afin que les journaux sud-africains ne puissent plus publier d'informations sur des scandales comparables à celui des fonds secrets de l'information (*le Monde* du 6 mai), a annoncé mercredi 10 mai, au Cap, M. Connie Mulder, ministre de l'information. — (A.F.P.)

Uruguay

● UN MOUVEMENT INCONNU, le Groupe de militants socialistes (A.M.S.), a été démantelé, et neuf de ses dirigeants ont été arrêtés, a-t-on appris mercredi 10 mai, à Montevideo. Depuis la déroute de la principale organisation de guerilla d'Uruguay, les Tupamaros, en 1972, les forces armées et la police ont annoncé à diverses reprises la liquidation de nombreux autres mouvements « subversifs » de moindre importance.



مكرر من الاصل

PROCHE-ORIENT

PRINCIPAL MOUVEMENT PALESTINIEN

Le Fath souhaite améliorer ses relations avec les pays du bloc socialiste

Le Fath, principale formation de la résistance palestinienne, a accentué, mercredi 10 mai, sa campagne anti-américaine et amorcé une plus grande ouverture en direction de l'Union soviétique.

Abou Ayad, l'un de ses principaux dirigeants, a, en effet, invité les peuples arabes à *« s'opposer aux intérêts américains et impérialistes et à tous ceux qui entretiennent des relations avec les Etats-Unis dans le monde arabe »*. Il a, en outre, annoncé que pour la première fois depuis la création du Fath, il y a treize ans, une délégation composée exclusivement de responsables de cette formation se rendra prochainement en Union soviétique pour renforcer les relations entre le bloc socialiste et le Fath.

Abordant les problèmes d'actualité, Abou Ayad a indiqué que la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) a été avertie de *« l'existence d'accords régissant les rapports libano-palestiniens et qui reconnaissent aux fedayin le droit d'opérer derrière les lignes ennemies »*.

« Les casques bleus, a-t-il ajouté, *doivent donc se limiter à veiller au retrait israélien du Sud-Liban et ne peuvent passer outre aux accords libano-palestiniens. »*

ARMES FRANÇAISES AU LIBAN...

L'armement des forces de toutes origines stationnées au Liban est très hétéroclite. On le savait déjà. Mais ce que les officiers français de la *FINUL* ont découvert en y débarquant, c'est que les éléments palestiniens de la zone de Tyr disposaient, à côté d'un armement moderne, essentiellement de conception soviétique et américaine, d'armes individuelles et collectives de production française.

C'est le cas, en particulier, du pistolet mitrailleur *MAT-49* et, dans une moindre mesure, du fusil lance-grenades *MAS-49-56*, fabriqués à Tulle et à Saint-Etienne. Deux armes à propos desquelles le général Paul Arnaud de Foiard, qui a commandé la 11e division parachutiste engagée aujourd'hui au Liban pour le compte de l'ONU, devait dire un jour : « Il y a un domaine dans lequel, je pense, nous ne sommes pas au niveau, c'est celui de l'armement individuel. Nous avons un fusil 49-56, qui est un vieux fusil, et nous attendons avec impatience un fusil d'assaut moderne, que ce soit un « clairon » ou une « trompette », peu importe du moment qu'il tire juste et fort. »

Allusion discrète aux difficultés actuelles de mise au point d'un nouveau fusil d'assaut français baptisé « clairon » en raison de sa forme extérieure.

Les enquêtes d'officiers français au Liban leur ont permis d'acquérir la conviction que les armes fabriquées à Tulle et à Saint-Etienne, aux mains des Palestiniens, proviennent de stocks récupérés sur l'armée régulière libanaise ou de livraisons trouvant, indirectement, leurs sources en Algérie.

Une mise au point de M. de Guiringaud

A Paris, répondant à l'Assemblée à une question de M. Bourson, député U.D.F. des Yvelines, M. Louis de Guiringaud a précisé la politique du gouvernement français à l'égard de la mission de l'ONU.

« En adoptant les résolutions 425 et 426 portant création d'une force intérimaire au Liban, le Conseil de sécurité des Nations unies, a-t-il indiqué, *visait deux objectifs : obtenir le retrait des forces israéliennes qui occupaient une partie du Sud-Liban ; permettre aux autorités libanaises d'assurer leurs responsabilités normales. Le premier objectif est en cours de réalisation : Israël a déjà effectué trois retraits et s'est engagé à retirer totalement ses forces. Nous n'aurions d'ailleurs pu nous prêter à ce que les forces des Nations unies soient l'instrument du maintien des troupes israéliennes dans la région. Le deuxième objectif, plus long à atteindre, suppose la reconstitution des forces libanaises. Son importance augmente à mesure que les troupes israéliennes se retirent. Pour qu'il soit atteint, il faut mettre fin aux mouvements d'éléments armés incontrôlés. Le secrétaire général de l'ONU l'a dit nettement, sans être démenti. Cette tâche délicate est en voie de réalisation progressive. Les incidents tragiques de la semaine dernière en soulignent la difficulté... Le commandement de la force a décidé un redéploiement des éléments français et sénégalais qui, désormais, auront chacun un secteur distinct dans la zone de Tyr, alors que notre contingent était seul en contact avec les éléments palestino-progressistes. En outre, notre contingent va être établi sur des positions élevées, se prêtant mieux à la défensive. Toutefois, le poste de commandement et les éléments de réserve demeureront dans la caserne de Tyr.*

» Ce redéploiement, en débridant l'abcès de Tyr, devrait permettre une coexistence raisonnable entre la force des Nations unies et les divers éléments présents au Liban...

» Nous voulons croire que toutes les parties intéressées comprendront qu'il est de leur intérêt que la force demeure dans la région, jusqu'à ce que l'armée libanaise puisse la remplacer. Un échec de l'opération des Nations unies entraînant le retrait de la force amènerait probablement l'armée israélienne à réoccuper les positions d'où elle s'est retirée. Quant aux Palestiniens, ils doivent savoir l'importance qu'ont pour eux les Nations unies puisque c'est dans le cadre de cette organisation que leur cause s'est affirmée. Ils ont donc également tout intérêt à coopérer avec elles. »

Iran

TANDIS QUE LE RÉGIME ANNONCE UNE RÉPRESSION SANS « FAIBLESSE »

De nouveaux troubles ont éclaté dans la ville sainte de Qom

Téhéran (*A.F.P., U.P.I.*). — De nouveaux désordres ont éclaté, mercredi 10 mai, dans la ville de Qom, désordres que la presse iranienne de ce jeudi juge plus graves que les troubles qui avaient agité cette même ville la veille. On compterait, cette fois, selon l'oppositon, une vingtaine de victimes. Parmi celles-ci, deux molahs (membres du clergé musulman) ont été tués alors que les forces de l'ordre pénétraient dans la maison d'un chef religieux, l'ayatollah Shariat Madari.

A la suite de ces émeutes, qui succèdent à celles du 9 mai ayant fait treize morts, selon le bilan officiel, le gouvernement iranien a annoncé, dans une déclaration solennelle, mercredi soir, qu'il ne *« tolérerait plus les désordres qui désorganisent le pays depuis six mois et que fomente une petite minorité de gens sans foi ni loi »*. Il s'opposera désormais *« aux émeutes et à la subversion »* et châtiera les fauteurs de troubles. Le gouvernement affirme avoir pris cette décision *« après avoir vainement tenté de montrer calmement à un petit groupe de saboteurs l'inutilité de leurs actes, attitude de patience qui, mal interprétée, a pu faire croire à la faiblesse des autorités »*.

C'est aussi à Qom que les troubes, qui ont affecté vingt-quatre villes iraniennes le 9 mai, avaient été les plus violents. L'émeute a duré dix heures. Elle a commencé à midi, lorsque des *dissidents*, après une cérémonie de deuil dans une mosquée, se sont répandus dans les rues, mettant le feu à un hôtel et à des magasins. Des barricades ont été dressées pour empêcher l'arrivée des pompiers. Une banque et une centrale électrique ont également été incendiées, trois cents voitures endommagées, un commissariat de police attaqué. Un train traversant Qom a été arrêté, ainsi que de nombreux autobus, dont trois cents passagers ont été blessés. Les manifestants brandissaient des drapeaux rouges rappelant le drapeau qui flotte sur le tombeau de l'iman Hussein, principale figure de l'islam chiite, à Kerbala : rouge du sang du martyr, il est arboré en signe de vengeance. Les brigades anti-émeutes, appuyées par l'armée et les hélicoptères, sont intervenues.

Cette agitation religieuse est alimentée, selon le *Guardian* du 11 mai, par la circulation, sous le manteau, de divers documents, dont une cassette enregistrée lors des événements de Yazd, où l'on entend successivement une harangue dirigée contre le chah, des chants religieux, des sirènes de police et des rafales de mitraillette. Les textes de l'ayatollah Khomeini, envoyé d'Irak, ont également un grand retentissement dans les milieux chiites : le dernier, selon le *Guardian*, préconisait l'assassinat du chah.

Six mois d'émeutes

Octobre 1977 : des grèves et des manifestations estudiantines se succèdent tout au long du mois dans la plupart des grandes universités du pays.

29 octobre 1977 : mort suspecte en Iran du fils de l'ayatollah Khomeiny, chef spirituel des chiites iraniens, exilé en Irak, opposant farouche au régime du chah.

15 - 28 novembre 1977 : de violentes manifestations ont lieu à Washington à l'occasion de la venue du chah. Manifestations similaires en Iran, notamment à l'université de Téhéran, pendant une dizaine de jours ; quarante-quatre arrestations.

Début décembre 1977 : la plupart des vingt et une universités sont fermées ou en grève.

7 décembre 1977 : création d'un comité pour la défense des libertés et des droits de l'homme.

31 décembre 1977 : en visite à Téhéran, le président Carter affirme que le chah « partage ses vues sur les droits de l'homme ».

7 - 9 janvier 1978 : publication le 7 par le quotidien gouvernemental « Ettelaat » d'un article contre l'ayatollah Khomeiny jugé injurieux et diffamatoire par les chiites. En signe de protestation, manifestations et émeutes dans la ville sainte de Qom. La police ouvre le feu ; bilan officiel : six morts ; plusieurs dizaines — voire plusieurs centaines — selon l'opposition.

18 février : quarante jours après Qom, manifestations dans l'ensemble du pays. Emeutes à Tabriz : incendies de banques, de cinémas, plusieurs dizaines de tués, six cent cinquante arrestations.

17 mars : quarante jours après Tabriz, troubles dans de nombreuses villes, dont Téhéran, Babol, Qazvin, et surtout Yazd.

9 avril 1978 : une manifestation de soutien au régime rassemble deux cent mille personnes à Tabriz.

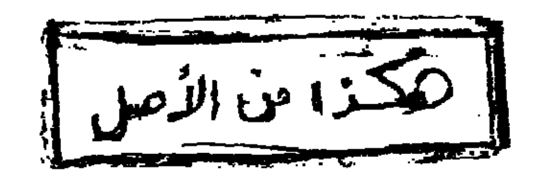
7 mai : quarante jours après les troubles de Yazd, une nouvelle vague de manifestations est déclenchée, d'abord dans les universités, puis dans l'ensemble du pays.

OFFICIERS MINISTÉRIELS & VENTES PAR ADJUDICATION

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.


هكذا من الأصل

Le Monde

politique

Il y a vingt ans, le 13 mai...

(Suite de la première page.)

Il y avait évidemment les Algériens. L'armée les combattait, leur faisait subir des « interrogatoires renforcés », les soignait, les encadrait, les ralliait parfois. Ils étaient tantôt des « Viets », tantôt des frères pour qui l'on réclamait d'un même cœur l'égalité absolue et la destruction sélective. Ils suspendront un instant leur souffle. Certains joueront assez volontiers leur rôle dans le psychodrame du 13 mai. Puis ils retourneront définitivement — les survivants — à l'indépendance.

Cauchemars militaires

Depuis des mois, le corps militaire s'agitait dans sa cuirasse. Il avait des cauchemars. On lui avait confié le genre de tâche pour lequel il est le moins fait : la pacification. Policier et bonne d'enfant, chargé à la fois de réprimer et, comme on dit aujourd'hui, de « materner », il avait tenté de concilier les contraires en secrétant une doctrine qui s'étendait de l'art de « convaincre » à celui de torturer avec bonne conscience, et comportait même une théologie. La doctrine sert toujours, simplifiée, au Brésil et en Argentine.

Mais il manquait toujours ce qui permet à un homme normal de blesser ou de tuer d'autres hommes : outre la certitude de la justesse de sa cause, la solidarité massive de la communauté. Le corps militaire se sentait mal défendu par les politiques qui l'avaient poussé dans l'engrenage et encouragé à utiliser tous les moyens. On parlait de traiter avec l'adversaire qui, du coup, n'était plus l'ennemi ni le diable. Et dans les milieux intellectuels comme parmi les chrétiens, la dénonciation et la condamnation de la torture se faisaient de plus en plus nettes et de plus en plus fréquentes.

En semant du sel sur ces blessures morales — on criera « *A bas Mauriac !* » dans les rues d'Alger, — activistes et gaullistes s'efforceront de faire de l'armée, comme des pied-noirs, un instrument.

Le 13 mai 1958, la foule algéroise envahit le gouvernement général, et des soldats l'y aidèrent. Et ce fut le *tourbillon*. Non seulement celui des dossiers effeuillés par les fenêtres, mais celui des complots civils entrecroisés, des intentions vagues de militaires qui - n'avaient - pas - voulu-cela : protéger le désordre et la contestation des hiérarchies.

Dans la nuit de mai 1958 comme dans les nuits de mai 1968, des personnages pittoresques apparaissaient sous les projecteurs : Massu, qui n'était dans aucune conspiration et plonge d'un coup dans un bain brûlant, voudrait bien « mettre fin à ce bordel », écoute les gens ou les flanque à la porte, hurle au balcon et dit : « *Je voudrais bien vous y voir.* » Faute de pouvoir — physiquement et moralement — faire ouvrir le feu, il prend la tête de la révolte et devient président d'un comité de salut public dont il ignore — et ne le cache pas — à quoi il servira.

Lagaillarde, leader des étudiants d'Alger, tient le grand rôle de sa vie et, pour quelques mois, le perdra. Delbecque aussi, l'homme-clé des complots gaullistes, qui, assisté de Lucien Neuwirth, qui tient les micros, va prendre de vitesse les activistes, s'incruster, placer ses pions. Dans la pièce voisine, une rangée de généraux débordés, figés, songeant à leur fin de carrière, tandis que les colonels et les capitaines téléphonent, s'agitent, donnent des ordres. Au milieu, Salan, le mal-aimé, compte les points, garde le contact avec Paris et réussira bientôt à être à la fois le délégué du gouvernement et le chef des factieux.

Massu, en quelques heures, deviendra le héros ou l'homme à abattre. Incarnation du patriotisme ou égorgeur de la République. Un symbole. Avec plus de bons sens qu'on ne l'a dit ou écrit. Il peut *tout* faire, apparemment, même prendre le pouvoir, mais il sait que le pouvoir est chose trop complexe pour être pris et surtout exercé à la hussarde. Au fond, discipliné, cherchant à qui obéir, il pourrait rugir : il gueule.

L'Assemblée nationale délibère, tristement ignorante, puis tristement indécente : on s'y invective sur de vieux souvenirs de campagne électorale. Mais à la différence de ce qui se passera dix ans plus tard, lorsque les manifestants étudiants la contourneront avec indifférence, l'Assemblée compte encore : Jacques Soustelle, pour ne pas manquer le vote sur l'investiture de M. Pflimlin, ratera l'avion pour Alger et, peut-être, son avenir politique.

Mais l'Etat n'est plus. La police ne marche que par habitude et les gendarmes mobiles scandent, l'arme au pied, les slogans activistes. Les fonctionnaires d'autorité observent au gramme près les plateaux sur la balance du pouvoir. Félix Gaillard, en partant, ne peut donner l'ordre de tirer. M. Pflimlin, qui prend sa place aux commandes d'un engin sans freins ni accélérateur, ne le peut pas non plus.

L'armée d'Afrique

De Gaulle, pour prendre le pouvoir, saura utiliser cette armée même dont une partie le hait, par traditionnalisme, parce qu'il a naguère violé ses règles, tandis qu'une autre partie, plus jeune, l'enverrait volontiers aux Invalides. « *C'est*, dira un officier, *un lieutenant-colonel qui n'a pas fait de manœuvres depuis 1940* » Les militaires gaullistes sont rares en 1958 à Alger : Massu, ancien compagnon de Leclerc, est bien seul parmi ses colonels. Sentimentalement fidèle, mais apolitique.

En France même, le complot militaire est ourdi par des chefs venus du pétainisme par la voie « giraudiste », comme les généraux Groult de Beaufort ou Miquel, d'une Résistance sourcilleuse à l'égard de Londres, comme le général Descours. Les grands postes sont tenus par des hommes de Juin, symbole et porte-parole de « l'armée d'Afrique ».

Le général Ely lui-même, qui fut un des chefs de la Résistance militaire, a commandé naguère la Garde devant l'hôtel du Parc, à Vichy. Arrivé au sommet de la hiérarchie, il penche certes vers de Gaulle, mais parce qu'il voit en lui le seul moyen de préserver « l'unité de l'armée ». A ses yeux, l'armée est la seule garante de l'unité de la nation. Il faut à tout prix, et même en laissant choir, lui, « la conscience de l'armée », le régime légal, maintenir, en l'accrochant à quelque chose ou à quelqu'un, la cohésion du corps militaire.

Alger effraie Paris, certes. Mais bien plus effrayante encore pour le gouvernement de M. Pflimlin est la perspective d'un soulèvement militaire dans une métropole assez peu disposée à défendre la IVe République. Le jeu du solitaire de Colombey sera d'éviter à tout prix cette éventualité, qui le ferait apparaître comme un général de *pronunciamiento* et en même temps d'encourager suffisamment les mutins en puissance du « plan Résurrection » pour que le pouvoir se défasse de lui-même.

Il réussira, au milieu d'un bruit et d'une fureur que contrôlent des hommes plus soucieux de complots que de révolution, manœuvrier supérieur parmi les manœuvriers subalternes. Il est aidé en cela par Salan, qui gagne du temps, veille à ne pas se laisser déborder, songe aux périls de la Haute Cour.

Ainsi, de Gaulle, recevant à Colombey le général Dulac, adjoint du commandant en chef en Algérie, sera-t-il sûr d'être compris en restant à la fois encourageant et sibyllin : « *Il eût été éminemment préférable que mon retour aux affaires s'effectuât par la voie du processus (...) Il faut sauver la baraque (...) Ce que le général Salan fera, c'est pour le bien de la France.* »

Le général Dulac, frappé d'une providentielle extinction de voix dans l'avion du retour, ne pourra transmettre directement ces propos qu'à un seul interlocuteur, Salan. Ses chuchotements ne tomberont pas dans l'oreille d'un sourd. Mais ce sera Salan qui, dans le jeu, finira par « se mouiller ». Il avancera, bon gré, mal gré, un pion : la Corse « se rallie » à Alger.

Tout prendra alors un nouveau rythme : la peur, la mise en place du plan Résurrection. Pierre Pflimlin consent à rencontrer secrètement de Gaulle. Il ne lui cède rien. En apparence. Mais, le lendemain, le général bloque le plan Résurrection et prend un élan définitif en annonçant : « *J'ai amorcé le processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain.* » Les chefs militaires ne peuvent plus, raisonnablement, déclencher l'insurrection, et l'Assemblée, en accordant sa majorité la plus massive à M. Pflimlin, qui démissionne le lendemain, ne sefera qu'un baroud d'honneur.

Au ralenti, de Gaulle a joué la carte de l'armée, quasi malgré elle et sans qu'elle ait eu, en dehors de proclamations de balcon, à bouger en sa faveur. En mai 1968, par sa visite impromptue chez Massu, rappelé brusquement à l'histoire, d'une armée qu'il a lui-même écartée de la politique et qui le hait, il fera une fois encore un atout politique.

Pour abattre ou pour sauver un Etat en proie à la foule, la seule ombre du soldat...

JEAN PLANCHAIS.

De Félix Gaillard à Charles de Gaulle

15 AVRIL. — Le gouvernement Félix Gaillard, au pouvoir depuis le 5 novembre 1957, est renversé par 321 voix (P.C., S.F.I.O., républicains sociaux (gaullistes), modérés, poujadistes), contre 255.

26 AVRIL. — Manifestation à Alger pour la formation d'un gouvernement de salut public.

8 MAI. — M. Pierre Pflimlin, président du M.R.P., est pressenti, après que MM. Bidault et Pleven y eurent renoncé, par le président de la République, René Coty, pour former un nouveau gouvernement.

9 MAI. — Par l'intermédiaire du général Ely, chef d'état-major général des forces armées, les généraux Salan, commandant en chef en Algérie, Jouhaud, commandant les forces aériennes ; Allard, commandant la région militaire d'Alger, et Massu, commandant de la 10e division parachutiste, adressent au président de la République un message : « ... l'armée en Algérie est troublée. (...) D'une façon unanime (elle) sentirait comme un outrage l'abandon de ce patrimoine national. On ne saurait préjuger sa réaction de désespoir. » Les généraux appellent « l'attention » de M. Coty sur « notre angoisse, que seul un gouvernement fermement décidé à maintenir notre drapeau en Algérie peut effacer. » Le F.L.N. annonce que trois soldats français prisonniers ont été fusillés en représailles des exécutions de combattants algériens.

10 MAI. — Les dirigeants activistes et gaullistes choisissent la date du 13 mai pour une manifestation de protestation à Alger contre les exécutions.

13 MAI. — A l'issue de la manifestation, la foule, d'abord contenue par les C.R.S., puis aidée par les parachutistes du 3e R.P.C., occupe les locaux du gouvernement général. M. Lacoste, ministre résidant en Algérie, est rentré à Paris. Un comité de salut public est créé sous la présidence du général Massu. Il réclame la constitution d'un gouvernement de salut public. L'Assemblée nationale accorde, dans la nuit, sa confiance à M. Pflimlin par 274 voix contre 129. Les communistes se sont abstenus. Félix Gaillard, avant le vote, a délégué au général Salan les pouvoirs du gouvernement en Algérie. M. Coty lance un appel à la discipline de l'armée. Manifestations à Paris contre le gouvernement.

14 MAI. — Le général Salan reprend progressivement le contrôle de la situation, sans pour autant rétablir l'autorité de Paris.

15 MAI. — Les socialistes entrent au gouvernement. Au balcon du G.G., le général Salan conclut à midi une allocution par « Vive de Gaulle ! » Le général de Gaulle annonce, à 18 heures : « Je me tiens prêt à assumer les pouvoirs de la République. »

16 MAI. — L'Assemblée nationale vote l'état d'urgence par 462 voix (communistes compris) contre 112.

Le général Ely donne sa démission.

17 MAI. — *Dissolution des mouvements d'extrême droite, institution de la censure à Paris.*

18 MAI. — M. Jacques Soustelle, leader de l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française (U.S.R.A.F.), « évadé » de France, arrive à Alger.

19 MAI. — Au cours d'une conférence de presse, de Gaulle indique comment et à quelles conditions il accepterait de revenir au pouvoir.

23 MAI. — Le général Miquel, commandant la région militaire de Toulouse, qui doit diriger l'opération « Résurrection » de prise du pouvoir par l'armée, reçoit des instructions, approuvées par le général Salan.

24 MAI. — La Corse se rallie à Alger. Le colonel Thomazo en est nommé « gouverneur ».

26 MAI. — M. Pflimlin rencontre secrètement de Gaulle à Saint-Cloud. Sans résultat.

27 MAI. — De Gaulle annonce : « J'ai entamé le processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain. »

L'Assemblée nationale vote massivement (408 voix contre 165) un projet de révision constitutionnelle présenté par M. Pflimlin.

28 MAI. — M. Pflimlin présente sa démission à René Coty. Importante manifestation de gauche de la Nation à la République.

A Colombey, de Gaulle reçoit le général Dulac, envoyé du général Salan. Il lui indique sa confiance dans ce dernier. *A minuit*, il rencontre à Saint-Cloud les présidents de l'Assemblée et du Sénat, MM. Le Troquer et Monnerville.

29 MAI. — Le président de la République annonce dans un message au Parlement qu'il a fait appel « au plus illustre des Français ». De Gaulle est reçu à l'Elysée et accepte de former le gouvernement. Il demandera les pleins pouvoirs pour six mois et les pouvoirs constituants.

1er JUIN. — L'Assemblée nationale accorde l'investiture au général de Gaulle par 329 voix contre 224. Elle lui confiera le lendemain les pleins pouvoirs et le pouvoir constituant, suivie par le Sénat.

3 JUIN. — Le Parlement se sépare « jusqu'à une date indéterminée ».

28 SEPTEMBRE. — Référendum constitutionnel : 84,9 % de votants, 79,25 % de oui (96 % de oui en Algérie).

12 OCTOBRE. — Sur l'ordre du gouvernement, le général Massu et tous les officiers doivent quitter les comités de salut public en Algérie.

23-26 NOVEMBRE. — Elections législatives.

11 DECEMBRE. — M. Delouvrier est nommé délégué général en Algérie et le général Challe commandant en chef. Le général Salan devient inspecteur général de la défense.

21 DECEMBRE. — De Gaulle est élu président de la République et de la Communauté.



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Indivision, Cour de cassation et comités de développement économique

Mercredi 10 mai, l'Assemblée nationale examine, sous la présidence de M. HUGUET (P.S.), les trois textes suivants :

● **La proposition de loi modifiant diverses dispositions du code civil relatives à l'indivision (deuxième lecture).**

M. FOYER (R.P.R.), rapporteur de la commission des lois, rappelle que l'article unique initial qui levait l'interdiction faite aux personnes morales de conclure des conventions d'indivision, a été voté en termes identiques par les deux Assemblées. Les députés sont cependant appelés à statuer sur de nouveaux articles introduits par le Sénat. Ces articles ont notamment pour objet :

— De donner compétence au tribunal (au lieu de son président) pour surseoir à la demande d'un indivisaire, au partage des biens indivis, alors que la réalisation immédiate du partage risquerait de porter atteinte à la valeur de ces biens ;

— De porter de cinq jours à un mois, à compter de l'adjudication, le délai accordé aux indivisaires, pour exercer leur droit de préemption sur les biens cédés ;

— De modifier la date d'évaluation de la quote-part d'un co-indivisaire décédé lorsque la convention prévoit que l'un des survivants pourrait en faire l'acquisition ou que le conjoint ou un héritier pourra se la faire attribuer.

Après une courte intervention de Mme Monique PELLETIER, secrétaire d'Etat à la justice, l'Assemblée adopte l'ensemble de la proposition de loi dont elle exclut cependant les dispositions de nature réglementaire.

Le groupe socialiste maintient son opposition initiale au texte en discussion.

● **Le projet de loi modifiant la loi du 3 juillet 1967 relative à la Cour de cassation.**

Ce texte, précise le rapporteur, M. CHARRETIER (U.D.F.), étend les attributions des conseillers référendaires : d'une part, il leur donne une voix délibérative dans le jugement des affaires qu'ils rapportent ; d'autre part, il propose qu'un ou deux conseillers référendaires puissent, avec voix délibérative, compléter la chambre à laquelle ils sont affectés lorsque l'effectif requis n'est pas atteint.

Après les interventions de Mme PELLETIER et de MM. CELLARD (P.S.) et HAMEL (U.D.F.), l'Assemblée adopte un amendement de forme, puis l'article unique du projet.

● **Le projet de loi concernant les comités professionnels de développement économique (deuxième lecture).**

Le rapporteur de la commission de la production, M. CORNETTE (R.P.R.), rappelle que ce texte donne à l'autorité administrative le pouvoir de créer des organismes professionnels dont les attributions et la capacité sont précisées par la loi.

M. JEAN-PIERRE PROUTEAU, secrétaire d'Etat à l'industrie, indique que le gouvernement est pour sa part favorable au texte tel qu'adopté par le Sénat. Pour M. PORCU (P.C., Meurthe-et-Moselle), les comités seront des organismes aptronaux gérant des fonds publics. Aussi déplore-t-il l'absence de représentation des élus au sein du conseil administrant ces comités.

M. AUROUX (P.S., Loire) indique que son groupe s'abstiendra dans le vote final.

A l'article premier qui détermine le mode de création par décret en Conseil d'Etat de ces organismes dotés de la personnalité civile et de la même capacité que les établissements d'utilité publique, le rapporteur propose que soit repris le texte voté en première lecture et qui prévoyait que leur création serait soumise à l'avis des organisations professionnelles intéressées les plus représentatives. M. Prouteau estime que cette précision est inutile. L'Assemblée en décide autrement et la vote.

A l'article 3 qui fixe les conditions dans lesquelles seront administrés les comités et désignés les membres de leur conseil, un amendement communiste précise que ce dernier doit être composé en nombre égal de représentants des employeurs, de représentants des syndicats les plus représentatifs pour la branche considérée et d'élus le plus directement concernés, proportionnellement à l'importance des groupes représentés à l'Assemblée nationale. Cet amendement est adopté par l'Assemblée, l'opposition disposant de la majorité dans l'hémicycle au moment du scrutin.

Le rapporteur proposait pour sa part que le conseil fût composé, à concurrence des deux tiers au moins, par des représentants des professions intéressées, nommés sur proposition des organisations professionnelles les plus représentatives.

Finalement, l'ensemble du texte ainsi modifiée est adopté, l'opposition votant pour, la majorité contre.

P. Fr.

M. Gantier propose d'éviter les candidatures uniques au second tour des élections

M. Gilbert Gantier, député U.D.F. de la 21e circonscription de Paris, a déposé une proposition de loi tendant à éviter les candidatures uniques au second tour des élections législatives, cantonales et municipales. Après avoir rappelé que lors des dernières élections législatives, « *dans huit circonscriptions, des candidats* [dont lui-même] *sont restés sans concurrents pour le second tour* », M. Gantier estime qu'« *il n'est pas satisfaisant pour la démocratie de voir un seul candidat ou une seule liste se présenter aux suffrages des électeurs* ».

« *Afin qu'en toutes circonstances il puisse rester deux candidats ou deux listes en présence au deuxième tour de scrutin* », M. Gantier propose de compléter le code électoral en donnant, si un seul des candidats (ou une seule des listes) susceptibles de se maintenir au second tour s'est inscrit, la possibilité au candidat (ou à la liste) ayant obtenu après ceux-ci (ou celle-ci) le plus grand nombre de suffrages au premier tour de se présenter au second. M. Gantier prévoit qu'à cet effet les inscriptions seraient de nouveau ouvertes au bénéfice de ce seul candidat (ou de cette seule liste).

[*N.D.L.R.* — Le problème que soulève, à juste titre M. Gantier est résolu en ce qui concerne l'élection du président de la République. L'article 7 de la Constitution dispose en effet : « *Le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue au premier tour il est procédé le dimanche suivant à un second tour. Seuls peuvent s'y présenter les deux candidats plus favorisés se trouvant avoir recueilli le plus grand nombre de suffrages au premier tour.* »

Depuis la révision du 14 juin 1976 (loi constitutionnelle du 18 juin 1976) il est d'autre part prévu : « *Si avant le premier tour un des candidats décède ou se trouve empêché, le Conseil constitutionnel prononce le report de l'élection. En cas de décès ou d'empêchement de l'un des deux candidats les plus favorisés au premier tour avant les retraits éventuels, le Conseil constitutionnel déclare qu'il doit être procédé de nouveau à l'ensemble des opérations électorales ; il en est de même en cas de décès ou d'empêchement de l'un des deux candidats restés en présence en vue du second tour.* »]





POLITIQUE

Le R.P.R. vise le million d'adhérents

déclare M. Devaquet

M. Alain Devaquet, député de Paris, a réuni, mercredi matin 10 mai, la commission exécutive du R.P.R. pour la première fois depuis sa nomination, le 20 mars dernier, comme secrétaire général du mouvement.

A cette occasion, le R.P.R. a rendu publique la composition définitive de ses instances dirigeantes. Les précisions données complètent la liste des responsables publiée dans *le Monde* du 13 avril. Cinq délégués nationaux supplémentaires ont été nommés. Il s'agit de MM. Jean-José Clément, chargé des DOM-TOM ; Guy Drut, chargé des sports ; Mme Colette Fouchet, chargée des Français de l'étranger ; MM. Jean-Claude Servan-Schreiber, chargé de l'audio-visuel, et Pierre Mazeaud, chargé des études législatives.

M. Bernard Pons, précédemment délégué national à l'action sociale, est désormais chargé de mission à la santé. La liste des chargés de mission a également été complétée comme suit : MM. Jean-Louis Masson (structures régionales), Alexandre Sanguinetti et Jean-Pierre Bechter (affaires militaires), Jean-François Mancel (cadre de vie, environnement, écologie), Marc Lauriol et Mme Jacqueline Delatte (cadres et professions libérales).

MM. Jean Gailhat, chargé du département « administratif » au secrétariat général, et Philippe Seguin, chargé de mission pour le secteur des rapatriés, ne fait plus partie des nouvelles structures du R.P.R.

Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi en fin de matinée au siège du R.P.R., M. Devaquet a indiqué, en réponse à une question, que Mme Marie-France Garaud et M. Pierre Juillet, qui ne figurent plus sur l'organigramme du Rassemblement, « *étaient des conseillers largement au-dessus des titres* ». « *Mme Garaud*, a-t-il ajouté, *aura une influence équivalente avec ou sans titre.* »

Pour ce qui est du Rassemblement, il se fixe notamment pour objectif d'abord d'améliorer son fonctionnement. Quelques « limogeages » interviendront, par exemple au niveau des secrétaires départementaux, certains (environ 10 %, a-t-il précisé) ayant fait preuve de laxisme pendant la dernière campagne électorale. Ensuite de développer son recrutement (une campagne d'adhésions « intense » se fixera l'objectif d'un million d'adhérents). Enfin d'étendre son implantation au niveau des cantons et des communes.

Quant aux militants, ils seront invités à réfléchir aux thèmes suivants : la participation, la politique économique, l'Europe et l'avenir de la société.

Le résultat de ces réflexions pourrait être soumis à un congrès extraordinaire qui définirait à l'automne « la ligne du R.P.R. ».

M. BARRE A TF 1 LE 17 MAI

Poursuivant ses entretiens avec les représentants des formations de la majorité et des groupes parlementaires, M. Raymond Barre recevra à déjeuner, mardi 16 mai, à l'hôtel Matignon, le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, et les présidents des six commissions : MM. Berger (affaires culturelles, familiales et sociales) ; Couve de Murville (affaires étrangères) ; Bigeard (défense) ; Vivien (finances) ; Foyer (lois constitutionnelles) ; Durafour (production et échanges).

Le premier ministre s'entretiendra également, le jeudi 18 mai, à 16 heures, avec MM. Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, et Labbé, président du groupe R.P.R.

Le 21 mai, à Fréjus, il prononcera le discours de clôture de la convention nationale du parti républicain.

Le premier ministre s'expliquera sur les grandes orientations économiques, sociales et politiques du gouvernement au cours d'une émission télévisée, le mercredi 17 mai, à 20 h. 30, sur TF 1 en répondant aux questions de cinq journalistes.

« LA LETTRE DE LA NATION » : le premier ministre ignore superbement tout le monde.

Evoquant le débat du Sénat, ce jeudi après-midi 11 mai, sur la politique générale, Pierre Charpy écrit notamment dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R. : « *La stratégie de l'embrouille, que d'aucuns appellent « ouverture », réussit plus facilement au Sénat qu'à l'Assemblée.*

» *Cela dit, ce ne serait pas une mauvaise chose que les sénateurs obtiennent du gouvernement quelques lueurs sur sa politique qu'il a refusées aux députés.* »

Après avoir regretté que le gouvernement n'ait proposé jusqu'ici au Parlement « *aucun projet digne d'intérêt* » et que le collectif budgétaire adopté mercredi par le conseil des ministres « *se limite à l'ouverture de crédits pour financer la pacte national de l'emploi* », le secrétaire général adjoint du R.P.R. ajoute :

« *Pour tout résumer, dans une formule forcément schématique, tout se passe comme si le gouvernement se désintéressait totalement de la majorité parlementaire qui lui permet d'être là. C'est d'ailleurs aussi vrai pour l'U.D.F. que pour le R.P.R.*

» *C'est un schéma de figure réellement nouveau. Le président de la République fait des « guili-» guili » dans le cou de ses adversaires et le premier ministre ignore superbement tout le monde.* »

● *Le groupe R.P.R. Réflexions et Propositions*, que préside M. Hector Rolland, député de l'Allier, a demandé, mercredi 10 mai, au gouvernement de ne pas déposer ses projets économiques et fiscaux « *sans une concertation préalable et en profondeur avec les députés qui le soutiennent* ».

Il a déploré, d'autre part, « *le manque d'effectifs de la police et de la gendarmerie* », et demandé au garde des Sceaux d'élaborer « *une législation sur la légitime défense* ».

Il s'est félicité, en revanche, « *de la décision prise par le ministre de l'intérieur à l'égard des radios pirates, dont la prolifération ne pourrait*, dit-il, *conduire qu'à l'anarchie des ondes* ».

LE P.C. ET LA CONTESTATION INTERNE

Une riposte politique s'impose contre ceux qui mettent en cause la politique et le fonctionnement du parti

Le bureau politique du parti communiste déclare que l'analyse et les décisions du comité central donnent lieu à de larges discussions et qu'il s'en dégage « *une approbation massive de la politique et de l'activité du parti* ». Il a ajouté, à ce sujet :

« *Le bureau politique attire enfin l'attention sur le fait que quelques membres du parti s'arrogent, au mépris des statuts, le droit — qui appartient au congrès, et à lui seul, — de modifier des règles fondamentales de fonctionnement du parti. Utilisant les moyens d'expression que leur fournissent complaisamment la droite et le parti socialiste, ils mettent en cause la politique du parti, l'analyse et les décisions du comité central, les organismes de direction du parti et ceux qui les composent en ne reculant pas devant la déformation, l'attaque personnelle, au point qu'il devient parfois difficile de distinguer leurs propos de ceux que tiennent, contre le parti, ses adversaires.*

» *Un tel comportement est injustifié et injustifiable. Il tend à dévoyer la vie démocratique du parti, la réflexion, la discussion et la décision collectives qui la caractérisent, à replier le parti pour une longue période sur un débat interne, à lui faire déserter les terrains de l'action contre la politique du pouvoir, à nourrir la vaste entreprise visant à affaiblir le parti communiste pour créer les conditions d'une participation du parti socialiste à la mise en œuvre de la politique du capital. Autant il est souhaitable que la discussion se poursuive tranquillement et librement dans les organisations du parti dans le même temps où elles font face à leurs tâches, autant il est impensable que des activités mettant en cause la politique et les règles de vie du parti se développent sans entraîner la riposte politique qui s'impose.* »

M. Andrieu répond à M. Frémontier

M. René Andrieu, membre du comité central du parti communiste, commente dans *l'Humanité* du 11 mai la « Libre opinion » de M. Jacques Frémontier, publiée dans *le Monde* du 10 mai. Il écrit :

« *Qu'un communiste ne soit pas d'accord avec tous les aspects de la politique de son parti, voilà qui est parfaitement normal.*

» *Qu'il prenne l'habitude de confier ses désaccords à une presse connue pour son hostilité à notre égard, voilà qui est déjà plus contestable.*

Mais qu'il se livre à un réquisitoire en règle contre l'ensemble de la politique du Parti et qu'il injurie ses dirigeants, voilà qui passe quelque peu les bornes de la décence. »

M. Andrieu ajoute :

« *Les imprécations privilégiées que J. Frémontier réserve à son parti n'auraient aucune raison d'être s'il ne le considérait pas comme le principal responsable de l'échec de mars.*

» *Désaccord aussi à propos de l'appréciation — pourtant critique — portée par le comité central sur les pays socialistes. Frémontier n'accepte pas que l'on puisse parler à ce sujet de leur « rôle positif ». Le Vietnam, pour s'en tenir à un seul exemple, il ne connaît pas. Ne lui parlez pas de « ces malheureux pays » qui n'ont rien à voir avec le socialisme.*

» *Pour couronner le tout, il accuse le rapport du comité central de témoigner du « mépris à l'égard des intellectuels ». Cela implique de sa part un certain mépris pour les intellectuels membres du comité central. Cela supposerait qu'ils ont quelque goût pour le masochisme. Ce serait oublier aussi qu'aujourd'hui, comme hier, le parti communiste estime que l'alliance de la classe ouvrière et des intellectuels est une question capitale. Mais le moins que l'on puisse dire, c'est que l'attitude de Frémontier ne paraît guère de nature à la favoriser.*

» *S'il est un vœu que je forme, c'est que les propos de Frémontier, par leur excès même, lui apparaissent bientôt insignifiants. Car même en y regardant de près on ne voit pas sur quoi il est d'accord. S'il continuait à penser que nous nous sommes aussi grossièrement trompés sur tout, c'est peut-être qu'il se serait lui-même, beaucoup plus modestement, trompé de parti.* »

LE « RECOURS » : les rapatriés doivent rester mobilisés.

Ainsi qu'il l'avait décidé après les élections législatives, le mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) se propose de multiplier les réunions d'information afin de répondre aux questions des pieds-noirs sur les dispositions prévues par la nouvelle loi d'indemnisation et d'en souligner, au passage, les insuffisances. Les réunions que le RECOURS a tenues au cours de ces dernières semaines, à Nice, à Hyères, à Perpignan et à Bordeaux, ont confirmé notamment que la non-indexation des titres d'indemnisation qui seront remis aux rapatriés suscite chez les intéressés de vives inquiétudes. « *Les rapatriés prennent conscience d'avoir fait une nouvelle fois un marché de dupes* », déclare M. Claude Laquière, secrétaire général du mouvement.

M. Guy Forzy, vice-président, et Jacques Roseau, porte-parole, annoncent que le RECOURS va « *renforcer considérablement ses structures et son implantation, l'objectif principal étant de parvenir dans les douze prochains mois à doubler le nombre des adhérents et à le porter à cent mille* ». Soulignant que « *la démonstration effectuée par le RECOURS dans les douze circonscriptions tests choisies lors des législatives a été couronnée de succès, puisque 70 à 90 % des rapatriés ont suivi nos recommandations* », les dirigeants du mouvement estiment que « *les rapatriés doivent rester mobilisés afin d'obtenir les apaisements indispensables qui, seuls, permettraient la réalisation du pacte national souhaité par le chef de l'Etat* ».

M. JACQUES LEVY TROISIÈME CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DU M.R.G.

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche s'est réuni, mercredi 10 mai, pour préparer le congrès des 20 et 21 mai. A cette occasion une troisième candidature à la succession de M. Robert Fabre, président sortant, a été présentée par la fédération de la Haute-Garonne, celle de M. Jacques Levy, avocat, conseiller général de ce département.

M. Fabre soutient la candidature de M. Jacques Maroselli, qui prône le retour à l'autonomie du Mouvement contre celle de M. Michel Crépeau, député et maire de La Rochelle qui, ainsi qu'il l'a déclaré le 10 mai à France-Inter, estime que le M.R.G. n'est pas délié de ses engagements vis-à-vis de l'union de la gauche car « *celle-ci est un processus historique dans lesquels les radicaux de gauche ont quelque chose à dire de nouveau* ». Personne, a souligné M. Fabre, « *n'entend rallier la majorité ou soutenir la politique de la droite que chacun d'entre nous a combattue* ».

A Sarcelles

POLÉMIQUE ENTRE CONSEILLERS MUNICIPAUX SOCIALISTES ET COMMUNISTES

Dans un tract intitulé « Ce bulletin n'est pas le nôtre », les conseillers municipaux socialistes de Sarcelles (Val-d'Oise), minoritaires au sein de l'assemblée communale, désavouent le numéro d'avril du *Bulletin officiel municipal*, qu'ils accusent d'« *avoir été transformé en organe de propagande du P.C.F.* ».

« *Nous y retrouvons les thèmes, les slogans du P.C.F. et un article de* l'Humanité. *Ce n'est pas le rôle d'un* Bulletin municipal *payé par tous les contribuables* », ajoutent les élus socialistes, qui précisent que, « *pour le compte rendu des élections législatives* », pas un mot n'a été dit sur « *les résultats du premier tour, où deux adjoints au maire, socialistes, étaient candidats* », mais que « *deux pages ont été consacrées au candidat du P.C.F., M. Henry Canacos, maire de Sarcelles* », qui a été réélu député. Après voir estimé qu'une représentation partisane du scrutin de mars 1978 a été faite dans ce bulletin, le tract ajoute : « *Les socialistes, qui n'ont pas été consultés sur ce bulletin sont donc amenés à le désavoue publiquement* » et demandent « *qu'à l'avenir la rédaction soit concertée avec l'ensemble des composantes politiques du conseil municipal* ».

DÉFENSE

Janus ou les deux visages de l'armée

Partisans d'une organisation de la défense qui repose, en France, sur le maintien de l'armée de conscription avec un large encadrement d'active, le président de la République, le gouvernement et les chefs militaires donnent l'impression de savoir, avec nuances et ménagement, user des avantages et des inconvénients inhérents à un tel système. Du même coup, le modèle français d'organisation militaire trouve, à l'expérience, ses propres limites, et la pratique, du moins celle qui en est donnée aujourd'hui, incite à s'interroger sur la validité de la formule actuelle.

Que constate l'opinion publique, en vérité ? Une armée de professionnels engagée sur divers théâtres d'opérations extérieures (Liban, Tchad, Mauritanie ou Zaïre), d'une part. Une armée d'appelés du contingent engluée dans la marée noire de Bretagne, d'autre part. Deux armées, au total, qui coexistent sans réellement cohabiter ou qui ont du mal à se fondre en un tout cohérent.

Certes, le gouvernement n'est pas dépourvu d'arguments, s'il lui fallait expliquer ses choix de politique militaire. En faveur de l'envoi, à l'extérieur, d'unités de métier, il peut faire valoir que, seul, un vote préalable du Parlement doit autoriser l'engagement du contingent hors des frontières nationales. Pour la participation active de recrues à la lutte contre la marée noire de l'*Amoco-Cadiz*, il peut avancer l'idée que l'armée est, aussi, *un service public*, à la disposition de la nation menacée par une catastrophe.

Du reste, ce sont des arguments que les états-majors ne se privent pas d'employer, au risque d'accréditer dans l'opinion le sentiment, encore vague, que l'armée française présente un double visage comme Janus.

A l'image d'une armée de professionnels, durs à la tâche, répond celle d'une armée d'hommes de peine, corvéables à merci. Ces deux images ne se recouvrent pas l'une l'autre, malgré le souci égalitaire du commandement d'expédier sur le front breton des unités de toutes origines, y compris la troupe de métier. Fondamentalement différentes, ces deux armées le demeurent, même si elles ont en commun d'apporter la preuve de leur dévouement et de leur efficacité quel que soit le jugement porté sur les conditions dans lesquelles le gouvernement les a engagées.

La crainte existe d'une opinion publique acceptant progressivement — sans la discuter — la double idée que le pain quotidien d'une armée de volontaires serait la souffrance ou la mort, et que l'instruction militaire d'une armée de contingent peut être interrompue, sans préjudice, au profit de tâches civiles d'intérêt national.

Si telle devait être l'évolution des esprits, le pouvoir politique saura-t-il en tirer toutes les conséquences et admettre que, loin d'avoir réussi à convaincre l'opinion de la justesse de sa thèse favorable à la conscription, il aura contribué à justifier l'instauration à terme, en France, *d'une armée de métier distincte* d'un service civil de la jeunesse ?

JACQUES ISNARD.

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 10 mai a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● CONSEIL SUPERIEUR DE L'ARMEE DE TERRE. — Est nommé membre, le général de division Bertrand de Montaudouin.

● TERRE. — Sont promus : intendant général de première classe, l'intendant général de deuxième classe Jean Albert ; général de brigade, le colonel Jean Tonner et le colonel Bernard You, nommé adjoint au général commandant la 27e division alpine.

Sont nommés : commandant et directeur du génie de la 1re région militaire (Paris), le général de brigade André Agostini ; commandant l'Ecole d'application du génie, le général de brigade Michel Derousseu ; sous-chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Jean-Pierre Ebert.



Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 10 mai au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1978**

Le ministre du budget a présenté le projet de loi de finances rectificative pour 1978. Exclusivement consacrée à l'emploi, à l'exception des 135 millions de crédits supplémentaires nécessaires pour faire face aux conséquences du naufrage de l'« Amoco-Cadiz », cette loi de finances rectificative comporte une ouverture nette de crédits d'un montant total de 4 330 millions de francs.

Les dépenses nouvelles relatives à l'emploi comportent en premier lieu 3 565 millions de francs, qui correspondent :

— d'une part au coût supplémentaire du Pacte national pour l'emploi par rapport aux crédits inscrits dans la loi de finances initiale pour 1978 ; cette dépense importante traduit le succès de cette opération, dont le nombre de bénéficiaires, initialement estimé à trois cent mille, a été en réalité de cinq cent cinquante mille ;

— d'autre part, au coût en 1978 de la reconduction des dispositions du Pacte national pour l'emploi, aménagé conformément aux objectifs retenus par le gouvernement dans le programme de Blois.

S'y ajoutent en second lieu 998 millions de francs correspondant à l'ajustement de diverses dotations budgétaires relatives aux moyens permanents de la politique de l'emploi.

Cette loi de finances rectificative est présentée en équilibre, les charges supplémentaires étant essentiellement compensées par des ressources nouvelles.

(Lire page 26.)

● **STATUT DES ENTREPRISES**

Le conseil des ministres a décidé de redéposer le projet de loi tendant à améliorer le fonctionnement des sociétés commerciales, à protéger les actionnaires et à défendre l'épargne. Ce projet avait été déposé devant l'Assemblée nationale le 10 juillet 1976 mais n'avait pu être examiné au cours de la précédente législature.

Des aménagements sont apportés à la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales afin d'accroître la participation des actionnaires à la vie de l'entreprise, d'améliorer leurs moyens d'information, de mieux protéger leurs droits et de renforcer leurs pouvoirs, de faciliter le fonctionnement des sociétés par l'assouplissement de certaines formalités, d'adapter certaines règles relatives à l'administration et à la direction des sociétés par actions.

● **LES ATTRIBUTIONS DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE**

Le conseil a adopté un projet de décret qui fixe les attributions du ministre de l'industrie.

Le ministre de l'industrie exerce les attributions dévolues dans le précédent gouvernement au ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, à l'exception de celles qui ont été transférées au ministre du commerce et de l'artisanat. Il a compétence en matière de recherche industrielle et technologique. Il exerce la tutelle des chambres de commerce et d'industrie dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

● **L'EMPLOI**

Le ministre du travail et de la participation a présenté une communication sur la situation de l'emploi pendant l'année 1977, ses perspectives d'évolution en 1978 et les orientations à moyen terme de la politique de l'emploi.

Il s'est félicité de la mobilisation des entreprises et des administrations en faveur de l'emploi des jeunes. Il a souligné le succès du Pacte national pour l'emploi, dont plus de cinq cent cinquante mille jeunes ont bénéficié et qui a permis une amélioration sensible de la situation de l'emploi à la fin de l'année 1977.

Au vu de ces résultats, il a indiqué au conseil les conditions dans lesquelles le dispositif mis en place pourrait être reconduit et dont il s'entretient avec les organisations professionnelles et syndicales.

Au-delà de la reconduction de certaines des mesures du Pacte national de l'emploi, le ministre du travail et de la participation est chargé de préparer des actions nouvelles de caractère structurel qu'il soumettra au gouvernement dans quelques mois, après avoir consulté les partenaires sociaux.

En outre, le ministre du commerce et de l'artisanat a exposé les aspects plus spécifiques de l'évolution de l'emploi dans le secteur de l'artisanat et du commerce en indiquant qu'il comptait également proposer au gouvernement les actions qui pourraient être entreprises dans ce secteur.

(Lire page 26.)

● **RELATIONS FRANCO-ESPAGNOLES**

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la visite qu'il a effectuée le 9 mai à Madrid. Le ministre français a examiné avec son collègue espagnol les principaux problèmes de l'actualité internationale qui intéressent les deux pays, et fait le point des relations bilatérales franco-espagnoles. Ces entretiens ont notamment permis de préparer la visite officielle que le président de la République doit effectuer prochainement en Espagne.

● **RADIO ET TÉLÉVISION**

Le président de la République a demandé au gouvernement de proposer immédiatement au Parlement les dispositions législatives nécessaires pour assurer le respect du monopole de la radiodiffusion et de la télévision, tel qu'il a été établi par la loi du 7 juillet 1974.

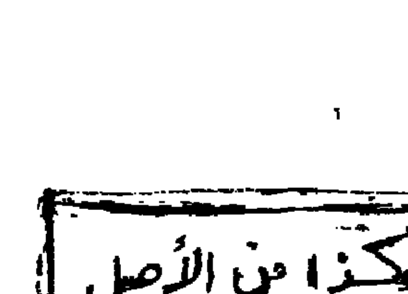
***

M. Jean-François Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, qui rendait compte du conseil des ministres à la presse, a indiqué que M. Jacques Fouchier, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a fait une brève communication sur la réunion des ministres de l'agriculture de la C.E.E. à Bruxelles.

M. de Guiringaud a informé le gouvernement du redéploiement des forces de l'ONU dans le Sud-Liban. M. François-Poncet a précisé que les unités françaises conservent un P.C. à Tyr (lire page 9).

M. Peyrefitte a exposé les conditions dans lesquelles Jacques Mesrine s'est évadé de la prison de la Santé. M. Giscard d'Estaing a renouvelé les consignes de fermeté qu'il avait données, mardi, au ministre de la justice (lire page 14).

Enfin, le président de la République a informé le gouvernement des messages qu'il avait adressés, mardi, à Mme Aldo Moro et à M. Giovanni Leone, président de la République italienne, après la découverte du corps d'Aldo Moro (lire page 3).



ION INTERNE

ux qui mettent en cause
nent du parti

s ministres

Le Monde

société

ÉDUCATION

L'AVENIR PROFESSIONNEL DES ÉTUDIANTS

Une étrange insouciance

Besançon. — L'inquiétude des étudiants quant à leur avenir professionnel au sortir de l'université est-elle un mythe ? La question pouvait se poser à l'issue des Journées nationales des cellules universitaires d'information et d'orientation qui ont eu lieu les 8 et 9 mai à Besançon.

De notre correspondant

Les faits comme les sondages (40 % de bacheliers interrogés à leur entrée à l'université déclarent n'avoir aucune idée de leur vie future) révèlent une étrange insouciance ou, si l'on préfère, une imperturbable confiance des étudiants dans leur avenir professionnel. Qu'est-il advenu, en effet, des séminaires programmés dans le Sud-Ouest à l'intention des étudiants arrivés en fin d'études ? Des séminaires sur *« la recherche du premier emploi »* ? Ils ont été annulés faute de participants. Et que dire de l'absence qui serait au demeurant passée inaperçue si un « assimilé étudiant » égaré dans l'amphithéâtre de l'I.U.T. de Besançon ne l'avait naïvement relevée, des étudiants à ce colloque ?

Ne ressort-il pas d'une « table ronde » organisée à l'université des sciences et des techniques de Lille le 14 février 1977 que *« les étudiants et les diplômés de l'enseignement supérieur sont les catégories qui sont à la fois les dernières atteintes par la vague de chômage et les moins touchées par elle »* ? M. Michel Migeon, président de l'université de Lille-I n'a pas démenti ce compte rendu et M. Gabriel Ducray, directeur du Centre d'étude et de recherche sur les enseignements et les qualifications (CERQ) a semblé partager ce point de vue. Pour autant, les voies sont moins tracées qu'hier, les « déchets » ne sont pas automatiques, les emplois moins réservés et la fonction publique moins ouverte. Les démarches, les recherches prennent un tour différent et conduisent souvent à des portes auxquelles on n'avait pas l'habitude de frapper. C'est à ce niveau que se situe l'utilité principale des cellules d'information et d'orientation. Non pas qu'elles aient le monopole de la recherche des emplois mais elles interviennent comme un outil propre à véhiculer dans les deux sens une information qui paraît faire défaut aux enseignants et aux étudiants comme aux chefs d'entreprise.

On s'est, au cours de ces Journées, très vite mis d'accord pour dire que c'était à l'Université de faire le premier pas vers l'employeur. Un catalogue d'actions possibles a été établi : de l'utilisation des médias aux démarches vers les unions syndicales en passant par l'appel aux anciens étudiants « bien placés », formule qui a fait ses preuves dans les grandes écoles (dont on a senti ici qu'elles faisaient des envieux à bien des égards).

L'appui du milieu

Mais que sert-il d'établir des contacts avec les employeurs lorsque l'autorité centrale les ignore ? Un délégué de Saint-Etienne a rappelé à ce propos qu'après des discussions très poussées avec les P.T.T., son université avait mis en route un enseignement conduisant à une licence de télécommunications. Or le ministère vient d'agréer cette licence mais *« la forme adoptée*, a dit ce participant, *est totalement en contradiction avec ce que nous avions déterminé avec les P.T.T. qui — si les normes du ministère sont adoptées à Saint-Etienne — ne nous donneront plus d'élèves »*. Ce centralisme pesant et aveugle pour certains, réfléchi pour d'autres, affecte aussi les entreprises. Comment *« s'appuyer sur le milieu local »* comme l'a souhaité le représentant de l'Association pour l'emploi des cadres ? Comment organiser des stages dans les entreprises de la région où est implantée l'université lorsque les entreprises ne peuvent prendre de décision à l'échelon local ? Pour leur part, M. Albert Salon, sous-directeur des affaires générales au ministère des universités, et Mme Denise Auvergne, chef du service d'information, se sont déclarés prêts à entendre toutes les suggestions. Mais que ce soit pour la création de « modules » de préparation à l'insertion qui devraient être, selon le vœu des congressistes, intégrés dans le premier cycle ; que ce soit pour l'établissement d'une convention type de stages en entreprise ou à propos de l'utilisation des médias, c'est, selon les représentants du ministère des universités, à la conférence des présidents et à la coordination des C.I.O. de faire des propositions concrètes. On est apparemment prêts à les écouter.

CLAUDE FABERT.

AU PALAIS DES CONGRÈS

Un « forum » pour choisir

« Les responsables des stands d'écoles se critiquent les uns les autres en vantant chacun leur ambiance dynamique et leurs débouchés toujours supérieurs à ceux du voisin. Moi, je me marre, mais je n'arrive pas à trouver ce que je pourrais bien choisir. Peut-être le département des affaires internationales de l'université du Havre. » *En circulant à travers les stands du sixième « forum étudiants-entreprises », organisé les 10, 11 et 12 mai, au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, Martine, élève de terminale D, amasse scrupuleusement dans un grand sac toute la documentation que distribuent les soixante-douze établissements d'enseignement supérieurs présent — universités et, surtout, grandes écoles.*

Pour l'instant les quelque trente stands des entreprises ne l'intéressent guère. Elisabeth et Christine, vingt et un ans, étudiantes en quatrième année d'économétrie à Nanterre, les écument, en revanche, pour savoir si elles ont intérêt à compléter leur formation par un D.E.S.S. (diplôme d'études supérieures spécialisées) de statistique ou sur les économies d'énergie. Au stand de l'E.D.F., on ignore ce dernier et on déclare avoir besoin plutôt de techniciens que d'économistes. Chez Esso et C.I.I.-Honeywell-Bull, la réponse n'est pas nette. Chez I.B.M., on leur assure que « les aptitudes de l'individu à changer de métier à l'intérieur d'une même entreprise sont déterminantes pour l'embauche, mais qu'on préfère bas + 5 à bas + 4 pour les postes de technico-commerciaux actuellement proposés ». *Comme ses collègues, le responsable du stand s'étonne du petit nombre de questions sur les salaires de début. Les visiteurs sont d'abord préoccupés par les possibilités de débouchés.*

Créé en 1972 par des étudiants de l'ESSEC (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales), le forum étudiants-entreprises n'a pas encore trouvé sa voie. Les organisateurs, qui se renouvellent chaque année, n'ont pas choisi entre l'information des lycéens sur l'enseignement supérieur et celle des étudiants sur les entreprises, sans pour autant opter pour un véritable salon de la jeunesse... Cela pourrait expliquer que certaines entreprises s'en désintéressent : elles ne sont plus qu'une trentaine à y participer contre quarante l'an dernier (la crise économique a aussi entraîné une baisse du recrutement et des dépenses de relations publiques). Et, d'après les premières impressions de certains habitués, la fréquentation du public fléchit aussi (vingt-huit mille visiteurs en 1977).

Même M. Jacques Chirac, qui avait promis d'inaugurer le salon, mercredi 10 mai, a posé un « lapin » aux organisateurs.

M. S.

★ Le forum est ouvert jeudi 11 mai jusqu'à 21 heures. Entrée gratuite.

A la veille du congrès de la F.C.P.E.

M. BEULLAC REÇOIT UNE SECONDE FOIS M. CORNEC

A la veille du congrès national de la Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public (F.C.P.E.), qui aura lieu à Limoges du 13 au 15 mai, son président, M. Jean Cornec, a été reçu le 10 mai par M. Christian Beullac, ministre de l'éducation.

M. Cornec, qui avait déjà rencontré M. Beullac le 24 avril, a exposé au ministre les revendications « les *plus urgentes* » de sa fédération, à savoir l'aménagement des horaires et du soutien dans les classes de sixième et cinquième, l'abaissement des effectifs à vingt-cinq élèves en cours élémentaire première année (CE 1) et un « volant » de remplaçants pour les maîtres absents.

« Le ministre n'a pris aucun engagement précis, a dit M. Cornec à l'issue de son entretien. *Il semble qu'il ait pris maintenant la mesure de l'énorme machine qu'il doit remuer et qu'il soit plus conscient que lors de notre première rencontre de la dimension des problèmes et de la faiblesse des moyens dont il dispose. »*

Une nouvelle entrevue entre MM. Beullac et Cornec est prévue pour le 20 mai.

● *Grève dans les lycées professionnels de Paris.* — La grève se durcit au lycée d'enseignement professionnel (LEP, ex-CET) de la rue des Ecluses-Saint-Martin, à Paris (10e), où elle dure depuis le 25 avril. Les enseignants protestent contre le projet de suppression de sept postes. Ils réclament un effectif maximum de vingt-quatre élèves par classe et le maintien des dédoublements pour travaux dirigés. Le 8 mai le rectorat a indiqué à une délégation que la suppression des sept postes sera partiellement compensée par la création de cinq postes dans d'autres disciplines.

Malgré l'avis des syndicats (FEN, C.G.T. et C.F.D.T.), des enseignants d'une vingtaine de LEP ont appelé à une journée de grève ce jeudi 11 mai dans tous les LEP parisiens.

JUSTICE

A Rennes

LA COUR D'APPEL AGGRAVE LES CONDAMNATIONS DE PÊCHEURS ESPAGNOLS SURPRIS DANS LES ZONES ÉCONOMIQUES FRANÇAISES.

(De notre correspondant.)

Rennes. — La troisième chambre correctionnelle de la cour d'appel de Rennes a confirmé, mardi 9 mai, la culpabilité de trente-deux marins et patrons pêcheurs espagnols poursuivis pour chalutage en zone interdite et infraction à la réglementation de la pêche, et condamnés par les tribunaux de grande instance de Saint-Nazaire et de Lorient, l'été 1977 (*le Monde* des 14 juillet et 26 août 1977), à des amendes allant de 10 000 à 100 000 F, à la confiscation du chalut utilisé lors de l'infraction, ainsi qu'à la confiscation du produit, ou du prix du produit, de la pêche.

Réformant la décision des juges de Saint-Nazaire, la cour d'appel a doublé les amendes de 10 000 F infligées à deux marins-pêcheurs et ramené de 100 000 F à 40 000 F celles prononcées par le tribunal correctionnel de Lorient, dans trois cas de récidive. Elle a par ailleurs ordonné la confiscation de l'ensemble des chaluts se trouvant à bord des bateaux.

Dans des dossiers identiques, le tribunal de grande instance de Bayonne avait prononcé des relaxes, tandis que celui de Bordeaux s'était déclaré incompétent. La décision de Rennes était donc très attendue. Elle apporte un éclairage particulier à la loi du 16 juillet 1976 portant création d'une zone économique de 188 milles au-delà des 12 milles de nos eaux territoriales, en faisant valoir *« ce nouveau droit positif coutumier, résultant notamment des travaux de la conférence du droit de la mer »*, sur les droits historiques invoqués par les marins-pêcheurs espagnols.

Ceux-ci faisaient en effet référence à un accord franco-espagnol du 20 mars 1967 les autorisant à pêcher dans les eaux territoriales françaises jusqu'à 6 milles des côtes. Pour Me Sebbaz, défenseur des pêcheurs espagnols, l'article 55 de la Constitution — un accord international prévaut sur une loi nationale — n'ayant pas été dénoncé par la France, les droits historiques des pêcheurs espagnols demeurent intacts, y compris à l'intérieur des 188 milles, là où ils pêchaient sans licence valide délivrée par la Communauté économique européenne.

« Cet accord, a estimé la cour d'appel, *n'a pas la portée qu'on veut veut bien lui attribuer. Il fait référence à la convention de Londres du 9 mars 1964 étendant à 12 milles la zone de pêche réservée, mais ne dit pas que la France accorde des droits au-delà. »* Ainsi, la création d'une zone économique n'a pas modifié les droits concédés aux pêcheurs espagnols pour une aire strictement limitée de 6 à 12 milles. Enfin, *« l'acceptation par les pêcheurs espagnols du système dit des licences postule la reconnaissance par eux de la zone économique »*. Quant à la constitutionnalité de la loi du 16 juillet 1976 *« Il n'appartient pas à une juridiction de l'ordre judiciaire de l'apprécier »*.

YANN ENJEU.

DEVANT LA CHAMBRE D'ACCUSATION

La demande d'extradition de M. Bellavita ne peut être acceptée, déclare l'avocat général

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a examiné mercredi 10 mai, la demande d'extradition italienne visant M. Antonio Bellavita, monteur offset au quotidien « Libération » depuis 1975. Cette demande, formulée par l'Italie après l'enlèvement d'Aldo Moro, l'a été en vertu des trois mandats d'arrêt en date des 20 octobre 1974, 28 avril et 22 novembre 1976 qui accusent M. Bellavita de « participation à la bande armée Brigades rouges » et de rédaction d' « articles exaltant l'action criminelle des Brigades rouges » entre les mois de novembre 1973 et 1974. L'ancien directeur de la revue « Controinformazione » était défendu par Mes Martine Coisne, Georges Kiejman, Henri Leclerc, Jean-Paul Lévy et Jean-Pierre Mignard.

Le poids de la politique et les jeux du pouvoir pèsent-ils tant sur les juges qu'ils éprouvent si souvent le besoin de proclamer leur sérénité ? Est-ce pure figure de rhétorique ou faut-il penser, puisque l'on en parle, que cette sérénité là pourrait, parfois, n'être pas de bon aloi dans les prétoire ? Enigme... La chambre d'accusation, qui examinait, mercredi 10 mai, la demande d'extradition de M. Antonio Bellavita, réclamée par l'Italie le 30 mars dernier, aura en tout cas été, une nouvelle fois, l'occasion pour la justice de « redire » son indépendance et son impartialité.

Ainsi, M. Jean Fau, président de la chambre d'acusation, devait-il déclarer : *« D'entrée, je voudrais dire que la cour n'ignore pas les événements tragiques qui secouent un pays voisin. (...) Quelle que soit cependant la situation, quels que soient les événements, même les plus tragiques, la cour gardera toute sa sérénité. »* Ainsi, Mme Nicole Pradain, avocat général, fit-elle allusion *« aux événements tragiques que vient de vivre l'Italie »*.

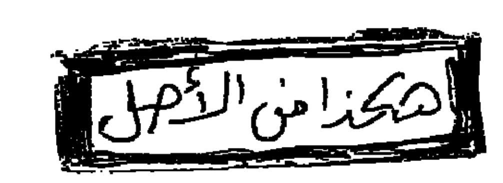
Cette concession faite à l'air du temps, que restait-il d'autre devant les juges sinon l'ancien directeur de la revue italienne *Controinformazione* recherché pour *« son activité tout spécialement pendant les années 1973 et 1974 »* ? On le voit, aucun rapport avec l'Italie de 1978 ; aucun lien avec le long et dramatique enlèvement d'Aldo Moro ; aucune relation, enfin, avec son assassinat.

L'avocat général — au simple regard de la convention franco-italienne d'extradition du 12 mai 1870 — dénonça alors, l'un après l'autre, la validité juridique des trois mandats d'arrêt dirigés par l'Italie contre M. Bellavita. *« J'estime, pour ma part*, dit Mme Pradain, *que la demande formulée par l'Italie ne peut être acceptée. »* L'avocat général nota cependant que la convention franco-italienne — en raison de son âge — n'était *« plus adaptée aux formes modernes de la délinquance »*. Elle parla *« des limites et des insuffisances »* de cette législation dans l'hypothèse d'une lutte sérieuse contre le terrorisme. Bonne juriste dépourvue d'un « bon » outil de travail...

Cette incise — faite et dite sur le ton du regret — fut matière à intervention pour Me Henri Leclerc. *« Il y a dans les propos, les souhaits et les regrets de l'avocat général, quelque chose qui me gêne, contre lequel je m'insurge*, déclara-t-il. *Jamais la loi ne progresse lorsqu'elle va dans le sens de la sévérité et de la répression. »* Précédemment, au terme d'une plaidoirie fondée sur la législation, Me Georges Kiejman évoqua le *« caractère poignant et complètement dérisoire »* de la demande d'extradition italienne. Il pria la cour *« de refuser de s'associer aux faiblesses des autorités italiennes »* à la recherche d'une *« manœuvre de diversion »* propre à masquer leurs impérities.

L'arrêt de la chambre d'accusation sera rendu le 7 juin prochain.

LAURENT GREILSAMER.



JUSTICE

APRÈS L'ARRESTATION DE SON AMIE

« Mesrine la chance » part en guerre contre la justice

Quatre jours après leur évasion, Jacques Mesrine et François Besse demeurent introuvables. La brigade de répression du banditisme (B.R.B.), assistée de la brigade anti-gang, de la police de l'air et des frontières et des différents services régionaux de police judiciaire, ne dispose encore d'aucun élément sérieux : des dizaines d'hôtels et de bars de la région parisienne ont été fouillés en vain. Des contacts discrets avec le milieu du banditisme parisien n'ont fourni aucune indication aux enquêteurs. Jacques Mesrine, pourtant considéré comme un solitaire, ne sera probablement pas « donné ». L'aura personnelle dont il bénéficia déjà auprès des gardiens de prison semble gagner le « milieu ». Depuis son évasion de la maison d'arrêt de la Santé, le fuyard a un surnom : « *Mesrine la chance* ».

Quelle est toutefois la part de l'admiration et de la peur dans le silence lourd qui entoure la « cavale » des deux hommes ? L'« ennemi public n° 1 » avait proféré des menaces à plusieurs reprises. Ce désir de vengeance apparaît aussi nettement dans une lettre de Mesrine reçue, le *jour même de l'évasion*, par son ancien avocat canadien, Mᵉ Raymond Daoust.

Dans cette lettre, Jacques Mesrine reproche aux autorités judiciaires françaises d'avoir arrêté et inculpé Jocelyne Deraiche, son amie canadienne. « *Maintenant*, écrit-il à son avocat, *c'est la guerre. On regrettera de m'avoir provoqué dans mon amour. Je n'ai plus aucune limite si on m'attaque dans mes sentiments. Quoiqu'il arrive, la justice française devra prendre ses responsabilités.* Mᵉ Raymond Daoust, dans une déclaration à l'*A.F.P.*, s'est dit persuadé que l'évasion de son ancien client était « romantique » et que Jacques Mesrine était « *en quelque sorte victime de l'amour* ».

Procès reporté

Jocelyne Deraiche, 26 ans, est actuellement écrouée à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis et inculpée de vol qualifié, d'infraction à la législation sur les armes, d'association de malfaiteurs, d'usage de faux documents et de recel, ces crimes et ces délits ayant été commis à Paris et à Deauville en 1973 en compagnie de Mesrine. Elle était arrivée à Orly en avril dernier, dans l'espoir d'épouser son fiancé, ignorant le risque d'interpellation qu'elle courrait, alors qu'ayant purgé une peine de vingt-trois mois au Canada, elle était libre de ses mouvements. Le procès de Jocelyne Deraiche, qui devait s'ouvrir le 11 mai, a été prudemment reporté au 7 juin.

Après la remise en liberté, mercredi 10 mai, de Mᵉ Giletti, les enquêteurs procèdent actuellement à l'auditoin des gardiens affectés au quartier de haute sécurité de la Santé et de plusieurs des seize avocats de Jacques Mesrine (*le Monde* du 11 mai). Mais, sachant que les preuves des complicités seront difficiles à établir, la police s'intéresse également aux moyens financiers dont a disposé le malfaiteur pour organiser son évasion.

M. Jean-Claude Lattes, l'éditeur de Jacques Mesrine, a été entendu, mercredi 10 mai, au quai des Orfèvres. Il a déclaré aux enquêteurs que les droits d'auteurs n'avaient pas été versés directement à Mesrine, mais au service comptable de la prison de Fresnes, ainsi que les droits cinématographiques du livre, achetés par l'acteur Jean-Paul Belmondo. Ces droits pourraient se monter à 500 000 francs. — Ph. Bg.

M. Peyrefitte tirera les conséquences de l'« incident »

M. Yves Lancien, député R.P.R. de Paris, a évoqué, mercredi 10 mai, à l'Assemblée nationale, « *la scandaleuse évasion* » de Jacques Mesrine. Citant en exemple l'attitude du général de Gaulle, en 1964, après l'évasion de Robin, il a estimé que les négligences auraient dû entraîner des mesures administratives plus rapides. Pour éviter le retour de pareilles « bavures », le député a notamment suggéré que les transferts soient limités au maximum et que les communications entre avocats et condamnés se déroulent à travers une cloison vitrée, « *quitte à faire perdre à certains parloirs leur allure de boudoir* ».

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a indiqué, dans sa réponse, que le gouvernement était décidé à tirer toutes les conséquences de cet « *incident* ».

Puis il a ajouté : « *Sur le plan disciplinaire, le général de Gaulle, avez-vous dit, aurait fait plus vite. J'ai appartenu au gouvernement qui a pris les sanctions auxquelles vous faites allusion et je puis vous indiquer que, après l'évasion de Robin, six jours se sont écoulés avant la sanction qui a frappé un préfet, et douze avant les mesures qui ont été prises à l'encontre de responsables de l'administration pénitentiaire. Il ne faut pas confondre vitesse avec précipitation et l'évasion de Mesrine ne remonte qu'à quarante-huit heures. Toutes les décisions nécessaires seront prises dès que la lumière sera faite sur les véritables responsabilités. Les résultats déjà acquis de l'enquête amènent à poser certaines questions. N'est-il pas singulier que, depuis le milieu du mois de février dernier, Mesrine ait reçu cinquante-cinq visites d'avocats, presque une par jour ? (...) De même, est-il normal que le dossier concernant l'épisode canadien de la vie de Mesrine se soit trouvé dans la cellule de Besse, que celui-ci ait disposé d'une bombe lacrymogène et surtout que cinq revolvers et une fusée de détresse aient pu être dissimulés dans le parloir des avocats sans qu'aucune fouille décèle leur présence ?*

» *Voilà les anomalies que l'enquête a déjà fait apparaître. Elle en révèlera sans doute d'autres, car un incident de ce genre a un effet révélateur.* »

Neuf évasions

M. Peyrefitte a poursuivi : « *Cependant, je ne voudrais pas laisser s'installer dans l'esprit public l'impression que notre système pénitentiaire est tout entier à remettre en cause. Le nombre des évasions diminue. Alors que 120 000 détenus passent chaque année dans nos prisons, que 35 000 y séjournent en permanence, le nombre des évasions est très minime : 36 en 1975, 31 en 1976, 18 en 1977, 9 depuis le 1ᵉʳ janvier 1978. Ne soyez donc pas victimes d'une illusion d'optique qui vous empêcherait de voir l'essentiel. L'essentiel, c'est que l'évasion comporte des risques croissants.*

» *C'est aussi le courage des gardiens de la paix qui, à Clairvaux, avaient abattu les deux fugitifs, et qui, cette fois, en ont abattu un sur trois. La tâche combien difficile du personnel pénitentiaire a été encore compliquée depuis quelques mois par la campagne de presse qui a été lancée contre les quartiers de haute sécurité. On reproche au gouvernement d'y avoir pris un grand luxe de précautions. Mais que serait-ce s'il ne l'avait pas fait ! Cette campagne vise à culpabiliser le personnel et à aggraver encore le climat de tension pour ne pas dire de peur, que certains détenus communément nommés « caïds » arrivent à entretenir. Des poursuites sont d'ailleurs intentées contre un journal, pour diffamation envers les agents de l'administration pénitentiaire.* »

« *Je puis vous donner l'assurance*, a-t-il conclu, *que d'ici quelques jours, toutes les conséquences seront tirées sur les trois plans disciplinaires, pénal, et de l'organisation générale des services.* »

La mortification d'un immortel

Dans une telle affaire — l'évasion rocambolesque de Jacques Mesrine, — il semble que le pouvoir ait tout intérêt à agir avec célérité et à parler le moins possible. M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, en a fait l'amère expérience, mercredi au Palais-Bourbon, où son analyse de l' « *incident* » *a plongé l'hémicycle dans la plus franche hilarité.*

Troquant l'habit vert pour l'imperméable du commissaire Maigret, M. Peyrefitte a confié aux députés les questions fondamentales que lui inspirait l'enquête en cours : « Est-il normal que Besse ait disposé d'une bombe lacrymogène ? Est-il normal que cinq revolvers et une fusée de détresse aient été dissimulés dans le parloir ? » « Elémentaire, mon cher Peyrefitte », *aurait commenté un Sherlock Holmes présent dans les tribunes. Moins flegmatiques, les élus du peuple et certains membres du gouvernement ont réservé à sa prestation un accueil dont se serait certainement satisfait Coluche...*

De quoi mortifier cet immortel. M. Peyrefitte n'en fit pas moins courageusement face à cette rieuse adversité en poursuivant, en apparence imperturbable, une démonstration destinée, il est vrai, à éviter que la France « ne soit victime d'une illusion d'optique qui l'empêcherait de voir l'essentiel », *c'est-à-dire la diminution des évasions, le courage et l'efficacité des gardiens de la paix qui,* « cette fois, ont abattu un fugitif sur trois ».

Ayant épuisé toutes ses munitions, et le nombre des députés pliés en deux ne diminuant pas, il ne restait plus à M. Peyrefitte qu'à dénoncer la campagne de presse lancée contre les quartiers de haute sécurité. Ainsi en revenait-on au traditionnel bouc émissaire.

A en juger par la note adressée aux membres de son cabinet — note publiée dans un journal satirique paru mercredi, — M. Peyrefitte accorde un soin extrême à la préparation de ses déclarations publiques, préparation qui, selon cette note, réclamerait au moins quinze jours...

Pris de court par l'événement, M. Peyrefitte n'a malheureusement pas eu le temps de s'imprégner suffisamment de son texte « pour procéder à l'indispensable maturation intérieure ». *Mercredi, son amour-propre en a certainement souffert.*

PATRICK FRANCÈS.

Faits et jugements

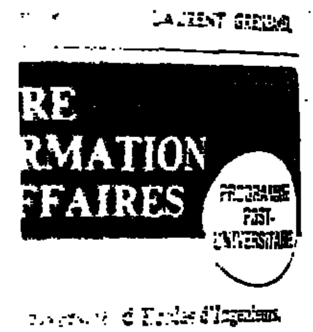
Henri Curiel et Laïd Sebaï ont été tués par la même arme.

Les premiers résultats de l'expertise balistique conduite dans le cadre de l'information judiciaire ouverte le 10 mai, afin de rechercher les auteurs de l'assassinat d'Henri Curiel, ont permis d'établir que c'est la même arme qui a tué Henri Curiel et Laïd Sebaï. Ce dernier, gardien de nuit de l'Amicale des Algériens en Europe à Paris, avait été assassiné, le 2 décembre 1977 (*le Monde* du 3 décembre 1977). Deux armes — de calibre 11,43 et 7,65 — avaient été utilisées lors de ce meurtre. L'expertise balistique indique que c'est le pistolet 11,43 qui a, de nouveau, servi contre Henri Curiel.

Notons que, comme après l'assassinat de Laïd Sebaï, un correspondant anonyme de l'organisation Delta (du nom d'une branche de l'O.A.S. pendant la guerre d'Algérie) a revendiqué, à la suite de la mort d'Henri Curiel, la pérennité du crime. Notons encore qu'il a été procédé à ces deux meurtres alors que les futures victimes se trouvaient dans un ascenseur.

● *La première chambre civile du tribunal de Paris* a condamné, mercredi 10 mai, l'hebdomadaire *Ici-Paris* à verser 5 000 F de dommages et intérêts à Jacques Brel pour atteintes à sa vie privée. L'article incriminé avait été publié le 22 septembre dernier avec deux photos dont l'une, ont retenu les juges, avait été prise en dehors du cadre de la vie publique de l'artiste. La même juridiction a débouté Sylvie Vartan, qui se plaignait d'avoir été diffamée par trois articles de *Minute*, d'août et septembre derniers, prétendant que plusieurs spectacles dont elle était la vedette n'avaient pas obtenu le succès escompté.

● *Un éducateur expulsé d'un foyer à Noisy-le-Sec.* — Le président du tribunal de grande instance de Bobigny a, au terme de plusieurs audiences en référé, donné satisfaction à l'association de parents d'enfants inadaptés et au comité de gestion du foyer de jour Orhan-Ger de Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis) qui réclamait l'expulsion d'un éducateur, M. Lucien Pachod. Ce dernier refusant de considérer comme valable son licenciement, en date du 6 avril, s'obstinait en effet à venir sur son lieu de travail (*le Monde* des 23-24 avril).



JUSTICE

M. FERNAND LEGROS GARDERA-T-IL SON CHAPEAU ET SES LUNETTES ?

« *Fernand Legros, c'est ma part de rêve*, a déclaré Mᵉ Tixier-Vignancour. *Sa défense me change agréablement des affaires de baux ruraux ou des procédures de divorce. J'ai pris d'autant plus de plaisir à me charger de ses intérêts, que, quand il me racontait ses ventes aux Etats-Unis, j'ai vécu des moments où mon nerf zygomatique se tendait à se rompre : c'était tordant.* » Comme les autres défenseurs de M. Fernand Legros, Mᵉˢ Le Nir, Famchon et Tincuff, qui venaient d'exposer les arguments juridiques tendant à prouver l'innocence de leur client, Mᵉ Tixier-Vignancour a demandé sa relaxe.

Le marchand de tableaux a été victime d'un complot, monté, affirme Mᵉ Tixier-Vignancour, par celui auquel « *il porte ombrage, celui qui jusqu'à présent détenait le quasi-monopole des ventes de tableaux français en Amérique : Aleck Wildenstein* ». Mais l'opération « *comporte des failles : personne ne peut prouver que Fernand Legros n'était pas propriétaire des tableaux incriminés, qui devaient être vendus à Pontoise en 1967 ni que ces œuvres étaient fausses* ». « *Il vous reste les toiles*, a conclu l'avocat, *et Fernand Legros qui, aujourd'hui, n'a plus un centime. Je ne pense pas qu'il mérite une condamnation. Il lui reste son chapeau et ses lunettes : ne lui enlevez pas ça.* »

Pour Mᵉ Perelman-Thalheimer, défenseur de M. Maurice Malingue, « *condamner mon client reviendrait à condamner l'expertise et ainsi à compromettre tout le marché de l'art* ». L'avocat a donc demandé la relaxe de l'expert.

CARNET

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mme Josiane AZENCOTT
avec
M. Bernard ERNOULT,
qui a été célébré, le 28 avril 1978, à Paris-11ᵉ.

Décès

PAUL BAZAN

Nous apprenons le décès de l'écrivain et philosophe
Paul BAZAN,
survenu le 7 mai, à Paris.
Ses obsèques ont été célébrées le 11 mai, à 10 h. 30, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, par l'abbé Ducaud-Bourget.

[Né à Paris le 18 juin 1900, Paul Bazan fit des études de philosophie. Il publia son premier roman « le Diable à cheval » en 1926, qui allait être suivi du « Reflet de l'Ange », en 1931. A cette époque, il dirigeait la revue « l'Etudiant catholique ». Après la guerre, il fit paraître un recueil de poésie et une histoire de la philosophie, des Grecs à Jean-Paul Sartre. Il a aussi créé un cercle littéraire et philosophique Les Pamphyliens.]

— Montpellier, Bastia, Chamonix, Marseille.
M. et Mme Louis Cypriani et leurs enfants,
M. Henri Cypriani,
Mme veuve Dominique Cypriani, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Dussol, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Pariset et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur père, grand-père et arrière-grand-père,
Juge-Antoine CYPRIANI,
professeur honoraire,
rappelé à Dieu, le 29 avril 1978, à Montpellier.
Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Gabriel FIGON,
née Aline Guerin,
administrateur civil honoraire de la santé publique,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 7 mai 1978, dans sa quatre-vingt-cinquième année, à Paris.
De la part du :
Docteur Claude Figon,
Et des familles Figon et Guerin.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le mercredi 10 mai.

— Mme Claude Gerst, son épouse,
Mme Maurice Gerst, sa mère,
M. et Mme Claude Charon, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jacques Rolland, sa belle-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Claude GERST,
le 7 mai 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 10 mai 1978.
Cet avis tient lieu de faire-part.
85, rue de Saussure,
75017 Paris.

— Robert Kienast,
Philippe, Isabelle et Luc Kienast,
ont la très grande douleur de faire part du décès de
Jacqueline KIENAST - COPPIER,
rappelée à Dieu le 6 mai 1978, en son domicile à Sceaux.
Les obsèques ont été célébrées le 10 mai, dans l'intimité familiale, en l'église protestante de Bourg-la-Reine.
L'inhumation a eu lieu le même jour au cimetière de Fay-aux-Loges (Loiret).

— Mme Edouard Lachand, née Lucienne Avenel,
Le docteur et Mme Philippe Robert et leurs enfants,
Le docteur et Mme Alain-Tibérius Lachand et leurs enfants,
Le docteur et Mme Olivier Lachand et leurs enfants,
Le docteur et Mme Lackmann et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Edouard LACHAND,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
survenu le 6 mai 1978, dans sa soixante-dixième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Paris, le 10 mai.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président et les membres de l'Académie d'architecture
ont le grand regret de faire part du décès de leur éminent collègue,
M. Albert LAPRADE,
membre de l'Institut,
architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux,
inspecteur général des beaux-arts H.
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu en son domicile, le 9 mai 1978, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
Les membres de l'*Académie* d'architecture sont invités à assister ou à s'unir d'intention à la cérémonie religieuse qui aura lieu en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 1, place du Louvre, Paris (1ᵉʳ), le vendredi 12 mai 1978, à 8 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
(*Le Monde* du 11 mai.)

— Mme Camille Lesage,
Les docteurs Pierre et Françoise Lesage et leurs enfants,
M. et Mme Michel Berna et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Camille LESAGE,
ingénieur E.C.P.,
leur époux, père, grand-père,
survenu le 7 mai 1978, à Garches, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
La cérémonie et l'inhumation auront lieu le 11 mai 1978, à Orléans, dans la plus stricte intimité.
179, rue de Verdun,
92150 Suresnes.

— Les familles Lesourd, Vago et Turbé
ont la douleur de faire part du décès survenu, le 7 mai 1978, de
Mme veuve J. LESOURD,
née Georgette Combesale.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au Montaiguet, Aix-en-Provence.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Marc MARGOTIN,
architecte D.P.L.G.,
survenu à Saint-Martin-d'Ablois, le 28 avril 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière de Montrouge.

— Mme Y. Sato, sa mère,
Mme Yoshiko Sato, son épouse,
M. et Mme Ado Sato et leurs enfants,
M. et Mme Teruaki Kisbil et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Key SATO,
artiste peintre,
survenu le 8 mai 1978, dans sa soixante-douzième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Beppu, son pays natal au Japon.
Une réunion de ses amis aura lieu ultérieurement à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Key Sato, qui vivait en France, est mort alors qu'il se trouvait en visite dans son pays natal. Il était âgé de soixante et onze ans.
Key Sato, qui était venu à Paris en 1930 avant de s'y installer définitivement en 1952 pour y travailler, avait contribué à introduire le cubisme au Japon.]

— Le docteur et Mme Jean-Pierre Soubrier et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre SOUBRIER,
conseiller du commerce extérieur de la France,
membre de la Société de l'histoire du costume,
décédé à Paris le 10 mai 1978, à l'âge de soixante et onze ans.
Les obsèques auront lieu à Aurillac (Cantal) en l'église Notre-Dame-aux-Neiges, le samedi 13 mai, à 14 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 23 avril 1907 à Paris, M. Pierre Soubrier était, depuis 1948, président-directeur général des établissements Soubrier (articles de luxe pour la haute couture) à Aurillac. Conseiller du commerce extérieur de la France depuis 1968, il occupait depuis 1972 la fonction de vice-président du comité Auvergne.]

— Le docteur et Mme Michel Renaudie et leurs enfants
ont la douleur de faire part du décès de leur mère
Mme THIEDU,
veuve du docteur Daniel Thiedu,
le 2 mai 1978.

— Le docteur Samy Wechsler,
M. et Mme Bernard Wechsler et leurs enfants Olivier et Valérie,
M. le docteur Patrick Wechsler, Mme et leurs enfants Laurence, Armelle et Jean-Jacques,
M. Samuel Peloux, son frère,
Mme Yvette Baclin, sa sœur,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de
Mme Samy WECHSLER,
née Christiane Peloux,
survenu à Persac, le 7 mai 1978, dans sa soixante-huitième année.
L'inhumation aura lieu dans le cimetière de famille, à Montmeyran (Drôme).
« Veillez et priez car vous ne savez ni le jour ni l'heure. »
(Math. 24 - Vers. 42.
Lussac-les-Châteaux,
86320 Persac.

Remerciements

— M. Henri Desportes et ses enfants
remercient toutes les familles, toutes les personnes qui les ont entourés de leur amitié et de leur sympathie à l'occasion du décès de son épouse et de leur mère,
Marie-Yvonne DESPORTES,
née Simon.
41, rue des Treuils, Bordeaux (33).

— La famille et les proches de
M. Pierre FEUILLE,
expert des Nations unies F.A.O.,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors de son décès, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

— M. Roger Ikor et sa famille, très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été témoignés lors du décès de
Mme Andrée IKOR,
et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements les plus sincères.

— Mme Bernard Vernier et sa famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès du
colonel Bernard VERNIER.

Messes anniversaires

— Les prières de fin d'année de
M. Ernest SFEZ,
Preciosa Tunis, seront dites le samedi 13 mai à la synagogue de la rue des Tournelles.

Avis de messe

— Une messe à la mémoire du
cardinal Jean DANIELOU
sera célébrée le jeudi 18 mai, à 19 h. 10, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris.
De la part des amis du cardinal Daniélou.

Communications diverses

— M. Jean-Michel Renaitour, ancien député, vient d'être promu commandeur dans l'ordre des Arts et lettres.

Visites et conférences

VENDREDI 12 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h. 30, métro Pont-Marie, Mme Camus : « Hôtels du Marais ».
15 h., façade de l'église, M. de La Roche : « L'église Saint-Julien-le-Pauvre ».
15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).
15 h., rue des Francs-Bourgeois, Mme Ferrand : « Promenade au Marais ».
15 h., tour, porche de Saint-Germain, Mme Hager : « Jardins secrets de Saint-Germain-des-Prés ».
14 h. 45, 42, avenue des Gobelins : « La manufacture des Gobelins » (Paris et son histoire).
CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, Mme Marcelle Manigaud : « Qu'est-ce que le Karma ? » (L'homme et la connaissance).
20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Vrai et faux occultisme » (Loge unie des Théosophes) (entrée libre).

SCIENCES

M. JACQUES FRIEDEL EST ÉLU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA RECHERCHE

Renouvelé par décret en mars dernier (*le Monde* du 24 mars), le Comité consultatif de la recherche scientifique et technique (C.C.R.S.T.) a tenu mercredi 10 mai sa première réunion en présence de M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche. Celui-ci a invité le Comité « *à remplir sa mission d'évaluation critique des programmes et des structures de recherche en toute indépendance* ». Le Comité a porté à sa présidence M. Jacques Friedel, professeur à l'université de Paris-Sud, spécialiste de physique des solides. M. Claude Guillemin, directeur des recherches géologiques au Bureau des recherches géologiques et minières, a été élu vice-président.

Si le C.C.R.S.T. est maintenant opérationnel, il manque un autre rouage à la politique scientifique française : le poste de délégué général à la recherche scientifique et technique est vacant depuis le décès de Bernard Grégory, à la fin décembre 1977. Ce poste a toujours été occupé par un scientifique — M. Aigrain en fut titulaire de 1968 à 1973. Il semble dans les intentions du secrétaire d'Etat de le laisser vacant pour le moment et de modifier sensiblement l'organigramme de la délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.).

MÉDECINE

● *M. Jacques Chirac*, maire de Paris, a remis le mercredi 10 mai, le grand prix Claude-Bernard de la Ville de Paris pour la recherche médicale 1977 au professeur Jean de Grouchy pour ses recherches en matière de cytogénétique humaine, discipline qui étudie les rapports entre l'hérédité et la structure des chromosomes.

● ERRATUM. — Parmi les affections dues à un déficit enzymatique décelable *inutero*, dont un régime permet de corriger dès la naissance les conséquences, il fallait citer non pas la phénylcétonurie, comme il était indiqué par erreur dans *le Monde* du 9 mai, mais l'alphaméthylacétoacétaturie. La phénylcétonurie n'est pas encore décelable *in utero*.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES
S. 2. - Obj. art. mbles anc. rust.
S. 3. - Argent. Meubles.
S. 6. - Argent.
S. 11. - Tablx anc. Bijx. Argent. Tapisseries.
S. 16. - Obj. de marine.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

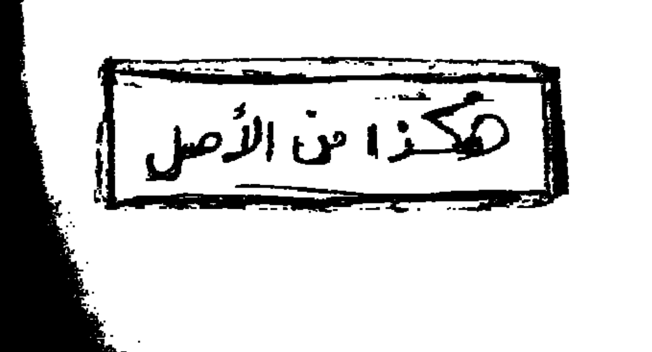
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

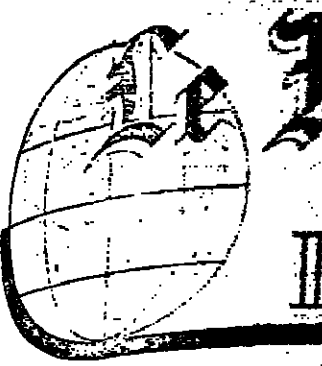
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



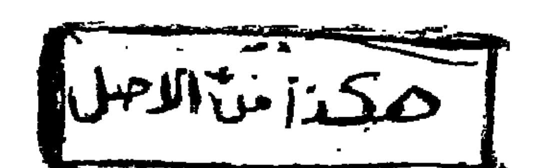




Le meill…

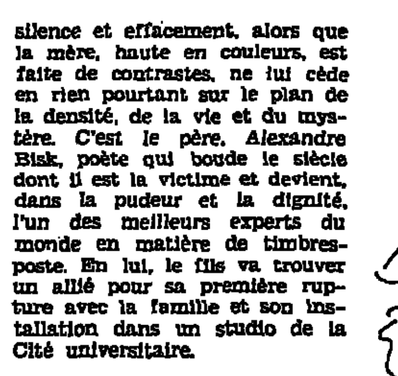
Le réalisme … de Kawaba…

هكذا من الأصل



Le Monde DES LIVRES

Le meilleur roman d'Alain Bosquet



● *Entre cynisme et tendresse, le portrait d'une « mère russe ».*

VOICI un livre qui se saisit de vous et, pareil en cela à celle dont il raconte l'histoire, quand bien même on chercherait à en secouer l'envoûtement douloureux, ne vous lâche plus. Pour ce roman, Alain Bosquet a accepté d'être au plus près de lui-même et, de ce fait, en vertu du pacte mystérieux qui fonde la littérature, au plus près du lecteur. Sujet délicat entre tous ! Quel est cet être fabuleux qui vous fit dans son ventre, et femme cependant, pareille à celles que nous côtoyons chaque jour ? Celle-ci, Berthe Bisk, était russe. Deux fois mère de ce fait, parce que l'esprit slave, ou judéo-slave, accorde au cœur un privilège qui fait de sa *loi* une règle de vie. Cette pente, l'exil l'accuse en brisant l'unité de l'existence : passant d'un lieu à un autre, les émigrés découvrent dans le sentiment le fil conducteur de leur personnalité.

Bosquet a donné à son livre une forme qui épouse cette dispersion : chaque chapitre porte pour titre le nom d'un lieu et la date où il fut traversé, Odessa, Bruxelles, Paris, Berlin, New-York... L'ordre suivi n'est ni chronologique ni géographique, mais celui que, par similitude et contraste, dicte la mémoire. Les villes sont désignées, savourées avec un art d'autant plus ferme qu'on ne fait qu'y séjourner. Car le seul lieu et le seul temps du livre sont cette passion douloureuse que trois êtres, Alexandre Bisk, sa femme Berthe, leur fils, se sont vouée leur vie durant, à travers un demi-siècle, dix capitales et deux continents.

Le père est mort. La mère va *mourir. Elle est revenue à Paris* où son fils est établi. Impuissant, il lui faut assister à son agonie. *Je ne sais pas de scène plus* atroce dans sa vérité, ni plus belle par la grâce qu'elle sait pourtant garder, que celle où le narrateur rend visite à sa mère, dans une maison de repos de Sézanne. En son fils, elle reconnaît l'image de la vie qui l'abandonne. Elle l'adore, elle le hait. Devant cette mère brisée, le narrateur, pour la sauver, pour se sauver, doit se souvenir de la femme qu'elle fut.

Scène enchanteresse de Bulgarie : à bord d'un bateau du Danube, aux sons d'un orchestre, l'enfant de quatre ans quitte sa mère pour la première fois et se risque à murmurer : *« Maman, je t'aime. »* La famille se reforme à Bruxelles, que les ancêtres paternels avaient quittée pour la Russie.

Elle était riche, la voilà pauvre. Elle appartenait à l'élite intellectuelle d'une des villes les plus brillantes de l'Europe orientale. Ils sont des étrangers qui parlent avec un accent. Berthe était une violoniste de talent. Ses ambitions, elle les reporte sur son fils. *« Tu dois être le premier de ta classe. »* Rien de plus facile, mais l'enfant apprend ainsi son pouvoir. Puisqu'on ne doute jamais de lui, mais seulement de son affection, il ne doutera jamais de lui-même, mais seulement de son cœur, scrupule dont ce livre est l'un des fruits.

Le second personnage du drame, tout en demi-teintes, en silence et effacement, alors que la mère, haute en couleurs, est faite de contrastes, ne lui cède en rien pourtant sur le plan de la densité, de la vie et du mystère. C'est le père, Alexandre Bisk, poète qui boude le siècle dont il est la victime et devient, dans la pudeur et la dignité, l'un des meilleurs experts du monde en matière de timbres-poste. En lui, le fils va trouver un allié pour sa première rupture avec la famille et son installation dans un studio de la Cité universitaire.

Silences et mensonges

Survient la guerre. Alexandre Bisk expédie en lieu sûr le trésor familial, la collection de timbres, et se prépare à reprendre le chemin de l'exil. Le narrateur est mobilisé dans l'armée belge : c'est la déroute. Il s'engage dans l'armée française, qui ne résiste pas beaucoup plus longtemps. Avant de quitter la France, il rend visite à ses parents dans la ferme où ils se sont réfugiés, non loin de Montpellier. Chacun s'efforce de cacher aux autres les épreuves qu'il a traversées. Le père joue au sage pour ménager les nerfs de sa femme, brisée par l'exode. Le fils voudrait pouvoir révéler les vérités qu'il a découvertes et l'horreur qui l'habite : *« Je t'aime... et en même temps je te hais de ne pas pouvoir tout te dire... »*. Il garde le silence.

Il a fui, mais la pensée et l'image de la mère continuent de l'habiter. Il les retrouve à Londres quand, affecté au quartier général suprême, qui prépare le débarquement, il devient « géomètre et géographe de la terreur ». Il les retrouve en Normandie, le 8 juin 1944, tandis que, dans une embuscade, la mort s'approche. Il les retrouvera à Berlin, où il réside en vainqueur, officier de liaison entre les puissances occupantes, ayant villa, voiture, chauffeur. Un voyage à New-York où les siens se sont une fois de plus transplantés lui prouve que les mensonges redeviennent nécessaires. Il décide de mener sa vie en toute liberté.

Démobilisé, le narrateur s'installe à Paris, découvre sa personnalité et sa vocation, devient poète, écrivain, critique et songe à se marier. Il s'éloigne de sa mère et ne l'invite que pour lui présenter celle qu'il doit épouser. L'offensive attendue se déchaîne. Cette femme ! D'abord, elle n'est pas russe... On devine la suite.

Quand, quelques années plus tard, le narrateur retourne aux Etats-Unis, il constate avec surprise, mais aussi avec une déception qu'il se reproche que, libéré de son côté sans bien le savoir, le couple Bisk s'est reformé. Le père est redevenu poète, entouré, estimé. La mère a renoncé à la musique et, élève d'Archipenko, se *consacre* à la sculpture. La présence du fils est encore une fête, non plus un besoin.

Le père meurt à quatre-vingt-huit ans dans un incendie. Berthe vient se réfugier à Paris.



★ *Alain Bosquet, par lui-même.*

Une lutte épuisante s'engage, où le fils, du simple fait qu'il assiste aux progrès du mal, se sent transformé en bourreau. Dans un face-à-face qu'il ne peut rompre, il lui faut observer la dégradation irréversible d'un corps et d'un esprit. Mais ce n'est pas cette image qu'il faut garder, bien plutôt celle de la femme, la même pourtant, qui a su dans Odessa, livrée à la terreur, par son charme, son intelligence, son courage, arracher son mari à la Guépéou et à la mort.

« Ce fut ta plus belle heure !... »

De l'émotion au sarcasme

Et c'est le plus beau livre d'Alain Bosquet pour l'acuité de l'intelligence, l'intransigeance de la morale, la grâce de la poésie. Bosquet excelle à passer du haut au bas de la gamme et à jouer en virtuose des nerfs de son lecteur, en le précipitant du sommet de l'émotion au bas-fond du sarcasme. De ce don, pour mes nerfs au moins, il abuse parfois. Mais cet art baroque a su camper, violent et vrai, sur la toile de fond d'une époque dont l'auteur a vécu l'horreur grotesque et exaltante, un portrait qu'on ne saurait oublier de cette divinité mythologique, adorée, honnie, d'autant plus incompréhensible que, étant nous-mêmes pour moitié, elle ne sera jamais un *autre* — russe ou non — notre mère.

JEAN BLOT.

★ UNE MERE RUSSE, d'Alain Bosquet, Ed. Grasset, 347 p., 52 F.

Le réalisme amer de Kawabata

● *Quand la laideur renforce l'obsession de la beauté.*

LE LAC est l'un des derniers romans de Kawabata, dont l'œuvre ultime (en anglais *Beauty and Sadness*) est encore inédite en France. Ceux qui chercheront dans ce roman la fluidité nostalgique de *Pays de neige* et *Nuée d'oiseaux blancs*, si merveilleusement restituée par Armel Guerne, seront déconcertés, voire déçus. *Le Lac* n'est pas un hymne à la poésie des choses et aux rêveries évoquant l'antérieur, mais le sombre récit d'un retour à l'enfance, empreint d'un réalisme amer où se devine l'horreur de soi-même. D'autant que le français rend cette sécheresse désespérée encore plus perceptible que ne le fait la traduction en anglais par Reiko Tsukimura, comme s'il était plus difficile de trouver en notre langue une équivalence à la fois dure et translucide du récit.

Le Lac met en scène un jeune homme, Gimpei, affligé d'une malformation des pieds, et l'intérêt du livre ne consiste pas tant dans la suite de ses aventures féminines (sa passion tronquée pour une étudiante, sa quête de la beauté et de la pureté chez une autre jeune fille rencontrée sur un chemin, puis à une fête nocturne où on lâche des lucioles, la promenade, d'une tristesse affreuse, avec une prostituée masculine et vieillissante, dans un quartier douteux) que dans les détails et les scènes symboliques qui ramènent au monde hanté de Kawabata.

Dans cet univers, le fantasme règne en maître, si bien que le vécu se réfère sans cesse à un autre vécu oublié, mais pas tout à fait oublié : le souvenir surgit, voilé, violent, inachevé, précis, gourmand, et qui transforme le présent en écho, en référence. Des personnages s'entrecroisent qui n'ont rien à voir les uns avec les autres, si ce n'est que, dans leur différence, ils accusent une même obsession : chez les hommes, l'épouvante devant les malformations physiques, les taches, la décrépitude — chez les femmes, la peur du manque ou de la loi. Personnages et souvenirs s'emmêlent dans une réalité toujours bouffonne ou affreuse — un jeune homme surpris dans la chambre de sa belle, une femme entretenue volée de ses économies ; les lieux aussi sont souvent pitoyables : un terrain vague où subsiste un mur à demi détruit, un café sordide, l'établissement de bains où Gimpei se fait masser, les passages souterrains où traîne un travesti. Mais de ces lamentables fragments du réel s'élèvent et flottent des rêves indestructibles qui tous se ramènent à une quête *féminine* — la quête d'une cousine rencontrée le long d'un lac, plus âgée de deux ans que Gimpei, image symbolisant la mère disparue.

Le sceau de ce pays inconnu

Ce n'est pas une histoire linéaire qu'il faut chercher dans ce livre, mais plutôt l'expression du morcellement auquel une vie est *soumise* quand les premières images, les premiers visages, se sont évanouis. Chaque événement porte le sceau de ce pays inconnu, et c'est pourquoi tout détail réel est à la fois sinistre, *sordide*, et comme auréolé d'une pureté perdue qui le transfigure. Les frontières ne cessent de se toucher, de l'ici et de l'ailleurs, du beau et du laid, de l'horreur et de la compassion, du réel et du rêve. Nous ne sommes jamais au monde dans notre intégrité — le lac a englouti la totalité première de l'être, ce lac où le père s'est noyé, où Gimpei aurait voulu que périsse la cousine méprisante, où il a fallu jeter des souris mortes, cette eau fatale du lac que tout ressuscite : la vitre d'un fleuriste ou celle d'un taxi, partageant le monde en deux.

Livre dramatique qui reflète l'impossibilité d'accepter la dégradation du corps, où la laideur ne sert qu'à renforcer l'obsession du beau et où l'homme se trouve — comme le fut Kawabata lui-même — obligé d'aller au-devant de sa mort.

DIANE DE MARGERIE.

★ LE LAC, de Yasunari Kawabata, traduit du japonais par Michel Bourgeot, avec la collaboration de Jacques Serguine, Albin Michel, 198 p., 29 F.

« LE JEU DU LABYRINTHE »

de Claude Farragi

Quand les craies bougonnent...

L'AUTEUR et l'éditeur du *Jeu du labyrinthe* sont fous d'avoir cru à sa valeur littéraire, qui égale ses chances, quasi nulles, de trouver un public. Je le dis tristement, comme je le pense, au lieu de parler d'autre chose, ainsi que le manque de place y incline de plus en plus dans ces cas-là. L'erreur commise ici a, en effet, quelque chose d'énorme, d'exemplaire, et d'évitable.

Claude Faraggi *est un écrivain*. A trente-cinq ans, il l'a prouvé avec six livres, dont le dernier, *le Maître d'heures*, a obtenu le Femina en 1975. On le reconnaît à son obsession des paysages chaotiques, marins ou minéraux de préférence, et à son espoir d'y surprendre des signes. A force d'être scrutés et décrits, astres, accidents géologiques, tremblements de micas ou d'air surchauffé finiront bien par livrer leur secret !

Ce rêve poétique plus que romanesque, l'auteur a cru qu'arrivé à sa *maturité* il *pourrait* le développer, *au-delà* des brefs récits précédents, en une vaste somme où se joueraient à la fois l'intelligibilité du cosmos, son art d'écrivain, et sa vie même.

SELON la mode du jour la plus précieuse, le texte de couverture annonce des *« diversités narratives »* s'articulant *« en une imbrication »*, une *« mise en étreinte de la fable et de ses racines »*, l' *« envers extatique d'un Sud rêvé »*, un *« ailleurs des êtres »*, une interrogation du *« sens du dire de l'homme »*, et autres *« crépitements d'eaux retroussées »*...

L'entreprise est moins obscure que ne le laissent craindre ces fadaises. Le double manifeste de l'auteur, l'écrivain Jason,

par Bertrand Poirot-Delpech

parle plus pertinemment d'« opéra romanesque en expansion », de spectacle halluciné, *où* fictions, sensations et travail sur les mots tendraient à démasquer le réel, à dévoiler les êtres, et à déchiffrer la signature des choses — *De signatura rerum*, dit un personnage épisodique de théosophe.

Dans la pratique, Jason et le narrateur répètent sur tous les tons que leurs projets conjoints vont atteindre à la *« cosmogonie hirsute »*, à la *« mythologie sauvage »*, au *« bestiaire énigmatique »* : vous allez voir ce que vous allez voir !...

HELAS ! ce ne sont là qu'intentions et commentaires. L'expérience littéraire proprement dite succombe à son ambition démesurée. Les velléités de fictions et de personnages multiples avortent. Toutes les tentatives pour élargir l'horizon et la mystique des livres antérieurs retombent dans la vision qui les hantait déjà, presque à chacune des cinq cent quatre-vingts pages !

A peu de chose près, c'est toujours la même vision. Nous sommes dans un petit port méditerranéen, à midi ou aux bords de la nuit. Le ciel bleu-noir et les ombres violettes contrastent avec la blondeur des sables et la craie des maisons chaulées ou des reliefs, le plus souvent minés de grottes.

Saisi à chaque fois de la même extase, l'observateur procède aux mêmes glissements de sensations ou de métaphores. La lumière se matérialise, et l'air chaud passe du gazeux au solide en prenant l'aspect de torsades, de tresses, d'anneaux, de fuseaux. Les végétaux, eux, se métamorphosent immanquablement en objets métalliques : ainsi des cactées, toujours bourdonnants, crissants ou ferraillants. Quant au règne minéral, astres compris, il a horreur du non-sens, comme la *nature* a horreur du vide : il n'a de cesse de devenir lisible, feuilletable, à travers des jambages, un alphabet, une écriture, ou, à défaut, de murmurer, de *bougonner* — mot fétiche repris des dizaines de fois.

A la permanence obsessionnelle de l'imagerie correspond une répétition systématique et littéralement « bougonnante » des épithètes. *Violet, violacé, volatil* et *violent* reviennent à tout propos. Le record va aux mots *craie* et *crayeux*, souvent répétés dans une même page, au propre ou au figuré, et qui dépassent probablement la centaine dans tout le volume.

Il se peut que cette insistance soit voulue, ou du moins consentie. L'auteur ne peut pourtant empêcher qu'elle finisse par irriter ou faire sourire, et passe pour de la hâte ou de l'indigence. Au mieux : pour une rumination maladive, irrépressible. Cette explication nous est suggérée par les confidences de l'écrivain Jason, où il est difficile de ne pas deviner en écho celles de l'auteur.

(Lire la suite page 20.)

Les nostalgies d'Alfred Métraux

● *Les carnets de notes d'un ethnologue.*

INUTILE d'épiloguer sur le suicide d'Alfred Métraux. Le 11 avril 1963, du côté de la vallée de Chevreuse, un homme de soixante ans, un grand ethnologue, un *fonctionnaire zélé* et bien noté, a estimé qu'il n'avait pas d'autres solutions... Et que dire de plus ? Allons-nous passer au crible ses papiers intimes pour savoir plus précisément où s'est armée cette violence ? Devons-nous penser qu'à vivre quotidiennement la relativité des cultures et des civilisations il risquait un jour d'être touché par la dérision ? A ce paradoxe hasardeux — qui voudrait que les autres multiplient votre solitude — ajoutons-en un autre encore plus osé : le suicide est un acte libre, parce qu'il est surdéterminé.

En ce sens, à propos d'Alfred Métraux, pourquoi introduirait-on, de manière presque exclusive, obsessionnelle, un rapport nécessaire entre son *ethnologie* et son suicide ? Simple raccourci, dira-t-on. Les auteurs de « vies exemplaires » usent et abusent de cet artifice : pour eux, le plus court chemin d'une vérité à une autre, c'est la gomme...

Les carnets de notes et les journaux de voyage d'Alfred Métraux auront attendu quinze ans avant d'être publiés. Ce qu'ils apportent à la connaissance des sciences sociales, ce qu'ils ajoutent à l'œuvre de Métraux et à son image de chercheur semble cependant assez mince au terme du premier volume, qui compte plus de cinq cents pages. Même l'homme n'y apparaît pas sous un jour très révélateur. C'est sans doute que cette masse de feuilles volantes n'était pas faite pour l'épreuve de la librairie. Les brouillons, fussent-ils d'Alfred Métraux, sont encore des brouillons. Rien de plus.

Les meilleurs passages ici rappellent ses principaux livres : *l'Ile de Pâques, le Vaudou haïtien, les Incas*. Ouvrages qui sont tous devenus des classiques de l'ethnologie, tout comme le dernier recueil posthume, *Religions et Magies indiennes d'Amérique du Sud*. Du point de vue strictement documentaire, le journal ne propose rien de plus que ce que nous avons déjà lu. Métraux n'était pas homme à émettre des hypothèses sur le vif et, visiblement, il accordait à ses blocs-notes peu d'attention littéraire. Il avance dans le fatras des sensations et des humeurs. Il quête çà et là tout à la fois du bonheur et du sens, des images, des faits. Quelquefois, il renonce : *« Il y a en moi un vide affreux ; je n'aime pas l'ethnographie ; mon ambition n'est que prétexte pour agir et pour oublier. »*

Mal à l'aise, anxieux, neurasthénique, telle est la figure qu'il affecte, à moins qu'il ne soit simplement enclin à se plaindre... Rares sont les moments où, se renvoyant l'un à l'autre, le voyage dans l'espace rencontre l'introspection.

JACQUES MEUNIER.

(Lire la suite page 2?.)

la vie littéraire

Les six jours du livre à Nice (12-17 mai)

Le dixième Festival international du livre se tient à Nice du 12 au 17 mai. La plupart des éditeurs français seront présents à cette manifestation.

A côté de l'exposition elle-même sont organisés des colloques, des débats, des rencontres entre auteurs et lecteurs, dont nous donnons ici le programme :

VENDREDI 12 MAI

9 h. Colloque de l'Association internationale des femmes écrivains sur la *« nouvelle presse féminine et les collections de femmes »* (salon de réception). Ce colloque se poursuivra le samedi matin (salle Gutenberg 1).

10 h. Office national de la culture : Comment susciter la lecture dans la région Provence-Côte d'Azur (salle Gutenberg 1).

— Rencontre entre les centres d'études du vingtième siècle de l'université de Nice et du Wisconsin-Milwaukee sur les rapports de la technologie avec l'épistémologie, l'art et les diversités ethniques. Cette rencontre se poursuivra l'après-midi de ce jour, le samedi et le dimanche (salle Gutenberg 2).

15 h. L'édition québécoise : présentation d'auteurs ; projection du film *Acadie, Acadie* (salle audio-visuelle).

SAMEDI 13 MAI

10 h. Célébration d'Apollinaire par les professeurs Janini (de Rome), Michel Decaudin, Mmes Boisson, Thérèse Roméo, etc. (salon de réception).

10-18 h. Colloque des bibliothécaires français : *Le livre scientifique et de vulgarisation* (salle audio-visuelle).

11 h. 30 L'édition et la poésie en 1978 (salle Gutenberg 1).

16 h. Rencontre avec Didier Decoin, prix Goncourt (salle auteurs-lecteurs).

— Prix des lectrices de *Elle* (Podium).

DIMANCHE 14 MAI

10 h. Colloque du CELF sur l'exportation du livre français (salon de réception).

— Association des écrivains croyants d'expression française : projection du film de Marcel Carné et Didier Decoin sur les mosaïques siciliennes de Montréal (salle audio-visuelle).

15 h. Congrès des libraires : *« Le livre et sa publicité »* (salle audio-visuelle). Le congrès se poursuivra le lendemain à partir de 10 heures (salle Gutenberg 2). L'après-midi une « table ronde » sera dirigé par René Rémond.

15 h. 30 Journée thématique : *« Littérature et histoire »* (Podium).

16 h. Rencontre avec Jean Noli, Prix des libraires (salle auteurs-lecteurs).

LUNDI 15 MAI

15 h. Journée des éditeurs de langue française : belges, suisses, canadiens, africains (salle audio-visuelle).

15 h. 30 Journée thématique : *« Satire et humour »* (Podium).

16 h. Rencontre avec Louis Guilloux. Grand Aigle d'or de Nice (salle auteurs-lecteurs).

MARDI 16 MAI

10 h. L'Europe des livres et les communautés de culture, avec la participation de François Bondy, Denis de Rougemont, Dominique Fernandes, etc. (salle Gutenberg 2). Cette rencontre se poursuivra l'après-midi.

— Colloque « Encyclopédies ». Enquête auprès des lecteurs (salle audiovisuelle).

15 h. Colloque présidé par René Huyghe sur le livre et la microfiche au service de l'œuvre d'art (salle audio-visuelle).

15 h. 30 Journée thématique : *« Le roman policier* (Podium).

16 h. Rencontre avec Régis Debray, prix Femina (salle auteurs-lecteurs).

18 h. 30 Remise des prix littéraires aux arènes de Cimiez, par M. Jacques Médecin, député-maire de Nice.

MERCREDI 17 MAI

10 h. Journées nationales des bibliothécaires du secteur jeunesse (salle Gutenberg 1).

— Colloque présidé par Jean-Paul Mougin, rédacteur en chef de *la revue A suivre*, sur *« littérature et bande dessinée »* (salle audio-visuelle).

15 h. 30 Journée thématique : *actualités scientifiques* (Podium).

16 h. Rencontre avec Alphonse Boudard, prix Renaudot (salle auteurs-lecteurs).

Deux expositions présenteront des dessins de Dubout et de Carelman dans l'Atrium.

vient de paraître

Romans

ROGER BOUSSINOT : *Marie-Jeanne des Bernis.* — Après *Vie et Mort de Jean Chalosse, moutonnier des Landes*, Roger Boussinot fait surgir une autre figure du pays aquitain : Marie-Jeanne, quatre-vingts ans passés, habitant la maison des Bernis. (Robert Laffont, 197 p., 30 F.)

PATRICK GRAINVILLE : *la Diane rousse.* — L'auteur des *Flamboyants*, prix Goncourt 1976, conte, dans son style luxuriant, la célébration obsédante d'une Diane chasseresse par un narrateur aveugle. (Le Seuil, 253 p., 45 F.)

JACQUES ALMIRA : *le Passage du désir.* — Un jeune écrivain se laisse emporter par la passion d'une star de cinéma. Entre eux, l'ombre de l'actrice morte, Marilyn Monroe. (Gallimard, 232 p., 42 F.)

YVES NAVARRE : *Je vis où je m'attache.* — Dans ce neuvième roman, Y. Navarre peint *« l'irremplaçable esprit de famille »*. Personnage central : la mère. (Robert Laffont, 348 p., 44 F.)

MICHEL CROCE-SPINELLI : *Aurélien le Magnifique.* — Aurélien, *« le dernier des aventuriers »*, raconte sa vie fabuleuse à travers les continents. Par l'auteur des *Enfants de Poto-Poto.* (Grasset, 350 p., 49 F.)

LUCE AMY : *Nous ne l'avons pas assez aimée.* — Le destin d'une jeune femme sans défense derrière les murs d'un hôpital psychiatrique. (Grasset, 190 p., 27 F.)

MOHAMMED KHAIR-EDDINE : *Une vie, un rêve, un peuple, toujours errants.* — Une autobiographie romanesque où court la parole de Khaïr-Eddine, *« nomade de la langue »* et *« errant berbère »*. (Le Seuil, 173 p., 35 F.)

PIERRE DE PLAS : *La Guardia Airport.* — A la suite d'un attentat à l'aéroport de La Guardia, s'engage une impitoyable chasse à l'homme dans New-York enneigée. (Editions Ramsey, 325 p., 33 F.)

Littérature

JEAN-MICHEL MAULPOIX : *Locturnes.* — Un recueil de « proses », où l'invention poétique se donne pour *« tâche de rectifier les astres »*. (Les Lettres nouvelles, 107 p., 39 F.)

EDMOND JABÈS : *le Soupçon, le Désert.* — Dans ce second tome du *Livre des ressemblances*, Edmond Jabès poursuit son *« implacable mise en question »*. (Gallimard, 138 p., 35 F.)

Poésie

CLAUDE - MICHEL CLUNY : *Inconnu Passager.* — Un recueil de poésies par l'auteur de *la Race de lire*, suivi d'*Antonio Brocardo à Giorgione.* (Gallimard, 138 p., 45 F.)

Lettres étrangères

KAZIMIERZ BRANDYS : *En Pologne, c'est-à-dire nulle part.* — Une réflexion sur les décalages entre fiction et réalité, déchirement et dissidence en Pologne. Par un écrivain et essayiste né en 1916 à Lodz, connu ici par un cycle romanesque : *la Mère des rois, Lettres à Mme Z* et *Façon d'être*, publié chez Gallimard. Traduit du polonais par Adam Lach. (Le Seuil, 187 p., 39 F.)

IRIS MURDOCH : *Amour profane, amour sacré.* — Un nouveau roman d'un des plus féconds écrivains anglais actuels. Traduit de l'anglais par Yvonne Davet. (Gallimard, coll. « Du monde entier », 450 p., 65 F.)

TADEUS KONWICKI : *Bèthofantôme.* — Par le cinéaste et écrivain polonais, auteur notamment de *l'Ascension* (Gallimard, 1971), un récit pour enfants terribles, accessible aux adultes. Traduit par B. et U. Koralska. (Editions Rupture, 224 p., 39 F.)

Témoignages

FREDERIC FLADENMULLER : *Quelques scènes de la vie d'Henri Lardier (F. Fladenmuller) racontées par lui-même.* — Le témoignage d'un militant franco-allemand de l'Antifa, né en 1918 à Berlin, qui s'évade de prison, rejoint la Résistance française, est déporté en 1943 à Buchenwald, puis à Dora, et meurt à trente-cinq ans des suites des sévices subis pendant ces années noires. (Les Lettres Nouvelles, Maurice Nadeau, 340 p., 49 F.)

Histoire

LILIANE CRÉTÉ : *la Vie quotidienne en Louisiane (1815-1830).* — La vie d'une société créole encore dominante et la réalité des esclaves recréées sans complaisance par une spécialiste de l'histoire de la civilisation américaine. (Hachette, 445 p., 50 F.)

JEAN DESCOLA : *les Libertadors.* — L'émancipation de l'Amérique espagnole par les « libertadors » — créoles, Indiens, métis, Zambos, Noirs et mulâtres — de l'appel du curé Hidalgo, en 1810, à la mort de Bolivar, en 1830. (Fayard, 392 p., 59 F.)

DOMINIQUE LECA : *la Rupture de 1940.* — La genèse de la rupture franco-britannique de 1940 retracée par celui qui fut le directeur de cabinet du président du conseil durant la période fatidique. (Fayard, 350 p., 59 F.)

G. CHALIAND, A.R. GHASSEMLOU KENDAL, M. NAZDAR, A. ROOSEVELT Jr., T.C. VANLY : *les Kurdes et le Kurdistan.* — La question nationale kurde au Proche-Orient au cours des soixante dernières années. Préface de Maxime Rodinson. (François Maspero, coll. « Textes à l'appui », 355 p., 65 F.)

Mémoires

MARCELLE AUCLAIR, FRANÇOISE PREVOST : *Mémoires à deux voix.* — Les souvenirs de la mère confrontés aux réminiscences de la jeune femme. Deux générations face à face et une évocation de grandes amitiés. (Le Seuil, 440 p., 49 F.)

Essais

JOSEPH ROVAN : *L'Allemagne n'est pas ce que vous croyez.* — Plaidoyer d'un ancien déporté à Dachau en faveur de la démocratie allemande, *« imparfaite mais perfectible.* (Le Seuil, 110 p. 28 F.)

CLAUDIE ET JACQUES BROYELLE : *le Bonheur des pierres.* — Les auteurs de *Deuxième Retour de Chine* livrent leurs réflexions à travers des *« carnets rétrospectifs »* sur la *« bonne conscience de gauche »*. (Le Seuil, 201 p., 39 F.)

Religion

JEAN-FRANÇOIS SIX : *le Courage de l'espérance.* — Le périple de l'Eglise, dix années après le concile, retracé par un consulteur à Rome au secrétariat pour les non-croyants. (Le Seuil, 332 p., 55 F.)

Médecine

Docteur BRAVERMANN : *Vrai ou faux, docteur ?* — Cent réponses d'un médecin aux questions de sa clientèle. Préface du professeur Escande. (Denoël, 189 p., 30 F.)

en poche

Familles, je vous plains

LA majorité des lecteurs du *Monde* ne sont probablement pas disposés à admettre sans discussion la thèse développée par Philippe Meyer dans *l'Enfant et la Raison d'Etat* : *« En monopolisant la production de la vie commune pour instituer le positif social, l'Etat ne cesse de conduire une œuvre d'épuisement de la socialité, d'extermination de la société. »* Raison de plus pour recommander absolument cette monographie en forme de réquisitoire précis, lucide et calmement rageur, qui prolonge, sur le problème de la famille, les travaux de Michel Foucault et de Philippe Ariès.

L'auteur, jeune sociologue, avait déjà animé en 1972 un remarquable numéro d'*Esprit* (réédité en 1975) sur le « travail social », agent et gestionnaire de la déculturation par la mainmise de l'Etat moderne sur la totalité des échanges sociaux.

L'Enfant et la Raison d'Etat démontre, pièces et preuves à l'appui, que la famille, telle qu'elle se présente aujourd'hui (F 4, père, mère, télévision, enfants), est le résultat de trois siècles de mise au pas de la société par l'Etat. Ce processus de « paupérisation absolue de la socialité », où l'enfant sert d'otage ou de prétexte, est en train de rencontrer la famille comme dernier obstacle à l'institutionnalisation de toutes les formes de vie, à la pénétration totale par l'Etat de la société civile. Comme tel, le modèle familial imposé par les pouvoirs publics, si pauvre soit-il, semble voué à son tour à l'extermination.

A qui douterait de la pertinence de cette thèse, peut-être faut-il conseiller, plus encore que la lecture de ce livre (l'un des meilleurs de l'excellente collection « Points-Politique »), un tour dans nos fraternelles cités-dortoirs. Car, de toute évidence, les cris d'alarme des sociologues n'alarment plus guère de monde, dix ans après mai 68, dont de bons esprits leur avaient généreusement attribué la responsabilité.

MICHEL CONTAT.

★ **L'ENFANT ET LA RAISON D'ETAT**, de Philippe Meyer. Editions du Seuil, coll. « Politique », 186 p., 16 F.

Une nouvelle revue : « l'Histoire »

Expérience rendue nécessaire par le dynamisme de la recherche historique en France, dont l'intérêt déborde le cercle des professionnels, *l'Histoire* (le Seuil, 15 francs le numéro), paraît pour la première fois le 9 mai. Ouverte à toutes les écoles, aux historiens étrangers, abondamment illustrée, cette revue comprend à la fois des études de fond, sur des thèmes anthropologiques, sociaux, événements, et une partie magazine dans laquelle est analysée l'actualité scientifique, littéraire, cinématographique et politique.

Dans le premier numéro, Georges Duby sur la femme du Moyen Age, Philippe Ariès sur les débuts du contrôle des naissances René Rémond, sur le 13 mai 1958. D'autres thèmes également : la mythologie populaire du moi de mai, l'Australie des origines, la Cévenne camisarde.

Dans les prochains numéros, des articles de Pierre Chaunu, Michel Vovelle, Emmanuel Le Roy Ladurie. — E. T.

en bref

● **UNE AUBADE** est donnée ce jeudi 11 mai aux Parisiens par les artistes de la « Maison des poètes » depuis un bus circulant dans les rues de la capitale. Les Parisiens pourront déposer poèmes et suggestions pour « poétiser, humaniser la ville » dans une « corbeille des poètes » qui sera remise à l'Hôtel de Ville. Cette aubade figure parmi les manifestations de « Mai, en poésie », organisées par la « Maison du poète » (place des Poètes, tour du Maine, tél. : 538-52-00).

● **LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE** expose cent trente pièces de reliures contemporaines dans le salon d'honneur jusqu'au 21 mai. Elle présente notamment les œuvres récentes de deux créateurs reconnus, Monique Mathieu et Georges Leroux, ainsi que celles d'un jeune relieur, Jean de Gouet (58, rue de Richelieu, 75002 Paris. Prix d'entrée : 4 F).

● **L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS DU ROUERGUE** organise des Rencontres internationales du 13 au 15 mai, durant lesquelles auront lieu diverses manifestations à l'occasion du trentième anniversaire de la mort d'Artaud (documents, films, entretiens) ; un débat sur le thème « Poésie et Société » ; une exposition de poèmes, vente et signature (livres et revues), et l'attribution des prix de poésie Artaud, Voronca, Sernet. (Renseignements : M. Jean Digot, 7, rue de Saunhac, 12000 Rodez.)

● **UNE MAISON D'EDITION ANTILLAISE** vient de se créer : les Editions caribéennes, qui veulent « faire connaître la littérature antillaise francophone, anglophone, hispanophone et surtout créolophone », et « tisser des liens culturels entre les îles de la Caraïbe » (6, rue des Fossés-Saint-Marcel, 75005 Paris, Tél. 535-06-58).

● **LE PRIX DE POESIE CHARLES VILDRAC**, décerné par la Société des gens de lettres, a été attribué à Richard Rognet, pour son ouvrage « l'Epouse émiettée » (éd. Saint-Germain-des-Prés).

● **LE PRIX VEGA ET LODS-DE-WEGMANN** décerné par l'Académie française pour « Don Bosco, souvenirs autobiographiques », a été attribué au R.P. Baruca et au R.P. Desramaut et non Desmant, comme une coquille nous l'a fait écrire dans « le Monde » du 29 avril.

romans

Adrien Salmieri

scie

UN

هكذا من الأصل

romans

Adrien Salmieri et le bonheur des îles

● *Le dernier été d'un monde qui va s'engloutir.*

UN bref parcours — quelque cinq ans — celui d'Adrien Salmieri, et qui rend d'autant plus sensible, après les beaux paroxysmes heurtés, rompus, syncopés des commencements, l'affermissement de la démarche, et comme une concentration des feux de l'écriture qui se manifestaient déjà dans le livre précédent, *Il*, son premier recueil de nouvelles. Hanté par le fascisme, il en a écrit deux fois l'histoire : l'une historique (qui accompagne sa traduction de Matteotti), l'autre romanesque avec *Elpénor, la nuit*. Le vaste dessein de la *Chronique des morts* avait suivi : légende épique d'une race exilée qui vient se résoudre dans le destin d'un enfant, d'un homme, notre contemporain.

Notes de voyage dans l'île, comme *Il* (rencontre de mots peut-être fortuite, d'autant plus significative d'un *isolement* et d'un *exil*), peut sembler plus intemporel et peu engagé. Apparences, on le verra, mais ce qu'on sent aussitôt c'est, en tout cas, l'engagement dans le temps présent : par les thèmes, les obsessions, l'écriture même ; par une esthétique, une poétique, voire une métaphysique. De là, les affinités avec, par exemple, un Jean Lahougue, peut-être avec Yves Bonnefoy aussi : ces pays, ces arrière-pays, ces villes à la fois réelles et imaginaires, lieux et figures du labyrinthe intérieur, où chaque être a pour double une allégorie, où chaque objet devient emblème.

« Autrefois, j'ai voyagé » : ce sont les premiers mots. Un « autrefois » d'avant deux déluges ; le dernier été d'un monde qui va s'engloutir : celui de 1913. Salmieri s'est visiblement donné le plaisir ambigu d'enlacer à sa prose très moderne les floraisons du modern style : tiges, fleurs, femmes. Avec de curieux prolongements rétros, si l'on peut dire, du côté des années 20 de Paul Morand. Une autre ambiguïté, peut-être moins consciente : à travers la dérision et la dénonciation, se fait jour une nostalgie qui paraîtrait, en surface, celle de la facilité, de la frivolité, mais qui est, en profondeur, celle d'un climat du bonheur. Le bonheur pour quelques-uns ? Mais qui n'étaient pas nécessairement, qui étaient rerement, les privilégiés.

Bals et mutineries

Le « héros »-narrateur n'est point de ceux-là, il n'est que leur illustrateur : dans *l'Illustration*, précisément, il a la charge de leur chronique, celle du « monde ». Ecrivain aussi, bien entendu, et très bel écrivain puisqu'il écrit comme Salmieri.

Le voilà donc embarqué sur l'*Empress of Isles*. Atmosphère des croisières somptueuses de jadis, où des classes sociales pourtant se clivent en dépit de l'argent ; festins, parades mondaines ou amoureuses en grands atours. Au milieu des bals : des mutineries. Irruption des races inférieures sorties de leurs soutes, peur, tumulte. Enfin, tout « rentrait dans l'ordre ». Il n'y avait plus qu'à laver au jet, sur les ponts, quelques flaques de sang. Prélude symbolique.

Les règles et les rites du bord, prescrits et ordonnés par une sorte de camerera mayor, se poursuivent dans l'île : les visites, les soupers se rendent, les fêtes s'échangent, de la terre à la mer. Des personnages : l'impérieux et cynique Xidias; Mirko qui se croit anarchisant, mais sécrète déjà les parfums d'annunziens du fasciste esthète. Tout ce monde tournoie dans les palaces et les palais, dans les hôtels du gouvernement et les monuments : mais rien n'est plus important, dans ses proportions nobles et mesurées, cachée sous les fleurs, que la Maison des fleurs, justement.

Non, ce n'est pas tout à fait ce que vous pensez. Les femmes qui s'y rendent sont les plus belles, mais aussi les plus libres, riches, parfois femmes de notables, et nul n'en ignore. Elles viennent là pour se laisser choisir en choisissant. Des liaisons plus durables se nouent, poursuivies dans la ville et sur les eaux. Le narrateur s'en donne à cœur joie, non sans quelque souffrance — les surprises de l'amour — en ce centre érotique du livre où les corps ont la splendeur excessive d'une végétation gorgée de sucs et d'odeurs. Luxe, luxuriance, luxure : notre chroniqueur entré dans son histoire décline fiévreusement l'inquiétant bonheur des îles.

Soudain, un bruit incongru va courir : une révolte de paysans. Bien sûr, ce n'est rien : là aussi, tout va rentrer dans l'ordre. Mais le narrateur se souvient qu'il est informateur : il veut voir, et dire ce qu'il a vu. On l'en dissuade, amicalement, mais fermement. Il ira pourtant, et verra : les paysans enchaînés et qui se laissent battre par les soldats, en silence : « *Je tombais de l'illusion qui prête aux opprimés une conscience qu'ils ont perdue.* » Pourtant : « *N'étaient-ils pas la substance de l'histoire ?* » Pour l'heure, la substance, on la fusille très proprement (au fait : pas trop proprement). Le narrateur s'ingénie à expédier ses articles, rencontre d'étranges obstacles ; il court tous les risques: maintenant, il se sent un témoin. D'abord, il est en liberté surveillée, toujours parmi fêtes, soupers et bals, mais tenu par une laisse invisible. La menace s'accentuera, puis viendra la violence. On le force à boire dans un seau à champagne de l'huile de ricin : encore la vieille (et prochaine) odeur du fascisme. Prison, procès. Comme étranger, il s'en tire avec quatre ans : juste le temps que la guerre se fasse et passe. « *Je retrouvai Vienne avec plaisir.* » Sans s'apercevoir encore que Vienne et le plaisir sont morts.

Ai-je assez dit qu'Adrien Salmieri est un écrivain qui *écrit* ? Avec exigence et volupté. Il est de ceux, plutôt rares, pour qui l'écriture est une protestation, une manifestation — peu importe si elles sont désespérées, — contre la dissolution de tout, par l'élaboration d'une matière et d'une forme qui attestent, fût-ce pour une heure, l'indestructible.

YVES FLORENNE.

★ NOTES DE VOYAGE DANS L'ILE, d'Adrien Salmieri, Julliard, 192 p., 35 F.

science-fiction

UN SURDOUÉ DANS LE FUTUR

● *Ni roman ni tout à fait science. Ailleurs ?*

LES Russes vont attaquer. Dix mille chars massés derrière le « rideau de fer » n'attendent qu'un ordre pour passer à l'action. Les Américains, en pleine campagne présidentielle, se désintéressent complètement de la question. Les Anglais ne sont plus qu'un « ramassis d'épicuriens ne se souvenant même plus d'avoir été un grand peuple ». L'armée française ? Minée par la subversion et paralysée par la propagande politique. En outre, les Soviétiques, habiles, s'empressent de faire assassiner par des zombies téléguidés les principaux dirigeants des partis de gauche occidentaux. Alors ? Est-ce la fin ?

Que l'on se rassure. Une équipe de savants français, dirigés par un sympathique biologiste, féru de philosophie moyenâgeuse et gavé d'extraits de ginseng, stoppe l'offensive communiste à l'aide de colle forte et de super-boules puantes, sous la houlette paternelle de barbouzes intelligents et humanistes. C'est de la science-fiction.

Rémy Chauvin, l'auteur des *Surdoués* et du *Monde des fourmis*, scientifique éminent, prouve une fois de plus qu'une culture universelle et une connaissance approfondie du monde animal ne suffisent pas à faire un bon roman, pas plus qu'à éviter les pièges du racisme. Avec *les Défis de la guerre future*, il adhère de plein droit à une école littéraire française qui a commencé de sévir après la guerre de 1870, et qui a fourni à la science-fiction l'équivalent des apports de Déroulède à la poésie, ou de Léon Daudet à l'analyse politique. Les encadrés de vulgarisation scientifique, souvent intéressants, qui parsèment le texte n'y changent malheureusement rien.

Le lecteur surpris apprend que l'incroyable naïveté des dirigeants de Washington en politique internationale vient de ce Machiavel n'était pas américain. Il apprend également que le peuple russe, « race amusante d'artistes et de doux flemmards », mène la vie dure à ces « pauvres diables de soviets ». Pensez donc : ils ne dessoûlent que pour brailler des chants patriotiques et révolutionnaires, et pour arriver quatre heures en retard à l'usine. On comprend que les malheureux dirigeants en soient réduits à fusiller un peu.

Ces fortes paroles assaisonnent une trame romanesque déliquescente, où les personnages principaux, à l'instar des assassins soviétiques, ont la densité psychologique de morts-vivants.

C'est effectivement « un livre d'une facture résolument insolite » qu'on nous propose. Ce n'est pas du roman. Ce n'est pas de la science. Ce n'est pas de la fiction. Mais qu'est-ce que ça peut bien être ?

ALEXIS LECAYE.

★ LES DEFIS DE LA GUERRE FUTURE, de Rémy Chauvin, éditions France-Empire, 212 p., 32 F.

Un grand cinéaste sourit

SI jamais le vingtième siècle trouve grâce aux yeux de la postérité, il le devra à des hommes comme Jean Renoir. Cinéaste prolifique, écrivain parcimonieux, il a promené sur son temps un regard dont l'indulgence tempère l'ironie, désarme la lucidité. « *J'ai voulu faire un drame gai ; c'est le rêve de toute ma vie* », disait-il en 1939, présentant ce chef-d'œuvre qu'est *la Règle du jeu*. Quarante années plus tard, son ambition n'a pas changé, c'est encore « un drame gai » qu'il tire de ses souvenirs. Et sans doute n'a-t-il choisi la formule du roman que pour pouvoir assaisonner le passé à sa guise. Mais qu'il dote son héros d'un père industriel et d'une mère danseuse russe, qu'il lui prête une vocation d'acteur raté, qu'il lui accorde quelques années de plus que lui (qui n'en compte « que » quatre-vingt-quatre), n'empêche pas la vérité de transparaître sous la fable, d'en tirer même une seconde jeunesse.

Une enfance 1900 s'inscrit tout naturellement dans le sillage de la comtesse de Ségur. Les héritiers de Camille et Madeleine ont pris le relais, fidèles aux bons principes, aux traditions qui ne bronchent pas plus que le franc or. Petit garçon modèle, le narrateur du *Cœur à l'aise* savoure la sécurité d'une famille bourgeoise que troublent parfois les fantaisies maternelles. Certains chapeaux, entre autres. « *provoquaient chez les paysans ces gloussements incontrôlés propres aux fillettes timides* ». « *Faut pas avoir peur pour sortir comme ça !* », disait-on. Si Mme Wanda ne craint rien, son fils, lui, n'a d'audace que seul, lorsqu'il rejoint en songe les trois mousquetaires. Mais qu'une Milady surgisse au réveil et notre d'Artagnan rentre en lui-même, penaud, furieux de l'être, se jurant de s'imposer, dès demain, aux grandes personnes.

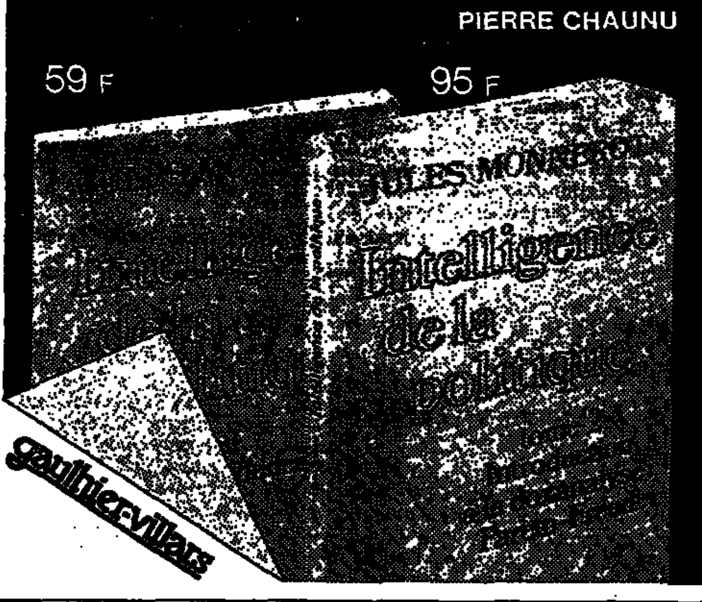
La vie en rose

Jamais il n'y parviendra, jamais il ne renoncera pourtant à prouver par quelque exploit qu'un foudre de guerre habite son corps grassouillet. Engagé dans les dragons, il ne convainc ni son cheval ni son capitaine qui lui reproche de « *monter comme Jeanne d'Arc* ». Aviateur en 14-18, il oublie, par panique, de lâcher ses bombes et risque l'explosion à l'atterrissage. Amoureux transi, il trompe avec des maîtresses de fortune les passions muettes qui le hantent. Il se sait ridicule, mais il en joue.

D'un pied léger, Jean Renoir ramène son siècle au point de départ, rendant aux illusions perdues leur fraîcheur de promesses, dansant au bord du gouffre que l'histoire creuse sous ses pas. Il le défie, le survole, rebondit, avec la souplesse des gros qui valsent comme personne. Heureux ceux qui, comme lui, ont vu la vie en rose et traversent la nuit, guidés par la lumière du premier matin !

GABRIELLE ROLIN.

★ LE CŒUR A L'AISE, de Jean Renoir, Flammarion, 220 p., 38 F.







Quand les craies bougonnent...

(Suite de la page 17.)

COMME ce dernier, le personnage a tout misé sur une œuvre dont l'ampleur l'écrase. Son rêve d'errance hors du réel le mine, le renvoie à ses tourments personnels, qu'il compte apaiser par la création, mais dont il est finalement plus soucieux, il l'avoue, que d'art.

Des délires d'isolement, de voyeurisme et d'auto-accusation apparaissent. Il se veut artiste, et s'en veut de ses privilèges. Une étrange insensibilité aux êtres contredit son hypersensibilité devant les choses. Il ira jusqu'à demander à sa *femme*, justement inquiète, de le faire interner. De toute

par Bertrand Poirot-Delpech

évidence, la vocation d'écrivain de Jason-Faraggi procède de troubles affectifs et les exacerbe. Nous baignons, typiquement, dans une œuvre-névrose, avec ses fuites en avant et ses ressassements incontrôlables.

AVEC ses tentations, aussi, de théoriser sur elle-même. L'auteur a beau refuser le secours des « doctes de l'inconscient », il tourne autour de leur savoir et de leur vocabulaire comme s'ils constituaient autant de recours, au cas où la thérapie littéraire aboutirait au désastre. *« Il vit sa demande comme un échec »*, dit sa femme, dans le plus pur jargon analytique.

D'autres sciences *humaines* empâtent sans profit le fil narratif et l'expérience stylistique. Ainsi des digressions sur la société occidentale, qui serait responsable du divorce entre « la parole et l'être ». On lit pas mal d'« au niveau », dont un rédhibitoire « au niveau du fait que »...

Le jugement critique se trouve d'abord découragé par tant de témérité et de vulnérabilité. Mais c'est faire injure aux écrivains, les éditeurs devraient parfois y songer, que de les épargner au nom du malade qu'ils exhibent. Exiger des lecteurs douze à quinze heures de leur existence impose des devoirs à l'auteur, dont celui de ne pas se répéter malgré soi, de ne pas requérir une indulgence de parents ou d'intimes. Déjà, on annonce une suite : pour redire le *bougonnement des craies ?...*

A cause de ce gigantisme, *le Jeu du labyrinthe* s'attirera peut-être, de la part d'amis apitoyés, l'épithète tentante de « joycien ». Ce serait un abus de mot.

Le livre aboutit à l'inverse de l'œuvre en expansion qu'il se proclame. Loin des réalités foisonnantes, des innovations narratives, et de l'humour vertigineux d'*Ulysse*, il se réduit à la réitération d'une vision de port crayeux qu'auraient pu contenir un poème ou une toile baroques.

Faraggi nous doit d'autres livres, à condition de ne pas radoter comme un simple graphomane. Toute folie d'écrire n'est pas forcément génie. Se tromper follement, c'est encore se tromper.

★ LE JEU DU LABYRINTHE, de Claude Faraggi, Flammarion, 582 p., 68 F.

poésie

William Cliff et son lyrisme rauque

● *Bonheur et culpabilité.*

UN poète comme Cliff ne saurait être entendu d'une juste oreille si l'on fait abstraction du paysage natal, du paysage d'une vie d'homme. Né en 1946 à Piétrain, dans le Brabant wallon, William Cliff vit à Bruxelles, et, si je ne fais pas erreur, dans cette rue qui se nomme exactement *« rue du Marché-au-Charbon »*.

La Wallonie est un pays triste, au ciel souvent bas et pesant, un pays où règne une étrange lumière, et du même coup où les êtres sensibles établissent avec les choses, les objets, les gens d'insolites rapports, de curieuses et secrètes relations. On ne saurait s'étonner qu'en Wallonie le surréalisme se soit aisément greffé sur un tronc fait de fantastique et d'angoisse, d'humour froid sinon glacé, et de propension à la rêverie incongrue.

Ici « vivent » un prolétariat assez aisé, intégré à l'ordre dominant, une bourgeoisie et une petite bourgeoisie imbues d'elles-mêmes, soucieuses de confort et de respectabilité. Ici, un poète connaît forcément les révoltes de Rimbaud adolescent. Il a envie de faire scandale.

De ce point de vue-là, William Cliff semble avoir parfaitement réussi. « Empêtré », nerveux, provocant et homosexuel, il a dû violemment choquer, et il en a été sans doute à la fois heureux et malheureux.

Parce que toute « différence » condamne à la solitude, quand ce n'est pas à la folie ou à la mort. Et la solitude mène alors à l'écriture, espace où l'on peut, en libre liberté, exposer ses plaies, ou ressusciter les joies de la chair. En filigrane, et pour une bonne part, *Marcher au charbon* — et ici on ne peut pas ne pas songer à l'expression populaire « aller au charbon » — constitue un véritable hymne à l'amour entre garçons. Crûment, mais avec une admirable sincérité doublée de pudeur instinctive, William Cliff célèbre des noces infinies au creux de lits moites et brûlants :

Alain je t'adore depuis des mois
Je fixe mes regards sur ta per-
[sonne
Chacun détail de ton corps je le
[vois
Emerger du chandail de la
[culotte...

Mais le monde où nous vivons interdit le bonheur sans ombres à ceux qui ne font pas l'amour « normalement ». Chez William Cliff, la jouissance est griffée par ce sentiment obsédant de culpabilité et par la flamme de la souffrance, car tout amour vient buter contre les structures de ce monde manœuvré. La souffrance, William Cliff la lisse comme un plumage de moineau trempé. Il la cajole, la berce. Il la promène dans la nuit de bitume, dans les cabarets, dans les ruelles malfamées.

Rageur, il tord le cou au « beau lyrisme », plonge dans le banal comme on s'étourdit dans l'eau d'un fleuve sale. Comme Georges Bataille, William Cliff a la « haine de la poésie » au cœur. Il ne trouve pas la mariée assez belle. En cela il me fait penser à Georges Perros, qu'il évoque d'ailleurs dans un long poème : *Voyage breton*. Révolté, dépossédé de l'absolu, il façonne des « machines infernales » pour attenter à la poésie. Il recourt, en exagérant l'effet, à l'alexandrin, à l'octosyllabe, à la métaphysique de brasserie belge, à la narration la plus « plate », à la prosodie classique pour mieux meurtrir sa déesse. Et le viol débouche sur un étonnant lyrisme rauque.

ANDRÉ LAUDE.

★ *MARCHER AU CHARBON*, de William Cliff, Gallimard, 134 p., 39 F.

histoire

Rivarol, cet iconoclaste

● *Le contestataire de la Révolution, trop oublié.*

RIVAROL, un nom dans nos manuels de littérature. Mais qui le lit ? Et, d'ailleurs, où le lire (1) ? Nul éditeur n'a songé à publier les œuvres complètes d'un des écrivains français de la meilleure race, dont le tort fut de penser à rebours de son temps et avec trop d'esprit pour que celui-ci le lui pardonne. Mais le nôtre ? Contestataire comme il l'est, ne pourrait-il enfin rendre justice à cet iconoclaste qui a osé, dès les débuts de la Révolution, en fustiger les acteurs encensés, en dénoncer les fautes et, le premier, en a prédit les suites ?

« Il serait plaisant de voir un jour les philosophes et les apostats suivre Bonaparte à la messe en grinçant des dents, et les républicains se courber devant lui. Il serait plaisant qu'il créât un jour des cordons et qu'il en décorât les rois ; qu'il fît des princes et qu'il s'alliât avec quelque ancienne dynastie... » Le devin, sous les propos de Rivarol, pointe aussi souvent que l'homme de réflexion : *« Le chef-d'œuvre d'une société ordonnée est de rendre égaux par les lois ceux que la nature a faits si inégaux par les moyens. »*

Insolent réactionnaire — mais au sens constructif du terme, — Rivarol l'est quasiment avec héroïsme. Il fallait du courage, à ce fils d'un cabaretier de Bagnols (Gard) pour se baptiser « comte » en 1789, pour défendre la monarchie dans les salons mêmes où on s'échinait à l'assassiner, pour se mettre à dos, tant il en parlait librement, un Philippe d'Orléans et le dernier des Jacobins, ou pour, lucidement, donner au roi des conseils de fermeté dont celui-ci ne tiendra pas compte : « J'aviserai », répondit Louis XVI au futur, quand il aurait dû, pour sauver la situation, agir au présent et vite. Plus tard, Rivarol constatera : « Les coalisés ont toujours été en retard d'une année, d'une armée et d'une idée », clairvoyance exprimée, comme toujours chez lui, en mots réduits mais précis comme un tir ajusté.

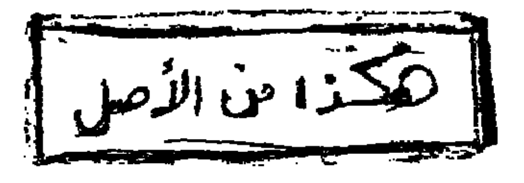
C'est cela qui l'avait lancé d'emblée lorsqu'il était arrivé à Paris en 1774, ce don pour les formules brèves, sans emphase, où l'ironie scintille sur un fond de gaieté. Primé par l'Académie de Berlin pour son *Discours sur l'universalité de la langue française* en 1784, il se fait bientôt une *foule* d'ennemis en écorchant tout vifs, dans son *Petit Almanach des grands hommes*, les écrivassiers de tous poils qu'on portait alors au pinacle. De plus grands sires n'échappent pas à sa verve, Delille, Condorcet, Buffon, Beaumarchais, et les Necker père et fille, et Laclos, Talleyrand, et Mirabeau, « capable de tout même d'une bonne action », ou encore La Fayette : « *La destinée de ce héros est de s'immortaliser partout sans servir son roi.* » Mieux vaut ne pas riposter, car, de ceux qui s'y aventurent, Rivarol dit qu'ils lui ont « donné un coup de pied de la main dont ils écrivent ».

Quelques heures avant de mourir à quarante-huit ans, en 1801, à Berlin, où, d'exil en exil, il avait abouti après son départ de Paris en 1792, il confiait à un ami : *« Je n'ai jamais couru après l'esprit, il est toujours venu me chercher. »* Don de la nature souvent coûteux : la postérité retient le sel des paroles, oublie d'en chercher le suc et passe à côté d'une œuvre. Rivarol, ou les injustices de l'histoire...

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ RIVAROL ET LA REVOLUTION, de Bernard Faÿ. Librairie Académique Perrin, 298 p., 60 F.

(1) Le Mercure de France a publié une anthologie de Rivarol dans la collection « Les plus belles pages » avec une préface de Jean Dutourd.



philosophie

Ryle, ou l'anti-Descartes

● *Contre les abus du langage.*

LORSQUE mourut en 1976 l'un des plus grands philosophes anglais de ce siècle, Gilbert Ryle, son œuvre était encore entièrement inédite en France ; il faut donc saluer comme un événement la traduction que les éditions Payot nous offrent aujourd'hui de son ouvrage fondamental, *la Notion d'esprit.* Cela dit, ce livre touffu, et qui remonte déjà à 1949, risque d'être mal reçu par le public français, ne serait-ce que parce qu'il est tout entier dirigé contre Descartes, ou plus exactement contre le « mythe cartésien », et parce que sa méthode diffère considérablement du style philosophique auquel nous sommes habitués.

Il faut donc prévenir le lecteur — comme le fait Francis Jacques dans sa préface — en lui rappelant que Ryle fut l'un des principaux représentants d'un courant de pensée proprement britannique, l'école analytique, dont l'inspiration est assez proche du second Wittgenstein, celui des *Investigations.* Or les philosophes analytiques ne se proposaient rien de moins que d'éliminer les vieilles questions métaphysiques — dans le livre de Ryle, il s'agit du problème des rapports entre l'esprit et le corps — en ramenant l'attention sur notre pratique langagière courante, les faux problèmes naissant souvent d'abus de langage. L'analyse logico-linguistique qui permettait cette élimination était donc moins une réfutation en règle qu'une thérapeutique de choc.

C'est, en gros, toute la psychologie et la théorie de la connaissance idéalistes que Ryle s'attache à déconstruire — d'où le sous-titre du livre : *Pour une critique des concepts mentaux.* Selon la tradition idéaliste, l'esprit n'est finalement qu'une chose logée dans le corps, quel que soit le mode selon lequel on conçoit ce logement. Esprit et corps sont deux royaumes distincts, et tout le problème est alors d'expliquer comment le premier agit sur le second, comment tel acte peut être dit « *inspiré par la crainte* ». Le but de Ryle est de substituer à ce schéma causal une description fonctionnelle. Au centre de son analyse, il y a la notion de catégorie logique : l'erreur des cartésiens, par exemple, est d'avoir rapporté les termes mentaux à une catégorie inadéquate.

Pour Ryle, le mot « intelligence » n'a donc pour fonction que de décrire un comportement, non de nommer une entité qui se cacherait derrière ; quant à l'acte de connaître, il ne consiste pas à contempler des données, mais à en élaborer et à les organiser. Par conséquent, l'esprit n'est pas distinct des actions par lesquelles il se manifeste. Sentiments et pensées doivent être décrits comme des événements globaux. D'où il paraît, conclut Ryle, que la classique expression de « monde physique » — opposée à celle de « monde mental » — est tout aussi dépourvue d'intérêt philosophique que, par exemple, celle de « monde de la mercerie »...

Comme on le voit, Ryle est tenté par la vision globale du comportement que proposait, à son époque, le béhaviorisme. Or ce dernier, depuis Chomsky au moins, est un peu démodé. Il n'y aurait plus beaucoup de psychologues pour soutenir, avec Ryle, que l'« esprit » n'est pas plus différent du corps que l' « Université » ne l'est des bâtiments qui la composent. Mais l'essentiel n'est pas là. Ce qui fait la force de ce livre, c'est la finesse de l'analyse, la richesse du détail, la précision du langage. C'est pourquoi il faudrait, comme l'écrivit Ryle lui-même, « *inciter le lecteur français à ne pas le gober d'un coup sans bien le mâcher, et pas davantage à le vomir d'un coup sans l'avoir bien mâché* ». — C. D.

★ **LA NOTION D'ESPRIT, de Gilbert Ryle. Traduit de l'anglais par S. Stern-Gillet. Ed. Payot. 316 p., 99 F.**

La troisième voie de Quine

● *L'épistémologie psycho-génétique d'un maître de Harvard.*

WILLARD VAN ORMAN QUINE passe à bon droit pour être le chef de file de la philosophie américaine d'aujourd'hui. Pourtant, lorsqu'il vint donner une série de conférences au Collège de France, il y a une dizaine d'années, il s'adressa à une salle presque vide : on sait que l'empirisme et la logique ont mauvaise presse en France.

Paul Gochet, professeur à l'université de Liège, vient de nous donner, outre une traduction de *World and Object,* une étude d'ensemble sur l'œuvre de Quine et ses rapports avec l'épistémologie contemporaine. Ces deux ouvrages se complètent l'un l'autre, et *Quine en perspective* éclaire admirablement *le Mot et la Chose ;* on ne saurait donc trop recommander leur lecture simultanée.

Contrairement à l'image fausse et floue que l'on se fait en France de la philosophie américaine, Quine n'est nullement un positiviste : en fait, il s'oppose à Carnap tout autant qu'à l'école analytique (Ryle) ou qu'à la phénoménologie européenne. Cette opposition éclate, par exemple, à propos du sort fait à la philosophie elle-même. Pour les phénoménologues, la philosophie est une discipline différente des sciences régionales, et qui permet de les fonder ; Carnap et Ryle, de leur côté, séparent eux aussi la philosophie et la science, mais c'est pour rejeter la première du côté des faux problèmes créés par le langage.

L'originalité de Quine consiste à ouvrir une troisième voie, c'est-à-dire à poser que la philosophie n'a ni but, ni domaine, ni méthode propres ; qu'elle n'est qu'une science parmi d'autres, descriptive et empirique comme toutes les sciences ; et qu'elle a donc, à sa façon, un certain rapport avec la réalité. Par là même elle ne peut être réduite à un abus de langage. Bien au contraire, l'ontologie — cette partie de la philosophie qui détermine *quelles* entités existent — est foncièrement une science de même nature que la physique ou que les sciences d'observation, même si les catégories d'objets dont elle a à traiter relèvent d'un type de généralité supérieur.

Autre thèse fondamentale de Quine : les mécanismes qui expliquent le passage des données d'observation aux énoncés théoriques sont les mêmes qu'on retrouve à l'œuvre dans l'apprentissage du langage par l'être humain. Par conséquent, pour définir une notion théorique, il faut étudier la façon dont, psychologiquement, elle a été acquise : l'épistémologie de Quine sera donc psycho-génétique, de même que son ontologie sera fondée sur une analyse rigoureuse de la langue de la science, formalisée grâce au calcul des prédicats.

Une théorie quinienne devrait, en particulier, intéresser tous ceux que préoccupent les problèmes linguistiques : c'est celle de l'indétermination de la traduction. Pour Quine, l'idée que deux énoncés donnés comme synonymes dans deux langues différentes pourraient exprimer le même signifié est absurde : il n'y a pas de signifié translinguistique, toute signification dépend d'un code, et la traduction ne peut donc être, en toute rigueur, qu'indéterminée.

Dans *le Mot et la Chose,* tout le deuxième chapitre est consacré à la discussion de cette thèse qui, si elle était acceptée, ruinerait (entre autres !) bien des théories ethnologiques fondées sur des interprétations abusives des langues parlées dans les sociétés primitives. Comme on le voit, la réflexion de Quine ne traverse pas seulement les sciences exactes, mais aussi bien les sciences humaines.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

★ **LE MOT ET LA CHOSE, de W.V.O. Quine. Trad. de l'anglais par P. Gochet. Ed. Flammarion, 391 p., 110 F.**

★ **QUINE EN PERSPECTIVE, de Paul Gochet. Ed. Flammarion. 229 p., 65 F.**

lettres étrangè…

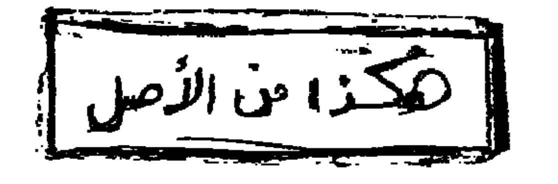
Une forme rituelle et … le haïku

● *Cet exercice de langage japonais est aussi une expérience spirituelle.*

A la façon d'un tableau

★ HAIKU. Avan… français de Roger … d'Yves Bonnefoy. 199 p., 35 F.





lettres étrangères

Une forme rituelle et transparente : le haïku

● *Cet exercice de langage japonais est aussi une expérience spirituelle.*

RIEN ne paraît plus contraire à la poétique occidentale que les haïkaïs, ces textes japonais de trois vers qui comptent respectivement cinq, sept et cinq syllabes. Roger Munier, s'aidant de R. H. Blyth, de Kenneth Kasuda, de René Sieffert, de Donald Keene, vient d'en donner au lecteur français une anthologie remarquable : *Haïku*. Le terme est ici employé au singulier : c'est dire que Roger Munier se refuse à fragmenter les haïkaïs, à les diversifier, à en rompre le continu ; comme s'il s'agissait d'un seul bref « poème » indéfiniment répété, d'une même ouverture sur l'être du monde indéfiniment fragmentée. Roger Munier a raison, qui, par cela même, introduit un doute profitable : s'agit-il, dans ces textes-là, d'une poétique ; ou bien du tracé de l'illumination, du *satori* qui est au cœur du zen ? Dévoilement du réel ? Certes ! Mais également : immobilité du réel. Roger Munier, loin de dresser cadastre anthologique des auteurs, a classé les haïkaïs élus en quatre périodes, tous auteurs confondus — et ces quatre périodes expriment très exactement les quatre saisons. Le haïku, suggère Yves Bonnefoy dans sa préface à l'ensemble, est « paysan ». Ce qui est vrai. Il s'inscrit dans le cycle rituel de l'ascendance puis du déclin du soleil : il est, à bien voir, liturgique. Cela pour un aspect.


Le Bouddha du futur. Bois du sixième siècle.

D'autre part, le haïku réduit le langage à un état extraordinaire de transparence. Ainsi, Onitsura écrit :

Oh qu'ils sont verts
les filaments du saule
sur les eaux glissantes !

Cela ne signifie rien, et cependant cela dévoile tout. Il y a là-dedans comme un « être » du monde qui s'impose dans le sein même du « paraître » de ce même monde. Une humilité illuminée qui est bien dans la tradition extrême-orientale ! Kenneth White, Roger Munier, Yves Bonnefoy, d'autres encore, ont signalé l'intérêt (un intérêt d'effacement) que présente le haïku de Ryôta :

Ils sont sans parole
l'hôte l'invité
et le chrysanthème blanc.

Mais, comme dit Munier, il s'agit bien ici d'un « *silence à trois* ». Il ajoute : « *L'hôte se tait et l'invité, mais* aussi *le chrysanthème blanc. Peut-être est-ce son silence à lui qui est ce qui compte le plus.* » Par quoi l'on comprend que le haïku est tout ensemble un exercice du langage et une expérience spirituelle.

A la façon d'un tableau

Ceci, Kubutsu le dit en trois vers traditionnels :

L'enfant bouche bée qui [contemple
des fleurs qui tombent
est un Bouddha.

Soit ! Mais encore faudrait-il définir la lecture (fatalement) « occidentale » que nous pouvons faire des haïkaïs que nous propose, avec, semble-t-il, une « diction » parfaite, Roger Munier. D'abord, cette lecture de la transparence est difficile. *Haïku* nous oblige à une attention à laquelle nous ne sommes pas, dans nos littératures de ce versant, accoutumés. Le lecteur *glisse* premièrement à la surface (lisse) du texte bref. Il lui faut secondement revenir et insister, alourdir en quelque façon l'immatérialiste du haïku. Ensuite, le lecteur occidental concevra volontiers le haïku à la façon d'un tableau, et plus précisément à la semblance d'une « nature morte ». Or, ce terme français, générique, correspond à un vocabulaire germanique et anglo-saxon autrement révélateur : « nature silencieuse ». Nous approchons : le haïku pénètre profondément dans la « nature silencieuse » — qui est loin d'être, ainsi que le souhaiterait notre dictionnaire — une « nature morte » :

Le marchand d'éventails
promène sa charge de vent,
la chaleur !

C'est un haïku de Kakô, et l'on songe aux premières œuvres de Goya, du temps des espagnolades. Ceci est de Buson :

Pluie de printemps,
un parapluie et un manteau de [paille
vont ensemble devisant.

C'est le monde révélé à l'homme, comme si l'homme s'était absenté !

Une autre remarque s'impose : les haïkaïs négligent ou méprisent la perspective telle que nous la connaissons, et telle qu'avec un superbe dédain l'ignoraient les pré-socratiques. Pour nos auteurs, comme pour Héraclite, il est d'évidence que le soleil a la mesure d'un pied d'homme. Chiyo-ni écrit :

Touchée par le fil
de la canne à pêche
la lune d'été.

Toute l'anthologie établie par Roger Munier, qui est un ensemble pudique de mots, désigne le monde, et, dans le monde, un surgissement doux-amer du Réel. Ce que disent les haïkaïs, c'est que *l'homme n'est pas au centre* de la création.

HUBERT JUIN.

★ HAIKU. Avant-propos et texte français de Roger Munier, préface d'Yves Bonnefoy, éditions Fayard, 199 p., 35 F.

LES AVENTURES COCASSES ET TRAGIQUES DE BILL KELSEY

● *Un roman qui met en scène les grands thèmes afro-américains.*

UNE explosion d'aventures cocasses et tragiques. Des personnages qui ont un pied dans la boue et l'autre dans le ciel. Bill Kelsey — un beau, grand Noir de quarante ans, au chômage. Il lit dans le journal que le gouvernement offre une prime au premier homme qui aura un enfant. Un million de dollars pour un bébé — une petite cabane près de la rivière, du vin, de l'herbe et de la fesse pour toute une vie. Il en parle à son copain Bobby. Ils tombent d'accord. Pas de danger qu'ils deviennent des « tantes », ces deux parfaits étalons noirs ! Mais qui sera la mère ? On joue à pile ou face. Le sort désigne Bobby. Une belle et brève scène d'amour sur la terrasse d'une H.L.M. délabrée. Le ventre de Bobby enfle. Les deux camarades se retirent à la campagne pour que la grossesse se passe au mieux. Le « père » veille à ce que la « mère » ne boive pas trop et fasse un peu d'exercice chaque jour. Au sixième mois, un ventre énorme et des douleurs. A l'hôpital, on découvre une cirrhose du foie au stade terminal. Après une ponction, le ventre s'aplatit. Bobby passe le reste du roman à l'hôpital.

Les autres personnages ? Des grotesques de toute race (surtout noire, il est vrai), de tout sexe et de tout âge. Une vieille dame blanche qui adore les cafards et qui, pour les nourrir, met au clou ses fauteuils et sa lampe. Un adolescent noir qui tombe sous le charme d'une très vieille dame indigne, tante Keziah, qui, chaque nuit, l'emporte au septième ciel. Une puissante femme noire, institutrice, aide sociale, puis prostituée ; elle meurt en plein orgasme dans un bordel chic tenu par une négresse diplômée de l'Université.

L'éthique du « sauve-qui-peut »

A ses funérailles, sur une plage de la côte Est, une centaine de ses collègues sont venues dans un car luxueux qu'elles ont loué. On recouvre le corps de pierres peintes à la main. Puis c'est l'explosion de joie : le boire, le manger, la danse, la baignade. Puis une des participantes est happée par une « grosse chose blanche » venue de l'océan. Les extrêmes de la vie et de la mort, de la terreur et du plaisir, dans la grande tradition afro-américaine, mais sur un mode encore plus comique et plus pathétique tout à la fois.

La préoccupation commune de ces personnages, c'est la survie — un thème récurrent du roman noir. Ici, la survie dans un monde sciemment construit pour s'assurer le contrôle des masses noires d'après les émeutes des années 60. Le nouveau quartier ressemble à un centre de correction ou plutôt à une immense maison de tolérance. Pour pacifier les Noirs, on a rasé le ghetto, tracé de larges avenues, installé des centres commerciaux et construit des tours à lapins que les Noirs se hâtent de détruire. En début du mois, on leur verse le chèque du *welfare* : 600 dollars pour une femme avec sept enfants à charge ; mais, une fois les dettes réglées et la petite fête mensuelle terminée, il ne reste plus rien au dixième jour du mois, sauf le chômage. On leur donne la liberté sexuelle ; on l'encourage : cela ne les occupe-t-il pas ? Il y a beaucoup de sexe dans ce roman. Et pourtant pas de vulgarité, ni de pornographie. Les hommes vendent leur sexe à d'autres hommes ou à des femmes blanches pour finir leur mois ou pour le plaisir. Tous se sentent prisonniers. Prisonniers du sexe, du chèque, de l'H.L.M. Tous élaborent une éthique qu'ils savent minable, l'éthique du « sauve-qui-peut » dans un ghetto faussement doré où chacun a peur de vieillir et de mourir.

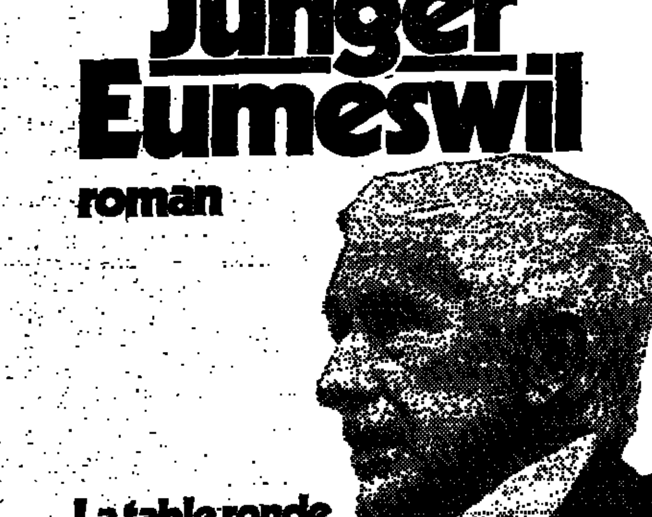
Alors se pose l'éternelle question de la littérature afro-américaine : comment sortir de cette prison ? Comment briser l'esclavage ? Bennett ne propose pas de solutions, mais des réponses multiples et souvent contradictoires qui oscillent entre deux pôles extrêmes : la révolte et la magie. La révolte, c'est ici la conscience de la pourriture fondamentale du système économique et politique de l'Amérique. Les Noirs n'ont pas été surpris par le Watergate. La seule question que se pose Bill est : Pourquoi Nixon s'est-il laissé prendre ? La conscience aussi que Nixon et ses successeurs essaient de faire payer plus particulièrement aux Noirs le prix de l'austérité nouvelle.

La magie, c'est l'ensemble des charmes que les Noirs jettent sur leurs frères de couleur et sur les Blancs. Sur les Noirs, les charmes marchent à merveille : le livre se lit comme un conte de fées où chacun subit des sorts bénéfiques ou maléfiques. C'est un sort — le « juju » — qui tue la prostituée ; un sort qui retient l'adolescent près de sa vieille tante ; un sort qui pousse Bill à faire un enfant à son meilleur ami. Mais alors, se demande Bill, pourquoi le « juju » n'opère-t-il pas plus puissamment contre les Blancs ? La magie mène à l'accommodation, mais elle peut aussi mener à la résistance, voire à la révolte. Pourquoi tant de suicides ? Pourquoi tous ces meurtres ? Pourquoi le chômage ? La solitude ? La mort ?

Ce second roman de Hall Bennett apparaît comme une magistrale réactualisation des grands thèmes afro-américains. Le jeune écrivain noir s'est libéré des fascinantes schématisations de ses prédécesseurs, Baldwin, Jones et Ellison. Il sait que la réalité est complexe, que l'esclavage est intolérable mais qu'il peut être agréable, que l'ennemi est le Blanc, mais aussi la structure sociale, et qu'il est possible d'être simultanément aux enfers et au septième ciel.

PIERRE DOMMERGUES.

★ LE SEPTIEME CIEL DE BILL KELSEY, de Hall Bennett, traduit de l'américain par Daniel Mauroc. Stock, 360 p., 42 F.





La Suisse francophone

Qu'édite-t-on sur les bords du Léman ?

● *Les « chapelles » de l'Age d'homme et de Bertil Galland.*

EN moins de quinze ans, les vignobles chantés par Ramuz sont devenus l'ombre d'eux-mêmes ; les pressoirs électriques ont remplacé, dans les caves, les traditionnelles machines à vis de bois ; les cuves en béton ne se souviennent déjà plus des fûts odorants ; les villas, les immeubles ont grignoté les parquets ; des tours ruineuses piquent le lac, comme le faisait Nabokow, à Montreux, de ses papillons. Quant aux campagnes de Gustave Roud, elles se perdent dans la nostalgie d'elles-mêmes, derrière les hauts silos de fer et les usines.

S'il y eut une vie littéraire animée, ce fut au temps de Ramuz, de Cingria, des *Cahiers vaudois*, c'est-à-dire jadis. Actuellement, il n'y en a guère ; plutôt des solitudes, distantes de quelques kilomètres les unes des autres. Pourtant jamais la littérature n'a vu tant de livres naître sur les bords du Léman. C'est qu'en dix ans tout a changé, imperceptiblement, comme il en va des paysages. On se souvient qu'en 1967 la Suisse romande était la capitale des grands clubs : la Guilde du Livre, célèbre par son prix qui a « lancé » Gilbert Cesbron ; Rencontres, qui rééditait les classiques « au mètre ». Un géant fameux vivait encore dans le domaine du livre d'art : Albert Skira. L'édition traditionnelle, qui avait connu de grandes heures pendant la guerre de 39-45 avec la Baconnière et Mermod, périclitait. Paraissaient quelques rares opuscules dans la petite collection poétique d'écrivains romands de Payot et aux Cahiers de la renaissance vaudoise.

Progressivement cependant, Bertil Galland s'est mis à publier quelques auteurs romands : Chappaz, Corinna Bille, Alexandre Voisard, Jean Cuttat. Il lance des jeunes : Anne-Lise Grobéty, Jean-Marc Lovay (1), Catherine Safanoff, grâce au Prix Georges-Nicole, animé par lui-même et par sa « locomotive », Jacques Chessex.

Parallèlement naissent les Editions de l'Age d'homme, sous la houlette de Vladimir Dimitrijevic et d'un groupe d'amis. Ce fut « la Merveilleuse Collection », qui publia Roger-Louis Junod, Jean Vuilleumier, Pierre-Alain Tâche, mais aussi des Français : Michel Bernard, Dominique de Roux ; et ce fut l'aventure des « Œuvres complètes », en dix volumes, de Cingria ; enfin, la collection des « Classiques slaves », ouverte avec *Pétersbourg*, de Biély. Si, du côté de Galland, on défend avec prodigalité des auteurs typiquement romands, dont certains devaient s'imposer : Jacques Chessex, après être passé chez Grasset ; Corinna Bille, rééditée par Gallimard ; l'Age d'homme vise à une édition générale, du type Gallimard. Les écrivains romands y paraissaient dans le voisinage d'écrivains étrangers, russes, allemands ou français.

Une flambée littéraire

Entre 1967 et 1973, c'est une flambée littéraire : on parle, à juste titre, d'un « renouveau » de la littérature romande. Des auteurs chevronnés se font publier et connaître : Jean-Pierre Monnier, Gaston Cherpillod, Georges Haldas, Marcel Raymond. De jeunes auteurs donnent des livres qui renouvellent et modifient les thématiques romandes. Un Etienne Barilier, très jeune écrivain, peut publier un livre par année. Son dernier roman, *le Chien Tristan* (l'Age d'homme et Christian Bourgois) a failli obtenir à Paris le Prix des libraires, l'an passé.

Et les géants s'effacent, tout comme la presse littéraire : Rencontres sombre peu après les événements de mai 68 ; Albert Skira meurt ; la Guilde du livre abandonne son prix, entre dans le marasme économique, ne se consacre plus qu'à la réédition de bons succès étrangers, ne court plus le risque de l'édition originale. L'Age d'homme et Bertil Galland supplantent la Baconnière, qui continue, modestement, et avec qualité, son travail.

Lausanne, la capitale

Lausanne devient la capitale de l'édition, et ses auteurs commencent à envahir les vitrines des librairies de Paris ou de Bruxelles, tandis que l'on parle du cinéma suisse, soudain vigoureux après des années de rachitisme. De petits conflits surgissent, des polémiques, le sentiment qu'il y a, dressées l'une contre l'autre, une « chapelle » Galland et une « chapelle » Age d'homme. Mais, dès 1973, les choses se calment. En obtenant les prix Goncourt et Renaudot, Jacques Chessex et Georges Borgeaud, fût-ce, pour ce dernier, en coédition franco-suisse, prouvèrent que, pour toucher un grand public et la critique parisienne, il fallait encore publier à Paris. On baissa un peu la tête. Mais on persévéra.

Aujourd'hui, Galland édite, à l'enseigne de son nom, quatre à cinq livres par an d'auteurs romands. L'Age d'homme en fait autant, mais dans le contexte d'une maison qui publie cinquante livres par an, dans une vingtaine de collections, et met l'accent à l'étranger sur ses collections de théâtre, d'essais et de romans slaves. En dix ans, son catalogue compte six cents titres. Cet automne, Vladimir Dimitrijevic lancera — un vieux rêve ! — *la collection de poche suisse*, qui sera diffusée en France. Collection qui permettra peut-être aux meilleurs auteurs romands de trouver, au-delà des frontières, un public nouveau. Le marché romand n'est plus la cible de l'Age d'homme, qui exporte 75 % de sa production, ouvre des librairies et imprime une partie de ses ouvrages directement en France, où il dispose d'un vaste dépôt.

La critique suisse reste attentive, toutefois dans de moindres proportions qu'avant, et les auteurs ignorés par Paris trouvent ici éloges ou démolitions. Ils ne sont guère aidés, reçoivent parfois de Pro Helvetia, le fonds culturel de la Confédération, des bourses qui leur permettent de s'acheter une nouvelle bicyclette ou une canne à pêche, voire la moitié d'une automobile. Les banques ne prêtent pas volontiers aux éditeurs quand ils en auraient besoin : investissements peu sûrs.

Quant au monde politique, il vit totalement en dehors des sphères artistiques, intellectuelles ou littéraires, et rares sont ceux d'entre les édiles qui lisent les auteurs romands, de leur propre aveu. Ils ne se sont affolés qu'à la parution, à Paris, d'*Une Suisse au-dessus de tout soupçon*, de Jean Ziegler, professeur et parlementaire socialiste. Mais saura-t-on jamais qui a vraiment lu ce livre-là ?

Cette indifférence est peut-être une garantie de liberté. Les romans ne font pas scandale, ils ne souffrent guère de la censure — tant qu'ils ne touchent pas de trop près à l'armée et aux institutions démocratiques. Et le moment n'est pas venu où les politiciens seront aptes à se ramasser sur eux-mêmes, comme on le voit en France, pour publier leurs propres ouvrages aux fins d'orner dignement leur bibliothèque.

RICHARD GARZAROLLI.

(1) *Les Régions céréalières* ont été éditées par Gallimard.

Ramuz, le chef de file

CHARLES-FERDINAND RAMUZ aurait eu cent ans le 24 septembre prochain. Par l'ampleur des manifestations prévues, la Suisse, qui s'apprête à célébrer cet anniversaire (il aura des échos chez nous et ailleurs), reconnaît en lui son plus grand écrivain de langue française. Revendication légitime certes, mais qui, par son caractère nationaliste, lui crée une situation ambiguë, à laquelle ont échappé, en se dépaysant, en s'universalisant, Jean-Jacques Rousseau, Benjamin Constant, Blaise Cendrars, par exemple. Ramuz est tout aussi universel. Mais, en se repliant sur sa terre natale dès 1914, en rejoignant ses amis des *Cahiers vaudois*, dont la première livraison publia son manifeste, *Raison d'être*, il s'était mis, bon gré mal gré, dans un cas paradoxal.

Il eut toutes les peines du monde à faire accepter par ses compatriotes, et pas tout de suite, sa langue rugueuse, bousculée, calquée sur le réel, le tangible, qu'il voulait traduire ; son rejet de toutes les conventions, ce qu'on a appelé son authenticité. Il a fallu, dans l'entre-deux-guerres, le lancement de Bernard Grasset, la caution de Romain Rolland, de Claudel, d'André Gide, de Jean Paulhan pour lui éviter l'épithète de régionaliste. Et maintenant c'est la France qui le boude un peu, alors qu'à son grand dam il est devenu l'auteur officiel des cantons romands, celui qu'on « explique » dans les classes — au détriment d'ailleurs d'un Edmond Gilliard, d'un Gustave Roud. Entre autres.

Ramuz n'est pas seulement, qu'on le sache, le co-auteur avec Stravinski de *l'Histoire du soldat*. Nombreux sont ceux qui voient encore en lui le poète rhodanien par excellence, qui a chanté comme personne le fleuve en amont et en aval, les alpages valaisans et le vignoble vaudois, par la fiction et par l'effusion lyrique. *Il a choisi ce modèle parce que c'était celui qu'il avait sous les yeux.* Il a invoqué l'exemple de Cézanne et de sa montagne Sainte-Victoire, et on l'a répété tant et si bien que c'est devenu un lieu commun.

Décrivant paysans et paysages avec des procédés de peintre, peignant avec des mots « comme d'autres se servent de couleurs ». Dans un second temps, une fois oubliées les distorsions du langage qui, depuis, en a vu d'autres, on a pu lui reprocher son désengagement systématique. Il est vrai qu'il s'est muré dans son esthétisme, et ses préoccupations datent, dit-on ; qu'il a tourné le dos sinon à la vie, du moins à la réalité sociale, mais en fin de compte ce sont précisément ses qualités d'artiste qui vaudront à Ramuz, « Ramuz à l'œil d'épervier », disait Paulhan, de survivre. Elles empêcheront toujours *Passage du poète*, *la Grande Peur dans la montagne*, *Derborence*, choisis entre une cinquantaine de titres, d'être confondus avec des romans rustiques. Ils devraient inciter le lecteur à en savoir davantage, à découvrir l'essayiste du *Grand Printemps* et de *Taille de l'homme* dont maintes pages n'ont pas vieilli et dont la pensée est affirmée par la préhension concrète des êtres et des choses.

JEAN-MARIE DUNOYER.

Pourquoi ont-ils choisi Paris ?

A NOTRE époque de nostalgie pour ses racines et de retour aux sources régionales, est-il encore de bon ton pour un écrivain suisse romand de penser à Paris comme à la Jérusalem de sa culture ?

Les quarante minutes de vol entre Cointrin et Orly ; la pénétration des médias audiovisuels dans les foyers de la Suisse romande, en parfait synchronisme avec leur présence dans des millions de foyers de l'Hexagone, ont probablement enlevé quelque chose à la magie parisienne, au sentiment d'exil délicieux qui prévalait jadis. Certes, la cure intellectuelle et linguistique dont Ramuz nous rapporte les étapes dans *Aimé Pache, peintre vaudois*, n'est plus aussi indispensable...

Pourtant, il n'est pas un jeune homme, une jeune femme terminant un roman, un Suisse français, qui ne rêve de le voir publier chez un éditeur parisien. On ne le proclamera pas en public. D'autant que d'excellentes maisons sont nées entre Léman et Fribourg, qui ne se contentent plus d'éditer des livres d'art et de sciences, et qui se sont associées à des groupes de distribution français. Reste qu'il ne se passe guère de mois, voire de semaines, sans qu'un lecteur de chez Grasset, de chez Gallimard, du Seuil ou d'ailleurs trouve dans sa pile un manuscrit venu d'outre-Jura.

Les écrivains suisses fixés à Paris vivent modestement, cultivent avec ferveur leur différence tout en souhaitant secrètement que les Parisiens ne les considèrent pas comme des Suisses qui écrivent à Paris, mais comme des écrivains français nés en Suisse.

Il y a là tout ce qu'il faut pour créer des complexes et aviver des susceptibilités. Ainsi le Genevois Robert Pinget récuse avec humour ses origines et se veut, en toute chose, né-natif de Saint-Germain-des-Prés. Tel journaliste suisse, occupant un poste important dans une publication parisienne, aura tendance à écarter d'instinct une critique consacrée à l'œuvre d'un compatriote.

Pourquoi sont-ils dans la capitale — certains depuis des décennies, — ces écrivains venus de Suisse ? Ils quittent souvent un pays jugé trop exigu et surtout inapte à leur permettre de vivre de leur plume.

Georges Borgeaud : « Là-bas, il est difficile d'être pauvre. »

« *D'abord*, dit Georges Borgeaud (prix Renaudot 1976 pour *le Voyage à l'étranger*), *Paris est une expérience traditionnelle pour un romancier suisse romand. Ensuite, j'ai quitté la Suisse parce qu'il est difficile d'y être pauvre. A Paris, un éditeur ne vous demande pas quelle est votre situation dans la société. Il lit votre manuscrit, le publie ou non. La pauvreté à Paris n'est pas humiliante. J'ai été reçu à la N.R.F. malgré les trous de mes chaussettes. Enfin, la vie y est plus stimulante, plus douloureuse. J'y suis arrivé après la guerre, la France venait de passer par une terrible épreuve. En Suisse, nous nous étions contentés de vivre... Après trente ans, je me nourris encore du spectacle quotidien de Paris. Mais j'ai gardé ma sensibilité, mon « âme » romandes, je ne me suis pas vraiment intégré à la France, où dominent superficiellement le discours et la politique. Attaché à la langue, oui. C'est là l'essentiel. Notre chance à nous autres, Suisses romands, c'est d'être immunisés contre le vertige intellectuel que risque de provoquer une culture unique et centralisée. Nous sommes environnés par trois civilisations. Nous n'avons pas seulement mangé le bifteck, mais aussi le spaghetti et la grosse saucisse allemande...* »

Georges Piroué : « On ne peut pas se proclamer écrivain. »

Même son de cloche chez Georges Piroué (*Ariane ma sanglante*, *San-Rocco et ses fêtes*) :

« *Paris vous force à vous débrouiller. Il y a des travaux d'édition à faire, des revues où écrire. Et puis, le besoin d'une rupture avec un pays où on ne peut pas proclamer : « Je veux être un écrivain ! » sans susciter un étonnement un peu pincé, presque réprobateur. J'ai transporté ici mes thèmes helvétiques. J'ai toujours eu en France une attitude de non-sujet. Je ne suis pas assimilé, je continue à me sentir un étranger. Ici, j'aime les gens, pas les cocktails. Ce qui nous distinguera toujours des Français : notre côté protestant...* »

Edgar Schneider : « Un rêve réalisé. »

Il n'y a pas que les écrivains. Prenons le cas d'un journaliste suisse romand devenu un des trois ou quatre chroniqueurs « bien parisiens » : Edgar Schneider.

« *Un rêve réalisé. A douze ans je lisais les journaux de Paris que mon père achetait. Je décidai alors que j'irai un jour là-bas, moi le petit Veveysan, et que j'écrirai à mon tour dans ces journaux fabuleux. Vingt ans après avoir quitté ce merveilleux jardin appelé la Suisse, je n'ai pas changé d'avis. Un écrivain, un journaliste qui travaille dans la capitale sent autour de lui un système nerveux avec lequel il peut à tout instant entrer en sympathie. Le Romand qui vient ici rejoint tout simplement son foyer culturel. Mais il se modifie à ce contact. J'ai dû apprendre une nouvelle langue maternelle : le français de Paris. Cela dit, le « complexe » du Wallon, du Québécois, du Romand vis-à-vis de Paris est en voie de résorption. La Ville a perdu de sa superbe, de son arrogance. Peut-être parce que Paris s'intéresse maintenant au monde francophone et qu'il y a hors de Paris, en particulier en Suisse française, une effervescence créatrice qui n'existait pas il y a trente ou quarante ans.* »

Michel Contat : « L'intellectuel de gauche impressionne défavorablement. »

La jeune génération ? Un certain changement de ton. Moins de lyrisme, davantage de contestation ironique. Pour le Lausannois Michel Contat, fixé à Paris depuis quatre ans (un film : *Sartre par lui-même*. Préparation d'une édition de Sartre à la Pléiade). « *L'intellectuel de gauche, en Suisse romande, impressionne défavorablement.* » Contat pense que la Suisse privilégie de plus en plus l'économique aux dépens du politique. Elle se méfie de ceux qui critiquent son *système* considéré comme irréprochable. « *A Paris, en revanche, tout peut être remis en question, même si cela ne dépasse pas le niveau du verbe.* » Contat cite Max Frisch : « *Quand je suis à Paris, je suis là mais je ne suis pas invité...* » Il poursuit : « *On n'a pas besoin ici d'un Suisse romand ; je sais que je suis à l'étranger, même si culturellement je suis parfaitement français...* »

Jean-Luc Benoziglio : « Ici, je suis sans cesse stimulé. »

Jean-Luc Benoziglio (quatre romans dont *Beno s'en-va-t-en guerre*), enfin, se demande s'il aurait été édité ailleurs qu'à Paris. En revanche, pour lui, la capitale française, « *ce n'est plus la fascination que ça a été pour mes aînés... Lausanne est plus proche de Paris que Marseille. Je m'étais fait de loin une idée plus pure et dure : on prend son petit déjeuner, avec Sartre et l'on va déposer son manuscrit entre les mains d'un membre de la famille Gallimard...*

» *A Paris, je ne vis pas facilement. Je suis chômeur. J'avais un job dans l'édition. Aujourd'hui, on embauche un Français avant un Suisse. Retourner à Lausanne ? Je ne le crois pas. Je craindrais de me dessécher un peu. Ici, je suis sans cesse stimulé. Et puis Paris vous offre une certaine qualité de solitude indispensable pour écrire...* »

Ils restent, ils resteront. Même si la grande ville où ils sont venus chercher ce qui leur manquait dans leur patrie les traite rudement, les maintient dans l'ombre, même s'ils continuent tous — ou presque — à se sentir, après des années, des étrangers. Mais des étrangers pas comme les autres. Et c'est là probablement la raison principale de leur présence à Paris. Ils auront toujours à partager avec les Français ce qu'ils estiment le plus précieux après leur vie : leur langue et leur culture.

JEAN-PIERRE MOULIN.



et sa littérature

Cingria, le vagabond inspiré

A part un petit milieu d'intellectuels proches de la N.R.F., qui connaît Charles Albert Cingria en France ? Pourtant le onzième volume de ses œuvres complètes et le troisième tome de sa correspondance viennent de paraître aux éditions de l'Age d'homme (Lausanne). Tous ces inédits, comportant certains textes non corrigés, vont réjouir les amateurs de cet écrivain, qui sont encore bien rares.

« C'était un drôle de personnage, *dit le peintre genevois Henri Noverraz, qui le connaissait bien.* Toujours le même pantalon de golf, le même pull marin devenu rose d'usure, et un béret trop petit. Il se déplaçait avec sa bicyclette à guidon de course et une petite valise qui contenait un trésor hétéroclite : un savon de Marseille, du cirage anglais, des manuscrits enluminés, une aiguille n° 2, du fil, et aussi des neumes, c'est-à-dire des chants liturgiques tels qu'on les notait au Moyen Age avant l'invention des notes. »

Ce portrait de vagabond inspiré est ressemblant. Mais l'idée de ce personnage agaçait Cingria : « On imagine que je suis un pittoresque, et que ma misère est pittoresque, et que ce pittoresque doit me tirer d'affaires. En réalité, je vis dans la dégoûtation, le ferment et la maladie. J'emmerde les gens. » *(Lettre à Ramuz, 1921.)*

Les gens, il les fascinait par sa conversation. D'une voix sans éclat, il improvisait somptueusement dans les dîners et, bien sûr, dans les cafés. De temps en temps, le conteur se faisait conférencier.

Il écrivait (presque) comme il parlait. Ses livres expriment avant tout le bonheur de raconter. Ses sujets : lui-même et ce qu'il voit le long du chemin. Une certaine histoire qu'il vit complètement au présent. Julien l'Apostat, la reine Berthe et Pétrarque sont des familiers pour lui, et il met sur le même plan le haut Moyen Age, la basse Antiquité et certains aspects du canton de Vaud. D'ailleurs, la Suisse lui paraissait une entité bien arbitraire. Il préférait dire qu'il appartenait à la Lotharingie, dont la Suisse n'est qu'une partie.

Le style de Cingria n'est pas toujours facile : c'est un mélange de maniérisme et de franc-parler, de technique et d'ironie, de fulgurant et de charnu, « d'écureuils et de foudre ».

Dès qu'il s'agissait de publier, Cingria était d'une désinvolture totale. Il a éparpillé ses textes dans des centaines de revues, de la Voile latine *à la N.R.F., en passant par* les Cahiers vaudois. *En France, un choix remarquable fut publié en 1948 chez Gallimard, sous le titre* Bois sec Bois vert. *La publication de ses œuvres complètes est un long travail dont l'importance étonne tout le monde : ce dilettante aurait donc tant écrit ?*

JACQUELINE DEMORNEX.

Dépeinte par Jacques Chessex, « une province qui n'en est pas une »

● ***Plus le socle est revendiqué, plus loin court la pensée.***

JE reprends délibérément le titre que Ramuz donnait à l'essai de 1938 où il montrait sa qualité d'écrivain français, mais d'origine — de primordialité — vaudoise. Dans un autre essai, la belle *Lettre à Bernard Grasset*, Ramuz insiste encore sur cette nature et se réclame de la France, de la naturelle et maternelle langue française, tout en se déclarant primordialement vaudois. Pourquoi cette insistance ?

Le pays de Vaud n'est pas une province, Ramuz a raison. Je déteste le rapetissement. Ce pays est un espace, un univers de nature (j'insiste à mon tour) et de culture. Rien ne serait plus faux que de le comprendre — de l'enfermer — dans un sens restrictif et caricatural. Il y a dans cet espace une vocation universelle. Rappelez-vous la peinture d'Auberjonois, la création de *l'Histoire du soldat* avec Igor Stravinsky : rappelez-vous Charles-Albert Cingria, que Jean Paulhan aimait et publiait dans la N.R.F. ; plus près de nous, Gustave Roud, poète sublime ; la haute intransigeance solitaire du romancier Jacques Mercanton, les récits abrupts d'Yves Velan, et Philippe Jaccottet, dont l'œuvre gagne aujourd'hui une dimension vaste et lumineuse.

James Joyce et Dublin, William Faulkner et le Mississippi, on voit immédiatement que leur regard fouille au fond d'un *lieu* unique pour trouver l'ampleur et la variété des possibles. Pour qu'un arbre pousse haut, pour que ses branches s'étendent, il faut que ses racines s'enfouissent profondément. Plus le socle est reconnu, revendiqué, plus loin saisit le geste, plus loin voit l'œil, plus loin court la pensée. Je réclame cette précision et cette reconnaissance comme un privilège. Ainsi puis-je tenter de scruter les drames avec exactitude, de les approcher des destins ouverts, multiples, universels. Des mémoires, des vœux, des défis, des échecs, des morts. Terre à terre. L'épi de maïs de Faulkner viole les chairs du monde entier. Je suis le frère de Leopold Bloom dans ce Dublin à la précision fascinante, très exactement le jeudi 16 juin 1904. On lit les romans de Ramuz en U.R.S.S. et au Japon.

Une austérité féconde

Oui, la figure unique et multiple, la *taille de l'homme*, entrent dans le regard de l'écrivain de ce pays. Il y a aussi ce que j'ai appelé les *métaphysiques naturelles* (1) : cette intuition de la fatalité, cette réflexion sur la misère d'être homme, cette gravité à l'endroit des directions de la vie quotidienne, ce sentiment de responsabilité, de culpabilité, la fuite des plaisirs mondains, la détestation de la légèreté. Calvin est passé par ici, c'est le moins qu'on puisse dire. Son brodequin serre les âmes et les cœurs. Le calvinisme surgit dans les attitudes apparemment les plus dégagées, vous voyez ce que cela doit être dans des fibres plus sévères. Après Edmond-Henri Crisinel, beaucoup d'écrivains suisses romands se sont tués. L'austérité qui féconde ? Il y a une vocation abrupte, suicidaire, obscure dans tous ses états. Il y a l'ironie de la blessure, puis des cicatrices, et sur ces traces, parfois, la douceur, la gourmandise, l'humour. Sang, larmes, et ce miel, et le lait de la tendresse humaine... C'est aussi mon lot. Je connais la lumière et le noir. Le miel et la pire pente. Attention. Nos fous sont nés de cette déclivité. Dans cette *dérive*.

Chez certains autres — Georges Borgeaud, — il y a le miracle d'une grâce heureuse, gourmande, liée au sentiment tragique. Et chez Borgeaud, précisément, cette exactitude qui vient de l'œil et des rêves ! Quand la source est aussi claire, la bouche qui y plonge, le gosier qui la boit, n'ont plus de peine. Borgeaud rejoint, dans sa démarche et dans ses curiosités, dans ses flâneries et dans ses appétits, la flânerie inspirée de Cingria. Un trajet assez lointain de Calvin, n'est-ce pas ?, et qui ne cesse de nous éclairer de son feu juste.

CHESSEX, RAMUZ ET CINGRIA
★ *Dessin de Jean-Pierre Cagnat.*

Je veux dire encore la part critique, considérable depuis une quarantaine d'années, que Marcel Raymond, à Genève, lit Rousseau et les contemporains avec une attention de poète scrupuleux et passionné. Et l'œuvre de Jean Starobinski, fertile et intense, les recherches de Jean Rousset sur la figure et le baroque...

Pensons encore aux poètes du merveilleux et du fantastique, Maurice Chappaz (2), voyageur et mystique, Corinna Bille, aux nouvelles pleines de cruauté et de quotidiennes magies.

Certains noms, quand on parle du pays de Vaud et de la Suisse romande, viennent encore naturellement aux lèvres : Blaise Cendrars, Le Corbusier, Louis Soutter, Auguste Forel. Ce sont les grands ancêtres, ceux-là. Les dinosaures, les aurochs, qui hantent notre plus ancienne mémoire. Nous inventons sur des strates et sur des traces. Sur un lieu que l'histoire et les religions ont labouré, ont torturé, ont fécondé. Les Helvètes, les Gallo-Romains, les Burgondes, les Sarrasins, la Savoie, Berne et ses hallebardiers, Calvin et ses machines d'enfer : le bûcher de Servet, la contrainte des âmes et des cœurs, la méfiance de la chair, l'exaltation du remords... Destin et prédestination. Je regarde dans ces vallées, dans ces labyrinthes, dans ces abîmes. Je tisonne dans ces vies et dans ces morts. Dieu merci ! du pain sur la planche. Je vois foisonner les livres à faire.

JACQUES CHESSEX.

(1) *Les Saintes Ecritures*, Ed. Bertil Galland, Lausanne, 1972.

(2) Signalons de Maurice Chappaz *Pages choisies*, une anthologie préfacée par Etiemble et comportant un dossier biobibliographique. Ed. Alfred Eibel, 284 p.

Le rayonnement de Genève

● ***De Ferdinand de Saussure à Jean Starobinski, une pléiade de penseurs et de critiques.***

LA Suisse romande possède quatre universités qui jouent un rôle important dans la vie culturelle. Laquelle choisir ? Genève, pour l'année Rousseau et la vingtième année d'enseignement de Jean Starobinski.

Au siècle dernier, Genève doit son rayonnement aux grandes familles protestantes qui, par tradition, vouent un fils à la banque, un autre à la science, et le troisième, s'il y a lieu, à l'Eglise. Le protestantisme n'a pas de credo en matière scientifique, ce qui favorise les découvertes. On voit naître des dynasties. En botanique, ce n'est plus Rousseau qui herborise, mais Pyrame de Candolle et son fils Alphonse.

Chez les Saussure, rendus célèbres par l'ancêtre Horace-Bénédict, qui choisit un savant prétexte pour justifier son désir de grimper au mont Blanc, le jeune Ferdinand, vingt et un ans, publie en 1878 un mémoire sur le système primitif des voyelles qui, au dire de Lévi-Strauss, va révolutionner, avec ses travaux ultérieurs, l'ensemble des sciences humaines. Théodore Flournoy (son petit-fils enseigne aujourd'hui à l'Université) étudie l'inconscient et les rêves. Son cousin Edouard Claparède, sans doute aussi par esprit de famille, examine de manière scientifique le comportement de l'enfant et fonde, en 1912, l'Institut Rousseau. Le terrain est préparé pour les laboratoires de Jean Piaget sur la formation de la pensée et du langage chez l'enfant.

L'approche existentielle de Marcel Raymond

Dans les années 30, la Suisse française entretient des rapports étroits avec la France et avec l'Allemagne, où les jeunes licenciés trouvent des places d'enseignants. De cette médiation naissent les premiers essais de Denis de Rougemont et, à Genève, des œuvres qui prennent pour thème l'imaginaire européen : en 1933, *De Baudelaire au surréalisme*, de Marcel Raymond, et, quatre ans plus tard, la thèse célèbre d'Albert Béguin : *le Rêve chez les romantiques allemands et dans la poésie française moderne*.

Marcel Raymond, professeur à la faculté des lettres de 1936 à 1962, a-t-il fondé une école genevoise de la critique ? Son mérite en tout cas, et celui d'Albert Béguin, est d'avoir refusé une orthodoxie doctrinale en opposant une approche « existentielle » des œuvres à la méthode historique et positiviste qu'imposait la Sorbonne. Critique d'identification et de distance, mouvement intérieur-extérieur. « *Je ne me suis jamais arrêté*, écrit Marcel Raymond, *qu'à des écrivains qui pouvaient m'aider à résoudre ou à poser les problèmes que j'ai traînés après moi toute ma vie.* »

L'ouverture sur le monde

L'intérêt de Marcel Raymond pour Rousseau et la poésie baroque a-t-il influencé ses élèves Jean Rousset et Jean Starobinski, tous deux professeurs, aujourd'hui, à l'université de Genève ? On connaît les travaux de Rousset sur le baroque, qui n'est d'ailleurs pas son seul souci (il prépare un livre sur *les Divers don Juan*). Quant à Starobinski, il incarne à lui seul, en se jouant comme avec les masques dont il aime parler, une bonne part de l'esprit de Genève. D'abord la science. Docteur en médecine, il donne des cours sur l'histoire des idées médicales aux étudiants de médecine et de philosophie. Ensuite Rousseau, auquel il a consacré des études fondamentales.

Mais dans quel ordre, ensuite, citer ses activités d'animateur des Rencontres internationales, de musicien, de critique d'art ? Il a même réussi, selon Georges Poulet, à vivre de manière intime l'expérience de la neutralité suisse pendant la dernière guerre, qui le laissa spectateur d'un conflit sur lequel il n'avait aucune prise, « *mais qui l'intéressait vitalement* ». Il lui en est resté, dit-il, « *un sentiment très vif de la distance* », que l'on retrouve dans ses études sur le mélancolique « *abandonné au-dehors* ». Starobinski revient aujourd'hui à son expérience en préparant un recueil d'essais sur le médical et le poétique intitulé *l'Envers de la mélancolie*.

Comment combler la distance avec le réel ? Par l'intelligence critique, qui rend l'objet « *transparent* », ou en se servant d'un jeu de masques comme d'un intermédiaire entre le monde qui le reçoit et l'auteur qui garde sa liberté ? Mais on ne peut tout abstraire et nier longtemps la présence du corps révélateur d'expériences, comme chez Montaigne. Starobinski reprend la question dans un livre à paraître : *les Ennemis des masques*, de Montaigne à Diderot.

Starobinski a ouvert son enseignement aux échanges avec l'extérieur en invitant André Green pour des cours sur la littérature et la psychanalyse, Roland Barthes, Yves Bonnefoi, Jacques Derrida. Michel Butor est professeur extraordinaire. Les autres départements font preuve d'autant de vivacité, à l'exemple de Bernard Böschenstein, qui invite à ses séminaires d'allemand Peter Handke, Friedrich Dürrenmatt, et de Georges Nivat, qui organise, dans le cadre de son enseignement de russe, des rencontres avec les écrivains dissidents. L'ouverture se fait également en direction des autres arts, avec des cours sur le théâtre et en relation avec l'Ecole supérieure des beaux-arts.

L'engagement

« *Comprendre, c'est transformer le monde* », écrit Jean Starobinski, à propos du rôle du critique, et nous voici en présence d'un autre thème : l'engagement. Albert Béguin l'a illustré par la publication des *Cahiers du Rhône*, qui réunissaient, pendant la guerre, les écrivains de la Résistance, et en se lançant à corps perdu, dès 1950, dans l'aventure d'*Esprit*. L'« *engagement* », c'est un mot que Denis de Rougemont opposait, dans les années 30, aux régimes totalitaires, et auquel il a donné toute sa signification au Centre européen de la culture, en montrant comment un grand écrivain pouvait, par l'écriture, « *enregistrer la poésie dans l'existence* », et, par ses livres et son enseignement, lui donner « *un sens* ».

L'engagement, un jeune écrivain genevois, Louis Gaulis, en est mort, tué lors d'une mission de la Croix-Rouge au Liban. Il avait écrit des pièces de théâtre magnifiques, et quitté l'Université pour devenir acteur. Son enseignement, il le dispersait, et le dispensait dans les cafés de Genève et de Savoie, dans les villages de Chypre où il lisait de merveilleuses histoires, dont certaines ont paru dans *la Fin d'une corvée de bois* (« L'âge d'homme »). Il avait la grâce et l'érudition légère de Charles-Albert Cingria, qui, lui aussi, confondait Byzance et Genève, et la même manière heureuse d'avoir fait ses universités.

FRANCK JOTTERAND.

sciences humaines

Les nostalgies d'Alfred Métraux

(Suite de la page 17.)

Seul le Chaco paraguayen, qui a hanté son adolescence, semble s'ajuster à son tempérament et à sa rêverie d'ethnologue solitaire. Il lui inspire ses plus belles pages. « *Le Chaco est difficile à décrire, mais j'en aime tous les aspects* », reconnaît-il.

Par moments, son regard clinique sur le monde effraie. On se dit : Métraux était ethnographe, comme d'autres sont « psychologues » ou « philosophes ». C'était un trait de caractère... Et puis non, lui-même n'y consent pas, la tendresse et la sensualité reprennent le dessus. L'humour aussi contribue à chasser le savant froid.

Alfred Métraux savait que, malgré ses efforts pour contrôler la relation affective, jamais il ne parviendrait à retrancher l'observateur de l'observation. L'ethnologie était aussi pour lui l'histoire croisée d'un homme avec d'autres hommes... Cela explique qu'il n'ait jamais dissimulé ce qu'il appelait drôlement sa « nostalgie du néolithique » et de confier : « *J'ai senti, si l'on peut dire, le souffle du néolithique lorsque j'ai vécu chez les tribus indiennes du Brésil.* »

Comme beaucoup d'ethnologues, Alfred Métraux gagnait les lieux le plus reculés et les plus isolés pour y observer ce qui manque le plus aux sociétés d'Occident : l'intégration sociale. Sa quête le menait le plus souvent vers des îles — Haïti, l'île de Pâques, l'île de Marajo — des déserts et des hauts-plateaux. C'étaient ses greniers d'humanité et, même s'il pestait souvent contre la léthargie des habitants, même s'il déplorait le progrès de la « civilisation de la tôle ondulée », il s'y sentait moins dépaysé que dans l'égoïsme et le vacarme de la société industrielle. André-Marcel d'Ans, qui a préparé cette édition, a raison de noter que « l'étrangeté des autres est moins dépaysante que l'évidence de sa propre étrangeté ».

Chercheur à l'ancienne, Alfred Métraux n'a pas la fibre théorique. Il s'attache plus à la saveur tribale, à l'ambiance des peuples, qu'aux structures. Il se veut d'abord témoin et chroniqueur. En cela il n'est pas aujourd'hui à la mode, mais son purgatoire (pourquoi ne lui a-t-on pas dédié de *Mélanges* ? pourquoi aucun essai critique, aucune biographie, ne lui sont-ils consacrés ?) ne devrait durer que le temps de notre grosse tête technocratique. Car si la théorie, en dehors de l'ethnologue, peut être réfutée, réexaminée, reconduite, il n'en va pas de même pour le vécu. Cette part de la recherche est irremplaçable. Unique. L'avenir s'ouvre aux ethnologies brutes, marginales breugheliennes...

Sur cette voie, Alfred Métraux est un bon guide. Ce qu'il raconte, malgré les apparences, n'a absolument rien d'académique ni de pittoresque, ni d'exotique : c'est l'étonnement de l'un devant le multiple.



★ *Dessin de Bérénice Cleeve.*

JACQUES MEUNIER.

★ ITINÉRAIRES 1, d'Alfred Métraux, couvre la période 1935-1953. Un second tome est prévu. Ed. Payot, 544 p., 120 F.

De la psychiatrie à la révolution

● *L'itinéraire de David Cooper.*

« *ON écrit des livres devant des pelotons d'exécution intérieurs ou extérieurs — mais ce sont toujours des pelotons d'exécution. Ce qui veut dire : on écrit seul.* » Cette solitude, David Cooper la rejette. Toute son œuvre, toute sa vie, sont portées par un rêve communautaire : celui, fraternel, d'une société sans classes, où ni l'oppression, ni la maladie mentale, ni la psychiatrie n'auraient leur place.

Renverser l'ordre bourgeois, éradiquer le capitalisme, abolir le mal... avec le prophétisme qui sied à son physique, David Cooper entonne le chant de la révolution : d'une révolution totale où l'homme, enfin, inventerait d'autres jeux que ceux de la culpabilisation, de la soumission et de la mort.

Dans *Psychiatrie et Antipsychiatrie*, écrit il y a plus de dix ans, David Cooper proposait l'apprentissage de la discrétion. Cet apprentissage se double aujourd'hui de celui de la révolution. Mais, pour que la révolution soit possible, il importe d'abord que chacun devienne conscient de *son* oppression. Sinon, précise Cooper, nous ferions partie de ces fameux « *libérateurs professionnels des autres* », au même titre que certains psychiatres, prêtres ou travailleurs sociaux. « *Il n'y a pas*, ajoute-t-il, *d'exemple à suivre, et certainement pas le mien. Ce qui est nécessaire à quelqu'un n'est en aucune façon nécessaire à qui que ce soit d'autre. Nous avons chacun nos propres folies, nos propres parcours.* »

Manichéisme

Proche de Michel Foucault, de Gilles Deleuze et de Robert Castel, David Cooper ne ménage pas ses critiques à l'égard de la psychanalyse. Il l'accuse de renforcer (subtilement) le familialisme et d'avoir partie liée, à la fois pratiquement et idéologiquement, au capitalisme. Il agite d'ailleurs volontiers sous le nez du lecteur des termes aussi propres à inspirer la nausée que « capitalisme », « ordre bourgeois », « système » auxquels la « folie », le « délire » — toujours à envisager politiquement, bien sûr, — le « socialisme » et la « révolution » constituent les indispensables contrepoisons, les antidotes obligatoires.

L'avouerai-je ? Outre que ce manichéisme idéologique, cette politisation à tous crins exhalent déjà un parfum rétro, j'éprouve quelque tristesse à voir un homme aussi éminemment sympathique, aussi généreux que David Cooper, ressasser des litanies gauchisantes qui n'auront d'autres vertus que de faire sourire ses adversaires et de conforter ses amis dans leurs nostalgies édéniques. S'il est difficile de se renouveler (surtout en psychiatrie), il est apparemment plus difficile encore de garder le silence.

ROLAND JACCARD.

★ LE LANGAGE DE LA FOLIE, de David Cooper, trad. de l'anglais par N. Frey et B. de Fréminville, Edit. du Seuil, 180 p., 37 F.

LES ORIGINES DU DEVENIR HUMAIN

CET essai de Gérard Mendel poursuit l'édification de son anthropologie psychanalytique. L'auteur de *la Révolte contre le père*, qui, en 1968, apparaissait comme un adversaire du structuralisme, semble aujourd'hui vouloir en proposer une conception nouvelle qui unifierait l'apport du matérialisme dialectique et historique et la psychanalyse.

Mendel souligne le mélange de positivisme et d'idéalisme qui caractérise, selon lui, les sciences humaines. Piaget comme Monod, Jacob ou Lévi-Strauss supposent l'existence de « structures innées », d'un « cerveau symbolique », variations hégéliennes de l'Idée. Aussi, confrontant le marxisme et la psychanalyse, Gérard Mendel s'efforce-t-il de proposer de nouvelles hypothèses qui, tout en reprenant l'acquis de la linguistique structurale, refusent tout point de départ idéaliste. Son essai ne se borne pas à mettre en correspondance des données de l'ethnologie, de la linguistique, de l'anthropologie, de la psychanalyse et de la préhistoire, mais essaye de décrire la naissance du processus d'humanisation.

Selon lui, à l'origine du devenir humain, il y aurait la « chasse structurale ». Dans son déploiement de la préhistoire jusqu'à l'histoire, elle aurait engendré de nouvelles formes de travail, de rapports humains, toujours plus complexes, à partir d'un élément premier : l'organisation des hommes, la répartition des tâches dans la quête du gibier. Mendel insiste sur l'importance des mécanismes du pouvoir au sein des groupes humains, qu'il s'agisse de l' « Acte-pouvoir collectif » ou des figures magiques et mythologiques de l'autorité.

Réinterprétant les données du structuralisme, il s'efforce de jeter des ponts entre les différents secteurs des sciences humaines pour décrire la naissance commune de la religion, du travail, de l'aliénation mais aussi des liens de parenté, de l'échange des femmes, du développement du langage et du corps. Si toutes les hypothèses du livre ne sont pas également convaincantes, il est certain que le livre de Mendel constitue un apport important aux débats les plus fondamentaux des sciences humaines.

JEAN-MICHEL PALMIER.

★ LA CLASSE STRUCTURALE, de Gérard Mendel, Petite Bibliothèque Payot, 366 pages, 22,20 F.

Ces enfants qui tuent

MURIEL Gardiner est aujourd'hui une vieille dame. Elle est connue dans les milieux psychanalytiques pour s'être liée, en 1934, à Vienne où elle poursuivait ses études de médecine, avec le plus célèbre patient de Freud, l'homme aux loups ; c'est elle qui l'encouragea à écrire ses *Mémoires*.

Aux Etats-Unis, elle travailla pendant plus de vingt ans comme psychiatre dans plusieurs écoles. Ce qui l'amena à s'intéresser à des adolescents ayant commis des crimes graves. Elle étudia leurs dossiers, s'entretint avec eux, tenta de rencontrer les parents, amis ou professeurs qui avaient partagé leur vie, alors qu'ils étaient encore en liberté. Et, sans théorie, sans statistique, elle entreprit de raconter, le plus simplement du monde, les circonstances qui les avaient conduits à tuer.

Elles ne sont pas faciles à chasser de la mémoire, ces huit histoires d'enfants meurtriers, telles que Muriel Gardiner les a reconstituées. En les lisant, la gorge se noue, le regard se voile, l'indignation, la rage font serrer les poings. Car, entre le crime qu'ils ont commis, souvent monstrueux, mais parfaitement explicable, parfois justifié, et les conséquences qu'il entraîne pour la vie de ces adolescents, il y a un abîme. La société, en effet, va s'acharner sur eux. Il faut qu'ils paient, qu'ils expient, comme s'ils n'avaient jamais connu d'autre destin que celui de victime, comme si leur brève existence n'avait pas été autre chose qu'une suite intolérable de rejets, de coups, de frustrations et de blessures d'amour-propre. « *Celui qui est puni n'est plus celui qui a commis l'acte : il est toujours le bouc émissaire* », écrivait Nietzsche. Cette citation pourrait figurer en exergue à ce livre bouleversant.

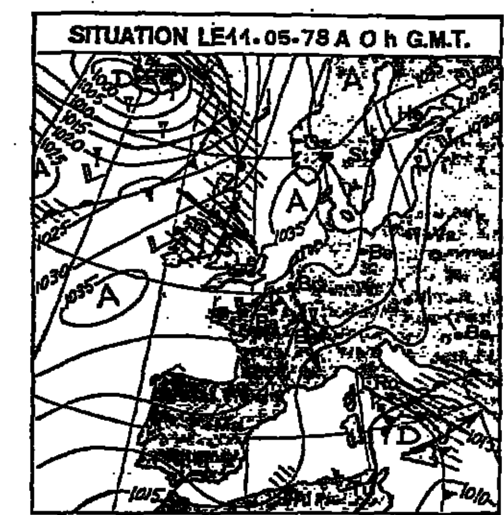
R. J.

★ CES ENFANTS VOULAIENT-ILS TUER ? de Muriel Gardiner, traduit de l'américain par M. Manin, « Petite bibliothèque Payot », 265 pages, 18,60 F.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11-05-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12-5-78 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 11 mai à 0 heure et le vendredi 12 mai à 24 heures :

Les hautes pressions qui s'étendent du proche Atlantique à la Scandinavie s'affaibliront légèrement sur la moitié nord de la France au cours de la journée de vendredi, tandis que, sur la moitié sud, le régime de hautes pressions prédominera.

Vendredi 12 mai, sur les régions méditerranéennes, le temps sera souvent ensoleillé, malgré quelques passages nuageux et des vents assez forts de nord-est. De l'Aquitaine au Massif Central, au Jura et aux Alpes, le temps sera brumeux et nuageux le matin (brouillard dans les vallées), mais de belles éclaircies se développeront ensuite ; les vents y seront généralement faibles.

Sur la moitié nord de notre pays, le temps, brumeux en début de matinée, se couvrira lentement au cours de la journée. Des pluies intermittentes se produiront près des côtes de la Manche, la zone de temps très nuageux et passagèrement pluvieux s'étendra en fin de journée jusqu'au val de Loire, au Bassin parisien, aux Ardennes et aux Vosges; les vents faibles deviendront modérés en s'orientant au secteur ouest.

Les températures minimales seront en légère hausse, les températures maximales changeront peu.

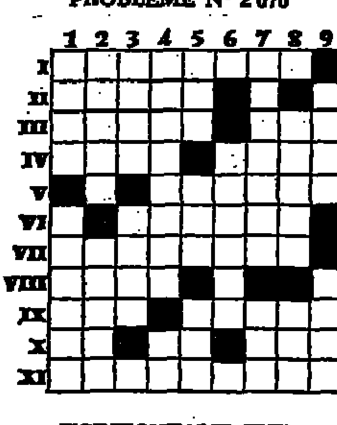
Jeudi 11 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 029 millibars, soit 771,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 mai ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 19 et 9 degrés ; Biarritz, 16 et 12 ; Bordeaux, 21 et 8 ; Brest, 18 et 7 ; Caen, 15 et 5 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 19 et 8 ; Dijon, 19 et 8 ; Grenoble, 21 et 5 ; Lille, 14 et 7 ; Lyon, 20 et 8 ; Marseille, 23 et 12 ; Nancy, 18 et 6 ; Nantes, 20 et 6 ; Nice, 17 et 13 ; Paris-Le Bourget, 18 et 8 ; Pau, 20 et 11 ; Perpignan, 22 et 15 ; Rennes, 18 et 5 ; Strasbourg, 18 et 6 ; Tours, 19 et 5 ; Toulouse, 21 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 12 degrés ; Amsterdam, 12 et 5 ; Athènes, 21 et 15 ; Berlin, 9 et —2 ; Bonn, 17 et 3 ; Bruxelles, 14 et 6 ; îles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 9 et 1 ; Genève, 17 et 4 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 18 et 7 ; Madrid, 19 et 7 ; Moscou, 10 et 2 ; New-York, 18 (max.) ; Palma-de-Majorque, 19 et 5 ; Rome, 20 et -3 ; Stockholm, 5 et 0 ; Téhéran, 27 (max.).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 070



HORIZONTALEMENT

I. Gourde absolument vide. — II. Permet de doubler facilement une limousine. — III. Fut un homme édifiant entre tous ; Système. — IV. Un endroit idéal pour poser la culotte ; Cours étranger. — V. Très léger. — VI. Inspira Gœthe. — VII. Preuves d'affection. — VIII. Rayons. — IX. En fin de carrière ; Dans une mythologie. — X. Châsse gardée ; Abréviation ; Centre de culture. — XI. Provoque des éblouissements.

VERTICALEMENT

1. Fut certainement enchantée en même temps que ravie ; Pique la langue. — 2. Pas un mot ne leur échappe ; Fit un travail en or. — 3. Sent le rhum ; Dans le fond, il n'est pas très propre. — 4. Retiennent l'attention des chalands ; Symbole. — 5. Démonstratif ; Coule en Allemagne ; N'avait point reçu la docilité en partage. — 6. Capable de venir à bout des roches les plus dures. — 7. Ignore la grande presse ; Rait. — 8. Localité de France ; Court dans l'Engadine. — 9. Ce n'était qu'un matérialiste ; Tableau autrefois exécuté à la plume.

Solution du problème n° 2 069

Horizontalement

I. Thésée ; TB. — II. Eusèbe ; Aa. — III. Ses ; Elu. — IV. Ornano. — V. Etrier ; N.S. — VI. Ra ; Rst. — VII. Laerte. — VIII. Punaisies. — X. Essai ; Ante. — X. Crée. — XI. Essais ; Si !

Verticalement

1. Tester ; Pêne. — 2. Hue ! Talus. — 3. Essor ; Anaïs. — 4. Se ; Ri ; Eau. — 5. Ebène ; Ri ; Cl. — 6. EE ; A.R. ; Tsars. — 7. En ; Reine. — 8. Talons ; Etés. — 9. Bau ; Stase.

GUY BROUTY.

Sessions

Deux journées d'études

LES CRÉATIONS D'EMPLOIS POUR JEUNES MARGINAUX ET ASOCIAUX

Le mardi 16 mai et le mercredi 17 mai, la revue *Autrement* organise, au FIAP, 30, rue Cabanis, Paris (14e), deux journées d'études sur le thème : *« Expériences de création d'emplois pour jeunes marginaux et asociaux »*.

Il s'agit d'une rencontre exceptionnelle entre promoteurs d'expériences novatrices aux U.S.A., en Angleterre et en France, qui accueillent des jeunes sans qualification, le plus souvent marginalisés (délinquants, toxicomanes, alcooliques, sortant d'hôpital psychiatrique ou de prison) dans des structures nouvelles de travail.

A l'issue de ces deux journées d'études aura lieu un débat public, le mercredi 17 mai, de 14 h. 30 à 18 h. 30, qui sera particulièrement centré sur les expériences américaines et anglaises (traduction simultanée). F I A P, 30, rue Cabanis, Paris (14e). Participation aux frais : 30 francs.

● *Du 16 au 20 mai prochain se dérouleront des journées exceptionnelles d'information sur l'adolescence inadaptée* au Centre commercial de la tour Maine-Montparnasse, animées par des personnalités du monde des arts et du spectacle. Cette manifestation abritera, d'autre part, des stands d'artisanat exposant le travail réalisé dans les C.A.T. (Centres d'aide par le travail). A cette occasion, une affiche de Michel Loeb, des gravures de Folon, des lithographies de César, ainsi que des estampes de Peynet et de Griffoulière, seront vendues au profit du comité Perce-Neige. Parallèlement, une exposition aura lieu à la galerie de la Maison de la Bretagne, où seront vendues, grâce à la participation de galeries parisiennes, les œuvres de nombreux peintres (Arman, Buffet, Clave, Léonor Fini, Kijno, Lorjou, Messagier, etc.) qui ont voulu s'associer à la création d'un foyer pour adultes dans la région parisienne, nouvelle étape de l'action lancée en 1965 par Lino Ventura.

★ Comité Perce-Neige, 13, avenue de la République, 78170 La Celle-Saint-Cloud. Tél. : 969-10-10.

● *L'Eau, une richesse à préserver.* — Le Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse organise, à l'intention, notamment, des journalistes, les *17, 18 et 19 mai*, une session sur le thème : *« L'Eau, une richesse à préserver. »*

A l'aide d'exposés, de visites, de « tables rondes », de témoignages, d'études de cas, cette session vise à mieux cerner les ources de pollution et leurs effets, connaître les mesures prises, les politiques et les choix effectués, déceler les conflits d'intérêt, voir comment ils sont réglés.

★ C.P.J. (Centre de perfectionnement des journalistes), 33, rue du Louvre, 75002 Paris. 508-86-71.

Bourses

● *Le prix « Découverte du Japon »* est attribué (*le Monde* du 10 mai) par l'association de presse France-Japon, dont le siège est 14, rue Cimarosa, 75116 Paris (et non 15, comme nous l'avons indiqué par erreur).

P.T.T.

● *L'utilisation des satellites : l'enjeu.* — Tel est le thème du cycle d'exposés organisé par le Centre de formation aux réalités internationales à la Maison internationale des chemins de fer, 14-16, rue Jean Rey, 75015 Paris, les 18 et 19 mai, avec notamment la participation de MM. Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales, Yves Sillard, directeur général.

★ Inscriptions : CEFRI, 30, rue Cabanis, 75014 Paris. Tél. : 336-04-41.

Anciens combattants

● *« Le Petit Guide juridique et social »* à l'usage des anciens combattants et victimes de guerre a été mis à jour et réédité par l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre (ARAC).

★ ARAC, 175, rue Lafayette, 75010 Paris. Prix : 29 F (frais d'expédition compris).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 mai 1978 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 59-708 du 29 mai 1959 portant règlement d'administration publique pour l'application du décret n° 55-603 du 20 mai 1955 relatif aux syndics et administrateurs judiciaires.

UN ARRETE

● Portant fixation du prix de vente en France continentale de certaines catégories de tabacs fabriqués.

DES AVIS

● Aux importateurs, relatif au tarifs des prélèvements agricoles et des montants compensatoires monétaires applicable à l'importation des pays tiers ;

● Aux importateurs et aux exportateurs de produits textiles des chapitres 51 et 53 à 62 du tarif douanier commun.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
1	0 181	lion	15 000
		autres signes	1 200
	09 151	balance	20 000
		autres signes	1 000
	16 191	balance	150 000
		autres signes	10 000
	25 381	scorpion	150 000
		autres signes	10 000
2	2	tous signes	70
	12	tous signes	220
	22	tous signes	220
	52	tous signes	220
	82	tous signes	220
	8 012	taureau	7 220
		autres signes	920
	9 822	poissons	7 220
		autres signes	920
	0 322	bélier	15 220
		autres signes	1 420
	7 032	scorpion	15 070
		autres signes	1 270
	09 152	balance	2 000 220
		autres signes	50 220
3	8 473	balance	15 000
		autres signes	1 200
	09 153	balance	20 000
		autres signes	1 000
	00 223	gémeaux	150 000
		autres signes	10 000
4	124	tous signes	300
	624	tous signes	300
	8 494	scorpion	7 000
		autres signes	700
	1 454	cancer	15 000
		autres signes	1 200
	09 154	balance	20 000
		autres signes	1 000
	10 764	lion	150 000
		autres signes	10 000
	10 814	taureau	150 000
		autres signes	10 000
	35 984	sagittaire	150 000
		autres signes	10 000
5	295	tous signes	300
	935	tous signes	300
	9 945	gémeaux	15 000
		autres signes	1 200
	09 155	balance	20 000
		autres signes	1 000
6	406	tous signes	300
	0 476	vierge	7 000
		autres signes	700
	7 016	balance	7 000
		autres signes	700
	3 456	poissons	15 000
		autres signes	1 200
	09 156	balance	20 000
		autres signes	1 000
7	7	tous signes	70
7	7 057	gémeaux	7 070
		autres signes	770
	7 427	cancer	7 070
		autres signes	770
	8 917	lion	7 070
		autres signes	770
	5 967	sagittaire	15 070
		autres signes	1 270
	7 127	taureau	15 070
		autres signes	1 270
	09 157	balance	20 070
		autres signes	1 070
	09 637	capricorne	150 070
		autres signes	10 070
	24 457	poissons	150 070
		autres signes	10 070
	38 577	verseau	150 070
		autres signes	10 070
8	4 608	verseau	7 000
		autres signes	700
	8 038	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	9 268	bélier	7 000
		autres signes	700
	09 158	balance	20 000
		autres signes	1 000
	27 508	bélier	150 000
		autres signes	10 000
9	289	tous signes	300
	0 949	capricorne	7 000
		autres signes	700
	2 089	verseau	15 000
		autres signes	1 200
	3 409	vierge	15 000
		autres signes	1 200
	5 779	capricorne	15 000
		autres signes	1 200
	09 159	balance	20 000
		autres signes	1 000
	20 429	cancer	150 000
		autres signes	10 000
0	200	tous signes	300
	350	tous signes	300
	09 150	balance	20 000
		autres signes	1 000
	09 930	vierge	150 000
		autres signes	10 000

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 10 MAI 1978
PROCHAIN TIRAGE LE 18 MAI 1978 à BORDEAUX (Gironde)
78 — 23è

LOTO — TIRAGE No 19

2 4 5 8 9 29 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 14

PROCHAIN TIRAGE LE 18 MAI 1978 VALIDATION JUSQU'AU 17 MAI APRES-MIDI

SPORTS

FOOTBALL

FINALE DE LA COUPE EUROPÉENNE DES CLUBS CHAMPIONS

Liverpool « bisse »

De notre envoyé spécial

Londres. — Pour la deuxième année consécutive, le Football-Club de Liverpool s'est imposé en finale, le 10 mai, au stade de Wembley, contre le Football-Club de Bruges. Il rejoint ainsi au palmarès trois autres « récidivistes » : Benfica, de Lisbonne, le Milan-Athlétic-Club et l'Inter de Milan. Seuls le Real de Madrid (six victoires), l'Ajax d'Amsterdam et le Bayern de Munich (trois victoires) ont fait mieux depuis vingt-trois ans.

Eternelle Angleterre ? Son équipe nationale peut être éliminée de la Coupe du monde pour la deuxième fois consécutive, elle garde une confiance absolue dans la suprématie de son *football* : les bookmakers londoniens avaient fixé la cote du Football Club de Bruges à plus de 20 contre 1.

Dès lors faut-il s'étonner que, quatre jours après la finale de la « Cup » — celle d'Angleterre — certains journaux consacraient encore plus de place aux commentaires de la victoire d'Ipswich contre Arsenal qu'à la présentation de la finale européenne, disputée pourtant à Wembley par une équipe britannique. Quant au résultat de la finale de la Coupe de l'Union européenne des associations de football (U.E.F.A.), jouée la veille par Eindhoven et Bastia, il était donné en trois lignes en bas de page.

Deux avis d'entraîneurs continentaux, concernant Liverpool, étaient néanmoins jugés intéressants et abondamment reproduits. Celui de M. Miljanic, qui s'occupa de l'Etoile rouge de Belgrade, de l'équipe nationale yougoslave et, plus récemment, du Real de Madrid : *« Si Liverpool pouvait participer à la Coupe du monde en Argentine,* disait-il, *je suis sûr qu'il se qualifierait pour la finale. C'est le modèle idéal, où les qualités collectives priment par rapport aux performances individuelles. C'est l'équipe de notre époque, comme l'ont été auparavant le Real de Madrid et l'Ajax d'Amsterdam. »* Cette admiration était, semble-t-il, partagée par Enzo Bearzot, l'entraîneur national italien, qui estimait, après la demi-finale Bruges-Juventus de Turin, que *« cette équipe de Bruges prendrait six buts en finale contre Liverpool »*.

Pauvre finale

De fait, les chances des Belges, déjà battus par les mêmes adversaires en finale de la Coupe U.E.F.A. 1976, apparaissaient surtout réduites parce qu'ils devaient affronter Liverpool à Wembley, stade où les Anglais sont restés invaincus trois décennies.

Tout semble y avoir été conçu pour impressionner le visiteur. D'abord, la bâtisse : construite en 1923 dans la plus pure tradition victorienne, à la fois solennelle et dérisoire, avec ses tours massives qui lui confèrent des airs de forteresse surplombant tout le quartier. Ensuite, la *foule* : 93 000 spectateurs, dont près de *80 000 supporters*, venus, cette fois sagement, de Liverpool dans la journée, en uniforme, maillots, écharpes et cocardes rouges, convergeant comme une armée de fourmis vers des tribunes subitement embrasées par ce rougeoiment. Enfin, les chants : de véritables cantiques avec des paroles d'encouragement, comme *When the Red* chanté sur l'air de *When the Saints*, qui ne peuvent laisser joueurs et spectateurs indifférents.

Comment, dans ce contexte plutôt exaltant, a-t-on pu assister à *« l'une des plus pauvres finales européennes »*, selon le propre aveu d'Ernst Happel, l'entraîneur autrichien du Football Club de Bruges ? Parce que les joueurs belges, convaincus *a priori* de leur infériorité, ont renoncé d'emblée à imposer leur manière pour appliquer strictement un plan destiné à contrarier le jeu adverse

Ainsi Happel avait renforcé son milieu de terrain pour tenter de paralyser celui des Anglais et avait demandé à ses défenseurs de chercher à mettre systématiquement les attaquants adverses en position de hors jeu. Déjà perturbés par cette tactique, l'an dernier, contre les Stéphanois, les joueurs de Liverpool ont confirmé, une heure durant, qu'ils ne savaient toujours pas éviter ce piège, avant d'obtenir le but libérateur (64e minute) par Kenny Dalglish.

Le palmarès de Liverpool, ces trois dernières années — deux victoires en Coupe européenne des clubs champions, une victoire en Coupe de l'U.E.F.A., deux titres de champion et une finale de la Coupe d'Angleterre — incite pourtant à ne pas juger trop sévèrement les coéquipiers d'Emlyn Hughes. Comme le faisait remarquer leur entraîneur Robert Paisley : *« Pour faire un bon match, il faut être deux à jouer. »*

En battant Bruges, Liverpool a surtout assuré l'essentiel : sa qualification pour la prochaine Coupe européenne des clubs champions. Pour les doubles vainqueurs de cette épreuve, le danger viendra peut-être la saison prochaine d'Angleterre, où Nottingham Forest, un nouveau promu comme Monaco en France, s'est, en effet, assuré le titre national, avec pas moins de sept points d'avance sur son second, le Football Club de Liverpool.

GÉRARD ALBOUY.

Mesures de sécurité exceptionnelles avant le match France-Iran

De notre correspondant régional

Toulouse. — Cinq cents C.R.S. et gardiens de la paix devaient veiller jeudi soir 11 mai à la sécurité des dizaines de milliers de spectateurs qui devaient assister à la rencontre de football France-Iran, servant à la sélection des joueurs français qui participeront à la Coupe du monde en Argentine.

Les services de police ont désamorcé, le 10 mai, une bombe placée sous les gradins du Stade toulousain et craignaient des manifestations organisées à l'entrée du stade par l'importante colonie estudiantine iranienne des universités de Toulouse. Dans la nuit du 10 au 11 mai, un pavé a été lancé dans la vitrine du magasin de sports de Just Fontaine au centre de la ville.

Trois heurse avant le coup d'envol du match, un cortège devait partir de la place Jeanne-d'Arc en direction de la mairie et de la préfecture. Quelques heures avant la rencontre, personne, sauf les officiels, ne pouvait approcher du parc des sports, ceinturé par des cordons de C.R.S. en arme.

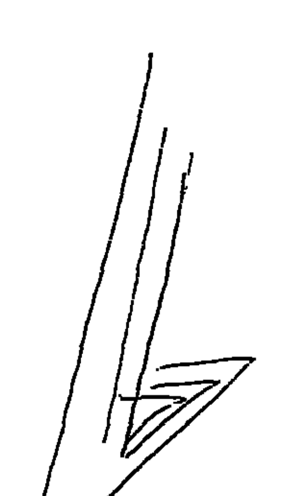
La fédération de la Haute-Garonne du parti socialiste a publié un manifeste pour rappeler que l'Iran, comme l'Argentine, est un pays de dictature où les libertés sont menacées. Il a demandé *« le boycottage de toutes les manifestations officielles qui pourraient servir de caution aux pays fascistes »*.

De son côté, le Comité d'organisation pour le boycottage de la Coupe du monde de football en Argentine a précisé qu'il n'est pas responsable de la tentative d'attentat au parc des sports, mais il a invité ses sympathisants à participer à la manifestation qui devait partir de la place Jeanne-d'Arc. Une centaine de journalistes sont arrivés à Toulouse pour assister à la renrencontre ; parmi eux, deux reporters argentins d'*El Grafico*. — L. P.

D'un sport à l'autre...

BOXE. — *Sur ordre de son gouvernement, l'équipe ougandaise s'est retirée, mercredi 10 mai, des championnats du monde amateur de boxe qui ont lieu à Belgrade. C'est pour protester contre la présence d'une délégation israélienne que l'équipe ougandaise a cessé de prendre part aux compétitions. La décision du gouvernement ougandais a d'autant plus surpris qu'un boxeur ougandais, Vincent Byarugaba, avait déjà rencontré et battu un Israélien, Roman Smulansky. La Libye avait déclaré forfait pour ces championnats du monde, pour la même raison, mais sa décision était antérieure au début des compétitions.*

OMNISPORT. — *M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui a reçu les présidents des fédérations sportives le 10 mai, à l'Institut national d'éducation physique et des sports (INSEP), a déclaré :* « Je veux donner un nouvel élan au sport français, qui, fort de ses 105 000 clubs et de ses 8 millions de licenciés, mérite de meilleurs résultats d'ensemble dans les compétitions internationales. Ensemble, nous allons procéder à l'étude d'un certain nombre de dossiers, au premier rang desquels je placerai la politique de contrat avec les fédérations et l'amélioration des conditions faites aux athlètes de haut niveau. Le sport à l'école, pour le développement duquel je prévois des possibilités d'aménagement d'horaires, et la médecine sportive sont également des sujets que nous aurons à discuter. »



Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

Heureux dans la France éternelle

L'Ensemble théâtral de Gennevilliers n'a pas l'habitude de présenter des spectacles particulièrement drolatiques, et voilà que, du 12 mai au 3 juin, on y entendra des textes de joyeux fantaisistes du style Fernand Raynaud ou Robert Lamoureux. Cela s'appelle Heureux, *cela parle des comiques populaires des années 50, c'est une réalisation de Max Denes, qui, après avoir été présentée dans la salle des Grésillons, tournera dans les comités d'entreprise avec le concours de Travail et Culture.*

Bien entendu, cela n'a rien à voir avec une nostalgie du style « comme on savait s'amuser en ce temps-là ! ». Dans ATAC-Informations *du mois de mai, Max Denes s'explique :* « Au départ, ce qui m'a intéressé, c'est le décalage entre mes souvenirs et les discours que les comiques ont tenus sur cette époque... Ils ont travaillé sur un soi-disant parler populaire... Ils ont vécu et fait vivre l'illusion du Français éternel, en qui chacun peut se reconnaître... Quand Robert Lamoureux parle des vacances, il s'agit de vacances que tout le monde a connues, même si on ne les a pas vécues directement... Le spectacle n'a pas pour objet de démonter un mécanisme... Simplement, ces paroles enfermées maintenant dans des disques et des livres, je vais essayer de montrer comment elles prétendaient résonner dans les têtes. »

Maïakovski et la politique fiction

Maïakovski a écrit la Punaise *en 1928. Meyerhold, qui a créé la pièce, disait qu'elle était* « authentiquement soviétique : on y voit abordés les thèmes de notre vie contemporaine, et, en même temps, elle est écrite à la manière des romans d'utopie sociale ».

Aujourd'hui, on parlerait de politique-fiction. Et, puisque la date du futur imaginé par Maïakovski est 1979, peut-on l'adapter à notre présent ? Michel Dubois, qui présente la Punaise *à la Comédie de Caen du 11 au 30 mai, répond :* « Non. L'intérêt est ailleurs : la révolution est terminée, elle a tout résolu. Mais elle a dû occulter toute l'histoire de ses origines et de ses premiers combats. Bientôt il apparaît que reste à accomplir la révolution de l'esprit... Toute la pièce, toute l'œuvre de Maïakovski est un appel à cette lutte nouvelle. »

Lyon-International

De Yougoslavie, de Hongrie, d'Italie, d'Angleterre, de New-York comme de Paris ou d'Aix-en-Provence, de Clermont, de Dijon, etc., vingt troupes non professionnelles participent au Festival international organisé à Lyon, du 9 au 14 mai, par la Fédération du théâtre universitaire. Forums, stages, films de travail s'ajoutent aux représentations. « Au-delà de la confrontation des spectacles, le Festival s'assigne une mission critique et formatrice dans la recherche d'une écriture et d'une pratique sociales. Il y a trois ans, on ne donnait pas cher de nos chances. Notre évolution démontre que quelque chose change dans le théâtre universitaire, dans l'ensemble de la vie théâtrale. »

★ Renseignements : Comité d'animation de l'ensemble universitaire de Bron-Parilly ; tél. (78) 26-92-32, poste 610.

Noces d'argent du T.P.F.

Le Théâtre populaire des Flandres, centre dramatique du Nord, dirigé par Cyril Robichez, fête ses vingt-cinq ans d'action théâtrale à Lille et dans la région avec un festival qui commence le 8 mai et se termine le 23 juin par un grande nuit flamande de la Saint-Jean.

Au T.P.T.P.N. (Tout petit théâtre du Pont-Neuf) il y aura Cendrars, Rimbaud, Witkiewicz, Tankred Dorst et Jean Tardieu. Et du 15 mai au 15 juin, le T.P.F. présentera en coproduction avec le théâtre de la Planchette de Villeneuve-d'Asq, la Mère *de Brecht, dans une mise en scène de Pierre-Etienne Heymann.*

■ La Compagnie de l'Arc-en-ciel — collectif d'action régionale — va s'installer à Nantes. Elle cherche des comédiens professionnels et organise des « ateliers-rencontres » jusqu'au 20 mai. Renseignements c/o. Broutard, 128, boulevard du Montparnasse. Tél. 320-30-07.

Théâtre

A contre-courant des mots

Comment parle-t-on ? D'où viennent les mots qui s'enchaînent en phrases, fleuve lourd de la conversation courante charriant toutes sortes de souvenirs agglutinés. Les mots s'entrecroisent dans l'air du temps, ils habillent tout le monde avec des vêtements rapportés, et chacun finit par croire qu'il les a choisis. Le vocabulaire passe-partout des médias matraque les têtes, force les manières de penser.

Les comédiens du Théâtre du Troc ont amassé pendant un an les journaux, les magazines, les tracts, les dépliants, les prospectus, océan de mots imprimés qu'on lit en bloc sans y prêter attention, fonds culturel universalisé, normalisé. Ils ont découpé, répertorié, classé les histoires des gens sans importance et celles des rêves qui leurs sont offerts. Ils ont, en somme, bourré une penderie de « vêtements-mots ». En même temps, ils ont cherché des vêtements, tout court, ceux que portent réellement les gens sans importance. Ils ont demandé à des dactylos, des femmes de ménage, des représentants, des O.S. de leur fournir non pas les composantes disparates de leurs costumes, mais, ensemble, celles qui vont les unes avec les autres. De cette façon, ils avaient d'une part l'enveloppe de centaines de personnages, d'autre part les récits fragmentaires de leurs existences. Il ne leur restait plus qu'à ajuster les éléments, à y pénétrer, à s'en pénétrer, à leur donner chair et âme, à faire naître et à mettre en contact des individus qui croient à ce qu'ils disent. Une manière d'éclairer crûment le caractère frelaté des discours où ils s'enferment.

Le spectacle du Troc s'appelle *Haut les mains, peau de lapin*. A première vue, le titre ne veut pas dire grand-chose — on peut penser qu'il s'agit de braquer le masque toc du quotidien. Sa sonorité, en tout cas, fait penser aux cocasseries de Karl Valentin, dont la compagnie a monté une série de sketches. Cette fois encore, des scènes courtes se succèdent dans un lieu unique, le hall d'un hôtel, aussi artificiel que le vestibule des tragédies classiques, et mal utilisé. C'était ainsi sur la scène du Théâtre national de Strasbourg, mais le spectacle va être donné dans un café-théâtre, l'Ange d'or, et il n'y aura pas de décor, tant mieux. En fait, seuls les personnages sont importants, et les comédiens sont capables d'évoquer leur environnement simplement par leur façon de prendre possession de l'espace, de faire voir dans leurs corps la révolte, la naïveté, l'égoïsme, l'humour, la cupidité...

Ils ne vont pas au plus facile : ils n'adaptent pas les textes en dialogues. Ils les parlent tels qu'ils sont écrits. Ils se confrontent à la raideur des phrases trop construites, essaient d'en briser la surface lisse, de débusquer les doutes, les hésitations. Ils mènent l'entreprise avec passion et rigueur — ils ont appris le théâtre à l'école du T.N.S., dont ils sont sortis l'an dernier, ce sont de vrais professionnels. Quand ils se permettront de s'amuser, leur spectacle gagnera toute sa force.

COLETTE GODARD.

★ L'Ange d'Or, Strasbourg, du 17 au 27 mai.

Notes

Rock

Van Halen au Théâtre Mogador

Un album a suffi pour faire de Van Halen le nouveau champion du hard-rock. Depuis six mois, ses quatre musiciens, qui sont originaires des Pays-Bas et résident à Los Angeles, déchaînent les foules et ridiculisent les groupes vedettes dont ils assurent les premières parties. L'efficacité prime sur l'originalité. Van Halen reprend à son compte les recettes de groupes qui ont fait dans ce style la pluie et le beau temps au début des années soixante-dix, Deep Purple, Status Quo. La sonorité des guitares est la même, lourde, furieuse, les notes se succèdent rapidement, les solos trépident sans discontinuer.

La voix est claire, résonne essentiellement dans les aigus, ressemble curieusement à celle de Ian Gillian, le premier chanteur de Deep Purple. La section rythmique ronfle sans agilité et le tout est enlevé dans un flot de décibels gloutons. Un rock primaire dont le but avoué est de conduire l'auditeur dans un état d'excitation avancé. Il s'agit de déployer, coûte que coûte, une énergie vitale et tous les moyens sont bons, les plus simples, les plus tonnants étant les meilleurs. Mercredi soir, au théâtre Mogador, Van Halen a fait trembler les murs devant un public qui, visiblement, n'espérait qu'une chose, c'est qu'ils s'écroulent.

ALAIN WAIS.

★ Van Halen : W.E.A.

The Foreigner à Londres

Formé il y a quelques mois, reposant essentiellement sur Mick Jones, guitariste et compositeur, ancien membre des Spooky Tooth et de Wonderwheel (avec Gary Wright), sur Ian Mc Donald, autre guitariste qui participa à la formation de King Crimson, et sur le chanteur américain Lou Gramm, The Foreigner a déjà été présenté au public des Etats-Unis et leur premier album a reçu, outre-Atlantique, un étonnant accueil. L'autre soir, The Foreigner se produisait, pour la première fois, en Europe, au Rainbow de Londres.

Très scénique, dans un style hargneux, à l'arraché, qui peut faire oublier certaines lourdeurs, le groupe a montré des possibilités (longs chorus de guitare de Mick Jones, quelques envolées dans les ballades, voix de Lou Gramm) qui plairont à l'évidence à un public neuf.

C. F.

★ Album Dist. Filipacchi Music. 50 356.

Théâtre

« Les Rêves de Fariatev »

Nina Alba, étudiante soviétique en critique de théâtre, est venue à Paris rédiger une thèse sur les mises en scène de Tchekhov en France.

En supplément, elle a traduit avec Jacques Mauclair « les Rêves de Fariatev », première comédie écrite par une actrice de Leningrad, Alla Sokolova, âgée d'un peu plus de trente ans, dont la seconde pièce, « Eldorado », est jouée en ce moment dans plusieurs villes d'U.R.S.S. et dans trois théâtres de Moscou à la fois, dont le Théâtre de l'Armée rouge qui n'est certes pas une salle confidentielle. Bref, Alla Sokolova serait plus ou moins la Françoise Dorin d'outre-Dniepr.

Fariatev, dentiste, n'a pas beaucoup de cœur à l'ouvrage parce que sa fraiseuse à molaires n'est pas, techniquement, du dernier cri ; il évite la mélancolie en attendant de pied ferme une rencontre du troisième type, la venue sur la terre russe des parents d'un lointaine planète.

Il y a aussi, dans « les Rêves de Fariatev », une histoire d'amour contrarié, une adolescente nerveuse, une maman-gâteau, quelques plaisanteries sur les difficultés de trouver au marché des harengs et des pommes de terre.

Renée Faure est une maman bourgeoise, Monique Mauclair une jeune première inattendue, et Michel Fortin un dentiste assez « paysan du Danube ». Nina Alba, en signant la mise en scène, comme en exportant cette œuvrette, a perdu son temps.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Marais, 20 h. 30.

Variétés

Kolinda

Kolinda a été formé par des étudiants de Budapest il y a cinq ans, à une époque où toute une jeunesse hongroise affirmait son identité en chantant au présent une musique sortie de la terre, en reprenant pour innover les chemins de la tradition empruntés par Bartok et Kodaly afin de redécouvrir une musique longtemps ignorée, restée enfouie et vivante dans la mémoire des paysans, enrichie et transformée avec le temps en fonction des changements sociaux intervenus, disparue et réapparue tout à coup dans sa pureté originelle ou sous un nouvel arrangement.

Le nom du groupe vient d'une ancienne coutume populaire : à l'approche des fêtes de Noël, les jeunes gens allaient en cortège dans les villages quêter des victuailles et des gâteaux aux portes des maisons en exprimant leurs meilleurs vœux et en chantant des chansons d'un style particulier qu'on appelait Kolinda.

Composé de six membres, Kolinda est une communauté qui travaille à partir des musiques traditionnelles dont il redécouvre la pureté, mille harmoniques, des sonorités orientales qui le conduisent à pousser plus loin ses recherches. Et plus qu'à travers des textes-symboles, c'est avec ces ballades hongroises, bulgares et serbes magnifiquement adaptées que les membres de Kolinda expriment ce qu'ils ressentent.

La richesse des instruments souligne la réussite de Kolinda, qui est incontestablement un des groupes qui présentent aujourd'hui le travail le plus sophistiqué, le plus ouvert, le plus sensible et le plus fin sur des musiques traditionnelles.

CLAUDE FLEOUTER.

★ Théâtre de la Ville, 18 h. 30.

Danse

La vraie nature de Jennifer Muller

Sur scène, on ne la distingue d'abord pas dans le groupe des filles affublées d'invraisemblables shorts. Puis elle émerge ; corps tendu, profil aigu, elle s'enlève au-dessus des autres dans des porters vertigineux ou ploie en arrière avec des souplesses d'acrobate. C'est elle encore la femme enceinte en robe jaune sortie d'un dessin de Bretécher qui tente vainement de s'insérer sur la plage saturée de corps et de bruits.

Jennifer Muller, c'est la danse à l'état pur sans artifices, une explosion de liberté et de puissance physique mises au service d'un esprit lucide. Elle est facilement provocante ; le regard qu'elle jette sur la société n'a rien de tendre, mais il y a de l'inquiétude dans ses yeux gris, de la fragilité derrière son rire exubérant. Avec Louis Falco, autre danseur exceptionnel, elle a incarné les nostalgies de la jeune génération américaine des années 68. Directrice depuis 1974 de « The Works », elle a conquis sa place parmi les femmes chorégraphes qui de Thyla Tharp à Meredith Monk imposent leur vision personnelle de la danse : « Je me situe dans la lignée des Graham, Tudor, Limon, dit-elle. C'est-à-dire que je ne renie pas la base émotionnelle et théâtrale de la danse. Seulement j'essaie de créer des ballets inspirés par la vie moderne et par ma propre réaction vis-à-vis des problèmes actuels. Tout ce que j'observe autour de moi m'influence : la solitude, la drogue, la société de consommation, la condition féminine. Je ne suis pas une révolutionnaire et je ne fais pas nécessairement partie du M.L.F. parce que j'ai composé « An American Beauty Rose » ; j'ai simplement voulu ironiser sur quelque chose que je ressentais profondément : l'aliénation de la femme. C'est par l'humour que l'on peut dénoncer ce genre de chose. Dans mes ballets, il se trouve toujours des personnages frustrés ; on en rit.

» A New-York, il existe au moins quatre cents groupes de danse. Chacun possède son public. Moi (un éclair malicieux filtre sous ses yeux fermés) je ne suis pas une intellectuelle ; les recherches d'un Cunningham, l'avant-garde, ce n'est pas mon fait. Je refuse l'abstraction. Je cherche plutôt à décrire le processus d'évolution d'un sentiment, d'une situation, en utilisant le plus possible l'image. Je souhaite toucher les gens et le plus de gens possible. »

Ces derniers temps, Jennifer Muller a beaucoup évolué. Sous l'influence de peintres notamment. Du style impressionniste de ses débuts, elle est passée à un surréalisme à la Magritte. En juin dernier, elle a créé « Mondrian », une suite d'évolutions réduites à des figures géométriques simples et à des jeux de couleurs pures. Son dernier ballet, « Lovers », est dédié à un autre peintre, Gustave Klimt.

A Saint-Denis, le soir de la première de « Beach », grande fresque sur le thème de la mer, la communication a eu du mal à s'établir. Le public du Théâtre Gérard-Philippe a été déconcerté par la disparité de l'ouvrage. Seul le premier acte sacrifie à la danse pure et permet d'apprécier le talent de la chorégraphe pour organiser l'espace. Ensuite, l'épisode du bronzage avec ses dialogues en anglais reprend d'une manière un peu appliquée le style de danse-parlé inauguré par Louis Falco avec « The Fleepers ». Le décor noir, opaque, de la scène n'incite guère, il est vrai, à l'évocation du grand large. Dans ce climat un peu froid, la troupe ne s'est pas épanouie et l'on n'a pas retrouvé dans le final l'enthousiasme délirant d'Amsterdam ou de Cologne (« le Monde » du 6 juillet 1977).

Mais la vraie nature de Jennifer s'exprime peut-être mieux dans des ballets plus courts comme « Tub », « Speeds », « Lovers », « Mondrian », qui seront présentés dans le second programme de Saint-Denis.

MARCELLE MICHEL.

★ Au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, 21 heures, du 11 au 28 mai.

Jazz

Phillip Wilson et Frank Lowe

Les grandes villes, avec leurs particularismes, leurs coutumes et leurs gloires locales, jouent dans la musique afro-américaine un rôle très singulier. Un rôle bien plus fort, à coup sûr, que les fausses généalogies fabriquées après coup par une écoute sommaire... Ayant vécu à Saint-Louis, Chicago, San-Francisco et New-York, Phillip Wilson — percussionniste et compositeur — s'est donc forgé une expérience multiple, une expérience frottée aux avant-gardes les plus aventureuses (Braxton, l'A.A.C.M. de Chicago ou le Black Artist Group de Saint-Louis), comme aux traditions les mieux éprouvées : rock noir et rhythm and blues... De ce compagnonnage musical, il garde le goût (et le talent) d'une musique mobile, généreuse, et franche du collier.

Au Totem, en quartet, il s'est présenté avec un de ces saxophonistes qui ont appris leur instrument quand Coltrane et Ayler finissaient : Frank Lowe. Mais pour Frank Lowe, le temps d'être « sideman » (fût-ce aux côtés d'Alice Coltrane, de Sun Ra, de Don Cherry ou de Milford Graves) est révolu. Il veut depuis longtemps trouver sa voie. Et même dans les compositions de Phillip Wilson, parfois, sa violence naturelle semble quelque peu à l'étroit.

Cogéré par les deux hommes, le quartet a pourtant produit, en des sets assez courts, une musique forte et fortement construite. Sur des lignes rigoureusement tracées par le couple de rythmiciens (le très jeune New-Yorkais Fred Williams, à la basse, et Phil Wilson), Olu Dara (trompette), et Frank Lowe, promenaient, avec une fausse nonchalance bien « rollinsienne », leurs voix mêlées, alternées ou, pourquoi pas, contraires. Olu Dara aussi a commencé de se faire connaître, il y a quelque deux ans, du côté de Bond Street, vers le studio Rivbea, que dirigent, à New-York, Sam et Beatrice Rivers. Puis il a enregistré avec David Murray et Phillip Wilson.

C'était donc au Totem, l'autre soir, un aspect de la jeune musique afro-américaine ? Si l'on veut : mais pourquoi chercher minuit à deux heures et l'affubler d'étiquettes et de datations oiseuses ? C'était un excellent concert, dont la force s'établissait sur la simplicité des thèmes, et le « lyrisme » sur une vieille pratique : celle de la musique noire. « *It was just black music.* »

FRANCIS MARMANDE.

Petites nouvelles

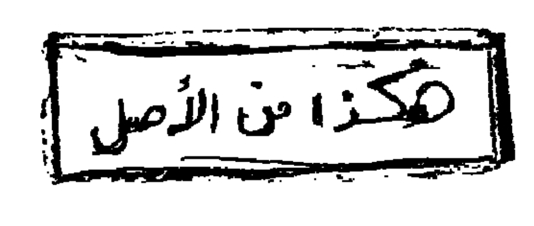
■ Le vingt-cinquième anniversaire de la mort du guitariste Django Reinhardt sera célébré dimanche 21 mai à Samois-sur-Seine, à 10 heures, des couronnes seront déposées sur la tombe de Django au cimetière de Samois ; à 11 heures, une messe sera concélébrée par l'aumônier régional des tziganes et le curé de Samois, avec la participation des « gens du voyage » et de plusieurs artistes. Une allocution sera prononcée à l'issue de la messe par M. Kosciusko-Morizet, ambassadeur de France. Un hommage à Django Reinhardt aura lieu devant sa maison, rue du Bas-Samois, à 13 h. 45. L'après-midi, de nombreux artistes participeront à un concert dans l'île du Berceau. La manifestation est placée sous le patronage de l'Académie du jazz et du Comité départemental du tourisme de Seine-et-Marne.

■ Le troisième Festival folk de Ris-Orangis, organisé par la Maison des jeunes et de la culture, aura lieu le samedi 20 mai au stade de Champrosay. Au programme : Aristide Padygros, Bothy Band, Chobo Pan Rà, Frédéric, Sauveterre, Rosine de Peire, Montjoie, P. Bensusan et M. Molard, Kolinda, Gaston Schmürtz (tél. : 906-30-95).

■ Phil Glass et Michael Snow donneront chacun un concert le jeudi 11 mai. Dans la cathédrale américaine, à 19 heures le premier jouera en soliste six pièces pour orgue, tandis que le second, trompettiste et planiste, réunira autour de lui l'Artists Jazz Band au Centre culturel canadien, à 21 heures (23, avenue George-V et 5, rue de Constantine).

■ L'école de danse de l'Opéra de Paris présente, comme l'an dernier, un spectacle public les 11, 17, 19, 20 et 23 mai, à 19 h. 30, à la salle Favart, à Paris. Au programme : le ballet de « Faust », de Gounod, réglé par la directrice Claude Bessy, dans la chorégraphie de Léo Staats ; les Danses polovtsiennes du « Prince Igor », de Borodine, dans la chorégraphie de Fokine, et « les Deux Pigeons », de Messager, dans la chorégraphie de Salbert Aveline.

Le 17 mai, des classes publiques seront données, de 10 heures à 12 heures, et suivies d'une « table ronde », animée par Claude Bessy, sur les traditions de l'école de danse.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : G.R.T.O.P.
Salle Favart, 19 h. 30 : Spectacle de l'école de danse de l'Opéra.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Gémier, 20 h. 30 : Dans la jungle des villes.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.
T.E.P., 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Naïves hirondelles.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : Kibbutz Dance Company. — Salle Papin, 20 h. 30 : Yiddish Story.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Kolinda ; 20 h. 30 : Pilobolus Dance Theater.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 15 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Cartoucherie, Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Shahrazade dit. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Si l'été revenait.
Cité internationale, la Galeria, 21 h. : l'Intervention. — Grande salle, 21 h. : Dialogues d'exilés.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaia.
Epicerie, 20 h. 30 : Michaël Kohlhaas.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Jacques Villeret.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
La Bruyère, 21 h. : Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Maison des Amandiers, 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : Dom Juan se retourne.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades ; la Plus Forte.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Oblique, 21 h. : Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent.
Orsay, I, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Turandot.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Zazoul le rose-croix.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 11 mai

Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Rêves de Pariatev.
Théâtre Marie-Stuart, 19 h. : les Femmes à poils ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : la Crosse en l'air ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : F. Bender.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : A. Simons ; 22 h. : P. Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 18 h. 30 : le Prix du Nobel ; 20 h. 30 : M. Sergent ; 22 h. 30 : Roger, Roger et Roger.
Campagne-Première, 19 h. : les Fantasticks ; 20 h. 30 : Chris et Laure.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 30 : Francis Perrin.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : A. Burton ; 21 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : C. Kursner.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, I, 22 h. 30 : A. Faure-Mayol. — II, 22 h. 15 : E. Piaf parmi nous.
Le Mama du Marais, 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : Zézette ; 23 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : J.-C. Vannier ; 22 h. 30 : les Etoiles.
Petit Bain-Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dao au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : Flash dingue ; 22 h. : le Droit à la paresse ; 22 h. 30 : M. Fontenay.
Le Plateau, 20 h. 30 : A. Sacha ; 21 h. 45 : R. Favey.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Horizon Graffiti.
Quatre-Cents-Coups, 19 h. : Flic frac ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 45 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Le mensonge c'est magnifique ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : D. Veda et P. Bluteau.
La Tanière, 20 h. 45 : Berrocal, Nu Creative Method : Paris Magic Jungle.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : C. Ricard ; 22 h. : C. Astier. — II, 20 h. 30 : C. Jacquin ; 21 h. 45 : Plurielle.

Les théâtres de banlieue

Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : Herramientas.
Clichy, ARC, 20 h. 30 : le Monte-Plats.
Courbevoie, Maison pour tous, 21 h. : Topaze ; le Défunt.
Créteil, Maison André-Malraux, I, 20 h. 30 : Ceux qui font les clowns. — II, 20 h. 30 : Bassistes et contrebassistes.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 45 : Jennifer Muller and the Works.
Saint-Germain-en-Laye, 21 h. : Orchestre Antiqua Musica, dir. J. Roussel (Vivaldi, Haydn, Mozart, Debussy).
Sartrouville, CAC, 21 h. : Légendes à venir.
Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : New Phonic Art.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Ensemble chorégraphique de Vitry.

Chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Dix-Heures, 22 h. : le Troisième Tour.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.

Les concerts

Lucernaire-Forum, 19 h. : J.-P. Boullon, C. Gaston et O. Lusindi (trios pour flûtes traversières) ; 21 h. : Duo Milani-Giannoni, violon et piano (Beethoven, Schubert).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Salvatore Accardo (Bach, Paganini).
Salle Chopin-Pleyel, 21 h. : L. Laufman, violoncelle, et C. Rivera, piano (Bach, Franck, Hindemith, Messiaen, Davidoff).
Salle Gaveau, 21 h. : Udo Reinemann et Christian Ivaldi (Schubert).
Galerie Nane Stern, 19 h. : A. Pinto et M. Podeur, clavecin ; C. Whitfield, basse-taille (musique des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. C.-M. Giulini, sol. B. Riguto (Messiaen, Ravel, Beethoven).
Salle Cortot, 21 h. : Duo Crommelynck (Schubert).
Conservatoire national supérieur de musique, 20 h. 30 : Maxime Tholange (Bach, Beethoven, Paganini, Sarasate, McGuire).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. N. Bonavolonta, sol. J. Chamonin et M. Zakai (Pergolèse, Cherubini).
Eglise des Billettes, 21 h. : Trio Ravel (Brahms).
Eglise de la Madeleine, 21 h. : Ensemble d'archets français ; Cantores de Paris, dir. C. Ricard (Mozart, Schubert).
Centre Mandapa, 21 h. : Kishor Gosh, S. K. Chaterjee (musique de l'Inde du Nord).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : Orchestre Camerata de Bucarest, dir. P. Staicu (Corelli, Leclair, Mozart, Enesco, Bach).
Faculté de droit, 20 h. 45 : Association symphonique de Paris, dir. C. Bonneton (Mozart, Schumann, Chopin).
Espace Cardin, 21 h. : Sebastian Maroto, guitare.

Jazz, pop', rock et folk

Palais des arts, 18 h. 30 : Compagnie Bernard Lubat ; 20 h. 45 : Shiro Daimon et Steve Lacy.
Stadium-Bar Totem, 21 h. : René Urtreger.
American Center, 21 h. : Marayan Gouande, M. Grange, M. Bernard.
Campagne-Première, 21 h. 30 : Teca et Ricardo ; 22 h. 45 : Nico.
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Randy Newman.
Drugshow, 20 h. : Archexenon, jazz-rock.

La danse

Théâtre 13, 21 h. : Indépendanse.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Compagnie de danse contemporaine Watercress.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 21 h. : Fiesta flamenca.
M. J. C. Censier, 21 h. : Vie à Pablo Neruda.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h., Le cinéma de l'étrange : la Charrette fantôme, de V. Sjostrom ; les Trois Lumières, de F. Lang ; 18 h. 30 : Luci del Varieta, d'A. Lattuada ; 21 h., Quatre-vingts ans de cinéma brésilien : Vidas Secas, de Nelson Pereira dos Santos (en sa présence).

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis 5e (633-25-37), Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins 6e (633-22-13).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (359-52-70), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINQ LEÇONS D'ANTOINE VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98), h. sp.
COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Ursulines, 5e (033-39-19)
COMMENT ÇA VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; La Pagoda, 7e (705-12-15).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
L'EPREUVE DE FORCE (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : St-Michel, 5e (326-69-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Tourelles, 20e (636-51-98).



VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale - ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24 16, rue Coquillière, 1er T.l.jrs	Ouv jour et nuit Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat Spéc alsac Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
BRASSERIE DE L'OPERA 261-77-78 10, r. Gomboust, 1er. F/sam. sr, dim.	Jusq. 9 h. 15. Petit Bistrot sympa. La Patronne reçoit. Le Patron aux fourneaux. Spéc. lyonnaises. Ses plats du jour de 17 à 25 F. Vins. propr.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
La BOUTIQUE du PATISSIER T.l.j. 24, bd des Italiens, 9e. 824-51-77	Jusq. 23 h. et 0 h. 30 vendr., sam., dim. Ses plats du jour renouvelés, ses cinq viandes et unique à Paris : ses quarante pâtisseries et glaces.

DINERS

RIVE DROITE

A LA CIGOGNE F/dim. 17, rue Duphot, 1er. 260-36-07	Jusqu'à 9 h. 30 dans son cadre de faïences 1900. Spéc. alsaciennes Quiche. Foie gras frais. Escargots. Coq au Riesling. Choucroute.
MONSIEUR BŒUF T.l.jrs 31, rue Saint-Denis, 1er. 508-58-35	Nouvelle direction. Déjeuner d'affaires. Dîner-Souper. Cadres étoffés de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29.90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h du matin avec ambiance musicale Desserts faits maison
LA TOUR HASSAN 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs	Spécialités marocaines. Cadre unique à Paris. Ouvert jusqu'à minuit. Couscous, Méchouis, Tagines, Bastela. Ambiance musicale.
LE MALIBU 236-62-70 44, rue Tiquetonne, 2e. T.l.jrs	21 h. à l'aube. Spéc. Africaines. Délicieux beignets Sambos. Le Maffé bœuf ou poulet 25 F. Spéc. poulet ou dorade grillés. 30 F.
RESTAURANT PIERRE F/dim. ● Place Gaillon, 2e. OPE. 87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. Dîner sugg. 59 F et carte. Poissons. Grillades. Spéc. du Sud-Ouest. Parking.
LA TRUFFE NOIRE 272-17-00 6, rue Pont-aux-Choux, 3e. F/dim.	Jusq. 22 h. Patronne en cuisine. Spéc. du Périgord : Truffes. Confit. Foie gras frais. Cassoulet. Fricassée de Magret. Clafoutis.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29.90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 heure du matin Desserts faits maison
LA MENARA 073-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons - Méchoui - Ses tagines et brochettes MENU 90 F
LE CAFE D'ANGLETERRE 770-91-35 Carref. Richelieu-Drouot, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. Magnifique terrasse sur grands boulevards. Ses grillades, poissons et fruits de mer. MENUS 29,90 et 38.50 F. boiss. et serv. compr.
LA CLOCHE D'OR 874-48-88 3, rue Mansart, 9e. F/dim.	Déj. d'Aff. Dîners Parisiens. Soupers jusqu'à 4 heures du matin. Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.
AUBERGE DU CLOU 878-22-48 30, av. Trudaine, 9e. F/sam. midi. D.	Jusq. 22 h. Jean-Robert CHELOT vous propose ses dernières spécial. : Feuilleté d'huîtres beurre de Homard. Rognons de veau aux oursins.
LE GOURAYA 280-39-92 62, rue du Fg-Montmartre, 9e.	J. 22 h. MENU 30 F. Tout à volonté. Cuis. Franç. soignée. Spéc. COUSCOUS le vend. et sam. sur réservat. Salon 20 pers. Cadre confortable.
CHEZ CASIMIR 878-32-53 6, rue de Belzunce, 10e.	F. samedi. Cadre intime, cuisine créative, terrasse fleurie. Parking gratuit.
LOUIX XIV 208-56-56, 200-19-20 3, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners, Dîners, Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Salons pour réceptions.
LE MONIAGE GUILLAUME 88, rue Tombe-Issoire, 14e. 331-79-10	Huîtres, poissons, crustacés, coquillages. Fermé le dimanche. Toute la fraîcheur de la mer.
STEFANIA 206-44-47 39, bd Magenta, 10e. T.l.jrs	Lasagne aux fruits de mer. Cannelonis à la cardinal. Gambas à la provençale. Ses pâtes fraîches.
SAN FRANCISCO 647-75-44 1, rue Mirabeau, 16e. F/lundi	Jusqu'à 22 h. Cadre Renaissance Ital. Elégant et confortable. Spéc. italiennes. Tagliarini. Fruits de mer. Tagliatelles aux cèpes. PARKING.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49 10, rue Guichard, 16e. F/dim.	Foie de canard 18, Brochettes de moules 13, Gazpacho 8. Ses grillades Faux-filet 12, Selle de gigot 29, Pavé de jambon 26. Salle climatisée.
LE TEHERAN 754-53-30 4, rue de l'Etoile, 17e.	Tous les jours. Déj. Dîner. Jusqu'à 22 h. 30. Kababs au charbon de bois. Plats en sauce garnis tchelo (riz), caviar, blinis.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT. F/dim. 123, av. Wagram, 17e. Park. ass. 227-61-50	Menu 76 F tt compr. Déj. d'Affaires. Dîners, carte. Terrasse d'été. Gaspacho, Bouillabaisse, Confits piperade. Cassoulet, Paella langouste. Soufflé framboises. Accueil jusqu'à 23 heures.
BAUMANN 574-16-16 - 16-75 64, av des Ternes, 17e. F/d, l midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc d'Alsace On sert jusqu'à minuit. Nos choucroutes classiques à emport.
COOKY 227-48-64 40, rue de Prony, 17e. F/dim.	Jusqu'à 2 h. 30. Charmant petit jardin avec ses bégonias (couvert et chauffé par mauvais temps). Gigot gratin dauph. 34, Bœuf paysan.
AUBERGE DES DOLOMITES 36, rue Poncet, 17e. 227-94-56	Déjeuner d'affaires. Dîners. Park. gratuit. Fermé dim. Spéc. Poissons. Aïoli. Bourrides. Bouillabaisse sur commande. Vins de propriété.
LA MAISONNETTE POLONAISE 57, r Clignancourt, 18e 255-67-55	F/dim., lund. Jusq 2 h du mat Vous pouvez goûter les spécialités polonaises, russes, vodka. Ambiance mus. piano, accordéon, chants.
MARIE-LOUISE 606-86-55 52, rue Championnet, 18e.	F/dim., lundi. Jusqu'à 22 h. Bœuf à la ficelle, Rognons de veau Madère. Entrecôte marchand de vin. Clafoutis. Environ 90 F.
RUC UNIVERS T.l.jrs. Park. fac. 1, place Théâtre-Français, 260-31-57	Votre table au Palais-Royal, une cuisine soignée. Des pâtisseries réputées. Déjeuners d'affaires. Dîners. Soupers. Salon de thé.

RIVE GAUCHE

ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29.90 F s.c.), jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
AISSA FILS F/dim. et lundi 5, rue Sainte-Beuve, 6e. 548-07-22	Jusqu'à 0 h. 30 dans un cadre typique, cuisine marocaine. Pastilla. Brick. Ses 7 couscous. SES DESSERTS.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e. F/dim.	La grillade y est GASTRONOMIQUE. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Jusqu'à 23 h. 30.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e T.l.jrs	3 hors-d'œuvres, 3 plats 26,50 F s.n.c. (30.50 F s.c.). Décor classé monument historique. Desserts faits maison.
PIZZA GRILL 579-39-00 96, rue Saint-Charles, 15e.	et 206, rue Convention : 2 restaurants de spécialités italiennes et grillades avec leurs salles climatisées. Ouvert jusqu'à 23 h. 30.
BRASSERIE DU MORVAN T.l.jrs 16, carrefour Odéon, 6e. 033-96-91	Jusqu'à 2 h. Charcut. du Morvan. Ses plats chaque jour renouvelés : Bœuf bourguignon 18. Potée du Morvan 25. Petit Salé 18. Fruits de mer.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi. 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais maison, barbue aux petits légumes. Filets de sole « Françoise », lapereau sauté au vinaigre de Xérès.
LES VIEUX METIERS 598-90-03 ● 13, boulevard Auguste-Blanqui, 13e Fermé le dimanche et le lundi	Ecrevisses flambées Langouste grillée Poulette mousserons Canard cidre Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon Bourgogne Michel Malard Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, r de Vaugirard, 15e 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens vous seront servies une des meilleures choucroutes de Paris et les Poulardes de sa ferme. Métro Vaugirard. Ouvert tous les jours et toute l'année
CIEL DE PARIS 56e étage Tour Montparnasse 538-52-35	Restaurant panoramique. Spécialités. Carte à partir de 80 F tt compr Tous les jours même le dimanche jusqu'à 2 heures du matin.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 7, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Dîners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais. serv. par nos moines. P.M.R. 100 F.
ETOILE DE MOSCOU ELY 63-13 6 r A.-Houssaye, 8e (Etoile) T.l.jrs	Rest spect de gde classe V Novsky et les Chœurs Russes Tzigan-Zina. Igor et Anouchka Noral Akilan. Or. Pall Gesztros av 5 Voltvs
VILLA D'ESTE ELY 78-44 4, rue A.-Houssaye, 8e T.l.jrs	Et dîne av M Lines et son Orch Menu sug 90 F et carte Mouloudji C. Doréal, J. Mayran, G. Séty, C. Wright, A. Astor, Brahma.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/lundi	Dans le cadre typique d'une Hacienda. Dîners dansants aux chand. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE **** Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Déj. Dîners aux chandelles Ses terrasses Salons privés Parc 3 ha. Piscine. Tennis 27 ch. 479-91-24

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE 79-34 — Huîtres Poissons Vins de pays

TERMINUS NORD Ts les jours 824-48-72 — Brasserie 1925 Spéc alsaciennes 23, rue de Dunkerque (10e)

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

LE MUNICHE 27, r de Buci, 6e 633-62-09 — Choucroute - Spécialités

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis. 200-19-90 Fermé lundi mardi HUITRES FRUITS DE MER Crustacés Rôtisserie

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 033-21-68 Au piano Yvan Meyer

NAVY CLUB 58, bd Hôpital, 13e 535-91-94 et 99-86. De 19 h. à l'aube - MENU 53 F Dîners - Soupers F/lun. (sf férié)

LA COUPOLE 102, bd Montparnasse - 326-95-90 Fruits de mer, grillades au feu de bois. Pâtisserie Maison. Ouvert jusqu'à 2 h. du matin.

DESSIRIER T.l.jrs 754-74-14 9, pl Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

WEPLER 14, place Clichy 522-53-29 SON BANC D'HUITRES Foies gras frais - Poissons

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

L'ALSACE LA MAISON DES CHOUCROUTES sa boutique de comestibles 39, Champs-Elysées - 359-44-24

AU PIED DE COCHON Le fameux restaurant des Halles Fruits de mer - Grillades 6, rue Coquillière - CEN 11-75 +

LE GRAND CAFÉ BANC D'HUITRES POISSONS - GRILLADES 4, bd des Capucines - OPE 47-45

SPECTACLES

LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

FREDDY (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55)

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99)

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

JESUS DE NAZARETH (It.) (1re et 2e partie) (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

MAI 68 PAR LUI-MEME, films collectifs (3 programmes) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

Les films nouveaux

MILITIA BATTLEFIELD, film anglais de Jana Bokova (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

ADIEU, JE RESTE, film américain de Herbert Ross (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

DROLES DE MANIERES, film américain de Michael Linsay-Hogg (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LE GRAND SOMMEIL, film américain de Michael Winner (v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

OMBRE DE SOIE (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h (sf S. et D.).

ONE, TWO, TWO, 122 RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f./v.o. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

RENCONTRES DU 3e TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE ROTI DE SATAN (All. v.o.) (*) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SALE REVEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-42) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

SWINGMEN IN EUROPE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).

STAY HUNGRY (A., v.o.) (*) : Racine, 6e (633-43-71).

SYBIL (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).

LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)

UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Ternes, 17e (380-10-41).

UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.

LA ZIZANIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13).

Les grandes reprises

A L'EST D'EDEN (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).

A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39). Jusqu'au 13.

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-777), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maréville, 9e (770-72-86)

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04), mardi.

CHARLES MORT OU VIF (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES CHEVAUX DE FEU (sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)

LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60)

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e.

FELLINI-ROMA (It., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. Sp.

LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70)

LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

MAI 68 (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MARATHON MAN (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).

MOBY DICK (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e, à partir du 14.

ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PHASE IV (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.)

LA PENDAISON (Jap., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55)

PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

QUOI DE NEUF, PUSSY CAT ? (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e

SALO (It., v.o.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Marais, 4e (278-34-15).

Les séances spéciales

L'AUTRE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.

DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e à 12 h. et à 24 h.

EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34) à 12 h. et 24 h

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 24 h.

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) à 20 h. 30. S., D., L. à 14 h., 17 h. 30 et 21 h.

FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) à 12 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10 h., 12 h et 24 h.

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) à 20 h. 15 ; S., D., L à 16 h 30 et 20 h. 30.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) à 12 h. 15 (sf D.).

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e à 12 h. 15 (sf D.).

KING OF MARVIN'S GARDEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h (sf S et D.).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) V., S., D. à 0 h. 30.

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Olympic, 14e à 18 h. (sf S. et D.).

LA MONTAGNE SACREE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e à 20 h. et 22 h 15.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e à 12 h. et 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e à 10 h., 12 h et 24 h.

LA SALAMANDRE (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e à 12 h.

SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e à 18 h. (sf S. et D.).

TAXI DRIVER (A., v.o.) : Daumesnil, 12e 20 h. 15, S., D., L. à 18 h. 20 et 22 h. 30.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) à 13 h. et 24 h.

TROIS FEMMES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), le 16 à 21 h.

UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e à 12 h. et 24 h.

UN VRAI CRIME D'AMOUR (It., v.o.) : Lucernaire, 6e à 12 h. et 24 h.

Les festivals

J.-L. GODARD. — Châtelet-Victoria (508-94-14), 14 h. 15 : No 2 ; 20 h. 20 + ven. à 24 h. : A bout de souffle ; 22 h. 10 : Pierrot le Fou. — Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : A bout de souffle ; 16 h. 30 : Alphaville.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 12 h. 50 : la Mort d'Alexandre ; 14, 15 : Au-delà du bien et du mal ; 16 h. 20 : Taxi Driver ; 18 h. 10 : le Dernier Tango à Paris ; 22 h. + sam. à 24 h. : Cabaret. — II, 13 h. : le Sang d'un poète ; 16 h. + ven. à 24 h. : Accident ; 18 h. : la France de Giscard ; 20 h. + sam. à 24 h. : l'Année dernière à Marienbad.

HOMMAGE A JOHN CASSAVETES (A., v.o.). — Olympic, 14e (542-67-42) : Une femme sous influence.

GEORGES MELIES, 28, rue Dunois (584-72-00), à 19 h. 30, tous les jours, deux programmes.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : le Bois de bouleaux.

JACQUES TATI. — Champollion, 5e (033-51-60) : les Vacances de M. Hulot.

ACTION - REPUBLIQUE, 11e (805-51-33). — Semaine vidéo : Une bande de femmes présente des bandes de femmes.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I, 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 40 : Frankenstein Junior ; 16 h. 30 : John and Mary ; 18 h. 10 : Flesh Gordon ; 19 h. 45 + ven., sam., dim. à 0 h. 15 : The Song Remains the Same ; 22 h. : Cabaret. — II, 13 h. : la Horde sauvage ; 15 h. 30 : le Lauréat ; 17 h. 30 : les Damnés ; 20 h. : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; ven., sam., dim. : Délivrance.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 12 h. + ven., sam., dim. à 0 h. 30 : L'homme qui venait d'ailleurs ; 14 h. 15 et 22 h. 30 : Chiens de paille ; 16 h. 15 : le Fantôme de la liberté ; 18 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ? ; 20 h. 15 : Un tramway nommé Désir.

FILMS AMERICAINS SUR « LES RADIOS PEUVENT-ELLES ETRE LIBRES ? » (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).

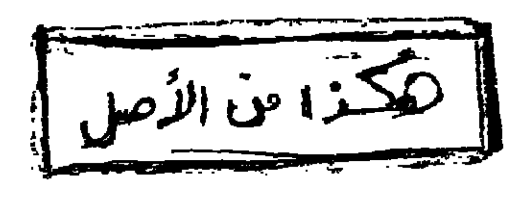
MARLENE DIETRICH. — Action-Christine, 6e (325-85-78) (v.o.) : l'Impératrice rouge.

CHARLIE CHAPLIN. — Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) (v.o.) : l'Emigrant.

FELLINI-PASOLINI. — Acacias, 17e (754-97-83) (v.o.), 15 h. : le Casanova de Fellini ; 17 h. 30 : Fellini-Roma ; 19 h. 30 : Satyricon ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.

WESTERNS CLASSIQUES ET RENOUVEAU. — Olympic, 14e (542-67-42) (v.o.) : les Cheyennes.





RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 11 MAI

CHAINE I : TF 1

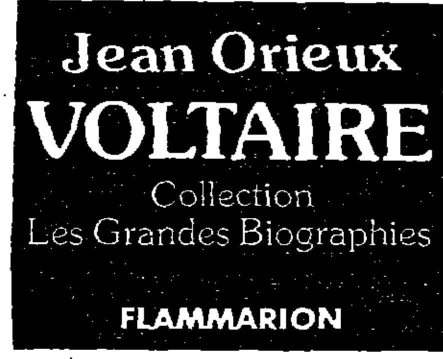
18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 45, Comment faire ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Ce diable d'homme, de C. Brulé, mus. de J. Loussier, réal M Camus (second épisode : Contrebandier de la liberté), avec D. Manuel, C. Dauphin, G. Caillaud, N. Garcia.

Sous la pression de l'opinion, l'emprisonnement (le cachot) est commué en exil. Voltaire débarque donc en mai 1726 à Londres, où il fait une série de découvertes qui vont changer sa vie.

21 h. 25, Magazine : L'événement.

Le Vietnam ; Aldo Moro ; dossier sur le viol ; révolution en Afghanistan.



22 h. 30, Ciné première (avec Jean Edern-Hallier, écrivain et éditeur).

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

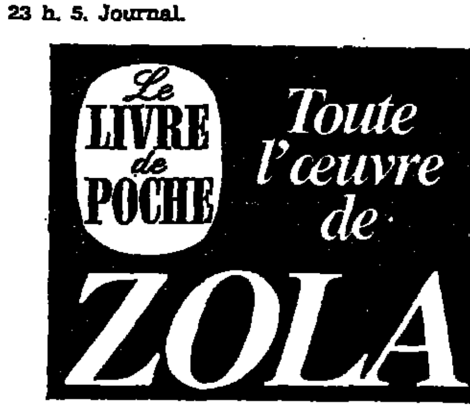
18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les formations politiques : L'opposition ; 20 h., Journal.



20 h. 30, Série : Emile Zola ou la conscience humaine (dernier épisode : J'attends toujours), de S. Lorenzi, adapt. et dialogues A. Lanoux et S. Lorenzi. Avec J. Topard, D. Davray, M. Schiltz, F. Chaumette.

Les Anglais sont des barbares et Zola est très malheureux. A Paris, l'affaire Dreyfus rebondit avec le suicide du colonel Henry. La révision du procès est annoncée, Zola rentre.

23 h. 5, Journal.



CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Le parti républicain ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : THERESE DESQUEYROUX, de G. Franju (1962), avec E. Riva, P. Noiret, E. Scob, S. Frey, J. Perez, J. Monod, R. Devillers. (N.).

La femme d'un bourgeois terrien des Landes a tenté d'empoisonner son mari. Acquittée grâce à lui, tenue prisonnière dans la propriété, elle ne pourra lui faire comprendre les raisons de son acte criminel.

Adaptation conforme au roman de François Mauriac. Dans la tradition du cinéma français d'analyse.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « la Locomotive folle », de S. I. Witkiewicz ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... L'espace des hommes, par N.-L. Bernheim : « Hommes avec un h majuscule » ; à 23 h. 50, Entretiens avec Bernard Noël, par J. Daive.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., En direct d'Helsinki : la SIMC ; 20 h. 30, « Stabat Mater » (Pergolèse), « Requiem en ré mineur » (Cherubini), par l'Orchestre national de France, dir. N. Bonavolonta, avec la maîtrise et les chœurs d'hommes de Radio-France ; 23 h., France-Musique la nuit... Actualité des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5, Musique pour deux pianos et quatre mains (Busoni) ; à 0 h. 30, Introduction à l'année Schubert.

VENDREDI 12 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 35, Faire : l'habillement ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 5, Télévision scolaire ; 14 h. 25, Emission religieuse : La source de vie ; 17 h., Télévision scolaire ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 45, Comment faire ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : la rentrée scolaire ; 19 h. 40, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Le colonel Chabert, de J. Meyer et A. Husson, d'après H. de Balzac, mise en scène J. Meyer. Avec J. Meyer, G. Fontanel, D. Leverd.

Un héros des guerres de l'Empire revient chez lui quand on ne l'y attendait plus.

22 h. 20, Variétés : A bout portant (Jean Amadou).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Série : Malaventure... Dans l'intérêt des familles (premier épisode) ; 14 h., Aujourd'hui madame (Histoire de l'amour et de la sexualité, 10e épisode : demain) ; 15 h., Série : Les mystères de New-York ; 16 h., Aujourd'hui magazine (Les loisirs) ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Entretiens Julien Green-Marcel Jullian (2) ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Les brigades du Tigre (Cordialement vôtre).

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (La passion du football).

Avec MM. R. Pittet (Il était une fois la Coupe du monde) ; *J. Ferran et D. Braun* (la Coupe du monde 1930-1978) ; *M. Hidalgo* (Football en liberté) ; *R. Vignal* (Hors Jeu) ; *D. Bathenay et Th. Roland.*

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, Ciné-club, FILM : LA CHINOISE, de J.-L. Godard (1967), avec A. Wiazemsky, J.-P. Léaud, M. Semeniako, J. Berto, L. de Bruijn, O. Diop.

Pendant l'été 1967, cinq jeunes gens, enfermés dans un appartement bourgeois, constituent une cellule marxiste-léniniste et cherchent à passer de la théorie révolutionnaire à la pratique.

Document prophétique sur le comportement et les discussions d'une certaine jeunesse intellectuelle et le « maoïsme ». Des « images-tracts » avant Mai 1968.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Fédération sportive et gymnique du travail ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine : Le nouveau vendredi (Une révolution à l'anglaise), réal. S. Walsh.

Comment la société britannique a su s'adapter à la crise économique. En Grande-Bretagne on a compris qu'il n'est pas nécessaire d'être très riche pour bien vivre... Une révolution, « à l'anglaise », très progressive vue par Christine Ockrent pour ce premier numéro de « Vendredi » nouvelle manière.

21 h. 30, Série documentaire : L'art et la révolution (le Mexique), de J.-L. Fournier.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Pierre Reverdy (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales : instants tunisiens ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La biofeedback ; à 8 h. 32, Autour de Karl von Linné ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Kurt Weill, par M. Cadieu ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama : le cinéma par écrit ;

13 h. 30, L'acousmatique pour tous ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Eumeswil », d'E. Junger ; 14 h. 45 Les après-midi de France-Culture : Les Français s'interrogent sur... la régulation des naissances chez les animaux ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30 Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe, d'après J. von Eichendorff ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : l'aquaculture ;

20 h., Les maîtres du roman populaire français, de 1918 à 1950, par P. Dupriez et S. Martel ; 21 h. 30, Musique de chambre : T. Dussaut, piano (Alsène), M. Grancher, chant, O. Gartenlaub, piano (Roussel), Quatuor Deffayet (Barraud) (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... L'espace des hommes, par N.-L. Bernheim ; à 23 h. 50, Entretiens avec Bernard Noël.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, En direct du festival d'Evian... Le matin des musiciens (Strauss, Stravinski, Berio) ; à 10 h. 15, « Sixième quatuor » (Bartok), par le Quatuor Timisoara ; 12 h., Chansons : sortilèges du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique : les enfants de F. Henderson ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. 15, Divertimento (Strauss, Altman, Kubanek) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude (Hoffman, Hummel, Rossini) ; à 15 h. 32, Musique anglaise (Grainger, Gax, Delius, Williams, Gerhard) ; à 17 h., Postlude (Hoffmeister, Viotti, Kozeluh) ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time : Beau be-bop ; 19 h. 45, En direct d'Helsinki : la SMIC ;

20 h. 30, Grands crus... musique de Finlande ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands... concert de l'Orchestre national de France, dir. G. Bertini, avec C. Farley, T. Vasary : « Lulu » (Berg), « Concerto n° 3 » (Bartok), « Symphonie n° 4 » (Brahms) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Renaissance des orgues, avec F. Houbart ; à 0 h. 5, Musique pour deux pianos et quatre mains (Koering, Auric, Poulenc, Milhaud, Stockhausen) ; à 0 h. 30, Introduction à l'année Schubert.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 11 MAI

— *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du P.R., parle du P.R. et de l'U.D.F. au cours de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

VENDREDI 12 MAI

— Ivan Levaï reçoit *Anne Gaillard* sur Europe 1, à 8 h. 30.

Le président de la République donne un coup d'arrêt au développement des radios libres

(Suite de la première page.)

Le tribunal a en effet estimé que l'article L 39 du Code des postes et télécommunications, qui punit d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 3 600 à 36 000 francs « quiconque transmet sans autorisation des signaux d'un lieu à un autre » et qui était considérée comme l'arme légale contre les violations du monopole, ne s'applique pas aux émissions de radiodiffusion, en particulier parce que la « diffusion » — dictionnaire Littré à l'appui — ne saurait être tenue pour équivalente de la « *transmission d'un lieu à un autre* ».

Le gouvernement n'est pas convaincu par cette argumentation, au point qu'il a choisi de plaire l' « erreur de droit » auprès de la Cour de cassation, mais il a préféré prendre les devants et demander que soit inscrit explicitement dans les textes, sous la forme d'un article additionnel à la loi du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision, ce qui était, pense-t-il, implicite, à savoir que toute infraction au monopole de la radiodiffusion et de la télévision sera punie comme il est prévu à l'article L 39 du Code des postes et télécommunications. Il considère que, s'il ne le faisait pas, il violerait la loi, qui lui fait obligation d'assurer le respect du monopole. La procédure retenue a le double mérite d'être rapide (« *une affaire de quelques semaines* », dit-on au ministère de la culture et de la communication) et inattaquable, puisqu'elle tranchera démocratiquement le débat.

Cependant, l'initiative du président de la République va plus loin. Elle donne un coup d'arrêt aux tentatives qui se multipliaient un peu partout en France et qui, de plus en plus, mettaient en jeu d'importants intérêts économiques. Beaucoup de groupes se tenaient prêts à prendre place sur ce nouveau marché. En suggérant que les raisons qui ont conduit, en 1974, à maintenir le monopole demeurent valables, M. Giscard d'Estaing fige — provisoirement sans doute — une situation qui tendait à devenir incontrôlable. La récente intervention de la police contre Génération 2000, radio « libre » liée à M. Marcel Bleustein-Blanchet, président de Publicis, avait, à cet égard valeur d'avertissement. Le président de la République a été, dit-on, vivement impressionné par l'exemple italien, qui l'aurait convaincu des méfaits de la totale liberté des ondes. Il s'est donc résolu à « *fermer la porte* ».

La question n'en sera pas pour autant réglée au fond. Le chef de l'Etat a confié, on le sait, à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, le soin de réfléchir à la mise en place d'une nouvelle politique de l'audiovisuel. Cette politique, affirme-t-on rue de Valois, devra évidemment « *tenir compte de l'évolution des techniques et des besoins* ». Le prochain débat parlementaire aura notamment pour objet de dire si le service public est bien, comme le pense M. Giscard d'Estaing, le meilleur moyen d'assurer le pluralisme et la qualité de la radiotélévision. Il permettra aussi de discuter des aménagements éventuels qu'appellera, à terme, le monopole.

La majorité n'est pas unanime sur ce point. Le premier ministre serait, croit-on, plus ouvert que le président de la République à une révision de la réglementation. M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, qui vient de quitter la présidence de l'association Radio-Fil bleu, est un ardent défenseur de la liberté. Le parti républicain, dont il est membre, incline dans le même sens, même si, officiellement, il envisage seulement de confier des stations à des municipalités. Le R.P.R. est fidèle au monopole, mais son organe quotidien, *la Lettre de la Nation*, affirme que « *toutes les décisions prises dans ce domaine par le président de la République n'ont d'autre objet que de mettre le R.P.R. hors jeu* ». Quant aux partis de gauche, ils sont favorables, « dans le cadre du service public de la radiodiffusion », à la création d'antennes locales dont l'exploitation serait assurée par des collectivités territoriales. Le gouvernement lui-même n'exclut pas d'étendre les missions régionales de Radio-France et de FR 3.

Aucune de ces solutions n'est, semble-t-il, capable de répondre aux nouvelles exigences de communication sociale, dont les partis politiques n'ont pas encore pris la mesure. Le répit que leur offre le veto de M. Valéry Giscard d'Estaing sera utilement mis à profit s'il est consacré à un examen approfondi. Celui-ci est également nécessaire aux promoteurs des radios « pirates » qui, depuis un an, ont pris possession des ondes. Bien souvent, leur pratique ne s'est pas accompagnée d'une étude sérieuse sur sa portée et sa signification. On s'est plus préoccupé de faire fonctionner l'instrument que de réfléchir à son usage. Il est vrai que la clandestinité, même relative, ne facilite pas ce travail.

Lorsque la loi sera votée, l'attente recommencera. Il ne faut pas qu'elle dure trop longtemps si l'on veut éviter que surviennent des incidents graves et que se développe un climat de répression accrue.

THOMAS FERENCZI.

LES TEXTES

● *Loi du 3 juillet 1972 portant statut de la Radiodiffusion-télévision française, article 2 :* « Le service public national de la Radiodiffusion-télévision française est un monopole d'Etat. »

● *Loi du 7 août 1974, relative à la radiodiffusion et à la télévision, article 2 :* « L'exécution des missions de service public et l'exercice du monopole de la radiodiffusion et de la télévision (...) sont confiés à un établissement public de l'Etat à caractère industriel et commercial et à des sociétés nationales. »

Article 14 : « Le premier ministre ou un mmebre du gouvernement délégué par lui à cet effet assure le respect du monopole, veille à l'observation par l'établissement public et les sociétés nationales des cahiers des charges et, de façon générale, des obligations de service public. »

● *Code des postes et télécommunications, article L. 39 :* « Quiconque transmet sans autorisation des signaux d'un lieu à un autre, soit à l'aide d'appareils de télécommunication, soit par tout autre moyen, est puni d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 3 600 à 36 000 francs.

» En cas de condamnation, le ministre des postes et télécommunications peut ordonner la destruction des installations ou moyens de transmission.

» Les dispositions du présent article sont applicables aux infractions commises en matière d'émission et de réception des signaux radio-électriques de toute nature. »

● *Extraits de l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier :*

« Attendu que tout texte pénal incluant comme élément constitutif d'une infraction un défaut d'autorisation présuppose l'existence d'une autorisation et que, si l'article 3 de la loi du 3 juillet 1972 prévoyait que des dérogations au monopole pourraient être accordées dans des conditions déterminées par décret, lesdits décrets n'étaient pas promulgués à la date des faits incriminés.

» Attendu que les émissions de radiodiffusion ne sauraient être réputées transmises d'un lieu à un autre, que la diffusion est définie par le dictionnaire Littré comme « l'action de répandre » (...) et que l'émission ne saurait être réputée « transmission d'un lieu à un autre ».

» Attendu que si historiquement la réception d'émissions radiophoniques a pu être interdite il est exclu que dans la société libérale actuelle le législateur ait voulu réprimer la réception d'émissions de radiodiffusion (...).

» Il convient d'exclure la radiodiffusion du champ d'application de l'article L 39. »

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : logique et nécessité.

La demande du président de la République qui va dans le sens d'un renforcement de la responsabilité de l'Etat en matière d'audio-visuel répond à la fois à la logique et à la nécessité.

Rappelons, d'autre part, que la petite guerre des ondes fait beaucoup parler de travers en ce moment.

1° Les initiatives sporadiques d'émissions pirates se caractérisent surtout par leur insignifiance.

2° N'allons pas confondre les radios « libres » avec les radios « locales » à vocation de service public qui ont de plus en plus de succès et qu'à juste titre Radio-France et le Service régional de FR 3 cherchent à multiplier.

(ANDRE BRINCOURT.)

LA LETTRE DE LA NATION : hilarant.

« Il est rare que le communiqué du conseil des ministres déclenche des réactions hilarantes. Mais cette fois, c'est gagné. Jamais le pouvoir ne s'est assuré le contrôle de la radiodiffusion et de la télévision au point où il l'assume actuellement. Heureusement, il y a les journalistes. Il n'est pas possible de leur faire écrire ou dire autre chose que ce qu'ils ont vu ou entendu. On ne peut que les faire taire.

» Soyons très clairs. L'organisation actuelle, dérivant de la loi de 1964, n'est pas bonne. Elle l'est encore moins depuis l'éclatement en 1974 de l'O.R.T.F. Mais la pire hypothèse serait celle de la mise à la disposition du président de la République de tous les moyens de la radiodiffusion et de la télévision. Or nous en sommes là (...).

L'HUMANITE : les puissances financières.

Le président de la République découvre que la loi de 1974 n'assure pas « le respect du monopole ». C'est en fait une nouvelle législation qui est annoncée.

Elle ne saurait correspondre aux aspirations et au besoin du pays que si, dans le cadre du pluralisme, elle organise la décentralisation et la démocratisation du service public de radiodiffusion, ainsi que la libre expression sur les ondes telle que les techniques nouvelles la rende possible.

Pour que cette prise en compte des besoins et des moyens nouveaux contribue au développement de la démocratie, des mesures strictes devront être prises vis-à-vis des puissances financières.

Le président de la République, son gouvernement et le Parlement en ont les moyens. En ont-ils la volonté ?

(JEAN-MICHEL CORDIER.)

LE MATIN DE PARIS : une société étouffante.

Il est douteux que la répression, qui s'exerce déjà largement, suffise à décourager les radios amateurs, qui continueront de plus belle, tant le besoin d'expression est grand dans cette société étouffante... Quant aux marchands, ils ne renonceront pas davantage à la guerre d'usure qu'ils mènent, avec d'autres moyens, contre la citadelle vermoulue du monopole. Silence, on replâtre... Et dire que les origines lointaines de ce régime s'accrochent à la voix illustre et interdite qu'on écoutait jadis sur une antenne étrangère dans le noir des années de l'occupation...

LE QUOTIDIEN DE PARIS : des soupapes.

L'idée soudaine de réveiller le vieux projet des stations régionales et locales surveillées par FR 3 — que le gouvernement va annoncer comme une « révolution culturelle — donne à penser que le pouvoir sait bien qu'il faut inventer des soupapes face au mécontentement. Enfin, il est curieux que le gouvernement redoute les pressions des groupes d'argent et celles des publicitaires, alors que les tracasseries policières ont surtout visé ces temps derniers des radios libres à peine expérimentales...

(HENRI CHAPIER.)

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche pour la Direction des Projets d'une Société Nationale Algérienne de Construction, en vue de la réalisation d'importants complexes universitaires

ingénieurs d'études et ingénieurs de chantiers

spécialisés en

- Génie civil — réf. 6011 M
- Electricité — réf. 6012 M
- Plomberie sanitaire et chauffage — réf. 6015 M
- Chauffage et climatisation — réf. 6015 M
- V.R.D. — réf. 6014 M
- Coordination et pilotage — réf. 6016 M
- Electromécanique chargé de la maintenance et de la gestion du matériel T.P. et du matériel bâtiments — réf. 6017 M
- Préparation et programmation des chantiers suivi des planning — réf. 6018 M
- Etudes et calculs de prix T.C.E. — réf. 6019 M

experts comptables

- Spécialisés dans la comptabilité de bâtiment — réf. 6057 M

Il est exigé :
- une formation supérieure sanctionnée par un diplôme
- une expérience professionnelle de 5 ans minimum

Il est offert :
- un logement ou une indemnité de logement
- le bénéfice de la sécurité sociale et de la retraite cadre conformément à la convention algéro-française
- une rémunération selon compétence, nette d'impôts et en partie transférable.

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante, à EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

GESTION 2000
Chantier Tunisie
INGÉNIEURS CHEFS CHANTIER
CHARPENTE METALLIQUE
Expérience chantier exigée
246-42-01

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES : 296-15-01

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

Importante Société toulousaine recherche POUR L'ETRANGER avec contrats durée déterminée le Personnel suivant :
- PLUSIEURS

SUPER-INTENDANTS

de forages pétroliers — 10 ans expérience minimum.
- PLUSIEURS

TECHNICIENS OPÉRATEURS

boue de forage — 5 ans expérience minimum. Anglais courant exigé dans les 2 cas.
Ecr. à T 05.202 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

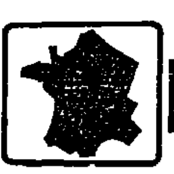
Importante société d'engineering française recherche ECONOMISTE chargé des études

DE PLANIFICATION DES TRANSPORTS

à l'échelon national, régional et sectoriel d'un pays d'Afrique Noire francophone. Ce spécialiste, diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de trente-cinq ans minimum, a acquis une première expérience des problèmes qui se posent aux organisations et services publics en ce domaine, si possible à l'étranger.
Vous voudrez bien écrire en joignant votre C.V. et en indiquant dernière rémunération sous la référence 8.129 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL

recherche

DIRECTEUR

Capable d'assurer la gestion, la production et les relations commerciales.

C.A. 22 millions
Effectifs 200 personnes

Le poste exige en outre :
- Un diplôme d'Etudes Supérieures.
- Une bonne connaissance de l'Anglais.
- La pratique de l'Informatique.
- L'obligation de résider à Orléans.

Adresser C.V. détaillé avec photo sous n° 200564 à HAVAS ORLEANS, qui transmettra.

Important Organisme à Caractère Social recherche pour son bureau régional de ROUEN

UNE ASSISTANTE ou UN ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Les candidats titulaires du diplôme d'Etat auront l'expérience et la maîtrise du service social et devront avoir le goût et les aptitudes aux relations extérieures.

Envoyer CV manuscrit et photo sous N° 4870 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

Entreprise 2.000 pers. Htes.Pyrénées

recherche

CONSEILLER (ÉRE) DU TRAVAIL ou SURINTENDANT (TE) D'USINE

Ce poste peut convenir à un (e) candidat (e) ayant une expérience de quelques années en milieu industriel et capable :
- d'animer et de promouvoir les actions ergonomiques ;
- de travailler en équipe avec les autres services de l'usine ;
- d'organiser les actions propres à un service social d'entreprise.

LE POSTE EST A POURVOIR RAPIDEMENT

Envoyer lettre de candidature, C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions à n° 62 635, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Sté Location Véhic. Rhône-Alpes RECHERCHE : 2 jeunes Responsables. Possibilité d'accéder à postes Direction si capables :
1) Adm. et Compt. très expér. Compt. générale analyt. sur inf., gestion dynam.
2) Technico-Commercial grande expérience location.
Adr. C.V. : S. WEIL, 15, av. des Sports, 01004 Bourg-en-Bresse.

Le Service de Prévention du Co.D.A.S.E. embauche un EDUCATEUR SPECIALISE pour travail en équipe avec animateurs sur le quartier Villeneuve à GRENOBLE (Convention collective enfance inadaptée 1966) - Envoyer le curriculum vitae à : SERVICE de PREVENTION du CODASE 26, rue Honoré-de-Balzac (38) GRENOBLE Tél. : 23-11-63

LA MISSION D'EDUCATION PERMANENTE Montbéliard 25200 recrute UN ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL
Le candidat devra posséder :
- une expérience en matière d'éducation des adultes ;
- une pratique de l'action communautaire dans le cadre de vie ;
- une expérience et un goût du travail en équipe ;
- une formation universitaire, éventuellement
Envoyer C.V. et prétentions à : LYCEE TECHNIQUE D'ETAT VIETTE (M.E.P.) - B.P. 327 25206 MONTBELIARD Cedex avant le 22 MAI 1978.

MOTEURS BAUDOUIN recherche

DIRECTEUR DE DÉLÉGATION RÉGIONALE A NANTES

Il devra pour tout le secteur Ouest et Sud-Ouest :
- Animer un réseau d'agents de vente et d'après-vente de moteurs Diesel ;
- Dynamiser les forces de vente et d'après-vente ;
- Gérer le dépôt régional de pièces.

Ce poste important exige présentation, mobilité et disponibilité, connaissance en Diesel, expérience approfondie de la commercialisation de produits industriels, des qualités de gestionnaire.

Le contact ou la pratique du milieu marin professionnel est un atout supplémentaire.

Adresser C.V. complet et photo à : MOTEURS BAUDOUIN Service du Personnel B.P. 62, 13362 MARSEILLE Cedex 4.

JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE SOCIALISTE

L'INSTITUT SUPÉRIEUR DU PÉTROLE - TOBROUK

recherche des enseignants hautement qualifiés pour des postes à pourvoir dans les départements suivants :

A. - DÉPARTEMENT D'EXPLORATION :

Pétrochimie et Minéralogie sédimentaire - Biostratigraphie - Topographie - Photogéologie et Géomorphologie - Géophysique sismique - Géologie pétrolière et souterraine - Pétrophysique et Repérage des Gisements.

B. - DÉPARTEMENT DE GÉNIE PÉTROLIER :

Conception de bassins de retenue et récupération secondaire - Technologie du forage - Technologie de production - Equipement de production et de forage - Transport et Stockage.

C. - DÉPARTEMENT DE RAFFINAGE ET DE LA PÉTROCHIMIE :

Opérations des unités - Technologie du raffinage pétrolier - Science chimique - Thermodynamique - Traitement du gaz naturel et du gazoline - Technologie des réacteurs - Technologie des combustibles - Chimie pétrolière - Pétrochimie - Unité de traitement - Chimie physique - Chimie organique - Chimie analytique - Corrosion.

D. - DÉPARTEMENT DU GÉNIE ÉLECTRIQUE ET DE CONTROLE :

Technique électrique - Machines électriques - Systèmes d'énergie - Technique industrielle - Technique des communications - Science de l'instrumentation et du contrôle.

E. - DÉPARTEMENT DU GÉNIE MÉCANIQUE ET DE L'ENTRETIEN :

Technologie d'atelier - Mécanique des fluides - Thermodynamique - Dessins mécaniques - Réfrigération et Conditionnement de l'air - Mécanique d'équipement - Génie industriel - Science des matériaux - Génie d'entretien - Technologie du sondage - Dessin industriel.

F. - DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE BASE :

Physique - Mathématiques - Mécanique.

G. - DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Langue anglaise - Anglais scientifique et technique.

La préférence serait accordée aux candidats titulaires de diplômes universitaires d'enseignement et/ou ayant une expérience industrielle.

Les postes et salaires seront en fonction de l'expérience acquise et ceci comme suit :

POSTE	SALAIRE ANNUEL	AUGMENTATION ANNUELLE	
Professeur	DL. 5.760 - 6.480	DL.	120
Professeur associé	DL. 5.040 - 5.760	DL.	120
Professeur assistant	DL. 4.560 - 5.040	DL.	80
Maître assistant	DL. 4.160 - 4.562	DL.	67

AUTRES AVANTAGES

1) Prime de logement : 100 DL (CENT DINARS LIBYENS) par mois pour le candidat marié (accompagné de sa famille) ou 70 DL (SOIXANTE-DIX DINARS LIBYENS) par mois pour le conditat célibataire.

2) Prime d'installation (payable à l'arrivée) correspondant à deux mois de salaire pour le candidat marié et un mois pour le candidat célibataire.

3) Bonus : Un mois de salaire par année de service, payable à l'expiration du contrat.

4) Soins et Services médicaux octroyés aux membres du personnel enseignant et à leur famille dans les hôpitaux libyens d'Etat.

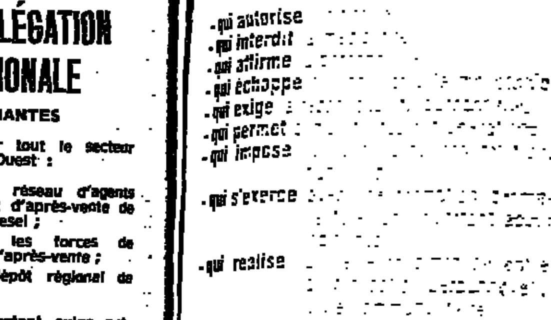
5) Durée du contrat : De deux à quatre ans renouvelables.

N.B. Tous les enseignements se font en langue anglaise.

Les candidats doivent envoyer leur curriculum vitae, photocopies des pièces justificatives de leurs qualifications et expérience ainsi que deux photos d'identité, le 31 mai 1978 au plus tard à :

Le Secrétaire du Comité du Peuple
Institut Supérieur du Pétrole
B.P. 201, TOBROUK, Libye.

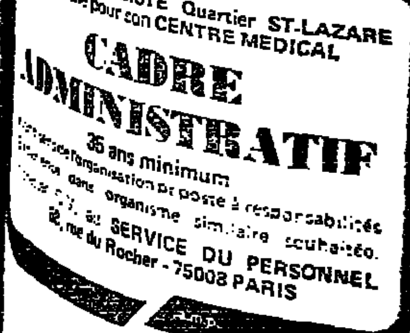
offres d'emploi



Groupe C.G.E.

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL GRANDE EXPORTATION

DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Président Wilson
92300 LEVALLOIS PERRET



CADRE ADMINISTRATIF

SERVICE DU PERSONNEL
75008 PARIS



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Entreprise — Moyens — Expérience — Marque — Promotion — Produits — Novation — Puissance — Dimension — Réputation

EXPANSION

Un "JOB" original dans le département pas comme les autres d'une Entreprise traditionnelle

Un "JOB"
- qui autorise l'initiative,
- qui interdit la médiocrité,
- qui affirme la personnalité,
- qui échappe à l'ennui et à la monotonie,
- qui exige la responsabilité personnelle,
- qui permet d'importantes rémunérations,
- qui impose un sens aigu des relations humaines,
- qui s'exerce avec une formation permanente et un important appui logistique,
- qui réalise la meilleure synthèse entre la "réalisation personnelle", la vie communautaire et la sécurité de l'emploi.

Si vous avez 21 ans révolus et une formation générale en rapport avec votre ambition, envoyez une 1re lettre manuscrite à PUBLI-BANS, réf. GO 1226 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra (Merci de bien vouloir rappeler la référence)

SAFT Groupe C.G.E.

Leader mondial dans sa spécialité

Notre département accumulateurs couvre par ses produits techniques des domaines très différents : Chemin de fer - Aéronautique - Téléphonie - Spatial - Océanographie

Il recherche pour son Etablissement de Romainville

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL GRANDE EXPORTATION

qui a pour mission de promouvoir et vendre les produits du département, d'animer et de contrôler un réseau d'Agents Spécialisés.

Pour tenir ce poste :
- il doit être ingénieur Grande Ecole
- avoir une première expérience de 2 ans minimum de vente de produits techniques
- parler couramment anglais.

Si vous êtes intéressé, adressez votre CV en mentionnant la réf. A 14/32 à

SAFT DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES 119, rue du Président Wilson 92300 LEVALLOIS PERRET

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTÉGRÉE (TEXTILES INDUSTRIELS ET PLASTIQUES) PETITE VILLE 160 KM PARIS RECHERCHE LE SUCCESSEUR DU

CHEF DES VENTES EXPORT

Rattaché au Directeur de la branche il sera chargé :
- d'animer une équipe d'agents commerciaux;
- de superviser l'administration des ventes,
- de négocier les affaires importantes.

Poste actif pour candidat 30 ans minimum, solide formation de base, ayant une bonne expérience export et une excellente pratique de l'allemand.

Ecrire avec C.V., photo, rémunération souhaitée sous référence 7.637 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

SOCIETE MUTUALISTE Quartier ST-LAZARE recherche pour son CENTRE MEDICAL

CADRE ADMINISTRATIF

35 ans minimum ayant sens de l'organisation pr poste à responsabilités

Expérience dans organisme similaire souhaitée.

Adresser C.V. au SERVICE DU PERSONNEL 68, rue du Rocher - 75008 PARIS

DIRECTION DU PERSONNEL **BATIMENT et T.P.** pour Siège Social LA DEFENSE recherche son

Responsable recrutement

De formation supérieure, il aura une expérience du recrutement du Personnel expatrié dans une *Direction du Personnel B.T.P.* si possible ou en *Cabinet-conseil*.

En liaison avec les services techniques, il sera chargé des recrutements Cadres et Maîtrise pour le siège et pour les agences et chantiers à l'Etranger.

Adresser C.V. + photo sous réf. 9127 à :

LTP 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

MAISON D'ÉDITION

recherche pour emploi à plein temps

RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE

- Mathématiques
- Physique
- Chimie
- Technologie

CONFIRMÉ

Envoyer curriculum vitae à n° 752.500 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Importante Société Multinationale recherche

INGENIEUR d'AFFAIRES confirmé

Ingénieur Grandes Ecoles, bilingue Français/Anglais, possédant 3 à 5 ans d'expérience de la vente d'installations complètes dans l'industrie agro-alimentaire ou chimique en Europe. Autonome et entreprenant.

(La connaissance de l'allemand et une formation complémentaire, telle qu'un M.B.A., seraient des atouts supplémentaires).

Pour introduire et développer la vente d'installations complètes mettant en œuvre des procédés chimiques ou biologiques utilisant des technologies avancées.

Perspectives de carrière intéressantes. Région Parisienne.

Écrire à n° 19268 P.A. SVP 37 rue du Général Foy. 75008 PARIS.

PA-SVP

GROUPE MULTINATIONAL

recherche

pour rejoindre une équipe pluridisciplinaire intervenant tant au siège que chez nombreuses filiales à l'étranger appartenant à différents secteurs d'activités.

ORGANISATEUR CONFIRMÉ

- diplômé grande école d'ingénieurs ou commerciale ;
- 2 à 5 ans d'expérience dans cabinet d'organisation ;
- bonne pratique de la comptabilité et de l'informatique ;
- anglais courant.

Déplacement hors de la France 3 mois/an en missions répétées de brève durée.

Adresser C.V. et prétentions à n° 4626.

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

T. R. T.

recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

Bonnes connaissances en mécanique et expérience en analyse de la valeur.

Ayant le goût des contacts et des disponibilités au niveau étude et production.

INGÉNIEURS Technico-Commerciaux

Intéressés par des activités en téléinformatique ou commutation ou transmissions de données ou télécommunications faisceaux hertziens.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Cabinet Consultations juridiques et fiscales en format. rech.

COLLABORATEUR (TRICE)

ayt déjà expér. Possib. associat. Ecr. PUBLI-CRIMAIL N° 529 Cedex 1638, 207, r. Vercingétorix 75014 Paris, qui transmettra.

Important Comité d'entreprise recherche Banlieue Sud Paris

UN OUVRIER D'ENTRETIEN

bonne connais. électricité bât., posséd. permis conduire B.C.D., déplacem. périodiques province.

UN MÉCANICIEN GARAGE

Très bonnes références exigées, notions Diéséliste. Ecr. à C.C.E. A.F. Europa 103, 94532 Rungis Cedex.

Centre hébergement de Créteil, 16, rue de Joly à Créteil, ch. EDUCATRICE ou assimilé avec P.C. emploi immédiat. Tél. 899-38-03 ou écr. pr R.-vs.

PROFESSEUR DE FRANCAIS

Licencié ès lettres, disposant certificat de stage pour devenir, après mise au courant, DIRECTEUR ECOLE PRIVEE SECONDAIRE

Ecrire sous référence 1.287 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

SOCIETE D'INFORMATIQUE DE DOCUMENTATION ET D'ENGINEERING SIDE

rech. libre rapidement 2 ANAL. PROGRAMMEURS COBOL - OS. Bonne expérience professionnelle 3 ans minimum. 1 ANALYSTE, bonne connaiss. COBOL-ASSEMBLEUR, système OS-IMS, méthode Warnier. Exp. pédagogique pr formation. Adr. C.V. 11, r. Degas, Paris-16e

---

ANTONY parfumerie recherche

ESTHÉTICIENNE

av. références, vacances juillet. T. 668-07-53, lundi soir ap. 20 h.

AGENTS FONCIERS

CONFIRMES POSSEDANT VOITURE ET POUVANT SE DEPLACER DANS TOUTE LA FRANCE.

Connaissances requises : ORIGINE DE PROPRIETE NEGOCIATION

Candidatures retenues : de préférences bacheliers ou licenciés en droit.

POSITION Salarié + déplacements + indemnité kilométrique.

Adres. C.V. manuscrit et photo SEGAT, 71, avenue de St-Mandé 75012 PARIS.

Organisme de prévoyance militaire en expansion offre poste actif à :

OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITE

Envoyer C.V. à S.V.B.M., 20, rue Bachaumont, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE rech. pour son département : INFORMATIQUE DE GESTION

JEUNE TITULAIRE

MAITRISE INFORMATIQUE OU EQUIVALENT

Ecrire av. C.V. et prét. ss réf. n° 7.930, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès. - 92807 Puteaux.

Important Transitaire Garonor, rech. urgent

CHEF SERVICE MARITIME EXPORT

Expérimenté. Tous trafics exceptionnels. Anglais nécessaire. Ecr. à N° 3.951 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire-11e.

COMPAGNIE TECHNICON Leader mondial en appareillage d'analyses médicales et industrielles de laboratoire, rech. dans le cadre de son SERVICE APRES-VENTE

AGENTS TECHNIQUES

ITINERANTS ELECTRONICIENS ELECTROTECHNIIENS

Niveau B.T.S., I.U.T. ou équivalent. Une grande disponibilité est demandée. La connaissance de la langue anglaise est souhaitable.

Env. C.V., photo et prét., à M. J.-C. DELACROIX, directeur service après-vente, TECHNICON B.P. 10 95330 DOMONT

Niveau PUBLIC-RELATION pour situation grand standing. Ecr. à 5.563 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

ENTREPR. ACTION CULTUR. recherche

ATTACHÉ-E DE DIRECT.

EXPERIMENTÉ-E pour coordinat. du personnel et des activités à partir de septembre 1978. Ec. n° T 752511 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75082 Paris.

Groupe Electronique Important situé porte de Montreuil recherche

ACHETEUR

EXPÉRIMENTÉ Composants électroniques.

Ecrire avec C.V. à S.F.T.P., 14, rue du Docteur-Roux, 75015 PARIS.

Importante maison d'édition cherche JEUNE AGREGE ou CERTIFIE HISTOIRE ou GEOGRAPHIE pour conception, rédaction et suivi de dossiers pédagogiques niveau 1er cycle du secondaire. Expérience vivante, facilement accessible, pleine de possibilités sur le plan de l'expression didactique et des débouchés professionnels. Honoraires, droits d'auteur importants possibles. S'adr. Mme Y. Desbaux, 6, rue Lacépède, 75005 PARIS.

CHELLES Seine-et-Marne, 36.500 habitants, 19 km de Paris, train et bus, recrute rédacteur, poste de chef de bureau au service du personnel, possibilité de logement à titre onéreux. Ecr. à 7.151, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

représent. offre

VOUS VOULEZ REUSSIR DANS LA VENTE avec une rémunération pouvant atteindre ou dépasser 7 à 8 000 F dès le 1er mois. Nous recherchons pour diffusion d'un produit exceptionnel face à une très forte croissance de la demande des représentants, même débutants, ayant une excellente présentation, une voiture et un téléphone personnels, le sens des contacts, dynamiques et travailleurs, un niveau d'études supérieures. Stage et formation assurés. Plusieurs secteurs restent encore à pourvoir sur l'ensemble de la France. Pour province : env. C.V. détaillé et photo; pour région parisienne : se présenter mardi 16 de 13 h. à 18 heures. EQUIPEMENT DIFFUSION, 137, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

demandes d'emploi

Etudiante anglais, 21 ans, accepterait toutes propositions de juin à septembre. Ecrire n° T 005136 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

H. 35 ans, certif. Compt. DECS, 15 a. expér. en cabinet compl., étant en fin de contrat Afrique francophone, cherche situation France ou étranger. Ecr. n° 7132, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Journaliste 44 ans cherche emploi Secrétaire de Rédaction ou Responsable de rubrique dans quotidien ou hebdomadaire de province. Centre ou Midi de prét. Libre en septembre. Ecr. n° 7154, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Secrétaire, 52 ans, nation. franç, dactylo, standardiste, archiviste, not. d'anglais, 8 ans d'expér. grosse firme et plusieurs années hôtellerie, ch. emploi similaire Paris/banlieue Est. Libre de sta. Ecr. n° 6025, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

H. 28 ans, Psycho. diplômé publications, expér. psychopathe, psychosocio., rech. enseign. Chang. empl. si prop. intéress. Ecr. n° 6021, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Directeur cciai et technique 44 ans (ingénieur niveau A.M.). Trilingue français-angl.-espagn., notions allemand. Spécialisé en électricité industrielle - Electronique - Electromécanique - Traitements de surfaces - Circuits imprimés, ch. situation de haut niveau, région parisienne. Ecr. n° 6023, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Débutante, 28 ans

MAITRISE EN DROIT PRIVE

ITALIEN ECRIT ET PARLE Connaiss. en dactylo, ch. emploi stable, possib. avenir. Ecr. à 2.594, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR TRAVAUX

Génie civil, résidant en Algérie accepterait dans ce pays :
- Soit poste à responsabilité dans projet génie civil ;
- Soit représentation dans : matériels, matériaux, systèmes d'avant-garde, pour tous types de constructions (routière, bâtiment, etc.).

Ecr. no 2590 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 754-27 Paris.

secrétaires

Etablissement Public recherche

SECRETAIRE STENODACTYLO

Se présenter ONIBEV Tour Maine-Montparnasse 38e étage 33, avenue du Maine, 75015 PARIS.

URGENT Hebdomadaire boursier cherche SECRETAIRE à mi-temps, même débutante. Quartier Richelieu-Drouot. Tél. à Martine TRESSARD au 770-52-74

IMPORTANTE SOCIETE 9e rech. pour Service commercial

SECRÉTAIRE

BILINGUE ANGLAIS Tél. pour rend.-vous 280-66-66.

Demandons

SECRÉTAIRE

Bilingue français-anglais sténodactylo, télex, pour gérant société plein développement spécialisée dans l'ingénierie et service pétrolier. Bureau près Versailles. Tél. 955-47-34. Société Technique 2000, 2, rue de Marly, 78150 LE CHESNAY.

Importante Société Nord-Ouest de Paris recherche pour ses Directeurs :

SECRÉTAIRES

STENODACTYLOS Expérimentées. Dynamiques. Bonne présentation. Postes stab. Adr. C.V., photo : Mme LINOT, SELECTION - 40, r. de Chabrol, 75010 Paris Téléph. : 246-41-57

propositions diverses

SOCIÉTÉ DE LOCATION DE PERSONNEL spécialisée à l'EXPORTATION offre à toutes entreprises, ayant des marchés à l'ETRANGER à durée déterminée, toute la gamme de TECHNICIENS, tout corps de métier allant de l'O.S. à l'INGENIEUR.

- Nous étudions toutes demandes et répondons à tous vos besoins.
- Nos agents sont bilingues et ont une certaine connaissance des pays étrangers, tel que le MOYEN-ORIENT, l'AFRIQUE, la MER DU NORD, etc.
- Nous faisons notre affaire de toutes les formalités et de toutes les charges sociales.

LES TARIFS SONT NETS.

ECRIVEZ-NOUS !...
N° T 5203 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Nous vous répondrons sans engagem. de votre part.

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages. TEL. : 543-84-37.

cours et leçons

Diplômé Université anglaise donnerait cours d'ANGLAIS à domic. ts nivx. 636-66-73, 20-21 h.

gérances libres

Cause double emploi GERANCE ou vente commerce, quincaillerie, bricolage, électroménager, radio, Télé, hi-fi. Département S.-O. T. (56) 46-09-13 ap. 19 h.

occasions

ACHETONS PIANOS Daudé - 75, av. de Wagram (17e) WAG. 34-17. Vente-Location.

LIVRES, achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e) - Tél. : 326-68-28

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix 50.000 m2 sur stock. Téléph. : 589-86-75

capitaux ou proposit. com.

OFFRE EXCEPTIONNELLE LIÉE AU PROBLÈME DE L'ÉNERGIE

FISHER STOVES INTERNATIONAL

plus grand fabricant américain d'appareils de chauffage à bois et charbon recherche un associé pour sa représentation en France (ou une partie de la France).

Cette opportunité exceptionnelle s'adresse à une firme produisant de l'acier et/ou ayant une compétence marketing. Une aide importante sur le plan marketing et engineering sera apportée par Fisher U.S. et ses affiliés européens.

Ecrire à Mr. S.R. Pearsell, Vice-président Fisher Stoves International, Inc., P.O. Box 10605 Eugene - Oregon 97440

Télex n° 364495 Indicatif télex Fisher eug.

Pour toute information et prise de contact en mai en Europe, télexer ou écrire d'urgence.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

LEYLAND BOURSAULT Mini spécial noire, neuve, disponible. Crédit au leasing possible. - Téléphone : 293-65-65, 11, r. Boursault, PARIS (17e)

Part. vd LN CITROEN, oct. 77, 7.000 km, gar. oct. 78, 17.000 F. Tél. : (16-4) 472-32-17

8 à 11 C.V.

504 L DIESEL 1976 40.000 km Tél. : 644-16-31.

Particul., cse double emploi, vd FIAT 124 coupé 1800, année 73, 75.000 km. Très bon état. Prix intéressant. Téléph. bureau : 858-78-00 Domicile : 228-14-13

Vends OPEL MANTA 1600 F R Année 1971. Prix à débattre, fact. à l'appui et nbreux access. Tél. : 074-05-80

R-16 TL, 1972 : 4.000 F, Argus : 4.600 F - Tél. 015-99-73 BORIS

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 CE B.A., 78, crédit possible. Téléphone : 548-97-69.

+ de 16 C.V.

Part. vend JAG. 3 L 4, 1964, 90.000 km, moteur et mécanique 5.000 km. Bon état général. Peinture à refaire. Curieux s'abstein. 246-72-23 (Poste 2427)

---

104 - 304 - 504 - 604 Ex. tt 77 et 78, peu roulé. Auto-Paris-XV. Tél. : 533-69-95, 63, r. Desnouettes - Paris (15e)

autos-achat

COMPTANT tous modèles RECENTS PORSCHE - FERRARI BMW, ALFA-ROMEO ETS. LE CALVEZ, 6, rue Vulpian, Paris-12e. 535-01-55, 535-98-69.

Automobiles **mazda 323**



6 et 7 cv. 19.400 F + frais de livraison

TOUTE LA GAMME MAZDA Disponible chez votre concessionnaire PAN-CARS Place de la porte St-Cloud - 16e 651 43 42 Entrée ELF



MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
tél.: 553.57.35 - 553.25.16.
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.

---

5 PLACES LUXUEUSES
Garanties 2 ans peinture et moteur
ALFETTA 2000
ALFA ROMEO · SFAM FRANCE
23 bis de Courcelles 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter av. de Suffren 75015 Paris. Tél. 734 09 35





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,46
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

EXCELLENT PLACEMENT neuf, jamais habité, studette : 103.000 F, location assurée : 8.400 F par an. 139, rue des Pyrénées. Tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 19 heures : 370-04-70.

Paris (16e) - TROCADERO Sit. except., appt tr. gd stdg. 200 m2. Renseign. H. de B., Téléphone : 246-85-33.

Bon 20e, part. vd 4-5 P., 80 m2, terras. 60 m2, 6e et dern. étg., parking, imm. 1973. 360-91-70.

RUE JOSEPH-DE-MAISTRE 3 P., entr., cuis., w.-c., bains, chauff. électrique, 58 m2, bel immeuble bourgeois. — Prix : 230.000 F. Téléphone : 229-44-61.

MAIRIE VINCENNES. - Récent, entrée, séj., 3 chbr., cuis., tout conft, balc., 328.000 F. 346-63-85.

7, RUE DE L'ASSOMPTION

4/5 Pces, 149 m2 + 36 m2, terrasse, 6e étage, vue dégagée.

Sur place, de 14 à 19 heures, GEFIC : 224-10-23.

ETOILE - LAURISTON 2 Pièces, 35 m2 : 160.000 F. 535-86-37.

BOIS VINCENNES PRES RER récent 3 étages, 4 Pces, cuis., wc, S. de B., asc. + terrasse, 50 m2, park. 530.000 F. 346-63-85.

PLACE MALESHERBES magnifique studio 50 m2, avec jardin privatif, 3e et 4e étages, splendide duplex 130 m2. Téléphone : 567-22-88.

Près av. St-Mandé. — Récent vaste séj., salon, entr., 3 chbr., cuis., 2 wc, S. de B. + S. d'E., dressing, balcon, soleil, park., calme, 610.000 F. — 344-71-97.

NATION. Près boulev. Picpus, pierre de T., entrée, cuis., séj. + salon, 2 chb., tt conft, chff., ascens., 465.000 F - 344-71-97.

OPERA. Bel imm. studio, 6e étg. asc., vendredi, 11 h.-16 h., 18, r. de la Michodière - 742-91-38.

9e. Dans bel imm. P.d.T. splend. 5 p., entr., cuis., wc, bs, 135m². Prix exceptionnel. — 878-41-65.

9e. R. N.-D.-de-Lorette. Part. à Part., 4 p., cuis., s. bs, ch cent. indiv., 2e ét., s/cour, calme. Bon état, 380.000 F - Visite samedi. Tél. : 874-68-61.

Vente appt 16e, étg. élevé, dble living, chambres, salle de bs, cuisine, 80 m², 550.000 F. 35, rue Cyrus, 75016 PARIS. 11 mai, de 14 h. 30 à 18 heures.

URGENT
FACE BOIS vue imprenable
réception 120 m² + 6 chbres, 2 s. de bains, 4 cab. toilette, état impeccable, cuisine équip., sanitaires neufs, 2 chbres service, profess. accepté.
PRIX EXCEPT. 6.450 F le M2
Tél. propriétaire. 380-67-15.

République-Voltaire
ATELIER ARTISTE
5 P., 2 bains, caractère, 105 m2, R.-de-Ch.
Prix : 450.000 F.
Tél. 700-18-22 ou 909-42-44.

BEAUBOURG Bel imm.
rénové, asc., vide-ordures, 6e ét. Très beau duplex. Tout conft., poutres apparentes.
TERRASSE. 465.000 F.
Tous les matins : 770-73-77.

19e 16, rue de JOINVILLE, ds bel imm. récent, studio 28 m2. Park. - 924-24-80.

CHARONNE
IMMEUBLE RECENT
4 P. sur JARDIN et RUE cuis. aménagée, 3 chbres, 2 bains, park. dble en ss-sol.
EXCELLENT ETAT
Renseignements et visites 755-98-57 et 227-91-45.

ILE SAINT-LOUIS. Imm. 17e, étage noble RECEPTION AV. BELLE CHEMINEE + 2 P., s. bns., cuis. équipée, lingerie. 727-21-27.

PASSY. Vue sur SEINE. Imm. gd standing. Splendide appt. 3 P., dble récep. 4 chbres, 2 bains, cuis. + office. Libre de suite. Prix exceptionnel. Vis. ce jr. 15-19 h. 16, avenue Président-Kennedy.

CALME - SOLEIL - JARDIN
IMMEUBLE NEUF
pour investisseur
STUDIO poss. park. 153.500 F.
54-56, rue Folie-Regnault.
373-79-18. Métro Père-Lachaise.

TRES RARE. IMM. RENOVE
SACRE-CŒUR
BEAU SUD CALME
2 Pièces. VERDURE.
AVEC VUE URGENT 296-12-93.

16e TROCADERO-EYLAU
Séj. dble, 3 chbres, cuis., bains, chauffage central individuel.
115 M2 + ch. serv.
PREVOIR TRAVAUX.
JOUBERT et ANDRE, 266-67-06.

Mo CHATEAU-D'EAU
Luxueux app., 5 P., 150 m2, tt cft, cuis. équipée + 2 chbres serv. Très bon imm. : 980.000 F. Téléphone : 362-09-37.

RUE SPONTINI
IMM. STANDING, liv. double, entrée, cuisine, bains, TOUT CONFORT, 82 M2 SUR RUE 723-38-53.

16e AV. PDT-WILSON
Part. à Part., très bel imm., tt cft, 3 P., 110 m2, plein soleil. Tél., après 18 heures, 531-98-58.

IXe - RARE - SUR
SQUARE BERLIOZ
Beau 4-5 P., 145 m2, plein soleil, verdure, possibilité profession libérale. Tél. Propriétaire, 11 à 17 heures 526-30-54.

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tournelles
Rénovation de grande qualité du STUDIO au 2, 3, 4, 6 PIECES en duplex. Visite du mardi au samedi inclus, de 16 à 19 h., ou tél. hres bureau 359-30-85

AV. ST-MANDE (près), grand 5 p.+terrasse, immeuble récent, excellent état, plein Sud, box. 705-24-10.

TROCADERO
Imm. neuf - Très gd standing 2 PIECES - 67 m2 S/JARDIN. 48, R. DE LONGCHAMP (16e). Tél. : 720-17-54

Paris Rive gauche

13e, PRES PLACE RUNGIS 9e et dernier étage, 6 PIECES, 2 BAINS, 165 M2, GARAGE. I.M.O. 23. - Téléphone 033-38-39.

BAC - SAINT-GERMAIN SOMPTUEUX 350 M2 - VUE 4 chambres, 3 bains. Parfait état. — Téléphone : 265-67-79.

5e, MOUFFETARD. Studio ORIGINAL, calme, cheminée, 3e et dernier étage. Prix 135.000 F. Téléphone : 707-35-58.

CARDINAL-LEMOINE Charmant duplex, sur toits : 2 P., 52 m2, cft, dern. étage, ascen., ref. neuf. — 266-27-55.

2 minutes Jardin des PLANTES bon imm., 2 P., dche, débarr., tél. Prix 130.000 F. - 331-81-11.

PROXIMITE IMMEDIATE
NOTRE-DAME
Petit imm. entièrem. restauré
2-3 PIECES 83 M2 ENVIRON
Gros-œuvre et aménagements TRES SOIGNES
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

RASPAIL-VAVIN
DUPLEX séjour + 2 pces 100 m2. Lux. Et. élevé, asc., terras. ODE. 42-70.

ITALIE 3 P. en 78 m2, plein soleil. balc.-terrasse. — 320-73-37

PLACE D'ITALIE
Dans immeuble rénové
STUDIOS tout confort 89.000 F
2 PCES tout confort 149.000 F
cuis. équipée, s. de bains, w.-c., moquette, tissu.
Voir jeudi, vendredi, 14-19 h., 9, rue Jonas.

83 APPARTEMENTS 7e DANS LE
4.000 PARIS ET AUTOUR
L'ORDINATEUR DE LA
MAISON DE L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél. Questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
Chambre syndicale des agents immobiliers F.N.A.I.M., 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. Tél. : 757-62-02.

13e PEUPLIERS
Londres dans Paris
DANS PETIT IMMEUBLE NEUF APPARTEMENTS-ATELIERS 100 m2, livrables début 1979. 589-20-97, après 18 heures.

MONTPARNASSE-VAVIN
dans bel imm. restauré, pl. ciel, 2 P., 3 P. en DUPLEX + TERRASSE, gd cft. Tél. : 261-16-50.

ODEON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle, restauré, 2 à 5 Pièces, de 92 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

PORT-ROYAL 55 M2
Gd living dble + 1 chambre,
SUPERBE RENOVATION
tt cft, bel imm., asc., 359.00 F. Visite vendredi 15 h.-19 h.
29, RUE BERTHOLLET ou PROMOTIC : 322-10-74.

PRES LUXEMBOURG
PROPRIET. VEND DIRECTEM. dans immeuble en rénovation : STUDIOS et UN 2 PIECES, bains, wc, cuisine équipée, tout confort. Sur place, 15 à 18 h., MERCREDI - JEUDI, 7, RUE ROYER-COLLARD, 723-38-40.

SAINT-SEVERIN
BEAU DUPLEX 100 M2
28, r. de la PARCHEMINERIE. Téléphone : 633-85-30.

AVENUE DE SEGUR
Beau 3 Pièces sur jardin. Jean FEUILLADE : 566-00-75.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard : neuf, grand 4 Pièces + terrasse. Sur place, tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard : neuf, grand 3 Pièces + loggia. Sur place, tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.

BARBET-DE-JOUY
Ravissant hôtel du 19e siècle complètement remis à neuf. A vendre : appart de grande classe 4 pièces, 2 s. de bains + service. - Parkings. - Splendide récept. Soleil. Calme. 2.500.000 F. Vis. s/pl. jeudi 11 mai 11 h. 30 à 16 heures, 26, r. Barbet-de-Jouy.
FRANK ARTHUR
134, bd Haussmann — 766-01-69.

PORT-ROYAL - 55 m2
Gd living dble + 1 chbre
SUPERBE RENOVATION
tt cft. Bel imm., asc. 359.000 F. Vis. jeudi, vendredi, 15/19 h. 29, RUE BERTHOLLET ou PROMOTIC 322-10-74.

6e - SAINT-MICHEL
300 m2, 3e étage, immeuble grand standing. Possibilité professionel 567-22-88.

PASTEUR. Pptaire vend 2 P. tt cft. état neuf. 210.000 F. 293-62-16.

RARE DANS LE QUARTIER
MONTPARNASSE
Atelier + 4 chbres 210 m2. 7e ét. asc. Bel imm. pierre de taille. Prix élevé justifié. PROMOTIC 322-10-74.

MONGE 50 m2 - Asc. Séjour + chbre Verdure Soleil ODE. 95-10

CLAUDE-BERNARD
Dans bel imm. - Beau 4 P. 98 m2, cuis., bns+balc. + BELLE TERRASSE - Tél. 550.000 F 723-91-44

7e UNIVERSITE - Etage élevé. BALCON. Salon, salle à manger, chbre + bureau. Cuisine équip. Moqu. Parfait état. 580.000 F. 555-87-33 ou 200-36-01 apr. 20 h.

Mo BAC, studio, bains, confort, immeuble de caractère. Téléphone : 325-89-31.

Région parisienne

VERSAILLES, gd siècle, 5 P., 120 m2, cave, park., 650.000 F. Bur. : 950-87-23 ou 950-92-68 soir.

BOULOGNE, STDG, séjour + 3 CHBRES, tt cft, balc. TEL., cave. Prix 410.000 F. 603-78-92.

PLESSIS-ROBINSON Je vends pleine verdure 4 étages, 1974, jardin privatif, beau 3 Pièces, entrée, cuisine, dressing, box, tél., 265.000 + 37.000 C.F.F. — 630-46-41, après 18 h.

Mo ISSY. Particul. vend studio, 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauff. centr., w.-c., cave, tél., 29 m2, impeccable. Prix : 85.000 F. Tél. : 645-18-94.

Région Sud de Paris, à Grigny, 25 minutes gare de Lyon, dans résid. 1973, appt 3 Pces, 70 m2, balc., entr., cuis., S. de B., wc, dressing, cave/ tél. Prix 157.000 + 28.000 F de C.F. à 5 % sur 15 ans. - Téléphone : 200-35-78.

Corbeil, centre, F 3 à vdre ds parc bord de l'Essonne, tous commerc., conft, lib. de suite. Tél., après 18 h. : 088-03-30. Reprise C.F. possible.

Champigny, 10 minutes R.E.R., Part. vd 3 P., cuis., cave, park., 63 m2, 170.000 F. Tél. 706-55-93, après 17 heures.

Saint-Maur. Part. vd ds imm. bourg. P. de T. appt duplex, 3e et 4e étg., ss ascens., lux. déc., 8 Pces, cuis. amén., 2 bns, wc. Tél., à partir 17 h. : 283-85-33.

ANTONY. 10 min. Mo Baconnets ou Massy-Verrières + (gare SNCF) près ts comm. et écoles, ds belle résid. gd stdg, Part. vd au 8e étg., tt cft, appt 2 P., 49 m2, sit. Sud-Ouest, compr. : entr., gd séj., chbr. av. plac., cuis., S. de B., wc + 12 m2 logg., chft. par radiat., ascens. + groupe électrog. + park. + cave, tél. Prix 190.000 F + C.F. 25.000 F. Tél. : 666-80-83, après 19 h. 30 ou H.B. 776-42-81, P. 362.

A vendre, Bois-d'Arcy, appart. 2/3 P., 66 m2, ds r.-de-ch., très calme, cave, park., loggia, sans vis-à-vis, possibil. gar. 160.000 F. Tél. : 045-49-29, après 18 heures.

IMMEUB. NEUF ST-GRATIEN RESIDENTIEL
4e et dernier étage. 5 P. 106 m² + 16 m² terrasse. 2 park. Cave. Px 550.000 F. - Tél. : 989-31-74.

BOULOGNE Porte de St-Cloud
Je vends direct. appart. 120 m² 1er ét. Liv. dble 34 m², 4 ch., ent., cuis., s. bs. + 2 pet. cab. toil, cft., cave, tél. (+ box loué) 7 fenêtres dont 5 sur jardin. LIBRE JUILLET. 690.000 F. Tél. 608-03-14, de 19 à 21 h.

GARCHES, 82, GRANDE-RUE, dans bel imm. récent, STUDIO 38 m², Park. 924-24-80.

A VENDRE
MEUDON BELLEVUE
Dans résidence exceptionnelle
TRES BEAU 3 PIECES
110 m2, lisière forêt, balcon + parking. - 579-59-43, après 20 h.

VERSAILLES - PRES PARC dans immeuble de classe : très bel appartement 330 m2 dont vaste réception avec cheminées, boiseries, tout confort, 3 chambres de service, garage. Prix 1.250.000 F. Tél. 950-19-24.

MEUDON-BELLEVUE
5 Pces, 122 m2, 4 chambres + 110 m2 jardin priv., 910.000 F, 2 park. compris. Visite, sur pl., 34, av. Galliéni, tous les jours, de 18 à 20 h., Tél. : 027-14-13, ou COCIM : 387-84-38.

Fontenay-le-Fleury, 23' Montparnasse, P. à P. vend 4-5 Pièces, résidentiel, tt conft. - 460-28-89.

Province

ST-TROPEZ (port). Pptaire vd magnifique 3 pièces 75 m2, dble livg, balcon, 2 ch, 2 s. de bains, Tél. Vue except. sur le port, 615 000 F. Ecr. M. Lacrampe, 20, r. de la Pépinière, Paris-8e ou tél. Paris : 293-40-15 St-Tropez : (94) 97-37-27.

NICE quartier Gambetta 100 m. mer, coquet 2 pièces, cuisine équipée, bains, w-c, 3e ss asc., 200 000 F. MADDOLI, 18, rue St-Philippe Nice (93) 88-48-04.

constructions neuves

VAVIN
16, rue Delambre
Studios et 2 Pièces
Sur place de 11 h. à 19 h., sauf mercredi et dimanche.
CIME - 538-52-52

appartem. achat

Jean FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, T. 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Particulier de préférence à particulier recherche appartement de 120 à 130 m2, 3 chbres, séjour, soleil, calme, avec asc. Imm. anc., exclusivité 6e arrdt. Ecr. no 6 020, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

URGENT. Particulier recherche 2 p. sans confort, secteur Bir-Hakeim. Ecr. Couturier, 1, rue Juliette-Lamber, 75017 PARIS.

immeubles

Achète immeuble vide ou occupé ou hôtel, murs et fonds, Paris. M. Pasternack Chemin du Serin, 06610 La Gaude

hôtels-partic.

A VENDRE
13e, PEUPLIERS - Maison à rénover 5 pièces + grenier + cave. - 326-63-98, après 18 h.

locations non meublées Offre

Paris

A SAISIR dans immeuble neuf, stand., 3 pces 79.50 m2, cuisine équipée, tél., 2.700 F ch. compr. Visite sur place : jeudi 11, vendredi 12, de 10 h. à 19 h. : 62, rue Amelot, ou téléphoner pour RV au 357-90-69

Propriétaire loue en bordure des Buttes-Chaumont très bel appt 4 pièces avec tél., Appeler de 19 h. à 21 h. le garage. Très ensoleillé. 208-06-73

PASSY 3-4 Pièces, chambre de service, cuis., bains, tél., asc. FONCIP. 265-90-73.

CONVENTION (près) résidence stand. 6e ét., asc., gd studio
50 M2 s. de bns, w.-c., tél., gds rangemts, balc. 1 500 F + charges. 285-25-65

DENFERT Studio Luxe IMM. NEUF, cuis., bains. Tel. 1 150 F. — 556-17-49.

FRONT SEINE Studio tout conf., tél., parking. 1.500 F. 387-62-04.

Région parisienne

A L'ISLE-ADAM
proche de Paris et à la campagne à louer
3 pièces : 1 500 F par mois
4 pièces : 1 800 F par mois
5 pièces : 2 000 F par mois
charges en sus.
Résidence La Croix-des-Vignes, 92, avenue des Bonshommes, SECAU. Téléphone : 272-16-75.

NOGENT - Splendide 6 p., cuis., 2 wc, s. bains + s. eau, balcon. Tél. Box, 2.500 F - 345-82-72

locations non meublées Demande

Paris

Cherche location grand deux pièces, accès direct gare de Lyon par métro ou bus préférence ascenseur. Tél. : 033-99-34 ou 343-32-15, urgent.

Normalienne cherche particulier louant studio 5e, 6e, s. de bains, cuisine. Téléphone : 705-64-00.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. toutes banl. Loyer garanti 4 000 F maxi. 283-57-02.

Sté rech., région ST-CLOUD, GARCHES, pr un de ses cadres LOCATION MAISON + JARDIN 4 ch., 2 bns, 1 salon s. à mang., 1 s. de jeux, gar et tél. pr. école amér. et ctre ccial. 222-35-37 HB

locations meublées Offre

Paris

Chambre meublée pour jeune fille. Eau chaude et froide, près Etoile. Loyer : 300 F par mois sans commission. Téléphoner au 656-13-09, vendredi soir.

MARAIS Studio Neuf
LUXUEUX CARACTERE S/JARD. Tél., cuis., bains, soleil, 1.200 F. 556-17-49.

locations meublées Demande

Paris

Cherche 2 p. 50 m2, s. de bns, w.-c., cuis, 1er, 4e, 5e 6e arrdts. Sans agence, pour septembre, loyer 1 200 F T.T.C. Répondre M. Frieh 104, r. Vaugirard, 6e.

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49 pour cadres de groupes européens ou diplomates.

bureaux

1 à 20 BUREAUX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

locaux commerciaux

CESSION de bail professionnel ou mixte bd MALESHERBES 8 p. 300 m2, parf. état reste à courir 4 a 1/2 mixte ou professionnel, loyer trimestriel 23 000 F, libre le 1er juillet. Tél. du lundi au vendredi entre 9 h. et 13 h. à : 522-42-35.

fonds de commerce

A SAISIR HERAULT GARAGE MECANIQUE AUTO SUR AXE ROUTIER HALL EXPO VN VO Gde Marq. Franç. (67) 92-33-36.

Paris-20e P. à P. vend pressing bien situé, matériel impeccable, bon chiffre d'affaires. Tél. : 797-65-31, ap. 20 h.

DANS STATION BALNEAIRE
CHARENTE-MARITIME
à vdre avant saison cse santé
HOT.-REST. Murs et fonds, 16 chambres.
TEL. : 16 (46) 88-62-60.

AU CŒUR DU 8e ARRONDISS.
GALERIE DE PEINTURE
à vendre, poss. ts cces et bur. Loyer intéressant - 293-58-66

CAVAILLON VDS MURS
magasin 50 m2 total. équipé, décoré, tél., vitrine. util. imméd. ss frais, poss. ts comm., empl. 1er ordre. Px intér., vte directe. M. LEMIC, 84220 Le Coustellet. Tél. : (90) 71-92-92 (matin).

chasse-pêche

CHASSE
160 km sud Paris
Beau territoire de chasse
27 HECTARES
entièrement clos grillage. Spécial gibier + joli rendez-vous parfait état.
TRANSACTIONS PAYS DE LOIRE
7, rue Champault
45360 Châtillon-sur-Loire
Téléph. : (16-38) 31-00-34

forêts

150 km Paris Sud.
A vendre
BELLE FORET
SEUL TENANT 237 HA
étangs, très belle chasse tous gibiers, petit pavillon.
R. VIDEAU
9, r. Rémigny, 58000 NEVERS.
TEL. : (86) 61-22-11.

Vends propriété forestière (résineux) superficie 30 hectares altitude 650 m. région Lacaune, âge 13 a., tr. bonne pluviométrie. Agence VALETTE 89250 Alban. TEL : (63) 54-34-97.

villas

ST-RAPHAEL. Part. vend villa nve 6 p. pr., 3 s. de bs, gar. Splend. vue mer. Terr. 1.300 m². Px 780.000 F. T. (94) 44-08-12 HR.

Vends villa, surface habitable 150 m², terrain 1.280 m² - 6 km. Romans (26). 450.000 F. Ecrire HAVAS VALENCE 5125.

FONTENAY-AUX-ROSES Villa caractère, 9 pièces en duplex, salon, s. à manger, 6 chbres, 2 s. de bains. Lingerie + appt 100 m² indépendant à aménager. Gar., jardin. Exceptionnel, 900.000 F - 660-16-77.

VERSAILLES ou LE CHESNAY. Part. ach. maison 6 p. min. avec jardin. Tél. 950-18-16.

MARLY-LE-ROI. Vue sur parc
MAISON de VILLE, surf. habit. 300 m², bon état général. USAGE CCIAL POSSIBLE. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

VALLEE DE CHEVREUSE
à CHEVRY II
Somptueuse villa de 9 pièces, 3 salles de bains, sur 850 m2 pelouse. Impeccable. - Prix : 720.000 F. - Morbois, expert, FNAIM, Sens (86) 87-02-88 et Paris : 526-05-56

pavillons

Part. achète pavillon 7 P., rég. Châtenay-Robinson, calme, verdure. Ecr. : Félix, 39, avenue Ernest-Reyer, Paris (15e).

LEVALLOIS
Proche Neuilly, maison particulière entièrem. refaite, séj. dble 35 m², 4 chambres, cuis., 2 bns, jard. 550.000 F avec 110.000 F comptant.
ACL, 30, rue A.-France, Levallois. 757-15-85.

STE-GENEVIEVE-DES-BOIS
Pavillon 3 pces, cuis., salle de bains, ch. centr., garage. Terrain 350 m2. Bon état. Prix à débattre. — 996-20-50.

PALAISEAU 5' R.E.R. et 30' Châtelet
Part. vd pavillon tradit. 128 m2 habit. Tout confort. Gar. 2 voit. Buanderie - réserve. Px 610.000. 010-15-88 ap. 19 h. 30 et W.-end.

MORSANG-SUR-ORGE
Pavillon récent, 3 pces, cuis., s. de bains, w.-c, chf central sous-sol, avec gar., grenier aménageable, terrain 360 m2. Prix 280.000 F + C.F. Crédit possible. — Tél. : 905-42-17.

maisons de campagne

Part. vd à 1 h. 30 de PARIS, PRESBYTERE s/800 m2 planté, cuis. s. de bns, w.-c., 4 Pces, 2 bx greniers aménageab., cave. 180.000 F à débat. T. 508-46-48.

VEXIN 45 km Paris, ds village boisé, maisonnette pays, vue except., tt cft, gaz, séj., cuis., 2 ch., s. eau, w.c., cave voût., jardinet, grange, 240.000 F. Tél. : 633-64-04.

Ds station balnéaire 180 km Nord PARIS, part, vd maison de pêcheurs. 4 P., s. de bns, cuis., cour, jardinet. Px 110.000 F. Tél. Bur. 307-78-31, ap. 20 h. 755-85-20.

MORET. 45 min. Autoroute Sud belle maison anc. + jard. site classé. 320-73-37.

châteaux

Centre. Château 13e, 9 pièces av. domaine élevage libre 50 ha. Agrém. rapp., étang, bois, prix 1.600.000 F. Int. s'abst. Ecr., no 7.124, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VALLEE DE LA LOIRE
près BLOIS par autoroute
MAGNIFIQUE
DEMEURE 17e SIECLE
parfait état, 12 pièces, nombreuses dépend. Parc 14 ha.
— Jardin à la française.
— Tennis - Piscine.
Exclus. ANSELLE - 329-78-50. 3, avenue Vavin, 75006 Paris.

fermettes

Région Fontainebleau, Fermette rénovée. Séjour poutres, grande cuisine, grde chambre, grenier aménageable, chauffage électriq. Gar., jard. 600 m2. Prix 160 000. D. CAT. 77670 Saint-Mammès. Téléph. : 423-58-60

FERMETTE en L. 3 p. + belles dépendances sur 2.000 m2. Prix TOTAL : 120.000 F, à 105 km de Paris, dégagem. p. A-4. 808-25-52

manoirs manoirs

PETIT MANOIR
PRÈS D'ENGHIEN
Sur 1.300 m2, ppté, arbres centenaires, 180 m2 habitables, séjour, salle à manger, 5 chambres - 2 salles de bains, + 90 m2 de communs formant 4 pièces - 850.000 F.
Pour visiter : sur place samedi, dimanche, de 10 h. à 19 h., 10 rue de la Ferme (200 m. Mairie) SOISY-SOUS-MONTMORENCY ou tél. heures de bureau : 359-94-04

Autor. de l'Ouest, 50' PARIS proximité golf dans parc 1 ha manoir luxueusement aménagé, nomb. dépend., piscine chauffée, immense cheminée et vitraux d'époque. Téléph. (32) 53-42-11.

(YONNE) Ancien moulin de caractère. 6 P. tt conft., dépendances, maison gardien, 8.000 m2, rivière à truites. Libre. Morbois, expert F.N.A.I.M., Sens. (86) 87-02-88 ou Paris 526-05-56.

propriétés propriétés

TOURAINE 5 km Tours, propriété : maison 5 pièces et dép. 400 m2 couverts, 75 ares de terre avec arbres. Prix : 350 000 F.

A VOUVRAY, près Tours, coin de pêche, 53 ares, sur la Cisse, en bordure de route. 25 000 F.

Champion, Hôt. des Quatre-Vents 72200-La Flèche. (15) 43-94-00-61.

MONTGERON
QUARTIER RESIDENTIEL
Près lycée, transports, commerces. SUR 1.050 m2 avec arbres. PROPRIETE. Rez-de-ch. : entr., séj. double 45 m2, bureau, 1 pce+cuis. 1er étage : gde chbre 24 m2 + 2 chbres, s. de bns, w.-c, lingerie. 2e ét. : 2 gdes chbres + grenier. Chauf. central. Garage 2 voit. S/sol avec. chaufferie, fruitiers, cave à vins, etc.
VU URGENCE SACRIFIE
620.000 F. - Tél. : 921-40-72.

YONNE : 15 km COURTENAY Petite PPTE s/5.400m² terr. clos, 4 p., s. bs, wc, ch. cent., grenier aménag., garage. Px 235.000 F. Cab. Bouvret, 27, av. Gambetta, JOIGNY. - Tél. (86) 62-19-44.

ILE-DE-FRANCE
35 km Paris par autor. Ouest, très belle propriété réc., tt cft, 10 pièces, 4 bains, gar., terrasse.
PARC sur 24.000 M2
Site et vue exceptionnels. 723-88-93, 10 à 12 heures.

83-FAYENCE, 20' St-RAPHAEL et CANNES, magnifiq. propriété 4 HA., MAS du XVIIIe. Maison de garde, pisc., dépend., forage, vigne, fruitier - 16-94-95-54-71.

SOLOGNE. 150 km Paris, village chasse, golf, équit., ferme amén., récept. 72 m², chbres, bureau, cuisine, s. de bs, poutres, tél., 2 granges, 200 m², 6.500 m² - Etang. 480.000 F - 976-07-24.

TOURAINE. Belle ppté nord TOURS, 15 min. centre ville, entièrem. rénovée, 16 p. princ., 3 ha. bois, pelouses, verger, pot., gd garage, dépend., log. gard. Prix : 1.400.000 F. Téléphone : (47) 05-49-06.

TOURAINE - 190 KM PARIS Sortie localité, au calme, plaisante demeure ancienne impec., 9 p., cft, communs, joli jd ombr. clos. Chatet, 37150 Francueil.

PROPRIETES EN NORMANDIE
— Près Alençon, MANOIR 16e, bd riv., parc 3 ha. Possib. acq. 17 ha. d'herbe. Libre.
— 25 km Caen. CHATEAU 18e, 25 p. Sup. avenue, 12 ha.
— Vire. HOTEL PARTICULIER 18e, 10 p. Pr mod. Urgent.
— Rég. CAEN, 2 km mer, MAISON neuve, 8 p., jardin.
— 6 km BAYEUX. GRANGE à amén. Herbages 1,5 à 10 ha.
HOUDIARD, B.P. 83 LAVAL - Tél. (43) 53-25-21.

40 km autoroute Sud. Région BARBIZON, vieille demeure rurale luxueusement restaurée. Séjour 70 m2 avec loggia, s. à manger, cuisine, 5 chbres av. bains, w-c. atelier, garage 3 voitures, jdin paysagé clos de murs 2 400 m2 : 1 370 000 F. COFIF. Téléphone : 437-09-81.

Vend hameau Hte-Drôme 5 bât. 13 ha, eau, élec., b. ét., 500.000 F. OBY, 26410 CHATILLON.

COTE D'AZUR. A vendre vaste et tr. belle ppriété neuve, vue imprenable très étendue sur la mer, surface habitable 1 032 m2 + terrasse 700, barbecue 90 m2, piscine, terrain de 8 000 m2. Décorations intérieures except. A céder meubl. ou non. Drugeon S.A., square de la Résistance. 58000 NEVERS TEL. : (86) 61-33-29.

Près GISORS. Propriété ancienne
Séj., cheminée, cuis., 2 chbres + poss. sal. d'eau, garage. Joli jard. clos. nombreux arbres, 1.000 m², 300.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, Fg-Cappeville, GISORS. Tél. (16-32) 55-06-20.

REGION LUBERON
BASTIDON PIERRE
Deux pièces, gros œuvre bon état intérieur à aménager. Sur 10 000 m2 splendide terrain complanté cyprès centenaires, chênes. Jolis espaliers en pierres sèche. A l'abri du Mistral, en plein sud. Vue imprenable. Eau, électricité installées. A 2 km. d'un village classé. Idéal pour amateur de solitude.
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
PRIX TOTAL : 185.000 F.
Av. 40 000 F compt. solde 15 a.
MAS PROVENÇAL
Ancienne construction, beaucoup de cachet, comprenant au rez-de-chaussée, 3 pièces, au premier étage, 3 pièces plus un grenier à foin, remise et pigeonnier avec cave voûtée, et bastidon non attenant, plus ruine à rénover. Sur 13 000 m2 magnifique terrain, vignes et arbres divers. Eau de source, électricité installée. Situé à flanc de colline. A 2 km d'APT.
AFFAIRE RARE
PRIX TOTAL : 310 000.00 F.
Av. 60 000 F compt. solde 15 a.
Px nets, frais de notaire en sus. Nos bureaux sont ouverts tous les jours, y compris le dimanche et les jours fériés. Bureaux fermés le mercredi.
AGENCE IMMOBILIERE DE SAINT-SATURNIN-D'APT 84490. TEL. : (90) 75-40-76. Ag. F.N.A.I.M., march. de biens.

3 km MEULAN, dans 4.700 m², réception avec cheminée + 3 chambres, salle de jeux, 3 garages - 973-28-25.

Particulier vend.
MONTIGNY-SUR-LOING
(Seine-et-Marne)
TRES BELLE MAISON
BOURGEOISE DE CARACTERE restaurée, 2 400 m2 de parc aménagé, bord de l'eau. Ile privée et terrasse dans site classé. Prix : 1.380.000 F. Justifié. Téléph. : 424-71-22.

LES ISSAMBRES
PRES SAINTE-MAXIME
magnifique propriété vaste réception. 5 chambres, 5 bains, maison d'amis, piscine, 5.000 m2 jardin arborisé. GARBI, 80, rue de Sèvres, 75007 PARIS. T. 567-22-88.

A 5 KM PACY-S.-EURE
Magnifique ppté de caractère, terrasses donnant s/étang 4 ha. Site merveilleux. Gd liv. avec charpente et loggia, 4 chbres, grand confort. Prix étudié. 254-97-58 ou 16-32-36 - 32-05.

A VENDRE Sud-Finistère
1) A 3 km de Quimperlé, ds bois de 9.500 m2, ppté neuve, tt cft, 5 chbres, lingerie, séjour avec cheminée pierre, poutres, 2 s. de bns. Prix : 650.000 F.
2) A PLOUHINEC, propriété neuve sur 5.000 m2, avec accès direct à mer. Prix : 800.000 F.
3) Au Cabellou en CONCARNEAU, proximité mer, villa sur terrain boisé. Prix : 350.000 F.
4) A SAINT-GUENOLE-PENMARCH, maison en pierre, tout confort. Prix : 400.000 F.
5) PLOZEVET, vue mer, propriété neuve, tt cft, 4 chbres. Prix : 450.000 F.
6) A AUDIERNE, studios et appartements sur port et sur mer, à partir de 100.000 F. S'adresser à Me MAURICE, Notaire à PLOZEVET. Téléphone : 58-30-01.

HAUTE-PROVENCE
Drôme Sud - Part. à Part., vds vieille ferme provençale sur 9.100 m2 de terrain : 140.000 F. Téléph. : (75) 75-11-60

MONTPELLIER
Splendide villa 1973 sur parc de 9.000 m2, 245 m2 habit. Prestations grand luxe : 1.450.000 F. J. Nègre, agent F.N.A.I.M., 11, rue du Palais 34000 Montpellier (67) 72-72-38. Mas cévenols et terrains à bât.

terrains

95-HERBLAY
La PATTE-D'OIE
Echangeur A.15
Terrain industr. viabilisé.
Lots : 1.500 m² à 6.500 m².
SIFIF - 723-43-06.

SANTENY - VAL-DE-MARNE
A 25 km de Paris, RER à 7 km terrain à bâtir, toute viabilité
742 m², 173.000 F T.T.C.
822 m², 188.000 F T.T.C.
1.000 m², 205.000 F T.T.C.
Téléphone : 062-78-92
Permanence avenue du Général-Leclerc, samedi et dimanche, de 10 heures à 17 heures.

GOLF DE SANTA-MANZA Bonifacio, à vendre terrain 8.260 m², situation except. Ecr. LAMI, 56, r. de l'Industrie. 38170 SEYSSINET PARISET.

CORSE
Golf de Sagone, terrain exceptionnel, 6.000 m², viabilisé, plage privée 50 m. Téléphone 506-15-61 après 20 h.

SOLOGNE
A VENDRE
TERRAINS viabilisés et constructibles avec ou sans étangs et bord rivière également terrains pour création étangs. Tél. matin 9 h. à 11 heures au 16 (38) 35-00-58.

HOULGATE Terrain à bâtir 2.500 m², eau gaz, électricité 59 F le m². 359-30-85, H. B. ou 567-07-08 après 20 heures.

A vdre terrain boisé constructible. 2.500 m², 15 km Montargis, viabilisé, 50.000 F. Téléph. : 656-04-28 après 20 heures ou écr. à 6.640, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOLOGNE
A VENDRE
TERRAINS ET TERRITOIRES de 1 à 100 ha., avec possib. de création étangs, dont certains constructibles. Téléphone matin 9 h. 30 à 11 heures au 16 (38) 35-00-58.

CROISSY-SUR-SEINE
500m centre, beau TERRAIN 1.076 m2, grande façade, toute viabilité. Prix : T.T.C.
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

viagers

NICE, Négresco - Vends bel 3 pièces, libre, 200.000 F + rente mensuelle 1.000 F limitée à 15 ans. Téléphone : (93) 82-04-73

villégiatures

COTE BASQUE
Exceptionnel - Très belle villa sur colline - Grand Parc - Vue sur mer - 10 chambres - Tout confort - A louer juillet. Tél. MAI. 71-57.

Le Monde
Ile-de-France
DANS LE 14e ARRONDISS
Alsace
Islande
Terre de contrastes...
Tour complet
Camping et Safari photo
Islande
Scanditours
l'homme du vin
Au Salon d
FOIRE DE PAR
«LA FÊTE AUX IDÉES
Samedi 29 AVRIL · Lundi

هكذا من الأصل

Le Monde

régions

Ile-de-France

DANS LE 14e ARRONDISSEMENT DE PARIS

Les religieuses de la Visitation veulent vendre leur potager mais leurs voisins s'y opposent

Le quatorzième arrondissement va-t-il perdre 2 000 mètres carrés d'espaces verts ? Tel est l'enjeu de la polémique qui oppose les propriétaires du couvent de la Visitation au comité de défense du quartier de l'Observatoire.

Les religieuses possèdent un parc de quelque 2 hectares entre l'avenue Denfert-Rochereau et la rue Boissonnade. Ce parc, à l'exception du jardin potager perpendiculaire à la rue Boissonnade, est inscrit comme espace vert non constructible dans le plan d'occupation des sols. Les religieuses, qui ont besoin d'argent, désirent vendre ce jardin potager à un promoteur qui y bâtirait soixante-dix logements environ, comme le prévoit le permis de construire, déposé en décembre 1977.

Les voisins, groupés dans un comité de défense, veulent s'opposer à cette transaction. Ils se sont déjà battus pour la défense des espaces verts du jardin de l'Observatoire et des jardins du 83, avenue Denfert-Rochereau. « *La Ville de Paris a émis le vœu de ne plus construire sur les terrains libres de Paris*, affirme leur porte-parole, Mme Elizabeth Auclaire. *Nous demandons que cette décision soit respectée et que la Ville loue aux religieuses le terrain qu'elles veulent vendre, afin de le transformer en jardin public.* »

« *La Ville ne nous a jamais fait d'offre officielle* », répond-on au couvent, où on remarque d'autre part que « *les membres du comité qui jouissent de nos arbres depuis plusieurs années ne nous ont jamais aidées à les entretenir* ».

La municipalité ne cache pas qu'elle n'est pas favorable à cette construction et qu'une modification du plan d'occupation des sols, étendant le caractère inconstructible à tout le parc, n'est pas écartée. La Ville pourrait alors éventuellement louer ou acheter le terrain pour en faire un jardin.

M. Lucien Lanier, préfet de Paris, indique quant à lui que « *le plan d'occupation des sols prévoit une construction sur le terrain. Les religieuses sont donc entièrement dans leur droit* ». « *D'autre part*, affirme-t-il, *nous avons reçu autant de pétitions « pour » que de pétitions « contre » cet immeuble. Un projet de révision du bâtiment est à l'étude, qui réduirait les dimensions du bâtiment.* »

Cela suffira-t-il à désarmer l'opposition des défenseurs des espaces verts, qui ne sont pas prêts d'autre part à renoncer à la vue imprenable dont ils jouissent depuis plusieurs années ?

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

● *Manifestation anti-automobile dans le 14e*. — Plusieurs groupes de militants écologistes ont bloqué la circulation pendant plus d'une heure le mercredi 10 mai en fin de journée, place d'Alesia, dans le 14e arrondissement. Les manifestants entendaient protester contre la « marée automobile » dans les rues de Paris. Malgré la réaction de certains automobilistes, mécontents, aucun incident sérieux n'a été signalé.

Du 10 au 21 mai

UNE CAMPAGNE POUR LA PROPRETÉ DE LA CAPITALE

M. Jacques Chirac a annoncé le mercredi 10 mai, au cours d'une réunion de presse, le lancement d'une campagne de propreté dans la capitale. Point fort de cette opération, qui doit durer une dizaine de jours : le bois de Boulogne où du 10 au 20 mai seront concentrés tous les moyens de nettoyage dont la Ville dispose.

La campagne prendra fin le dimanche 21 mai avec une journée d'animation sur le thème « propreté, nature et musique » organisée toujours dans le bois de Boulogne, « *qui représente comme le bois de Vincennes, un espace vert infiniment précieux pour les Parisiens* », a souligné M. Jacques Chirac.

Ce dernier a aussi évoqué deux problèmes de sécurité « *dépendant strictement de la municipalité* ». Il a annoncé une augmentation de 7,5 millions de francs des crédits affectés à l'éclairage des rues et la mise à l'étude de mesures pour améliorer la sécurité dans les squares de la capitale où « *règnent trop souvent le vandalisme et une certaine terreur* », a déclaré le maire de Paris.

Alsace

● *Le cercle Schickele*, à l'occasion du dixième anniversaire de sa création, a publié un numéro spécial de sa revue *Land un Sproch*.

Ce numéro, destiné à un large public, peut être commandé au Cercle Schickele, 31, rue Oberlin, 67000 Strasbourg, contre la somme de 8,50 francs en timbres poste.

Bretagne

● *Une opération « Croisière vérité »* est organisée par France-Inter jusqu'au 17 mai pour déterminer les conséquences de la marée noire sur les côtes bretonnes.

Cette croisière se déroulera à bord du dragueur océanique de la marine nationale *Baccarat*, qui se déplacera le long des côtes de Brest au Mont-Saint-Michel. Françoise Gaujour et François Vikar, les deux journalistes chargés de l'enquête, rencontreront, à chaque étape, les représentants des localités touchées, les spécialistes de la lutte anti-marée noire et tous ceux qui, à des titres divers, ont été victimes de l'échouage de l'*Amoco-Cadiz*, le 16 mars dernier.

Corse

Polémique dans la zone industrielle d'Ajaccio
Centrale thermique ou centrale solaire ?

Ajaccio. — Faut-il ou non construire une centrale thermique sur la zone industrielle du Vazzio, aux environs immédiats d'Ajaccio et de l'aéroport ? Depuis le début de mars, alors que les travaux de terrassement et de coulage des fondations sont en cours, une polémique se développe.

Le Groupement d'Ajaccio et sa région pour la défense de l'environnement (GARDE), association présidée par un jeune professeur, Mlle Félicie Fattaccioli, en est à l'origine. Il est soutenu par l'association héliotechnique de M. Paul Casalonga, qui milite pour le développement des autres sources d'énergie — solaire et hydraulique en particulier.

De notre correspondant

Cette affaire revêt aujourd'hui un aspect politique, le P.C.F. soutient E.D.F. tout en regrettant que la direction ait « *choisi le silence* ». Le P.S. en arrive à demander l'arrêt immédiat des travaux, une information publique contradictoire et un référendum dans les treize communes concernées (Ajaccio et les douze villages environnants).

De son côté, le mouvement autonomiste, l'Union du peuple corse (U.P.C.) souligne, d'une part, que « *les travaux sont largement engagés et en toute illégalité, puisqu'en contradiction avec la procédure d'enquête publique du 14 mai 1976 complétée par la directive du premier ministre* » et d'autre part qu'E.D.F., « *Etat dans l'Etat, procède par affirmations et ne respecte pas la loi, dont l'autorité de tutelle devrait être la garante* ». Pour l'U.P.C., « *l'Etat, dans ce domaine comme dans tant d'autres, trop nombreux, persiste à violer sa propre légalité. Il s'expose ainsi sciemment à voir le peuple passer dans l'illégalité parce que désarmé devant de telles pratiques...* »

Le bureau du comité économique et social, réuni sous la présidence de M. Emile Arrighi de Casanova, s'est « *étonné que la réalisation d'un tel équipement puisse être engagée sans qu'un débat ait été organisé au niveau régional et que l'enquête d'utilité publique ait été menée à son terme* ». Quant aux maires des treize communes concernées, ils ont demandé et obtenu une réunion d'information avec les responsables d'E.D.F. et de l'équipement, sous l'autorité du préfet de région. Pour sa part, le Conseil de l'ordre des médecins de la Corse du Sud « *s'élève avec véhémence contre ce dangereux projet* ».

Illégale, la construction de la centrale du Vazzio ? Ce n'est, en effet, que le 11 mars 1978, alors que les travaux d'infrastructures étaient commencés depuis plusieurs mois, qu'est paru l'arrêté préfectoral prescrivant, du 20 mars au 28 avril, l'enquête réglementaire d'utilité publique, enquête qui vient d'être prorogée de deux semaines, soit jusqu'au 19 mai. Mais E.D.F. soutient avoir entrepris ces travaux dans le respect des textes législatifs et réglementaires.

Construction illégale ?

Devant le juge des référés d'Ajaccio, saisi d'une demande d'arrêt des travaux et qui s'est déclaré incompétent par jugement du 2 mai 1978, E.D.F. a fait valoir que « *la réalisation d'une centrale thermique n'est en rien subordonnée à la délivrance d'une déclaration d'utilité publique dès lors qu'il n'y a pas lieu à expropriation* ». Les terrains (22 hectares) ont, en effet, été acquis à l'amiable et la procédure de déclaration d'utilité publique n'a été engagée que dans « *le seul but de marquer l'intérêt général qui caractérise l'œuvre entreprise et pour informer le public* ».

Cette demande a été déposée dès le 26 avril 1976, l'autorisation du ministre de l'industrie est intervenue le 6 octobre 1977, l'étude d'impact a été établie « *conformément aux dispositions du décret du 12 octobre 1977 en application de la loi du 10 juillet 1976* », l'ingénieur des mines a déposé son rapport le 31 janvier 1978.

Mais quelle est-la valeur des arguments juridiques à partir du moment où le problème est posé devant l'opinion publique en termes de choix des sources d'énergie et de pollution ?...

Pour le GARDE, favorable à la multiplication de petites unités hydrauliques et solaires, la construction d'une centrale thermique de 160 MW utilisant 800 à 1 000 tonnes de fuel provoquera une indéniable pollution atmosphérique : rejets « *fort toxiques* » d'anhydrite sulfureux — 40 à 50 tonnes, — formation d'acide sulfurique au contact d'un air ambiant humide, réchauffement artificiel de l'atmosphère, ainsi que des eaux voisines de la Gravona. Cette association fait également observer que la hauteur de la cheminée sera limitée à 80 mètres en raison de la proximité de l'aéroport, alors que 150 mètres sont nécessaires pour atténuer la pollution.

E.D.F. réfute tous ces arguments : la retombée d'anhydrite sulfureux sera « *faible et bien inférieure à l'existante* » ; il n'y aura pas de retour vers la ville en raison des vents dominants et « *Ajaccio restera l'une des villes le moins polluées de France* » ; aucun échauffement de l'atmosphère n'est à craindre par suite de la vaporisation des eaux de refroidissement, la réfrigération devant se faire en circuit fermé : le rejet des purges sera « *sans effet* » *sur la température de l'eau de la Gravona*. Quant à la hauteur de la cheminée, elle est suffisante.

Ces assurances ne sont pourtant pas de nature à convaincre les défenseurs de l'environnement, qui font remarquer qu'en 1974-1975, la population de Porto-Pollo, sur le golfe du Valinco, s'est opposée avec succès à la construction de la centrale sur son territoire, précisément « *pour cause de pollution* ». E.D.F. a alors choisi Ajaccio, encouragée par la municipalité et la chambre de commerce. C'était pour elle un meilleur choix, ne fût-ce qu'en raison de la proximité du port à partir duquel un oléoduc sera construit pour approvisionner le dépôt de combustibles de la centrale.

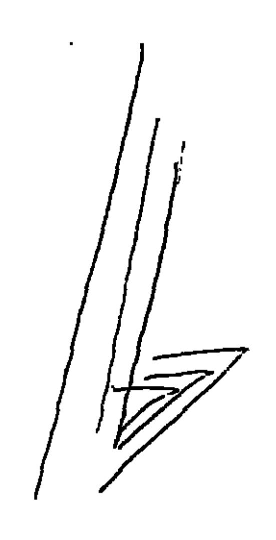
Ainsi pouvait-on légitimement lancer les travaux « *préparatoires* » en faisant valoir un certain nombre d'arguments péremptoires et, en tout cas, irréfutables par des profanes : la puissance de pointe nécessaire à la Corse double tous les cinq ans, l'appoint des autres énergies serait « *négligeable* », on créera cinquante à soixante emplois permanents nouveaux et, pendant cinq ans, le chantier occupera quatre-vingts à cent personnes sans compter les emplois induits.

Actuellement, la Corse est alimentée en courant électrique par les centrales hydrauliques d'Ocana, Corscia et Castirla, la centrale thermique de Lucciana (construite en 1974) et la petite centrale d'Aspretto à Ajaccio (construite au lendemain de la guerre). L'énergie totale produite s'est élevée, en 1977, à 371 GWh, dont 267 hydraulique — année d'une hydraulicité exceptionnelle — et 104 thermique diesel. Mais, la puissance maxima appelée durant l'hiver 1977-1978 a atteint 106 MW, contre 87 en 1976-1977 et 75 en 1975-1976. Motif : un hiver plus rigoureux que prévu.

D'où cette constatation en forme d'avertissement : « *Si le Vazzio ne démarre pas en 1979, des délestages seront inévitables, provoquant des coupures de courant* »...

PAUL SILVANI.





Le Monde

économie

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le financement du nouveau « pacte pour l'emploi » n'entraîne pas de charges supplémentaires pour les entreprises

La hausse des produits pétroliers couvrira la majeure partie des dépenses du « collectif »

L'augmentation des prix des produits pétroliers en juin couvrira plus de la moitié (56 %) des dépenses supplémentaires entraînées par la reconduction cette année — avec des modifications — du « pacte national pour l'emploi » : stages, extension des contrats emploi-formation, réduction de 50 % des charges sociales pour les petites et moyennes entreprises employant des jeunes. Telle est l'une des principales décisions prises mercredi 10 mai par le conseil des ministres (voir nos éditions d'hier), qui a consacré une partie de ses travaux à la mise au point du premier budget rectificatif pour 1978. Ce « collectif », qui sera examiné prochainement par l'Assemblée nationale, est uniquement destiné à financer le « pacte pour l'emploi », si l'on excepte quelques dépenses consacrées à la lutte contre la marée noire bretonne. Au total, il prévoit 4 680 millions de dépenses supplémentaires par rapport au budget voté fin 1977. Le gouvernement ayant décidé 400 millions d'économies, restait à trouver 4 280 millions de recettes nouvelles. Celles-ci seront trouvées de trois façons.

● *Transferts effectués au bénéfice de l'emploi : ils rapporteraient 1,5 milliard de francs :*

1) Maintien, en 1978, de la *majoration de 0,1 % de la taxe* d'apprentissage, qui avait été instituée *« à titre exceptionnel »* en 1977. Comme l'année dernière, ce 0,1 % s'ajoute à la taxe normale de 0,50 % ;

2) Majoration de la taxe pour la formation continue, qui passe de 1 % à 1,1 %, les employeurs étant tenus d'en affecter 0,2 % à l'Etat pour la formation des jeunes. La taxe à la formation continue, selon la loi du 9 juillet 1971, qui était, au début, de 0,8 %, devait être portée progressivement à 2 % ;

3) Réduction de 1 % à 0,9 % de la contribution patronale au logement.

En diminuant le « 1 % patronal » et en augmentant la taxe à la formation d'un montant égal, le gouvernement respecte son engagement de pause des charges sociales. On sait que 0,2 % de la contribution patronale au logement doit être obligatoirement destiné à l'habitat des travailleurs immigrés.

● *Augmentation des prix des produits pétroliers : elle rapportera 2 380 millions de francs.*

Ainsi que nous l'avons annoncé dans nos éditions d'hier, le prix de l'essence augmentera dès le mois de juin de 10 centimes, cette hausse s'ajoutant à celle de 16 centimes qui était déjà prévue dans le budget de 1978 voté à la fin de l'année dernière. Le conseil des ministres du 10 mai a décidé de porter le prix du litre de super à 2,68 francs, celui du gazole à 1,62 franc et celui du fuel domestique à 0,89 franc.



(Dessin de KONK.)

● *Quatre cent millions d'excédents de ressources du loto encaissés en 1977* seront reversés au budget de 1978.

Comme il est évident que le déficit prévu dans la loi de finances 1978 (8,9 milliards de francs) sera largement dépassé en fin d'année malgré ce premier « rectificatif », l'Etat a décidé de lancer un emprunt de 3 milliards de francs. Celui-ci couvrira partiellement par des ressources d'épargne l'excédent des dépenses sur les recettes de l'Etat. Il est certain que d'autres emprunts de même importance — deux probablement — seront encore lancés au cours des prochains mois. De la sorte, l'Etat devrait pouvoir financer par des moyens non inflationnistes quelque 9 à 10 milliards de francs d'impasse.

Reste à savoir si ce sera suffisant pour couvrir un déficit qui pourrait se situer cette année entre 20 et 30 milliards de francs. — Al V.

Depuis 1973 LE PRIX DU SUPER A AUGMENTÉ DE PRÈS DE 25 % EN FRANCS CONSTANTS

Les 26 centimes d'augmentation du prix du litre de supercarburant ne représentent nullement la plus forte des hausses de ces dernières années. Le 11 janvier 1974 — soit peu après le quadruplement du prix du pétrole, — le tarif du super avait augmenté de 40 centimes passant de 1,35 F à 1,75 F) ; le 2 novembre 1976, il avait encore progressé de 29 centimes (passant de 1,96 F à 2,25 F).

En dix ans, la hausse du super a été de 155, 2 % (il valait 1,05 F le litre en janvier 1968). Ramenée en francs de valeur constante, l'augmentation n'est cependant que de 10,9 %, compte tenu du retard pris avant 1973. Depuis décembre 1973, en revanche, l'augmentation, en francs constants, atteint 24,76 %.

La prochaine hausse ne modifiera pas la place de la France dans la hiérarchie des prix de vente du supercarburant en Europe. A fin avril, le litre de super coûtait 3,15 F au Portugal, 2,75 F en Italie, 2,30 F en Belgique, 2,26 F aux Pays-Bas, 2,17 F en République fédérale d'Allemagne, et 1,55 F en Grande-Bretagne.

L'EMPRUNT DE 3 MILLIARDS SERA LANCÉ LE 22 MAI

L'emprunt d'Etat à quinze ans de 3 milliards de francs, que le gouvernement a décidé de placer, sera lancé le 22 mai. Il sera proposé sous forme d'obligations assorties d'un taux d'intérêt de 10 %, émises au pair. Ces obligations seront remboursables en douze annuités égales à partir de la quatrième année, de manière que l'amortissement soit achevé le 22 mai 1993. Leur intérêt sera payable à terme échu, le 22 mai de chaque année.

Les dispositions fiscales de droit commun, applicables aux émissions obligataires, seront applicables à cet emprunt. Les intérêts pourront donc bénéficier de la franchise de 3 000 F pour le calcul de l'impôt sur le revenu et, le cas échéant, du prélèvement libératoire de 25 %. De plus, les intérêts de cet emprunt, comme ceux de l'ensemble des emprunts de l'Etat, ne seront pas assujettis à la retenue à la source de 10 %.

Le placement sera assuré et garanti par un groupement des principaux établissements bancaires de la place, selon la procédure de la prise ferme, le Crédit lyonnais assurant le secrétariat du groupement. Les souscriptions seront reçues par les comptables du Trésor, des postes et des administrations financières, ainsi qu'aux guichets des caisses d'épargne, des caisses de crédit agricole mutuel et de crédit mutuel, des banques et des établissements financiers et chez les agents de change. Le placement pourra être clos sans préavis.

Les actionnaires seront mieux informés et mieux protégés

Le conseil des ministres du 10 mai a décidé de soumettre de nouveau au Parlement le projet de loi qu'il avait déjà présenté le 10 juillet 1976 tendant à améliorer le fonctionnement des sociétés commerciales, à protéger les actionnaires et à défendre l'épargne. Ce texte n'avait pu être examiné au cours de la précédente législature. Il traite de l'information des actionnaires, de la protection des actionnaires minoritaires, et du statut des des dirigeants d'entreprises.

● *Informations.* — Les sociétés cotées en Bourse, prévoit le texte, seront tenues de fournir plus rapidement les informations légales. Actuellement elles sont tenues de le faire dans les quarante-cinq jours suivant les assemblées générales ; le projet stipule que ces informations devront être rendues publiques quatre mois après la clôture de l'exercice et trente jours au moins avant l'assemblée des actionnaires. Les mêmes sociétés devront publier avant les assemblées les résolutions présentées par les actionnaires. Elles devront aussi présenter des comptes solides.

● *Protection des actionnaires.* — Les actionnaires seront autorisés à présenter des candidats au conseil d'administration et au conseil de surveillance en s'organisant entre eux.

Des actionnaires minoritaires qui s'estimeraient lésés pourront saisir plus facilement le tribunal correctionnel. Ils pourront se grouper en association pour demander au tribunal de commerce la nomination d'un *« expert de minorité »*. Ce droit sera étendu au procureur de la République, et, pour les sociétés cotées, à la Commission des opérations de bourse. Par ce biais les travailleurs pourraient également demander la nomination d'un *« expert de minorité »*. La rémunération de l'expert pourrait être mise à la charge de la société.

● *Commissariat aux comptes.* — Les commissaires aux comptes seront autorisés à s'associer et à se constituer en société commerciale.

● *Augmentation de capital.* — Les sociétés seront autorisées à émettre de nouveaux titres d'épargne : les obligations avec bon de souscription, ouvrant à leurs détenteurs la possibilité de participer à une augmentation de capital.

● *Age des dirigeants et cumul.* — Le nombre de mandats que peuvent cumuler les dirigeants d'entreprises, actuellement fixé à huit, serait ramené à cinq. La durée des mandats des membres de conseil d'administration ou de conseil de surveillance, actuellement fixée à six ans, serait ramené à quatre ans.

L'âge des P.-D.G., des directeurs généraux et des membres du directoire des sociétés inscrites à la cote officielle d'une bourse de valeurs ne pourra pas dépasser soixante-cinq ans. Cette disposition ne sera cependant pas applicable aux dirigeants détenant plus de la moitié du capital social. Pour ces mêmes sociétés, le nombre des administrateurs âgés de plus de soixante-dix ans ne devra pas être supérieur au tiers de l'effectif du conseil de surveillance ou du conseil d'administration.

Les dirigeants (P.-D.G., directeurs généraux, membres de conseil d'administration ou de conseil de surveillance) des sociétés cotées en bourse seront tenus, lorsqu'ils reçoivent de la société à laquelle ils participent 180 000 F au cours d'une année civile, d'affecter une partie de la rémunération excédent ce montant à l'achat ou à la souscription d'actions de la société.

[Cette dernière disposition est particulièrement importante : elle aboutit à faire des « managers », qui dirigent certains grands groupes industriels, des actionnaires de leurs sociétés. Nul doute que cette mesure, comme l'ensemble de ce texte, soient âprement débattus au Parlement.]

Nominations

M. HABERER DIRECTEUR DU TRÉSOR

M. Jean-Yves Haberer, inspecteur des finances, est nommé directeur du Trésor en remplacement de M. Jacques de Larosière.

[Né le 17 décembre 1932 à Mazagan (Maroc), licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, M. Jean-Yves Haberer est inspecteur des finances. Secrétaire du conseil de direction du Fonds de développement économique et social de 1965 à 1967, il a été conseiller technique au cabinet de M. Debré, ministre de l'économie et des finances (1966-1968), puis directeur du cabinet du même ministre aux affaires étrangères (1968-1969) et au ministère d'Etat chargé de la défense nationale (1969).

Directeur adjoint à la direction du Trésor, chargé du service des interventions (1969), chef du service des activités financières (1970) puis du service des affaires internationales (depuis 1973), M. Haberer a été nommé, en 1976, directeur du cabinet de M. Durafour, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'économie et des finances. Il a occupé la même fonction auprès de M. Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances (1977-1978), avant de devenir chargé de mission auprès de M. Monory, ministre de l'économie. M. Haberer est l'auteur d'un ouvrage en deux volumes sur *les Fonctions du Trésor et la politique financière*.]

● *M. Jean-Claude Rohel et M. Jean Puech* ont été nommés membres du Conseil économique et social au titre des personnalités qualifiées, en remplacement respectivement de M. Paul Pernin et de M. François Delmas.

● *Force ouvrière et la crise économique.* — *« Les gouvernements ne parviennent plus à maîtriser la situation économique, et la Communauté économique européenne compte 7 millions de chômeurs »*, a déclaré M. André Bergeron, le 10 mai, à Nevers. Force ouvrière doit *« sensibiliser l'opinion publique aux réalités difficiles auxquelles nous sommes confrontés »*, a ajouté le syndicaliste.

SOCIAL

Les restrictions à l'immigration familiale sont supprimées pour les Espagnols

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, a conclu à Madrid, le mardi 9 mai, un nouvel accord sur l'immigration. Ce texte permet notamment aux conjoints et aux enfants d'immigrés espagnols d'accéder au marché du travail en France, en dépit des restrictions apportées l'an dernier à l'immigration familiale.

Commentant cet accord, M. Stoléru a souligné que son objectif fondamental était d' *« apporter toutes les aides possibles à l'Espagne dans son progrès démocratique, pour faciliter son évolution et son entrée dans le Marché commun »*. En fait, ce nouvel accord vise à étendre à l'Espagne les dispositions de l'accord franco-portugais, signé le 7 février 1976, qui abrogeait, pour les ressortissants portugais, l'interdiction du droit au travail pour les familles des migrants.

C'est le 10 novembre 1976 que M. Stoléru avait suspendu par décret, pour une période de trois ans, l'immigration familiale. Devant le tollé suscité par cette mesure — jugée *« inhumaine »* et *« inconstitutionnelle »* par la section sociale du Conseil d'Etat — le gouvernement avait toutefois autorisé cette immigration *« pour tous les membres de la famille qui ne demandent pas l'accès au marché de l'emploi »*. Sur les instances des autorités portugaises, la France avait consenti une première exception, qui vient d'être étendue à l'Espagne et qui devrait l'être à la Grèce, cette dernière ayant posé, comme le Portugal et l'Espagne, sa candidature au Marché commun. Un conjoint ou un enfant de plus de dix-huit ans venant rejoindre en France un chef de famille espagnol pourra désormais obtenir une carte de travail.

Autre point, de cet accord franco-espagnol : les autorités françaises mettront en place avant la fin de 1978 deux nouveaux bureaux de paiement de *« l'aide au retour »* (toujours fixée à 10 000 francs), l'un à Madrid, l'autre à Figueras (Espagne). Sur les quelque trente mille « volontaires qui, jusqu'à présent, ont bénéficié de cette aide — y compris les conjoints et les enfants, — dix mille environ étaient des immigrés portugais, et un peu moins de dix mille étaient des Espagnols.

Enfin, les deux pays étudieront, avant l'automne prochain, le problème spécifique des vendangeurs, afin d'empêcher surtout le travail des clandestins et des jeunes.

Toutes ces mesures visent à accorder, comme l'Espagne l'avait demandé en janvier dernier à la Commission européenne, *« la plus large égalité entre les travailleurs espagnols installés dans les pays de la Communauté et les ressortissants des pays membres »*.

Ce ne sont là, toutefois, précise-t-on, que des exceptions qui confirment la règle. Pour le reste, en effet, la politique d'immigration *« s'exerce dans un contexte international nouveau, qui verra l'immigration massive des dernières années en Europe se transformer vraisemblablement peu à peu en une diminution progressive des travailleurs immigrés »*.

A l'heure actuelle, le taux des entrées d'immigrés en France est considérablement plus faible : il n'est plus délivré que quelque cent cartes de travail par mois, soit dix fois moins que l'an dernier. Et nos frontières sont toujours verrouillées, sauf pour les ressortissants de la C.E.E. et pour les réfugiés.

JEAN BENOIT.

Rue Blanche à Paris

MANIFESTATION DE JOURNALISTES-CHOMEURS

Une cinquantaine de journalistes parisiens ont occupé mercredi après-midi 10 mai, pendant trois heures, les locaux du centre de reclassement des journalistes, rue Blanche, afin de *« donner un coup de semonce »*, disent les dirigeants syndicaux, à la direction de l'A.N.P.E. qui ne répond pas à la demande de création d'un fichier central des offres et demandes d'emploi.

Dans un communiqué, l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) précise qu'elle a obtenu les garanties suivantes :

« — Un agent supplémentaire doit prochainement être nommé au C.N.R.J. ;

» — Les offres d'emplois de journalistes seront désormais diffusées plus largement et plus rapidement dans l'ensemble des agences pour l'emploi du territoire.

» En revanche, poursuit le communiqué, *M. Métais, directeur de l'A.N.P.E., semble maintenir son opposition à l'établissement d'un fichier national. »*

Selon l'U.N.S.J., on compte actuellement deux mille trois cent journalistes chômeurs, soit 18 % des effectifs de la profession.

Dans le groupe Aigles

LA GRÈVE DES CLAVISTES A ÉTÉ RECONDUITE

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — A la suite de la grève déclenchée par les clavistes de la société Aigles dans les centres d'impression, notamment de Chassieu (Rhône), de Vevrey (Isère), de Saint-Etienne (Loire) (*le Monde* du 11 mai), la sortie de plusieurs éditions du groupe de presse Progrès-Dauphiné a été à nouveau et sérieusement perturbée ce jeudi 11 mai. Si *le Progrès de Lyon* passe totalement sous silence cet événement, le *Journal Rhône-Alpes* et *Dernière Heure lyonnaise*, comme ils l'avaient fait la veille, s'excusent auprès de leurs lecteurs des changements intervenus dans la présentation de leur numéro.

Aucune négociation n'a eu lieu au cours de la journée de mercredi entre la direction de la société et les représentantes des quelque deux cents clavistes concernées. Celles-ci ont décidé, dans la soirée du 10 mai, de reconduire leur mouvement pour vingt-quatre heures. Tout en admettant qu'il n'est peut-être pas possible d'envisager la qualification de « correcteur » (indice 175), qui réclame une formation spécialisée, les porte-parole du personnel (syndiqués à la C.F.D.T. et à la C.G.T.) estiment qu'une nouvelle qualification pourrait être créée, supérieure à l'indice 132, qui est actuellement celui des dactylos sur écran. Elles rappellent qu'au *Provençal* a été créée la qualification d'opérateur sur terminal pour « la saisie des données » avec deux échelons : 145, salaire de 2 751 francs et 155, salaire de 2 940 francs. Actuellement, les dactylos sur écran ont un salaire de base à l'agence Aigles de 2 320 francs. — B.E.

Société « Les employés du Monde »

CONVOCATION

L'assemblée générale ordinaire annuelle de la société « Les employés du Monde » se tiendra

LE LUNDI 22 MAI 1978
A 15 H. 30
local de la cantine

ORDRE DU JOUR

— Admission des nouveaux membres.
— Rapport du conseil d'administration.
— Rapport de trésorerie.
— Election de plusieurs administrateurs.
— Résolutions proposées au vote de la S.A.R.L. « le Monde ».
— Réforme des statuts de la S.A.R.L. « le Monde » (pouvoir au conseil de surveillance).
— Equilibre financier du journal.
— Création du poste de chargé de mission.

LES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES FRANÇAISES

Le gouvernement rejette le « plan de survie » de Boussac

(Suite de la première page.)

Cette assemblée doit se prononcer sur le « plan de survie » et une modification des structures juridiques (*le Monde* du 4 mai).

Les échos du conseil de surveillance réuni lundi dernier laissent supposer que M. Marcel Boussac n'est pas prêt à se laisser déposséder si facilement de ses pouvoirs. Un bref article paru dans *l'Aurore*, journal dont M. Marcel Boussac est propriétaire, affirme qu'« *au conseil de surveillance le président Marcel Boussac avait refusé son approbation au plan que MM. Jean-Claude Boussac et Jacques Petit ont soumis par ailleurs aux pouvoirs publics* ». Même si le fondateur du groupe revenait *in extremis* sur sa décision. Le « plan de survie » paraissant condamné, où trouver cette somme ? l'abandon de ses créances et la liquidation des actifs restants du groupe suffiraient-ils à assurer la survie du groupe ? Sans doute pas.

La situation financière catastrophique exige une injection rapide de fonds. Assurer la survie à très court terme du groupe — en réglant notamment les quelque 120 millions de retards de paiements accumulés depuis huit mois auprès d'organismes publics et parapublics, — restructurer les productions Boussac — en finançant les suppressions d'emplois inévitables, — et assurer la poursuite de l'activité pendant un an, coûteraient environ 300 millions. Le « *plan de survie* » ne tenant plus qu'à un fil, où trouver cette somme?

Les banques campent sur leurs positions depuis des mois, refusant d'engager un centime de plus dans l'affaire. Les pouvoirs publics ne pourraient apporter qu'une part limitée de cette somme, même si, comme ils le réclament, une équipe de direction en qui ils auraient confiance était mise en place. M. Marcel Boussac ? Le gouvernement, affirme M. Giraud, lui a demandé de « *prendre* [ses] *responsabilités* ». Il a déjà versé quelque 600 millions de francs depuis huit ans pour éviter le pire. Il lui faudrait, pour tirer une nouvelle fois son « empire » de l'ornière, remettre sur la table environ 200 millions de francs et dénicher, de surcroît, le manager susceptible d'être agréé par la puissance publique, échaudée par l'expérience menée depuis trois ans. Le veut-il ? En a-t-il encore les moyens ?

Sinon, une solution judiciaire paraît inévitable : dépôt de bilan ou suspension provisoire des poursuites (1). Elle ne réglerait en rien, c'est vrai, dans l'immédiat, les problèmes industriels et sociaux du groupe. Du moins aurait-elle le mérite de clarifier la situation. Elle pourrait, en outre, donner le temps aux administrateurs et à l'Etat soit de trouver un nouveau gestionnaire, soit de préparer une reconversion valable.

« *Les opérations de reconversion rendront nécessaire une aide aux entreprises de la région susceptible de redonner des emplois aux travailleurs touchés par la régression des industries textiles* », a précisé M. Giraud. Si les sociétés rentables du groupe — établissement Rousseau (chemiserie), société Bohain (confection), société SOCO (déchets de coton) — peuvent espérer se tirer d'affaire assez facilement, ainsi, peut-être, que les firmes possédant encore une marque solide — Jalla, Blizzand, etc., — il n'en va pas de même des unités textiles des Vosges.

M. Giraud a indiqué qu'un « *plan Vosges* » était en « *cours de préparation* ». Il n'est que temps...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) La procédure dite de « suspension provisoire des poursuites » permet au gérant de poursuivre l'exploitation de la société pendant plusieurs mois (généralement trois), sans que les créanciers puissent exiger le remboursement de leurs dettes. Au terme du délai fixé par le tribunal de commerce, le gérant doit proposer un plan de redressement et d'épuration du passif. Si ce plan n'est pas accepté, le tribunal prononce le dépôt de bilan ou la liquidation de l'entreprise.

M. Petit : je comprends que vous refusiez les licenciements...

Epinal. — La cour de la maison de retraite de Bettoncourt, que les habitants du village appellent *le « château »*, est envahie par quelque cinq cents personnes lorsque arrive, mercredi 10 mai dans l'après-midi, M. Jacques Petit et l'état-major vosgien de Boussac.

Aux fenêtres, sur le perron de grès gris, flottent de nombreuses banderoles. Des slogans fusent : « *Où Petit passe, les usines trépassent !* » ou encore « *Non aux licenciements !* ». L'atmosphère est tendue.

La [illegible]nion du comité d'entreprise ne dure que quelques minutes. Le temps d'entendre les chiffres, et les délégués quittent la salle.

« *Petit, des explications !* », hurlent « les Boussac » avant d'envahir le rez-de-chaussée et d'enfoncer la porte de la pièce où s'est réfugié le numéro 2 du C.I.T.F.

Bousculades, cris de colère et d'angoisse. M. Petit est conspué. Des femmes pleurent. Commence alors un dialogue musclé qui va durer près de trois heures. Pendant que l'on dégonfle les roues des voitures de la direction, des autocollants syndicaux fleurissent sur la veste de M. Petit. Celui-ci conserve néanmoins son calme, répondant tour à tour aux ouvriers et aux journalistes. « *Je comprends que vous refusiez les licenciements* », « *Le groupe Boussac n'est pas un canard boiteux* ».

Face au scepticisme qui accueille ses explications, M. Petit répète plusieurs fois que la balle est désormais dans le camp des pouvoirs publics, dont il attend toujours une réponse, des garanties et un concours financier. La solution est, selon lui, « *économico-politique* ».

Les délégués syndicaux C.G.T. et C.F.D.T. réaffirment leur opposition à « *ce plan de liquidation* ». M. Ferry, U.D.-C.G.T. : « *Nous nous opposerons, par la force si besoin est, au déménagement des machines.* » D'aucuns s'interrogent toutefois : « *Ce qui se passe aujourd'hui arrange bien Boussac* », et de préciser : « *Aux pouvoirs publics, Boussac pourra dire demain : « Faites quelque chose, » et rapidement, car les Vosges » sont en ébullition.* »

M. Petit passe d'un groupe à l'autre. A quelqu'un qui lui demande s'il s'attendait à une telle « réception », il répond tout de go : « *Vous savez, c'est normal que j'en prenne plein la gu..., je suis très lucide.* »

Par petits groupes, les Boussac quittent la maison de retraite. On se donne rendez-vous à Paris vendredi. En masse.

Pour beaucoup, ce nouveau plan est « mort-né ». Il ne s'agit que d'une version à peine revue de celui qui fut présenté en octobre dernier, notent les organisations syndicales. Dans les Vosges, en effet, beaucoup s'attendent « *à pire encore* ».

Cependant, aujourd'hui, à l'inverse de ce qui s'était passé en novembre 1975, lors de l'annonce du plan Jean-Claude Boussac, les six mille quatre cents salariés du groupe semblent fort déterminés, ainsi que la grande majorité des élus du département.

YVAN COLIN.

M. GIRAUD : un plan Vosges est en cours de préparation.

Répondant à une question de M. Séguin, député R.P.R. des Vosges, qui lui demandait si le plan de « survie » présenté par le groupe Boussac avait ou non l'aval du gouvernement, M. Giraud, ministre de l'industrie, a déclaré : « *Parmi les conditions que le gouvernement a naturellement mises pour accorder* [ses] *appuis* [précédents] *figuraient l'exigence qu'un véritable plan de reconversion soit établi par une équipe approuvée par le gouvernement. L'engagement pris à ce propos n'a pas été tenu. La contribution de l'Etat n'est pas inépuisable. (...) En ce qui concerne le « plan de survie » (...) il ressort de ce document que le groupe est incapable de tenir une comptabilité analytique digne de ce nom. La réponse du gouvernement ne peut donc être que négative, car il est impossible d'engager l'argent du contribuable dans de semblables conditions. Il semblerait d'autre part, d'après les communiqués de presse, que l'aide de l'Etat soit concomitante avec des arrangements entre la direction et les actionnaires du groupe. Le gouvernement a fait part aux actionnaires de ses graves inquiétudes, et il leur a demandé de prendre leurs responsabilités. Je souhaite pour ma part, qu'ils prennent une décision pour mettre fin à une situation équivoque qui est préjudiciable aux unités viables du groupe. Naturellement, les opérations de reconversion rendront nécessaire une aide aux entreprises de la région susceptibles de redonner des emplois aux travailleurs touchés par la régression des industries textiles. D'ailleurs, un plan « Vosges » est en cours de préparation.* »

Les syndicats sont opposés aux modalités de reprise de Fluminaire par Waterman

La société Waterman a confirmé officiellement, le 10 mai, ses propositions concernant la reprise d'une partie des activités de la firme de briquets Flaminaire (*le Monde* du 6 mai), qui a déposé son bilan le 13 janvier.

Le plan de Waterman, qui a reçu l'accord de principe du syndic et des pouvoirs publics, prévoit le rachat d'une partie des actifs de Flaminaire, en l'occurrence l'usine de Redon, et des stocks correspondants. La reprise de l'exploitation de cet établissement interviendrait le 1er juin. Dans un premier temps, deux cents travailleurs seraient employés (sur les quatre cents que compte l'usine de Redon). Par la suite, Waterman espère réembaucher au fur et à mesure du développement de la production. Les cinquante emplois du siège social de Paris de Flaminaire seraient supprimés.

Le montage financier de l'opération implique une mise de fonds de Waterman (correspondant notamment aux achats d'actifs et de stocks) et une aide des pouvoirs publics, sous la forme, principalement, de prêts du F.D.E.S. permettant d'alimenter le fonds de roulement nécessaire au redémarrage de Redon.

« *Mieux vaut pratiquer une intervention chirurgicale que laisser mourir le malade* », explique-t-on du côté des pouvoirs publics. « *C'est cela ou la liquidation totale de Flaminaire avec quatre cent cinquante chômeurs. L'opération Waterman permet dans l'immédiat de sauver au moins deux cents emplois à Redon.* » Tel ne semble pas être l'avis des syndicats de l'usine de Redon, qui ont jugé les propositions de Waterman « *inacceptables* » et s'opposent aux deux cents licenciements dans une région déjà fortement touchée par le chômage. Ils ont réclamé mercredi l'ouverture de négociations complémentaires. Une entrevue doit se dérouler le 11 mai à la sous-préfecture de Redon entre les représentants du personnel, les syndicats, les pouvoirs publics et l'association Ouest-Atlantique, antenne de la délégation à l'aménagement du territoire de Nantes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	+ Haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep + ou Dép —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.U.	4,6350	4,6450	+ 3	+ 15	+ 32	+ 57	+ 80	+ 149
$ can.	4,1480	4,1590	— 19	+ 15	— 15	+ 40	+ 30	+ 95
Yen (100)	2,0550	2,0610	+ 95	+ 115	+ 205	+ 230	+ 540	+ 590
D. M.	2,2170	2,2240	+ 85	+ 102	+ 175	+ 200	+ 550	+ 605
Florin	2,0730	2,0790	+ 40	+ 60	+ 115	+ 135	+ 380	+ 420
F. B. (100)	14,2200	14,2700	+ 305	+ 395	+ 650	+ 750	+1535	+1840
F. S.	2,3540	2,3630	+ 120	+ 140	+ 270	+ 290	+ 840	+ 895
L. (1 000)	5,7215	5,7350	— 185	— 135	— 370	— 310	—1225	—1115
£	8,4400	8,4650	— 280	— 220	— 460	— 420	—1440	—1260

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3	3 3/8	2 1/8	3 5/8	3 3/16	3 9/16	3 5/16	3 11/16
$ E.-U.	2 13/16	3	7 1/4	7 7/8	7 3/8	7 7/8	8	8 3/8
Florin	4	4 5/8	4 1/8	4 5/8	4 1/8	4 5/8	4 9/16	4 15/16
F. B. (100)	4 3/4	5 1/4	5 1/8	5 7/8	5 1/8	5 7/8	6 1/16	6 9/16
F. S.	1/8	5/8	1/2	1	3/4	1 1/8	1 1/8	1 5/8
L. (1 000)	7 1/2	11 1/2	12 1/2	13 1/2	12	14	13 1/2	14 1/2
£	6 3/4	8 1/4	10 3/4	11 3/4	11 1/8	11 7/8	12 1/8	12 3/8
Fr. franç.	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 7/8	8 1/2	9 1/4	9 1/4	10

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AGRIC:JLTURE

Les Neuf seraient d'accord sur les nouveaux barèmes

(Suite de la première page.)

Tout au contraire, la dépréciation du franc ou des autres monnaies faibles — lorsqu'elle n'est pas répercutée sur les prix agricoles — est en l'occurrence neutralisée dans les échanges par l'application de « *montants compensatoires monétaires* » (M.C.M.). Ceux-ci — qui jouent dans les pays à monnaie faible (France, Royaume-Uni, Italie), comme des subventions à l'importation et des taxes à l'exportation et, au contraire dans les pays à monnaie forte (Allemagne, Benelux), comme des taxes à l'importation et des subventions à l'exportation — sont devenus un véritable cauchemar pour plusieurs catégories d'agriculteurs français, en raison des distorsions de concurrence qu'ils engendrent, au profit de leurs concurrents belges, hollandais et allemands. Lundi prochain, 15 mai, les M.C.M., appliqués par la France, seront de 14,5 %, en baisse sensible en raison du raffermissement du franc sur le marché des changes. A la suite de la dévaluation du « franc vert » de 3,6 %, ils devraient être ramenés à environ 10,5 %, ce taux réduit s'appliquant au début de chaque campagne, soit à partir du 22 mai, dans le cas des produits laitiers et de la viande bovine.

La situation des producteurs français de porc est devenue intenable du fait de ces distorsions de concurrence, répétait M. Méhaignerie depuis plusieurs semaines. Le ministre français, qui faisait de cette affaire un dossier prioritaire, obtiendra, toujours si les propositions de la Commission sont retenues, d'une part, une forte augmentation du « *prix de base* » du porc, à savoir 9,45 % (2,25 % de hausse des prix communs, + 3,6 % de la dévaluation du franc vert de 1977-1978, + 3,6 % par anticipation de la dévaluation de 1978-1979), de l'autre, une réduction d'environ 9 points des M.C.M., qui devrait réduire très nettement l'avantage commercial dont bénéficient actuellement les exportateurs néerlandais et belges sur le marché français... et du même coup éviter des manifestations de mauvaise humeur lors du prochain voyage de M. Giscard d'Estaing en Bretagne.

Comme préalable au renforcement du règlement sur le vin, M. Méhaignerie demandait la fixation du prix-plancher, afin d'avoir la garantie que la politique de qualité et de maîtrise des quantités mise en œuvre par la France ne serait pas compromise par des importations à bas prix en provenance d'Italie... ou, après le futur élargissement de la Communauté, d'Espagne. Ce feu vert français au programme d'aide à la modernisation des structures dans les régions agricoles méditerranéennes de la C.E.E. — qui intéresse davantage l'Italie que la France — ne serait donné qu'à la condition d'obtenir un engagement très clair sur le prix plancher. A cet égard, le projet de la Commission était plutôt décevant, puisqu'il se limitait à une déclaration d'intention. Toutefois M. Méhaignerie, plutôt satisfait de l'économie d'ensemble du compromis, s'accommoderait d'une absence de décision sur le prix-plancher, tout en s'employant à rendre plus précis et d'une manière plus contraignante le texte de la résolution.

Enfin, pour le lait, les Neuf, allant, à la demande des Belges, au-delà de ce que proposait la Commission, se sont mis d'accord pour ramener, dès le début de la campagne, le « *prélèvement de coresponsabilité* » auquel sont assujettis depuis septembre 1977 les producteurs de lait, à 0,5 % du prix indicatif du lait au lieu de 1,5 % actuellement.

PHILIPPE LEMAITRE.

Produits chimiques Ugine-Kuhlmann : 400 suppressions d'emplois

La direction des produits chimiques Ugine-Kuhlmann (groupe PUK) a annoncé le 10 mai au Comité central d'entreprise, une réorganisation d'une partie de son appareil de production qui se traduira par la suppression de 400 emplois. Les principales mesures sont les suivantes :

— Arrêt à la fin du mois de juillet 1978 de l'atelier de fabrication d'acrylonitrile d'Yvours (Rhône). Le personnel, 250 personnes, se verra proposer un reclassement dans les autres unités de P.C.U.K. Pour faciliter ce reclassement, la direction proposera la mise en cessation anticipée d'activité de membres du personnel des usines de Jarrie (Isère), Pierre Bénite (Rhône), Brignoud (Isère), Prémont (Savoie), Epierre (Savoie) et La Chambre (Savoie), qui auront au moins cinquante-huit ans au 31 décembre 1978.

— Arrêt à la fin du mois de juin 1978 des unités de fabrication d'urée de l'usine de Paimbœuf (Loire-Atlantique), qui entraînera la suppression de 150 emplois. On espère qu'une partie du personnel pourra être reclassée à partir de 1979 dans la future usine de fabrication de tubes de zirconium implantée à Paimbœuf par Zircotube, filiale commune de PUK et de Framatome. 100 emplois seraient ainsi créés en 1979 et, ultérieurement, 250.

— Une étude va être menée pour examiner les conditions du « *dégagement par paliers successifs* » de l'usine d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), qui emploie 230 personnes. Il s'agit dans ce cas précis de déplacer peu à peu les activités chimiques de cette usine de la région parisienne vers d'autres régions. Un reclassement dans les autres établissements de P.C.U.K. sera proposé au personnel concerné.

La direction de P.C.U.K. explique ces diverses mesures par la nécessité où elle se trouve, « *face à l'évolution de la chimie dans le monde* », de « *concentrer ses activités sur un nombre plus réduit de secteurs* ». P.C.U.K. entend se renforcer sur « *ses secteurs forts* » et plusieurs investissements sont en cours dans les domaines des colorants, du chlore (usine de Fos avec Shell Chimie, créant 180 emplois) et du P.V.C. (à Brignoud).

LA CRISE DU GROUPE TERRIN

• Huit cent vingt-cinq lettres de licenciement sont envoyées
• Opération « Marseille port mort »

De notre correspondant régional

Marseille. — En dépit des multiples initiatives prises par les syndicats et les partis de gauche pour sauvegarder l'emploi au sein du groupe Terrin, les syndics de l'entreprise marseillaise ont commencé à procéder, le mercredi 10 mai, à l'envoi de huit cent vingt-cinq lettres de licenciement. Cette importante réduction d'effectifs — 20 % de l'ensemble des salariés, — dont la C.G.T. a dénoncé l'« illégalité », concerne essentiellement la société-mère du groupe, la Société provençale des ateliers Terrin (SPAT). Des formules permettant de faire bénéficier les salariés âgés de cinquante-cinq ans d'une garantie de ressources jusqu'à l'âge de la retraite ont cependant été recherchées lors de discussions entre les responsables de l'ASSEDIC et les représentants du personnel C.G.T. et C.G.C.

Une opération « port mort » a, d'autre part, été décidée sur l'initiative de la C.G.T., qui a appelé l'ensemble des travailleurs du port de Marseille à une grève générale de vingt-quatre heures, le vendredi 12 mai. Le conseil municipal de Marseille tient également le même jour une séance extraordinaire consacrée exclusivement à la situation dans la réparation navale à Marseille.

Pour les responsables de la C.G.T., cette journée du 12 mai doit constituer « *une première riposte d'ensemble axée sur la défense du port de Marseille* ». Leur conviction est qu'en affaiblissant le potentiel de production de la réparation navale on « casse » un outil technologique. « *Les licenciements massifs décidés par les syndics*, expliquent-ils, *interdiraient désormais à la SPAT et aux Ateliers provençaux de réaliser les travaux auxquels ils étaient aptes jusqu'ici. Il s'agit d'un choix délibéré pour passer de la réparation navale au dépannage, du garage à la simple station-service.* »

La C.G.T. a déjà proposé aux autres syndicats de la métallurgie une rencontre au plan régional. La réparation navale marseillaise n'est pas la seule, de surcroît, à rencontrer des difficultés, puisque des allégements d'effectifs et des réductions d'horaire ont déjà été ou vont être effectués aux chantiers de construction navale de La Seyne et de La Ciotat, et que d'autres entreprises métallurgiques, tel Cauvet Industries à Marseille (mille deux cents salariés), se trouvent dans une position délicate.

L'opération « port mort », qui donnera lieu à un défilé de La Joliette à la préfecture de région, sera un test important pour les syndicats de l'esprit de combativité et de solidarité de tous les travailleurs marseillais. La crainte de la C.G.T. est que les salariés des sociétés du groupe Terrin, non directement concernés par les licenciements, ne songent à défendre que leurs seuls intérêts et ne reprennent le travail comme l'a décidé mercredi le personnel de la Société des ateliers de la Méditerranée (SAM), et comme pourrait le faire celui de la société Sud-Marine.

A la suite de la démission — qu'il semble avoir annoncée unilatéralement — de M. Claude Peyrot, président de la société holding du groupe Terrin, M. Daher, le juge-commissaire, a nommé à sa place M. Pierre Blum, ancien président de la chambre de commerce et du port de Marseille, actuellement président du Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France.

GUY PORTE.

GRÈVE SYMBOLIQUE CHEZ MANUFRANCE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — A l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T., de F.O. et de la C.G.C., le personnel de Manufrance a débrayé une heure durant à 100 % dans les ateliers et à 95 % dans les magasins et bureaux, mercredi 10 mai. Il s'est rassemblé pour entendre les représentants syndicaux se succéder afin de réclamer avec insistance « *une réponse positive du gouvernement* » cette semaine. Les locaux furent ensuite occupés symboliquement jusqu'à 23 heures, « *tous les autres moyens utilisés n'ayant pas abouti* ». La C.G.C. a participé à cette occupation, ce qui n'est pas dans ses habitudes. Seule F.O. a refusé de s'y associer.

Les syndicats entendaient soutenir la délégation de cent sept travailleurs de Manufrance, qui s'est rendue ce même jour à Paris, et a été reçue aux ministères de l'industrie et des finances.

Les syndicats sont persuadés que Manufrance est viable. Ils en veulent pour nouvelle preuve l'arrêt rendu, mardi 9 mai, par la première chambre de la cour d'appel de Lyon qui, tenant compte de la situation des Manufactures d'armes et cycles de Saint-Etienne, a confirmé le jugement du tribunal de commerce de Lyon ayant, le 30 septembre dernier, admis Manufrance à bénéficier de la suspension provisoire de poursuites, décision qui avait été attaquée le 13 mai par un groupe important de créanciers. La cour d'appel de Lyon a seulement légèrement modifié les échéances de remboursement des créances à court terme autres que les crédits bancaires, prévues pour les années 79 et 80. — P. C.

M. LE THEULE : les mesures qui s'imposaient n'ont pas été prises à temps.

Répondant mercredi 10 mai à l'Assemblée nationale à MM. Gaston Defferre (P.S.) et Jean-Claude Gaudin (U.D.F.), tous deux députés des Bouches-du-Rhône, M. Joël Le Theule, ministre des transport, a déclaré :

« *Le groupe Terrin n'a pas su prendre à temps les mesures de gestion rigoureuse qui s'imposaient. La réparation navale française n'est pas condamnée pour autant, mais la survie des sociétés dépend du réalisme avec lequel elles sauront s'adapter aux nouvelles conditions du marché. Sur le plan commercial, il ne faut pas dire que la mise en règlement judiciaire entraînera des conséquences désastreuses, alors que, levant une incertitude préjudiciable à la prise de commandes, elle permettra, au contraire, la poursuite de l'exploitation. Des contacts ont été pris avec les armements français pour rapatrier d'importantes commandes à Marseille, et ils seront suivis d'effets à condition que les armateurs ne soient pas rebutés.* »

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ NOUVELLE IDÉAL STANDARD

Sensible amélioration des résultats et renforcement des fonds permanents

Le conseil d'administration vient de se réunir pour examiner les comptes de l'exercice 1977. Au cours de cette année, la société a poursuivi ses efforts sur trois axes :

— Amélioration et renouvellement de l'appareil industriel à concurrence de 11,6 millions de francs ;

— Renouvellement des produits tant en radiateurs et chaudières qu'en céramique sanitaire ;

— Renforcement de son implantation commerciale, notamment à l'exportation où les ventes ont doublé par rapport à 1976.

Cette politique a permis à la société de réaliser, malgré la mauvaise conjoncture du deuxième semestre, le même niveau de ventes qu'en 1976, soit 266 millions de francs.

Compte tenu de diverses provisions pour pertes et charges, le bénéfice net ressort à 2 251 763 francs contre 1 814 634 francs pour l'exercice précédent d'une durée exceptionnelle de quinze mois.

Le conseil proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende correspondant à l'intérêt statutaire. D'ores et déjà, les sociétés fondatrices — Société générale de fonderie et société de Dietrich & Cie — ont décidé de verser les sommes leur revenant à ce titre en comptes courants bloqués dans les livres de la société pour permettre à celle-ci de poursuivre son développement.

Bien que la conjoncture dans le bâtiment, et notamment le chauffage, soit encore médiocre, le chiffre d'affaires du premier trimestre 1978 s'élève à 75,4 millions, sensiblement supérieur aux prévisions.

BANQUE OTTOMANE

L'assemblée générale annuelle s'est tenue à Londres, le 10 mai 1978, sous la présidence de M. J. Babington-Smith.

Le bilan, au 31 décembre 1977, qui a été soumis aux actionnaires se totalise par 350 034 958 livres contre 333 003 745 livres au 31 décembre 1976.

Le compte de profits et pertes, compte tenu seulement des profits effectivement convertis en livres sterling au 31 décembre dernier, fait apparaître un bénéfice de 2 203 151 livres. Après déduction d'une somme de 650 000 livres à titre d'affectation aux réserves, il reste un montant disponible de 1 553 151 livres et le comité a proposé la distribution d'un dividende de 2,80 livres par action, ce qui entraînera le paiement, aux parts de fondateur, d'un montant de 295,78 livres par part entière.

Après avoir parlé de l'activité de la Banque pour l'année écoulée, le président a répondu à diverses questions qui lui ont été posées.

L'assemblée générale a approuvé les résolutions qui lui étaient soumises et a décidé que le dividende de 2,80 livres ainsi que la répartition de 295,78 livres aux parts de fondateur seront remis en paiement à partir du 9 juin 1978 à Londres, Paris et Istanbul.



Océ-van der Grinten N.V.

L'assemblée générale ordinaire annuelle, qui devait se tenir le 3 mai 1978 à Venlo, est reportée au 23 mai 1978 avec le même ordre du jour et les mêmes résolutions.

En conséquence, la date limite pour le dépôt des titres en vue d'assister à cette assemblée est fixée au 19 mai 1978.

BASF Aktiengesellschaft Ludwigshafen am Rhein

Convocation à la

26ème Assemblée Générale Ordinaire

le mercredi 21 juin 1978 à 10 heures, à l'adresse suivante:
BASF-Feierabendhaus, Ludwigshafen am Rhein, Leuschnerstraße 47

Ordre du Jour

1. Présentation des comptes de l'exercice et du rapport annuel 1977 de BASF Aktiengesellschaft et du Konzern; présentation du rapport du Conseil de Surveillance
2. Résolution sur l'affection des bénéfices
3. Quitus au Conseil de Surveillance
4. Quitus au Directoire
5. Amendements des statuts
6. Election des membres du Conseil de Surveillance et de leurs suppléants.
7. Election d'un commissaire aux comptes pour l'exercice 1978

Seront autorisés à participer à l'assemblée générale et à exercer leur droit de vote les actionnaires qui auront déposé leurs actions, durant l'ouverture normale des guichets, et selon les modalités requises, auprès de l'un des établissements indiqués au «J.O.» de la République Fédérale d'Allemagne no. 87 du 11 mai 1978 pour le dépôt des actions, et les y auront laissées jusqu'à la fin de l'assemblée générale.

Les Etablissements de dépôt en France sont les banques suivantes:

Banque de Paris et des Pays-Bas
Banque Nationale de Paris
Crédit du Nord
Crédit Lyonnais
Lazard Frères et Cie.
Banque Rothschild
Société Générale

Le dépôt des actions devra être effectué au plus tard le vendredi 16 juin 1978.

D-6700 Ludwigshafen, le 11 mai 1978

Le Directoire
BASF Aktiengesellschaft

BASF

FRANCE-ÉPARGNE (SICAV)

PARIBAS

	31-12-77	31-3-78
ACTIF NET .... M.F.	33,21	37.41
Répartition :	%	%
— Act. françaises	18.0	17.4
— Act. étrangères	31.8	34.9
— Obligat. françaises :		
● convertibles	2.9	2.7
● autres	32.9	28.1
— Obligat. étrangères ..	5.4	6.3
— Liquidités	9.0	10.6
	100.0	100.0
Nombre d'actions en circulation	214.538	238.988
Valeur de l'action (en francs)	154,64	156,38



PARIBAS-GESTION (SICAV)

PARIBAS

	31-12-77	31-3-78
ACTIF NET .... M.F.	35.99	37,77
Répartition :	%	%
— Act. françaises	13,6	15,8
— Act. étrangères	35,3	34,4
— Oblig. françaises :		
● convertibles	2.3	4.7
● autres	38.3	29.8
— Obligat. étrangères ..	4.7	5.4
— Liquidités	5.8	9.9
	100,0	100.0
Nombre d'actions en circulation	288.956	237.158
Valeur de l'action (en francs)	157,13	159,10



FRANCE-CROISSANCE (SICAV)

PARIBAS

	31-12-77	31-3-78
ACTIF NET ...... M.F.	31,55	31.60
Répartition :	%	%
— Act. françaises	14.3	16.9
— Act. étrangères	37,6	39,0
— Obligat. françaises :		
● convertibles	4,0	4.8
● autres	34,6	30.0
— Obligat. étrangères ..	2.2	4.4
— Liquidités	7.3	4.9
	100,0	100,0
Nombre d'actions en circulation	194.099	192.701
Valeur de l'action (en francs)	162,45	163,77

SÉLECTION-CROISSANCE (SICAV)

	31-12-77	31-3-78
ACTIF NET ...... M.F.	51,25	52,19
Répartition :	%	%
— Act. françaises	22.1	25,1
— Act. étrangères	39,7	35,3
— Obligat. françaises :		
● convertibles	8,6	8,6
● autres	25.1	14.0
— Obligat. étrangères ..	2,4	3.4
— Liquidités	2.1	13.6
	100,0	100,0
Nombre d'actions en circulation	98.699	94.743
Valeur de l'action (en francs)	518,71	550,84

BANQUE OTTOMANE

Il est porté à la connaissance de MM. les actionnaires de la Banque ottomane que par décision de l'assemblée générale tenue à Londres, le 10 mai 1978, un dividende de 2.80 livres sterling par action sera payé, à partir du 9 juin 1978, contre remise du coupon numéro 105.

Le paiement aura lieu :

— à Londres : à la Banque ottomane, 23, Fenchurch Street EC3P 3ED,

et au cours du change sur Londres :

— à Paris : à la Banque ottomane, 7, rue Meyerbeer,

— à Istanbul : au siège central de la Banque.

Le montant revenant aux parts de fondateur, soit 295,78 livres par part entière, sera payé aux mêmes date, lieux et places contre remise du coupon numéro 48.

GROUPE PALUEL-MARMONT

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS - SOBI

26, boulevard d'Italie, Monte-Carlo

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 22 mars 1978 sous la présidence de M. Jean de La Chauvinière, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice 1977. Le total du bilan est de 608.9 millions contre 557,7 à fin 1976, celui du hors bilan est de 86,4 millions contre 71,7. Le bénéfice net s'élève à 1 662 674 F.

L'activité de la SOBI s'est poursuivie favorablement au cours de l'exercice 1977. Au 31 décembre, l'encours des crédits atteignait 328,4 millions contre 294.9 à fin 1976, en progression de 11,3 %.

Cet encours se ventilait à hauteur de :

— 96,5 % en crédits d'acquisition de résidences principales ou secondaires ;

— 1.7 % en crédits d'équipement, acquisition de locaux commerciaux ou industriels et divers ;

— 1.8 % en crédits d'accompagnement d'opérations de promotion.

Il est intéressant de noter la progression au cours des derniers exercices des financements d'opérations éligibles au marché hypothécaire, qui passent de 19 % en 1976 à 26 % en 1977 des crédits acquéreurs réalisés.

Le montant moyen des dossiers de crédits acquéreurs financés dans l'année est de 69 000 F contre 63 000 F en 1976.

Dans le domaine des ressources, les dépôts à long terme de la clientèle, y compris le cumul des intérêts des comptes et plans d'épargne, s'élèvent à 261.8 millions contre 245 millions en 1976. L'attrait des comptes bloqués de cinq à douze ans s'est maintenu, et cette catégorie de compte représente plus des deux tiers de l'ensemble des dépôts.

La SOBI a participé à la fin de l'année, pour un montant de 8 000 000 F, à l'emprunt lancé par le Groupement des banques privées pour l'émission d'emprunts obligataires.

L'ensemble des ressources extérieures de la SOBI se répartit donc ainsi, à fin 1977 :

— Dépôts à terme de la clientèle, y compris intérêts des plans à prime d'épargne .... 79,19 %
— Emprunt obligataire .... 2,38 %
— Refinancement auprès d'organismes bancaires et institutionnels .... 23,43 %

La mise en application du nouveau plan comptable, applicable à la profession bancaire à compter du 1-1-78, a conduit la SOBI à renforcer son équipement informatique et à effectuer au cours de l'année 1977 d'importants travaux de programmation.

L'assemblée générale a adopté la répartition des bénéfices proposés par le conseil : le dividende distribué est de 6.40 F par action.

Par ailleurs, l'assemblée générale a ratifié la nomination en qualité d'administrateur de M. Laurent Gastaud, ancien trésorier des finances de Monaco.

GROUPE DARTY

Au cours de sa réunion du 8 mai 1978, le conseil d'administration des établissements Darty et Fils a arrêté les comptes de la société et les comptes consolidés tels qu'ils seront présentés à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue le 3 juillet 1978.

SOCIÉTÉ MÈRE

Les ventes (hors taxes) des établissements Darty et Fils se sont élevées à 891.1 millions de francs contre 732,1 millions de francs pour le précédent exercice (+ 21,7 %).

Le bénéfice, d'un montant de 28,3 millions de francs pour 1976-1977, a atteint 36,3 millions de francs, soit une progression de 28,1 %. Il comprend, pour la première fois, un dividende de 1,5 million de francs reçu de la filiale CAPROFEM.

GROUPE DARTY

Pour l'exercice 1977-1978, les ventes de marchandises et de prestations de services consolidées (hors taxes) ont atteint 1 164,5 millions de francs contre 872,3 millions de francs, en augmentation de 33,5 % sur 1976-1977.

Le bénéfice consolidé s'élève à 45,4 millions de francs contre 34 millions de francs pour le précédent exercice, soit une progression de 33,3 %.

DIVIDENDES

Le conseil proposera à l'assemblée générale, la distribution de :

— 1 650 000 F, au titre de l'exercice 1976-1977, qui n'avaient pu être distribués et qui avaient été, de ce fait, reportés à nouveau ;

— 15 millions de francs, au titre de l'exercice 1977-1978.

En conséquence, chaque action va bénéficier :

— D'une part, d'un dividende de 1,10 F, au titre de la partie reportée de la distribution de l'exercice 1976-1977 ;

— D'autre part, d'un dividende de 10 F, au titre de l'exercice 1977-1978 proprement dit. Ce dividende représente une augmentation de 33.3 % sur celui qui a été versé au titre de l'exercice 1976-1977 (soit 6.40 F versés en 1977 et 1.10 F versés en 1978, formant un total de 7,50 F).

Chaque action aura un revenu global de 16.65 F, représenté par 11,10 F pour le dividende et 5.55 F au titre de l'impôt déjà payé au Trésor.

Le conseil d'administration a décidé la convocation d'une assemblée générale extraordinaire, pour l'autoriser à augmenter le capital social jusqu'à un montant de 180 millions de francs par incorporation de réserves ou d'écarts de réévaluation s'il y a lieu, en une ou plusieurs fois, dans un délai de cinq années.

PUBLICIS S.A.

Le conseil d'administration de Publicis S.A. a arrêté définitivement les comptes de l'exercice 1977 qui confirment en les précisant les chiffres provisoires précédemment annoncés.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 2 131 931 000 F — le bénéfice consolidé de l'ensemble des filiales et participations françaises et étrangères du groupe Publicis s'établit à 23 645 000 F — après impôt — contre 10 843 000 F en 1976.

Pour sa part, le bilan de la holding Publicis S.A. présente un solde bénéficiaire net de 2 385 360,49 F après 994 073,22 F de provisions exceptionnelles contre 3 566 950,67 F l'année précédente (hors les plus-values d'un montant de 4 millions 212 094,75 F réalisées en 1976 sur diverses cessions de titres de participation).

Le conseil a, d'autre part, constaté l'orientation satisfaisante de l'activité du groupe au cours des premiers mois de 1978.

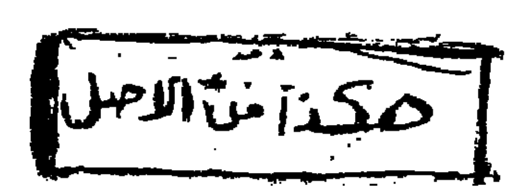
Dans ces conditions, il a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 27 juin 1978, la mise en distribution d'un dividende de 7,20 F par action contre 6 F pour l'exercice 1976, ce qui représente avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 3.60 F), un revenu global de 10,80 F par action (contre 9 F).

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE L'ABEILLE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 9 mai 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et le projet de distribution proposé par le conseil d'administration. Le bénéfice net comptable de l'exercice 1977 s'élève à 25 766.953 F contre 17 404 507 F en 1976, après une dotation exceptionnelle d'une somme de 50 000 000 de F à la provision pour pertes et charges.

Il sera mis en paiement le 23 [illegible] 1978 un dividende unitaire de 14,50 F qui, augmenté de 7,25 F d'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), représente un revenu global de 21,75 F par action. Au titre de l'exercice précédent, il avait été distribué un dividende unitaire de 13,30 F plus un avoir fiscal de 6,65 F, soit au total 19,95 F.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a décidé de porter le capital de la société de 123 900 000 F à 136 290 000 F par incorporation de réserves et attribution gratuite d'une action nouvelle pour dix actions anciennes.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
10 MAI

Reprise très sélective

Après deux jours de baisse sans gravité, notons-le bien, une reprise très sélective est survenue mercredi en cours de séance à la Bourse de Paris et en clôture, l'indicateur instantané enregistrait une baisse de 0,8 %.

Ce mouvement de reprise a surtout concerné les actions des entreprises appartenant aux secteurs du bâtiment, de la construction électrique, de l'alimentation et des magasins ; mais pas toutes, l'intérêt se concentrant, comme à l'habitude, sur les valeurs vedettes comme Dumez, Bouygues, Maisons Phénix, Thomson - Brandt, Radiotechnique, Moulinex, Cit-Alcatel, Perrier, Carrefour, pour ne citer que les principales.

Simple réaction technique ? Pour beaucoup, c'est la forte hausse de Perrier (+ 5,5 %) qui a « tiré » le marché. D'autres faisaient valoir que le gouvernement pourrait accélérer la mise en place des mesures de détaxation fiscale destinées à favoriser les placements d'actions. Quelques-uns, enfin, parlaient d'un possible abaissement jeudi du taux de l'escompte. En fait, il apparaît que ce sont surtout les niveaux de cours souvent attrayants qui ont déclenché cette petite vague d'achats, qui, soit dit en passant, a pris un peu à contrepied les professionnels plutôt enclins à se dégager dans la majorité des cas.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 45 F à 26 095 F (après 26 100 F) et le napoléon 6,40 F à 256,50 F. Le volume des transactions s'est élevé à 6,27 millions de francs contre 5,68 millions.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cordialité Bâloise, c. 26	1 p. 1	... ..
Finsider, dr.	2 p. 1	... ..
Refinco, c. 18	1 p. 29	0 15

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 ... %

LONDRES

Le redressement technique de mercredi s'accélère, les industrielles prenant 4,3 points dès l'ouverture. Les pétroles sont en hausse, de même que les mines d'or. Les fonds d'État, hésitants, sont cependant irréguliers.

Or (ouverture) (dollars) 174 85 contre 173 95

VALEURS	CLOTURE 10/5	COURS 11/5
Beecham	649 ...	655 ...
British Petroleum	844 ...	848 ...
Courtaulds	121 ...	122 ...
De Beers	350 ...	353 ...
Imperial Chemical	348 ...	352 ...
Rio Tinto Zinc Corp	203 ...	204 ...
Shell	574 ...	575 ...
Vickers	177 ...	178 ...
War Loan 3 1/2 %	32 1/8	32 1/8
*West Driefontein	23 1/4	23 3/8
*Western Holdings	28 5/16	28 3/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

B.A.S.F. — Le bénéfice net du groupe a baissé de 36,1 %, en 1977, à 388 millions de deutschemarks. Les pertes enregistrées dans l'activité raffinage (150 millions de deutschemarks) et dans les plastiques (20 millions de deutschemarks), ainsi que les pertes de changes (50 millions de deutschemarks) sont principalement responsables de cette chute de profits. Aucune amélioration n'a été enregistrée au cours du premier trimestre. Au contraire, une nouvelle dégradation des résultats avant impôts (25,7 % pour le groupe et — 38,5 % pour la B.A.S.F.) s'est produite, et ce avec des chiffres d'affaires à peu près équivalents à ceux du quatrième trimestre de 1977. Le président du groupe ne s'est pas montré optimiste pour l'exercice en cours. Il ne croit pas, en particulier, à une reprise significative au cours du second semestre.

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — Comptes consolidés définitifs pour 1977 : résultat net, 642 millions de francs contre 471 millions ; chiffre d'affaires, 31 829 millions de francs contre 28 539 millions.

A.K.Z.O. — Malgré une légère progression de son résultat d'exploitation, la société a enregistré une nouvelle baisse de son bénéfice net pour le premier semestre (2,5 millions de florins contre 13 millions) due à l'alourdissement de la charge fiscale et aux pertes subies dans les fibres (11 millions de florins contre 16 millions). Les dirigeants prévoient un nouveau déficit pour 1978, mais avec une amélioration au cours du quatrième trimestre.

NEW-YORK

Mieux orienté

Après la baisse de ces derniers jours, le marché a été mieux orienté mercredi et, malgré une légère rechute des cours en fin de séance, l'indice des industrielles s'est finalement établi à 822,16 (+ 0,09).

L'activité est demeurée forte : 33,33 millions de titres ont changé de mains contre 30,88 millions.

La forte progression des ventes au détail en avril (+ 2 % contre 1,1 % en mars) a, semble-t-il, encouragé les opérateurs. Mais un climat de prudence, sinon de défiance, régnait autour du Big Board, les problèmes de l'inflation faisant l'objet de toutes les conversations. A cet égard, on attendait la publication des statistiques monétaires pour la semaine s'achevant le 11 avril.

Sur 1 901 valeurs traitées, 795 ont monté, 605 ont baissé et 501 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 9/5	COURS 10/5
Alcoa	46 1/4	45 7/8
A.T.T.	61 7/8	61 7/8
Boeing	48 ...	49 1/2
Chase Manhattan Bank	31 5/8	31 1/2
Du Pont de Nemours	113 1/4	112 3/4
Eastman Kodak	51 1/4	51 1/2
Exxon	47 7/8	47 1/2
Ford	49 1/8	49 3/4
General Electric	51 ...	51 3/8
General Foods	28 3/8	29 1/8
General Motors	62 1/2	62 1/8
Goodyear	16 7/8	17 ...
I.B.M.	260 1/4	259 3/4
I.T.T.	31 3/8	31 1/2
Kennecott	23 3/4	23 3/4
Mobil Oil	66 1/4	65 1/4
Pfizer	31 3/8	31 ...
Schlumberger	71 7/8	72 3/4
Texaco	25 ...	25 ...
U.A.L. Inc.	26 1/2	27 1/8
Union Carbide	39 3/4	38 5/8
U.S. Steel	26 7/8	26 5/8
Westinghouse	19 3/8	19 3/8
Xerox	47 7/8	48 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	9 mai	10 mai
Valeurs françaises	128,4	129,3
Valeurs étrangères	100	100

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

	9 mai	10 mai
Indice général	74,2	74

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/5	11/5
1 dollar (en yens)	225 50	225 20

BOURSE DE PARIS - 10 MAI - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV — HORS COTE — [illegible]

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
245	Tél. Ericsson	318	318 ..	318	312 ..
68	Terres Roug.	72 80	72 80	72 60	71 15
200	Thomson-Br.	188 ..	194	198 70	198
235	— (obl.)	239 ..	238 80	238 80	241 30
305	U.I.S.	291	290 ..	291 ..	290
235	U.C.B.	210	210	212	218 10
320	Un. F. Bques.	294 90	289	290	284 ..
125	U.T.A.	125 50	129	130	*118 ..
25	Usinor	25	25 50	25 50	25
105	— (obl.)	107 ..	107 ..	107	105 10
94	Vallourec	91 80	91 ..	92 20	92 ..
585	V. Clicquot-P	572 ..	585	585	578 ..
425	Vinipris	435	438 ..	430	423
167	Amax	175	173 30	173 80	171 30
290	Amer Tel.	290 50	290	290	291 40
17	Ang. Am. C.	17 ..	17 10	17 15	17 ..
87	Amgold	90 ..	91	93 50	90 70
350	B. Ottomane	357	356 50	356 ..	349 50
305	BASF (Akt.)	298 50	295	295	296
305	Bayer	305 50	304 ..	304 20	304 20
48	Buffelsfont.	50 50	51	51 70	56 90
10 50	Charter	10 60	10 60	10 60	10 50
142	Chase Manh	148 50	149	149	148 50
82	Cie Pétr. Imp	79 ..	78 10	78 10	77 ..
310	C.F. Fr.-Can.	319	315	315	310
25	De Beers (S.)	19 75	19 05	20 05	19 75
655	Deuts. Bank	653	658	649	651 ..
290	Dome Mines	330	323	330	328 ..
515	Du Pont Nem	533	530	538 ..	522 ..
225	East Kodak	238 ..	239 50	238 10	240 ..
18	East Rand	17 35	17 60	18 30	17 80
137	Ericsson	138 50	135 10	135 10	135
215	Exxon Corp	227 ..	224 ..	224 ..	222 50
225	Ford Motor	238 50	234 20	234 20	234 20
87	Free State	92 50	93 90	94 55	93 50
235	Gen. Electric	236 90	233 60	233 10	232 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
310	Gen. Motors	298 80	299 ..	299	298
14	Goldfields	14 30	14 20	14 35	14 15
18	Harmony	17 50	17 90	17 80	17 90
290	Hoechst Akt	295 50	295 80	295 60	292 20
29	Imp. Chem.	29 50	29 50	29 50	29 30
73	Inco Limited	78 50	78 50	78 50	77
1180	I.B.M.	1206	1217	1211	1207
141	I.T.T.	144 60	144 20	144 50	144 20
250	Merck	253 50	251 ..	251	250 70
230	Minnesota M	238 80	238	238	234 50
295	Mobil Corp.	308 ..	307 50	307 50	308
8060	Nestlé	8400 ..	8250	8290	8290
162	Norsk Hydro	160 ..	161 ..	160 10	157 80
605	Petrofina	606 ..	608	607	605
290	Philip Morris	303 ..	300 ..	299 90	299 70
53	Philips	53 40	51 55	51 55	51 80
50	Prés. Brand.	53 ..	54 ..	54 90	53 20
250	Quilmès	260 50	256 ..	258	256
188	Randfontein	191 50	194 ..	194 50	195 50
270	Royal Dutch	262 50	265 10	265 10	262 10
17	Rio Tinto Zinc	17 55	17 70	17 40	17 35
45	St-Helens Co	46 80	47 85	48 80	48 60
320	Schlumberg.	329	331	333 ..	331
45	Shell Tr. (S.)	48 50	48 50	48 50	48
610	Siemens A.G.	603	613	613	617
40	Sony	36 60	37 20	37 05	36 50
12	Tanganyika	12	11 75	11 75	11 55
250	Unilever	248 ..	240 ..	248	249
16	Union Corp.	15 ..	15 ..	15 10	15
110	U. Min. 1/10	111 ..	110 50	111 ..	110 80
100	West Driet.	108	108 50	108 30	106 50
39	West Deep.	41 70	42 70	43 80	43
92	West Hold.	103 50	102 20	102 70	101 10
220	Xerox Corp.	224 10	224	224 ..	221 50
8 55	Zambia Corp.	0 82	0 85	0 86	0 84

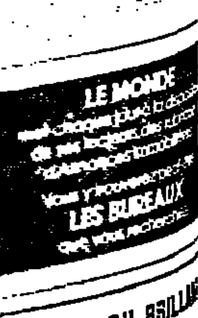
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/5	COURS DES BILLETS achat de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 651	4 635	4 650
Allemagne (100 DM)	221 900	221 600	221
Belgique (100 F)	14 262	14 239	14 125
Pays-Bas (100 fl.)	207 560	207 280	208 500
Danemark (100 krd)	81 690	81 560	81
Suède (100 krs)	100 070	99 840	100 250
Norvège (100 k.)	85 370	85 210	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 425	8 419	8 450
Italie (1 000 lires)	5 341	5 339	5 450
Suisse (100 fr.)	235 ..	235 250	233 500
Autriche (100 sch.)	30 845	30 816	30 850
Espagne (100 pes.)	5 725	5 719	5 750
Portugal (100 esc.)	10 285	10 285	10 500
Canada ($ can. 1)	4 136	4 133	4 095
Japon (100 yens)	2 064	2 058	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/5
Or fin (kilo en barre)	26050	26010
Or fin (en lingot)	26050	26095
Pièce française (20 fr.)	250 10	256 50
Pièce française (10 fr.)	208 20	208
Pièce suisse (20 fr.)	225 30	227
Union latine (20 fr.)	225	228 50
Souverain	239 90	243 50
Pièce de 20 dollars	1188 80	1200 ..
Pièce de 10 dollars	576 ..	578
Pièce de 5 dollars	399 50	... ..
Pièce de 50 pesos	1050 50	1060 ..
Pièce de 10 florins	246 ..	246 50



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 11 mai 1978 a été tiré à 593 198 exemplaires.

Les négociations salariales dans le secteur nationalisé s'ouvrent vendredi

Tandis que M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, poursuit ses consultations avec les organisatinons syndicales — après avoir reçu la C.F.T.C. et, mercredi pendant une heure et demie, la FEN, il doit s'entretenir ce jeudi et vendredi, avec la C.F.D.T., F.O. et la C.G.T., — les négociations salariales dans le secteur nationalisé s'ouvrent vendredi 12 mai, à 9 h. 30, avec la première rencontre entre la direction et les syndicats des Charbonnages de France.

Le dernier contrat salarial, signé aux Charbonnages de France par F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C., date du 4 octobre 1977. Le 21 février 1978, une réunion paritaire s'était tenue, mais les participants avaient décidé de ne pas fixer une nouvelle date de rencontre avant les élections, et, par une mesure unilatérale, la direction avait relevé les salaires de 1,5 % à partir du 1ᵉʳ février 1978.

A la S.N.C.F., o l'accord salarial précédent a été signé le 12 octobre 1977 par F.O. la C.G.C., les cadres autonomes et la F.G.A.A.C. (Fédération générale des agents autonomes de conduite), les négociations commenceront le vendredi 19 mai. En revanche, des pourparlers ne sont pas prévus cette année à la R.A.T.P., o», signale la direction, le contrat conclu le 13 septembre dernier avec F.O., la C.F.T.C., la C.G.T., les autonomes et indépendants (qui représentent environ 43 % des snuffrages exprimés aux élection professionnelles) est valable pour trois ans, par tacite reconduction, à moins, bien sûr, d'être dénoncé par l'un des signataires.

A l'E.D.F.-G.D.F., la situation est encore autre : la convention salariale établie le 27 septembre 1977 court jusqu'au 31 décembre 1978. Masi elle n'a été agréée que par F.O., la C.F.T.C. et les cadres U.N.C.M.-U.C.T., et non par la C.F.D.T. et la C.G.T. qui, à elles deux, obtiennent 80 % des suffrages aux élections professionnelles. Aussi, indique-t-on à la direction, une réunion paritaire pourrait avoir lieu avant l'été.

Dans le secteur public, où, pour la première fois depuis la mise en place de la politique contractuelle, aucun accord n'a été signé en 1977 — les pourparlers ont été rompus le 29 septembre entre M Maurice Ligot, alors secrétaire d'Etat à la fonction publique et les septs fédérations de fonctionnaires —, les négociations ne doivent commencer, en principe, qu'à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin. Auparavant, en effet, M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de la fonction publique, entend recevoir les syndicats, un à un, pour une première « prise de contact » : il s'entretient, ce jeudi, avec F.O., la C.G.C. et la C.G.T. ; vendredi 12 mai avec la C.F.D.T., les postiers F.O. et la F.E.N. et, enfin, mardi 16 mai, avec la C.F.D.T. et les autonomes.

● *Pendant une semaine*, du *jeudi 11 au jeudi 18* mai, la prise de service sur les autobus de la R.A.T.P., à Paris et en banlieue, aura lieu avec un retard d'une heure. Telle est la directive commune lancée par les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et autonomes de la régie, après le mouvement de grève de ces derniers jours et l'échec de l'entrevue avec la direction (*le Monde* du 11 mai).

● *Le Conseil constitutionnel* a statué, mercredi 10 mai, sur sept recours relatifs aux dernières élections législatives. Il a décidé le rejet de ces sept recours, dont deux étaient dirigés contre l'élection de M. Pierre Weisenhorn (R.P.R., Haut-Rhin). Les autres recours visaient les élections de MM. Joseph Comiti (R.P.R., Bouches-du-Rhône), Alain Madelin (U.D.F.- Ille-et-Vilaine), Georges Marchais (P.C., Val-de-Marne), Etienne Pinte (R.P.R., Yvelines) et Jean Poperen (P.S., Rhône).

Dans le Jura

SIX MORTS ET VINGT-DEUX BLESSÉS DANS UN ACCIDENT DE CAR

Un accident survenu ce jeudi 11 mai, dans le Jura, a fait six morts et vingt-deux blessés, dont quinze sont dans un état grave. Sur la R.N. 73, à proximité d'Orchamps, un car, qui transportait des membres d'un club du troisième âge, s'est déporté dans une courbe et a percuté contre un camion qui venait en sens inverse. Des véhicules accidentés, les sauveteurs ont retiré six morts et vingt-deux blessés.

Le désarmement et la visite des socialistes à l'Élysée

M. DEFFERRE : Une pratique normale

Le président de la République a reçu, jeudi matin 11 mai, une délégation de parlementaires socialistes avec lesquels il s'est entretenu des propositions de la France en matière de désarmement. M. Giscard d'Estaing avait traité de cette même question, mercredi, avec les représentants du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale (lire page 6 l'article de Jacques Amalric).

La délégation socialiste était conduite par MM. Gaston Defferre et Marcel Champeix, présidents des groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat. Elle comprenait MM. Charles Hernu, Jean-Pierre Cot et André Chandernagor.

Après l'entretien, qui a duré une heure et vingt-cinq minutes, M. Defferre a souligné que cette entrevue relevait d'une pratique normale des rapports entre le pouvoir exécutif et l'opposition. Il a relevé entre les propositions du président de la République et celles du parti socialiste, en matière de désarmement, « quelques convergences et un certain nombre de divergences ». Ces divergences, a-t-il dit, portent notamment sur la politique de la France en Afrique, sur le désarmement, sur les droits de l'homme et sur les ventes d'armes.

M. Defferre a insisté sur le fait que M. Jean-Pierre Cot « *n'accompagne pas le président de la République à l'ONU, mais fait partie de la délégation française, comme cela arrivait normalement à des membres de l'opposition avant 1958* ».

Il a souligné qu'une invitation à participer à cette délégation avait également été adressée par le chef de l'Etat au parti communiste.

M. JEAN-PIERRE COT : le plan Giscard n'est pas crédible.

Avant de se rendre à l'Elysée, M. Jean-Pierre Cot, député de la Savoie, qui doit faire partie de la délégation qui accompagnera le président de la République à l'ONU, le 25 mai, avait déclaré, jeudi matin, au micro d'Europe 1 : « *Je me félicite que la France s'intéresse enfin, de nouveau, au désarmement. (...) Le plan Giscard n'est pas, pour autant, un plan crédible. (...) Il y a une contradiction profonde dans cette affaire, puisque, d'une part, nous sommes les premiers marchands de canons du monde par tête d'habitant, que notre politique étrangère a fort peu à voir avec le désarmement — je pense, en particulier, à notre rôle en Afrique, — et que, d'autre part, le président de la République va aller prêcher le désarmement « pour autrui », en quelque sorte, aux Nations unies.* »

Interrogé sur la position du parti communiste, dont une délégation doit être reçue vendredi par le chef de l'Etat, M. Cot a déclaré : « *D'après ce que je sais, les communistes ont été invités* [*à faire partie de la délégation française qui doit se rendre à l'ONU*]. *Seulement, le raisonnement du parti communiste est le suivant : « Voyons d'abord avec Giscard si nous sommes d'accord sur le désarmement, et, ensuite, on ira.* »

» *Ce n'est pas notre position. Nous disons : « Nous sommes en » désaccord avec le plan Giscard » de désarmement.* » *(...) Ce n'est pas une raison, opru autant, po ir ne pas aller aux Nations-Unis, où se réunit, pour la première fois depuis 1932, une assemblée générale consacrée au problème du désarmement. C'est là une chose trop sérieuse pour la bouder, et j'avoue que je regrette la position du parti communiste sur ce point.* »

TOUTES LES TROUPES ÉTRANGÈRES DOIVENT QUITTER L'AFRIQUE déclare le ministre danois des affaires étrangères

Le ministre danois des affaires étrangères, M. Andersen, a déclaré, mercredi 10 mai, au Parlement européen, à Strasbourg, que « *toutes les troupes étrangères* » devaient quitter l'Afrique, qu'elles y soient présentes ou non à l'invitation des gouvernements en place.

Le ministre, rendant compte de la situation dans la Corne de l'Afrique et faisant allusion à l'intervention cubaine, avait estimé que dans l'intérêt du continent toutes les forces étrangères devaient s'en retirer. Comme un député, M. Peterson ((Danois, extrême gauche) lui demandait si ce propos valait pour la présence militaire française au Tchad et en Mauritanie, M. Andersen a repris sa déclaration et ajouté notamment : « *Cela vaut aussi pour les troupes invitées par un gouvernement.* ».

LA FIN DU 75ᵉ CONGRÈS DES NOTAIRES

Dilemmes et perspectives

De notre envoyé spécial

La Baule. — Les travaux du soixante-quinzième congrès des notaires de France, consacré cette année au « statut matrimonial des Français » ont pris fin mercredi 10 mai. Peu importe si les débats, qui consistaient le plus souvent en discussions de technique juridique très complexes, ont parfois laissé le sentiment de l'inachèvement. L'inscription prochaine à l'ordre du jour du Sénat de la discussion d'un projet de loi tendant à parfaire l'égalité entre époux, la contribution que le notariat entend apporter à l'examen critique de ce projet, en seront les prolongements immédiats.

Du reste, loin d'avoir cherché à tout dire, les uns et les autres ont discrètement critiqué la hâte avec laquelle a été conduite, l'opportunité politique aidant, l'élaboration de cet important projet de loi. Les notaires estiment que les promesses de M. Raymond Barre, en 1977, à la conférence agricole annuelle, qui ont inspiré ce projet, ont été précipitées et, partant, risquent d'être mal tenues.

M. Jean Carbonnier, le professeur de droit qui fut à l'origine de la réforme du statut matrimonial du 13 juillet 1965, estima quant à lui, dans les conclusions qu'il apporta aux travaux, que « *légiférer sur le régime matrimonial sans recherches sérieuses n'est pas sérieux* ».

Le représentant de la chancellerie venu remercier les congressistes, M. Claude Jacquinot, a, pour sa part, indiqué qu'« *un texte mal préparé et hâtivement imposé constitue un grave préjudice à l'intérêt général* ». Les mises en garde n'auront donc point fait défaut et leur écho parviendra certainement jusqu'au Parlement.

Une autre cause de difficultés et de confusion est la « *hantise* » perçue par M. Carbonnier tout au long des travaux : la recherche d'un « *régime matrimonial de droit naturel* ». « *Mais y en a-t-il un ?* » interrogeait aussi le rapporteur de synthèse. Autre chose est de reconnaître la nécessité de l'« égalité formelle des époux » — les notaires l'ont fait unanimement, — et autre chose d'assurer la réalisation de ce souhait, comme ils s'y sont efforcés.

Les vœux les plus modestes en apparence adoptés par le congrès sont les plus propres, soit à mettre fin à l'ignorance qui est le lot du plus grand nombre en matières de régimes matrimoniaux, soit à lever les obstacles qui se dressent en face des plus conscients. Pour mettre fin à l'ignorance, les notaires (dont les conseils, on l'oublie trop souvent, sont gratuits) proposent la généralisation d'une pratique çà et là déjà existante : la distribution aux futurs époux d'une plaquette donnant toutes informations utiles sur les différents régimes matrimoniaux.

Pour faciliter la faculté de changer de régime matrimonial, introduite par la réforme de 1965, certains notaires souhaitent la disparition de l'homologation judiciaire, longue, coûteuse et souvent dissuasive, qui doit entériner une telle modification.

Le même réalisme amène les notaires à clarifier l'internationalisation récente de leur activité. Un nombre croissant d'actes concerne la situation des immigrés, qui vivent nombreux en France. Ils ressortissent à des systèmes juridiques différents compliqués parmi lesquels il est malaisé d'élaborer des solutions cohérentes. La ratification rapide de la convention de la Haye du 14 mars 1978, qui met fin à de nombreuses incohérences en matière de régimes matrimoniaux, devrait être, pour le notariat, un facteur de progrès.

Restent les dilemmes fondamentaux, qui ouvrent l'évolution de la demande sociale et des mœurs et qui excèdent les dimensions d'un congrès ou d'un projet de loi. M. Carbonnier les rappelait en conclusion. Lorsqu'on se préoccupe des régimes matrimoniaux, vise-t-on avant tout les seuls partenaires du couple ou la cellule familiale (couple et enfants) qui fut longtemps la seule référence ? Faut-il parler du seul statut matrimonial, ou ne peut-on le faire qu'en remettant en cause le droit social et les divers droits des professions ? Enfin, comment prendre la mesure de l'aspiration fondamentale de la majorité des époux ? Reste-t-elle la gestion commune de tous les biens ? Ou l'indépendance complète des époux est-elle plus conforme aux aspirations égalitaires ? La logique de l'indépendance est dans l'air du temps. Elle a cette étrange conséquence, soulignait M. Carbonnier, d'abolir la notion même de régime matrimonial.

MICHEL KAJMAN.

A B C D E F G

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

L'U.R.S.S. exprime à la Chine ses « profonds regrets » après l'incident frontalier

LIRE PAGE 5

BULLETIN DU JOUR

Consolider l'Europe verte

هكذا من الأصل